

ISSN 1010 - 4372

LES CAHIERS DU CELHTO

Revue inter-africaine du Centre d'Études
Linguistiques et Historiques par Tradition Orale



Numéro 011
Décembre 2025

Union Africaine - Niamey, Niger



ADMINISTRATION DE LA REVUE

Équipe éditoriale

Directeur de publication : M. Tsigbe Koffi Nutefé, Professeur Titulaire, Histoire contemporaine, Université de Lomé (Togo).

Président du conseil scientifique : M. Sissao Alain Joseph, Professeur Titulaire, Littérature orale, CNRST (Burkina Faso).

Rédacteur en chef : M. Akue Adotevi Mawusse Kpakpo, Professeur Titulaire, Philosophie, Université de Lomé (Togo)

Secrétaire de rédaction : M. Gnaléga Benjamin, Chargé de programmes, CELHTO, Niamey (Niger)

Conseil scientifique

M. Agboblí Christian, Professeur Titulaire, Communication internationale et interculturelle, Université du Québec à Montréal (Canada) ; M. Aka-Evy Jean-Luc, Professeur Titulaire, Philosophie, Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo) ; M. Balima Serge-Théophile, Professeur Titulaire, Sciences de l'information et de la communication, Université de Ouagadougou (Burkina Faso) ; M. Boudhiba Sofiane, Professeur Titulaire, Démographie, Université de Tunis (Tunisie) ; M. Diagne Mamoussé, Professeur Titulaire, Philosophie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) ; Mme Faïk-Nzuji Clémentine, Professeur émérite, Ethnolinguistique, Université catholique de Louvain (Belgique) ; M. Ferréol Gilles, Professeur Titulaire, Sociologie, Université de Franche Comté, Besançon (France) ; M. Gayibor Nicoué Lodjou, Professeur Titulaire, Histoire, Université de Lomé (Togo) ; M. Gervais-Lambony Philippe, Professeur des universités, Géographie urbaine, Université Paris Ouest Nanterre la Défense (France) ; M. Ide Oumarou Amadou, Directeur de Recherche, Préhistoire/Archéologie, Institut de recherche en sciences humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) ; Mme Japel Christa, Professeur Titulaire, Psychologie, Université du Québec à Montréal (Canada) ; M. Ngalasso-Mwata Musanji, Professeur Titulaire, Linguistique, Université Bordeaux Montaigne (France) ; M. Some Magloire, Professeur Titulaire, Histoire, Université de Ouagadougou (Burkina Faso) ; M. Kola Edinam, Professeur Titulaire, Géographie, Université de Lomé (Togo) ; M. Tsigbe Koffi Nutefé, Professeur Titulaire,

Histoire contemporaine, Université de Lomé (Togo) ; M. Kouacou Jacques Raymond Koffi, Professeur Titulaire, Littérature orale, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire).

Comité international de lecture

Mme Ofoueme-Berton Yolande, Professeure Titulaire, Géographie, Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo) ; Mme Sow Salamatou, Professeure des Universités, Sociolinguistique, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) ; Mme Walker Sheila, Professeur Titulaire, Anthropologie, Université de Texas à Austin (USA) ; M. Amouzouvi Dodji, Professeur Titulaire, Socio-anthropologie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; M. Matsinhe Sozinho Francisco, Professeur Titulaire, Linguistique, University of South Africa de Johannesburg (Afrique du Sud) ; M. Seyni Moumouni, Professeur Titulaire, Islamologie codicologie des manuscrits, Institut de recherche en sciences humaines/Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) ; Mme Tidjani Alou Antoinette, Maître de Conférences, Littérature comparée, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).

SOMMAIRE

Éditorial.	5
Normes éditoriales.	9
Synthèse des contributions.	15
 Pour une pédagogie active du conte dans l'enseignement supérieur ivoirien : réflexion théorique sur le déficit de professionnalisation de l'art du contage COULIBALY Kounadi.	21
Hyène, personnage victime désignée dans les contes africains du décepteur : fondement d'une vengeance par la fiction KONÉ Gaoussou José.	37
Immatérialité de l'être humain et dévitalisation du corps chez les Guins du golfe de guinée DOTSU Yawo Mawufe.	49
« Cispicom » : un modèle d'analyse communicationnel au prisme de l'engagement citoyen dans les créations scéniques ivoiriennes GOH Tianet Yannick Emmanuel, DALÉ Jacques Emmanuel & ADJOUMANI Kouassi Martin	69
Du monopole à la complémentarité : mutations de la presse écrite dans la communication politique togolaise à l'ère du numérique GALLEY Yao Sénam, GNANE Napo Mouncaïla & NAPO Gbati	87
Le cinéma togolais face aux défis de la mondialisation et du numérique BASSAH Komi Amen.	109
La recherche scientifique, moteur de l'innovation technologique, de la croissance et du développement : cas du Niger ABDO Hassan Maman, IRO Tanimoune Mamane & HAS-SANE Mamoudou	131
Les femmes face aux stéréotypes de genre dans la région du centre et le nord-Cameroun : entre pouvoir coutumier et engagement politique ONDOUA EKONGLO Franck DAFEL TCHINDEBE Aurélie Laïla	157
La géo-politisation interne des services publics et ses effets sur la gouvernance dans la mouvance démocratique au Togo POGBO PALI Magnim	185

Compte rendu des activités majeures réalisées par le CELHTO de janvier à décembre 2025.	205
Appel à contributions, N° 012, décembre 2026.	237
Call for papers, N° 012, december 2026.	239

ÉDITORIAL

La parution du numéro 011 de la Revue *Les Cahiers du CELHTO* (Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale- bureau spécialisé de l'Union Africaine basé à Niamey au Niger) intervient dans un contexte où, plus que jamais, les espaces de publication du continent africain en général et de l'espace du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) en particulier, sont confrontés à plusieurs défis, dont ceux liés à l'indexation, au numérique et à l'intelligence artificielle. Si certaines revues parviennent avec plus ou moins de bonheur à tirer leur épingle du jeu, d'autres, en revanche, sont à la croisée des chemins, entre les anciennes pratiques éditoriales et les nouvelles qu'imposent les prouesses de la technologie.

L'équipe éditoriale de la revue *Les Cahiers du CELHTO*, après s'être accordé plusieurs années de réflexions, a décidé d'aborder courageusement ces réalités dans le cadre d'un atelier organisé, les 21 et 22 février 2025 à l'hôtel Palm Beach de Ouagadougou, après avoir été reçue en audience par le Secrétaire général du CAMES qui a affirmé sa disponibilité à accompagner la Revue dans ses réformes. À l'occasion de cette activité ayant rassemblé autour du CELHTO, l'équipe de gouvernance de la revue composée du Président du Comité scientifique, le Professeur SISSAO Alain Joseph, du Directeur de publication, le Professeur TSIGBE Koffi N. Joseph et du Rédacteur en chef, le Professeur AKUE ADOTEVI Mawusse Kpakpo, le bilan des 10 ans de publication de la revue ainsi que le débat sur sa dématérialisation et la nécessité de travailler à sa reconnaissance par le CAMES a été lancé. Si les participants à l'atelier se sont unanimement satisfaits du bilan du travail éditorial décennal présenté, ils ont émis des inquiétudes quant à l'absence d'indexation et, par ricochet, de dématérialisation de la revue, surtout dans un contexte où le CAMES a informé de l'entrée en vigueur, à partir de la session 2025, de sa disposition faisant obligation aux enseignants-chercheurs et chercheurs en lettres et sciences humaines de son espace, principal vivier de contributeurs des Cahiers du CELHTO, de publier désormais dans les

revues scientifiques indexées, après un sursis de deux ans. Comptant sur l'accompagnement du CAMES aussi bien pour l'indexation que pour la confirmation de la reconnaissance de la revue, étant donné qu'une démarche a été initiée en 2017 par la gouvernance de la Revue envers cette institution, il a été retenu qu'à compter du numéro 012, il sera procédé :

- à la dématérialisation de la Revue, à travers la création d'un site dédié, indispensable au processus d'indexation ;
- au démarrage du processus devant conduire à l'indexation de la Revue dans les bases du CAMES et dans bien d'autres bases ;
- à l'acquisition d'un logiciel anti-plagiat pour s'assurer de l'originalité des articles publiés dans les colonnes de la Revue.

Comme on peut le constater, la revue se prépare à opérer une véritable mue pour se mettre à l'échelle des grandes revues et ne pas risquer de disparaître avec les nouvelles exigences du CAMES qui encadrent désormais les publications scientifiques de ses chercheurs et enseignants-chercheurs.

En rappelant ces décisions prises en février 2025, l'éditorial du présent numéro se propose d'informer ses lecteurs et potentiels contributeurs des changements qui se pointent à l'horizon afin de leur permettre de s'y préparer.

Revenant au numéro 011 proprement dit, il comporte 09 articles structurés en trois axes, à savoir :

- littérature orale et savoirs ésotériques : le conte, immatérialité du corps (03 articles) ;
- communication, presse écrite et cinéma (03 articles) ;
- recherche scientifique, genre et géopolitique (03 articles).

Comparativement au numéro 010 ayant enregistré onze articles, la densité du présent numéro est faible. Cependant, il faut se satisfaire de l'apparition de nouvelles thématiques telles, le cinéma, la géopolitique, etc., jusque-là pas du tout ou très peu abordées dans les éditions précédentes de la Revue. C'est dire que, lentement mais sûrement, la Revue *Les Cahiers du CELHTO* aborde, à l'emporte-pièce, l'ensemble des sujets qui ont motivé sa création. Espérons que les réformes annoncées au titre des prochains numéros motivent davantage les

chercheurs et enseignants-chercheurs d'Afrique et d'ailleurs à rendre incontournable cet espace de publication sur les questions de culture, littérature, art, histoire, oralité, etc., domaines dans lesquels excelle à l'envi le CELHTO, dont le rapport d'activités de l'année 2025 publié en fin de volume, se passe de commentaire.

Professeur TSIGBE Koffi N. Joseph

Directeur de publication

NORMES ÉDITORIALES

Les projets d'articles soumis à la revue *Les Cahiers du CELHTO* sont des productions originales, écrites en Garamond pour un volume total de 40 000 à 50 000 signes, espaces compris, respectant les normes ci-dessous du CAMES, adoptées par le CTS Lettres et sciences humaines lors de sa 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016.

1. Les manuscrits

Un projet de texte, soumis à évaluation, doit comporter un titre, la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction ; Problématique ; Hypothèse ; Approche ; Résultats et discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Ce schéma peut être adapté selon les règles d'écriture dans la spécialité dont relève le texte. Dans ce cas, les articles de recherche théorique seront présentés en trois moments : l'introduction, le développement et la conclusion. En revanche, les articles issus de recherche empirique, à l'instar des recherches expérimentales, auront une architecture : introduction, matériel et méthode, résultats et discussion, conclusion.

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 11 (Garamond). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.1.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (Taille 11). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références

3.1. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et du Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées ; Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques (...) »
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

3.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AKIBODE Ayéchoro Koffi, 1987, *Colonisation agraire et essor socio-économique dans le Bassin de la Kara*, Mission Française de Coopération, Presses de l'Université du Bénin, Lomé.

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.
- DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.
- DI MEO Guy, 2000, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- BARROS (De) Phillipe et KUEVI Dovi André, 1989, « Prospection archéologique au Togo », in *Togo-Dialogue*, n°45, Lomé, p. 40-42.
- DELORD Jacques, 1961, « Notes et commentaires du texte de Léo Frobenius sur les Kabrè », in *Le Monde Non-chrétien*, nouvelle série, n°59-60, p. 101-172.
- KOLA Edinam, 2007, « Stratégies d'adaptation à la crise et revenus paysans dans une économie de plantation en crise : l'exemple de l'Ouest de la Région des Plateaux au Togo », *Annales de l'Université de Lomé*, série Lettres et Sciences Humaines, Tome XXVII-2, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, p. 77-89.

Le non-respect des normes éditoriales peut entraîner le rejet d'un projet d'article. Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

La Rédaction

PROCÉDURE DE SOUMISSION

Les langues de rédaction sont le **français** et l'**anglais**.

Les manuscrits doivent être envoyés aux adresses suivantes : cahiers.celbto@gmail.com avec copie à publications@celbto.org

Contact : *Les Cahiers du CELTHO*, Revue du Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale, Niamey, Niger.

B. P. : 878 Niamey (Niger)

Téléphone : (00227) 20 73 54 14

Fax : (00227) 20 73 36 54

E-mail : publications@celbto.org

Site Web : www.celbto.org

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

Ce numéro est un voyage dans la littérature orale et les savoirs ésotériques : le conte, l'immatérialité du corps, la communication, la presse écrite et le cinéma, la recherche scientifique, le genre et la géopolitique. Nous classons les articles en trois axes :

Axe 1 : Littérature orale et savoirs ésotériques : le conte, immatérialité du corps

Axe 2 : Communication, presse écrite et cinéma :

Axe 3 : Varia : Recherche scientifique, genre et géopolitique

Axe 1 : *Littérature orale et savoirs ésotériques : le conte, immatérialité du corps*

Le premier article, « *Pour une pédagogie active du conte dans l'enseignement supérieur ivoirien : réflexion théorique sur le déficit de professionnalisation de l'art du contage* », de COULIBALY Kounadi analyse l'enseignement du conte dans l'enseignement supérieur ivoirien qui demeure largement dominé par une approche théorique centrée sur l'analyse textuelle, au détriment de la dimension performative pourtant constitutive de ce genre oral. Cette orientation limite la professionnalisation du contage et empêche l'acquisition de compétences vocales, corporelles et scéniques nécessaires à la pratique du conte comme art vivant. À partir d'une approche comparative, cette étude met en évidence les obstacles institutionnels, pédagogiques et épistémologiques qui entravent l'intégration de la performance dans les curricula universitaires. Elle propose une relecture pédagogique fondée sur les théories de la performance, les pédagogies actives et l'approche par compétences. L'objectif étant une articulation équilibrée entre théorie, pratique et professionnalisation garantissant la transmission authentique du conte, la valorisation du patrimoine oral africain et l'adaptation de la formation aux besoins contemporains des industries culturelles.

Le second « *Hyène, personnage victime désignée dans les contes africains du décepteur : fondement d'une vengeance par la fiction* » de KONÉ Gaoussou José nous plonge dans la figure ambivalente

de la Hyène. Ce carnassier redoutable est dépeint comme personnage inintelligent, gourmand et marginalisé, destiné à être défait par tout adversaire en subissant toutes sortes d'humiliations. Mais elle est, en réalité, par son statut de personnage, une victime expiatoire dont la caricature et le triste sort sont un outil pédagogique. Par sa victimisation, l'être humain savoure une victoire morale, psychologique sur l'animal et fustige, par la même occasion, tous les humains dont la hyène serait la représentation fictionnelle.

Enfin, « *Immatérialité de l'être humain et dévitalisation du corps chez les Guins du golfe de guinée* » de DOTSU Yawo Mawufe s'interroge sur la santé de l'être africain qui ne semble pas être réductible qu'aux connaissances sur le corps physique et ses organes décrypté depuis des siècles par la science biomédicale. Chez les peuples africains, parler de l'être humain, c'est faire référence non seulement à ses constituants visibles donc perceptibles par les organes de sens mais aussi aux entités non perceptibles donc immatérielles. La nature structurelle et fonctionnelle de ces constituants immatériels détermine l'ordre et la bonne santé d'une part et le désordre et la dévitalisation d'autre part. Cet article a essayé d'identifier au sein de la communauté *guin* au Sud du Togo ces composantes et leurs relations avec la notion de stabilité et d'instabilité chez l'homme. Les lectures, les entretiens individuels et les observations ont constitué la démarche ayant permis de mener les investigations sur le terrain. Les résultats montrent que les composantes immatérielles de l'être humain que sont *Dzɔgbessé ou Gbétsi, Kpoli, Aklama, Dzoto* et *Nko* disposent d'une harmonie en leur sein, laquelle est source de la réussite et de la bonne santé. Une fois cette harmonie perdue, l'individu développe un comportement anti-social ou entre en maladie.

Axe2 : Communication, presse écrite et cinéma

« *Cispicom* » : un modèle d'analyse communicationnel au prisme de l'engagement citoyen dans les créations scéniques ivoiriennes de GOH Tianet Yannick Emmanuel, DALÉ Jacques Emmanuel & AD-JOUMANI Kouassi Martin scrute les créations scéniques ivoiriennes contemporaines, notamment les séries télévisées, qui sont de plus en plus diversifiées et engagées. Elles abordent des

sujets complexes et controversés, tels que la famille, la pauvreté, l'exclusion sociale, la polygamie, le genre, les ambitions démesurées, etc. Ces créations peuvent être un outil puissant pour informer et stimuler la réflexion des téléspectateurs. Elles peuvent contribuer à la compréhension des réalités sociales et culturelles de la Côte d'Ivoire, et elles peuvent également contribuer à la promotion de valeurs et d'idéaux. Pour analyser ces créations, nous proposons un modèle de communication, le CISPICom, qui se compose de six étapes clés qui permettent de comprendre comment les créations scéniques ivoiriennes peuvent être efficaces pour informer et stimuler la réflexion des téléspectateurs. Il peut être utilisé pour analyser des contenus de différentes cultures et genres, et il peut être adapté à différents objectifs de recherche.

« *Du monopole à la complémentarité : mutations de la presse écrite dans la communication politique togolaise à l'ère du numérique* » de GALLEY Yao Sénam, GNANE Napo Mouncaïla & NAPO Gbati analyse les logiques de fabrication, de diffusion et de réception des messages politiques fortement bousculées avec l'avènement du numérique. Cet état de fait nous amène à nous interroger sur l'importance de la presse écrite en matière de communication politique au Togo dans un contexte de numérisation croissante de l'information et de la communication. Pour appréhender cette question, nous avons mobilisé la recherche documentaire, les entretiens individuels semi-directifs auprès de 21 acteurs (responsables politiques, directeurs de publication, experts) et une enquête par questionnaire auprès de 138 consommateurs de presse dans le Grand Lomé. Les résultats révèlent que la presse écrite, malgré la concurrence des médias numériques, conserve un rôle stratégique dans l'écosystème de la communication politique togolaise. Elle demeure un outil d'influence de l'opinion publique en proposant les grands sujets de l'actualité politique. Pour s'informer sur l'actualité politique, une catégorie de lecteurs (niveau d'instruction élevé, insertion professionnelle formelle) privilégie encore la presse écrite en raison de sa crédibilité et de la qualité de l'information, en contraste avec la prolifération des fake news sur les médias sociaux. Quant aux acteurs politiques, même s'ils accordent la primauté aux plateformes numériques en raison de leur portée et de leur

instantanéité, ils continuent de solliciter la presse écrite pour asseoir leur crédibilité et légitimer leurs actions politiques auprès de publics stratégiques. La presse écrite n'occupe plus une position hégémonique dans la communication politique, mais elle reste un média complémentaire dont les acteurs politiques ne peuvent totalement se passer.

« *Le cinéma togolais face aux défis de la mondialisation et du numérique* » de BASSAH Komi Amen s'interroge sur les stratégies d'adaptation des professionnels du cinéma togolais face aux effets de la mondialisation et du numérique, dans un contexte de rareté persistante des ressources financières, techniques et institutionnelles. L'histoire du secteur montre une succession de crises ayant freiné sa structuration, depuis la période coloniale jusqu'aux premières initiatives nationales. La transition numérique a toutefois réduit les coûts de production, permettant l'émergence de nouveaux acteurs et de formes artistiques innovantes. L'étude repose sur une enquête qualitative auprès d'une vingtaine de professionnels et sur diverses sources documentaires. Elle mobilise la sociologie de l'innovation, les théories des industries culturelles et la sociologie des champs et des mondes de l'art. Cinq dynamiques principales apparaissent : le rôle central du numérique, la persistance des contraintes structurelles, la dépendance aux financements étrangers, la faible visibilité médiatique, et les stratégies de légitimation tournées vers le public national et les réseaux transnationaux. L'analyse met ainsi en évidence une « créativité contrainte », qui repose sur l'innovation ordinaire et la débrouillardise. L'avenir du cinéma togolais dépend du renforcement institutionnel et de la construction d'un écosystème durable.

Axe 3 : *Varia* : Recherche scientifique, genre et géopolitique

« *La recherche scientifique, moteur de l'innovation technologique, de la croissance et du développement : cas du Niger* », de ABDO Hassan Maman, IRO Tanimoune Mamane & HASSANE Mamoudou est une réflexion sur la contribution de la recherche scientifique comme moteur de la croissance économique résultant des progrès techniques. Le Niger constitue l'ancrage territorial dans lequel ce sujet pertinent a fait, pour la première fois, l'objet d'un

examen approfondi. Deux méthodes ont été mobilisées. La première est axée sur la recherche documentaire ayant permis d'obtenir des données de secondes mains. La collecte des données primaires a été effectuée par l'utilisation de la deuxième consacrée aux enquêtes d'opinion sur le terrain. La combinaison de ces deux approches a donné les résultats suivants dans le cas du Niger. En premier lieu, l'état des lieux établi a montré que jusqu'en 2005 le financement de la recherche au niveau de l'UAM était dérisoire. Le mécanisme interne inédit institué en 2006 a donné une nouvelle impulsion sans précédent à la recherche qui a été complété par le Farsit. En second lieu, le Niger est loin de consacrer 0,4% de son PIB recommandé en 2015 par l'UNESCO. De plus, la collaboration entre les entreprises et les UPN est inexistante. Enfin des propositions de pistes de solution, entre autres, l'affectation de 0,4% du PIB à la recherche pour recruter les jeunes docteurs chercheurs qui sont actuellement sur le marché du travail.

« *Les femmes face aux stéréotypes de genre dans la région du centre et le nord-Cameroun : entre pouvoir coutumier et engagement politique* » de ONDOUA EKONGLO Franck DAFEL TCHINDEBE Aurélie Laïla montre que des initiatives nationales et internationales visent à promouvoir l'émancipation des femmes, cependant, celles-ci demeurent confrontées à une persistance de stéréotypes de diverses natures au Cameroun. L'article examine dans une perspective « genre », la manière dont les normes sociales patriarcales structurent et limitent l'accès des femmes aux chefferies traditionnelles ainsi que leur participation politique dans les régions du Centre et du Nord du Cameroun. Cette étude se base sur des données empiriques, orales et écrites, qui ont été traitées à travers des approches qualitative et des théories du genre. A travers trois articulations, cette étude présente tour à tour les représentations sociales genrées tirées des cas des régions du Centre et du Nord-Cameroun ; les disparités hommes-femmes dans les chefferies traditionnelles qui y sont observables ; et l'engagement politique des femmes dans ces régions.

« *La géo-politisation interne des services publics et ses effets sur la gouvernance dans la mouvance démocratique au Togo* » de POGBO

PALI Magnim analyse la géo-politisation interne de l'administration publique et ses incidences sur la gouvernance au Togo. La méthodologie adoptée est qualitative. Les résultats révèlent que le jeu des réseaux politiques influence le plus souvent le choix des responsables de services et institutions au Togo. La manipulation de l'appartenance ethnique, régionale, religieuse et politique dans l'administration publique a pour conséquences le recours à des considérations identitaires dans le choix des fonctionnaires publics. Ce phénomène conduit à la persistance de la corruption, la lourdeur administrative, la désorganisation administrative, la confusion entre le pouvoir administratif et celui politique, et l'absentéisme au travail. En somme, il remet en cause la culture de l'excellence et inhibe les performances de l'Etat. Les conséquences sont l'affaiblissement de la démocratie, l'abstention électorale engendrant des tensions sociales et des crises politiques.

Professeur SISSAO Alain Joseph

Directeur de Recherche

Président du conseil scientifique

POUR UNE PÉDAGOGIE ACTIVE DU CONTE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR IVOIRIEN : RÉFLEXION THÉORIQUE SUR LE DÉFICIT DE PRO- FESSIONNALISATION DE L'ART DU CONTAGE¹

COULIBALY Kounadi*

Résumé : L'enseignement du conte dans l'enseignement supérieur ivoirien demeure largement dominé par une approche théorique centrée sur l'analyse textuelle, au détriment de la dimension performative pourtant constitutive de ce genre oral. Cette orientation limite la professionnalisation du contage et empêche l'acquisition de compétences vocales, corporelles et scéniques nécessaires à la pratique du conte comme art vivant. À partir d'une analyse d'une approche comparative, cette étude met en évidence les obstacles institutionnels, pédagogiques et épistémologiques qui entravent l'intégration de la performance dans les curricula universitaires. Elle propose une relecture pédagogique fondée sur les théories de la performance, les pédagogies actives et l'approche par compétences. L'objectif est de montrer que seule une articulation équilibrée entre théorie, pratique et profession-

¹ Le terme “contage”, historiquement utilisé en médecine pour désigner l'agent de transmission d'une maladie contagieuse, connaît aujourd'hui un emploi spécialisé dans les études sur la littérature orale. Plusieurs chercheurs africains l'utilisent comme néologisme pour désigner l'“acte de raconter un conte”, c'est-à-dire la performance narrative, vocale et gestuelle du conteur. Dans ce contexte, “contage” renvoie non plus à la contagion biologique, mais à la “transmission culturelle vivante”, au sens où l'entend Amadou Hampâté Bâ lorsqu'il affirme que toute parole traditionnelle est un acte de passage du savoir.

* Université Alassane Ouattara de Bouaké.

nalisation peut garantir la transmission authentique du conte, la valorisation du patrimoine oral africain et l'adaptation de la formation aux besoins contemporains des industries culturelles.

Mots-clés : contage, pédagogie active, professionnalisation, enseignement supérieur, littérature orale.

Abstract: The teaching of folktales in Ivorian higher education remains largely dominated by a theoretical approach centred on textual analysis, to the detriment of the performative dimension that is nevertheless constitutive of this oral genre. This orientation limits the professionalization of storytelling and prevents the acquisition of vocal, bodily and stage competencies necessary for the practice of storytelling as a living art. Based on documentary analysis and a comparative approach, this study highlights the institutional, pedagogical and epistemological barriers that hinder the integration of performance into university curricula. It proposes a pedagogical reinterpretation grounded in performance theories, active learning methods and the competency-based approach. The objective is to show that only a balanced articulation between theory, practice and professionalization can ensure the authentic transmission of folktales, the valorization of African oral heritage, and the adaptation of university training to the contemporary needs of cultural and creative industries.

Keywords: storytelling, active pedagogy, professionalization, higher education, oral literature.

Introduction

Les contes sont abordés dans les programmes d'enseignement de la première année de licence jusqu'en année de Thèse de Doctorat, spécifiquement, dans les parcours Littératures et Civilisations. Par exemple, le Master Littératures et Civilisations, Spécialité Littératures Orales proposé aux étudiants, comporte des cours de théories et de méthodologies sur les contes. Chaque année, de nombreux sujets de mémoires et de Thèses de Doctorat portant sur les contes sont soutenus. Malgré l'engouement des étudiants pour la spécialité, il manque une formation pratique qui consiste à initier les étudiants à l'art du contage dans la perspective de susciter des vocations de conteurs professionnels modernes.

Dans l'enseignement supérieur ivoirien, le conte occupe une place importante dans les parcours en littératures et civilisations. Les étudiants y étudient sa structure narrative, ses fonctions, ses typologies et ses enjeux symboliques. Toutefois, cette formation demeure principalement théorique, au détriment de la pratique du conte, pourtant indissociable de l'existence même du conte en tant que genre vivant. Comme l'observe Pierre N'Da (1984), « le conte ne vit réellement que lorsqu'il est dit ».

Or, les curricula universitaires ne prévoient ni ateliers de performance, ni modules de formation scénique, ni apprentissage des techniques du dire. Ce déficit soulève une problématique majeure : pourquoi l'enseignement du conte n'a-t-il pas réussi à s'autonomiser des cadres strictement littéraires pour intégrer les dimensions performatives qui lui sont constitutives ?

L'objectif de cet article est double. Il s'agit d'une part, de montrer comment l'approche strictement littéraire limite la professionnalisation du conte dans l'enseignement supérieur et d'autre part, proposer une réorientation pédagogique basée sur les pédagogies actives, l'approche par compétences et les théories de la performance.

La présente étude repose sur une méthodologie qualitative et comparative articulée autour des analyses théoriques portant sur les travaux fondateurs sur la littérature orale (Zumthor, Hampâté Bâ, N'Da) et les textes universitaires ivoiriens (programmes, descriptifs de cours et évaluations)

Cette méthode permet d'identifier les limites épistémologiques et didactiques de l'enseignement du conte.

Quant à l'approche comparative, elle met en parallèle les pratiques académiques actuelles dans les universités ivoiriennes et les modèles internationaux d'enseignement des arts de la parole.

Pour répondre à la problématique posée, l'article s'organise en trois grandes parties.

La première partie examine les fondements théoriques et institutionnels qui maintiennent l'enseignement du conte dans un cadre strictement littéraire.

La deuxième partie analyse les causes institutionnelles, didactiques et épistémologiques du déficit de pratique et de professionnalisation.

La troisième partie propose une relecture pédagogique fondée sur les théories de la performance et débouche sur un modèle renouvelé d'enseignement du conte, intégrant ateliers pratiques, pédagogies actives et approche par compétences.

Cette structure permet de montrer à la fois les limites du système actuel et les voies possibles d'une rénovation pédagogique adaptée au contexte universitaire ivoirien.

1. L'Enseignement universitaire du conte : un cadre encore strictement littéraire

L'enseignement du conte dans les universités ivoiriennes s'inscrit encore dans un paradigme largement hérité de la tradition critique occidentale, centrée sur le texte, la structure et l'analyse formelle. Cette orientation, bien qu'elle ait permis la légitimation académique du conte comme objet scientifique depuis les années 1970, demeure incomplète dans la mesure où elle ignore les dimensions performatives et socio-culturelles essentielles au genre. Le conte est un art qui ne prend sens que dans sa réalisation concrète, c'est-à-dire son énonciation. Or, en réduisant le conte à une analyse textuelle, l'université se détourne de l'essence même de ce patrimoine immatériel.

1.1. Héritage des canons de la critique littéraire

L'approche dominante dans les institutions universitaires ivoiriennes repose sur des modèles théoriques structuraux comme ceux de Vladimir Propp, Claude Lévi-Strauss ou Algirdas Greimas. Ces grandes figures ont produit des outils efficaces pour comprendre la structure interne du conte, ses fonctions narratives ou ses modèles actantiels. La Morphologie du conte de Propp demeure d'ailleurs une référence incontournable dans les cours de littérature orale.

Cependant, comme le souligne Paul Zumthor, (1987) « la littérature orale n'est pas un texte, mais un événement ». Cette formule renverse les présupposés hérités de l'analyse littéraire traditionnelle : l'acte du dire, le timbre de la voix, la présence

corporelle du conteur, les réactions du public constituent des éléments fondamentaux du message. Or, ces dimensions sont absentes des approches analytiques enseignées à l'université.

Cet héritage explique que, dans la plupart des institutions, l'étudiant soit d'abord amené à commenter un texte écrit, parfois même un conte transcrit et figé, alors que le conte appartient naturellement au domaine de la parole vivante. Les modèles hérités privilégient la textualisation, c'est-à-dire la transformation d'un récit oral en objet écrit. Pour reprendre Amadou Hampâté Bâ, le conte, art vivant est au cœur de la vie africaine et ne se laisse pas enfermer dans la transcription et dans l'écriture. Ainsi, l'enseignement universitaire continue de favoriser une vision partielle du conte africain, centrée sur son message écrit et non sur son mode d'existence réel : la performance.

1.2. Le conte réduit au texte : limites d'un paradigme

Le deuxième problème majeur tient à la réduction du conte à une simple donnée textuelle. Les cours de littérature orale africaine issus du parcours Traditions et Littératures orales proposent généralement aux apprenants une analyse des structures narratives, une analyse des personnages, une étude thématique et une interprétation idéologique.

Tout en n'écartant pas la pertinence de ces éléments, ceux-ci isolent le texte de son contexte d'énonciation, ce qui constitue une dénaturation de l'objet d'étude, notamment le conte. Pierre N'Da (1984) rappelait déjà que « le conte ne vit réellement que lorsqu'il est dit », soulignant la dimension éphémère et dynamique de l'acte du contage. La réduction du conte à l'exploitation des textes entraîne plusieurs limites.

D'abord, il y a perte de représentativité, voir les éléments scéniques. Autrement dit ; le conte se déroule dans un espace social précis : la veillée, la cour familiale, la case du griot, la scène du festival faisant du conte une interaction. Ce qui voudrait dire que « sans représentation imaginaire, aucune action ne saurait être inventée, et encore moins racontée et comprise » (A.J. Greimas et al, p. 3.). Le transcrire, puis l'étudier uniquement en tant que texte, efface cette dimension essentielle d'art vivant.

Ensuite, il y a l'absence de pratiques vocales et corporelles dans la mesure où le conte traditionnel mobilise la voix (intonation, rythme, modulation), mais aussi le corps (gestuelle, déplacements, mimiques). Aucun de ces éléments n'est pris en compte dans l'analyse strictement littéraire. Pourtant, comme le montre Sophie Herr (2009, p. 141.) : « le corps est le premier langage du récit performé ».

Enfin ; il y a l'impossibilité de former des conteurs professionnels. En fait, se limitant à l'analyse textuelle, l'université ne prépare pas ses étudiants à exercer le métier de conteur, qui requiert la maîtrise de la scène, les techniques de respiration, la gestion du public et la capacité d'improvisation. De ce constat, l'enseignement supérieur actuel ne forme donc que des “lecteurs de contes” et non des conteurs.

1.3. Un enseignement non professionnalisant

Contrairement à d'autres disciplines artistiques telles que la musique, le théâtre ou la danse, la formation en conte ne comporte aucune dimension pratique. Pourtant, dans les grandes écoles, l'apprentissage des arts du spectacle repose sur la répétition, l'entraînement du corps et de la voix, l'exercice de la scène. Cependant, le conte relève lui aussi du spectacle vivant. Il importe d'énumérer les raisons qui expliquent cette absence de professionnalisation.

De prime abord, il y a un manque de reconnaissance institutionnelle du conte comme art scénique. En fait, le conte est considéré comme un simple objet littéraire, ce qui empêche l'introduction de modules pratiques. Or, la tradition africaine a toujours considéré le conteur comme un véritable artiste. Cheikh Diouf (1998) rappelle que « le conteur traditionnel occupe une place comparable à celle de l'acteur, du musicien et du sage ».

Aussi, il y a l'absence de modules professionnalisants. À ce niveau de l'étude, le constat démontre qu'aucune université ivoirienne n'offre de formation formelle et pratique au métier de conteur. Les étudiants ne sont exposés ni à la diction, ni à la mise en scène, ni à la dramaturgie du conte, ni à la médiation culturelle. Ils sont juste guidés vers les personnes capables de leur fournir des contes ou à défaut de se référer aux œuvres déjà éditées.

À cela s'ajoute la marginalisation des initiatives d'ateliers. Ce fait s'explique dans le sens où certaines tentatives d'ateliers ponctuels initiées par des enseignants ou des clubs universitaires existent, mais elles ne sont pas intégrées dans les curricula officiels.

Enfin, il y a l'existence d'un fossé entre université et industrie culturelle. Alors même qu'on observe un essor remarquable de festivals de contes en Côte d'Ivoire (MASA, festivals régionaux, initiatives privées). Les universités n'accompagnent pas véritablement cette dynamique par une formation adaptée.

Ainsi, l'enseignement actuel ne permet ni la transmission complète des savoirs traditionnels ni l'émergence de conteurs professionnels capables d'intervenir dans les milieux éducatifs, médiatiques ou artistiques.

L'analyse du cadre strictement littéraire montre clairement que l'enseignement universitaire du conte repose sur des schémas théoriques qui ne prennent pas en compte sa nature performative. Toutefois, cette dimension théorique n'explique pas à elle seule l'absence de professionnalisation. D'autres facteurs plus structurels et plus profonds, relevant de l'organisation institutionnelle et des choix pédagogiques, contribuent également à freiner l'intégration de la pratique dans les curricula. Il convient donc, dans une deuxième étape, d'identifier ces facteurs pour comprendre les limites actuelles du système.

2. Causes institutionnelles et didactiques du déficit de pratique dans l'enseignement du conte

Le déficit de professionnalisation de l'enseignement du conte en Côte d'Ivoire n'est pas uniquement le résultat d'un héritage théorique. Il s'explique également par une série de facteurs institutionnels et pédagogiques qui limitent l'intégration de la performance dans les pratiques académiques. Ces facteurs, profondément ancrés dans la structure du système éducatif, entravent l'évolution du conte comme discipline vivante, nonobstant son importance culturelle et sociale. Pourtant, l'Université ivoirienne peine encore à reconnaître les conditions réelles de transmission de cette mémoire.

2.1. Une conception académique centrée sur la théorie

La première cause du déficit de pratique réside dans la conception même de la littérature orale au sein des institutions universitaires. Elle y est enseignée principalement comme une sous-discipline littéraire, et non comme un art de la performance. Cette orientation découle de la tradition académique francophone qui privilégie l'analyse théorique et la réflexion critique sur les textes.

La primauté du savoir théorique s'explique du fait que l'enseignement universitaire repose historiquement sur l'acquisition de savoirs abstraits. Dans ce contexte, les disciplines fondées sur la performance comme le cas du conte, ont du mal à s'imposer. Cela s'explique à trois niveaux.

D'abord, l'absence de reconnaissance du conte comme un art vivant laisse comprendre que dans la perception institutionnelle, le conte n'est pas considéré comme une discipline scénique comparable au théâtre ou à la musique. Pourtant, « le conte est un genre au service du plaisir du lire (ou du rire) et de la promotion de valeurs sociales » (P. Laforgue, 2017, p. 19.). En négligeant cette dimension, l'enseignement universitaire réduit le conte à un objet théorique.

Par ailleurs, le conte est une discipline perçue comme patrimoniale plutôt qu'artistique. Cela se comprend mieux dans les discours académiques où le conte est souvent présenté comme un élément du patrimoine culturel immatériel, ce qui est correct. Cette vision traditionnelle occulte sa dimension moderne et artistique, pourtant essentielle à sa revitalisation. Le conte n'est donc plus pensé comme pratique vivante, mais comme objet d'étude.

Il faut ensuite, ajouter que l'absence d'une approche par compétences est une cause du déficit pratique qui trouve son origine dans la méthodologie pédagogique utilisée dans les universités ivoiriennes. Les programmes privilégient l'acquisition de connaissances, au détriment des savoir-faire et savoir-être.

En outre, la formation est beaucoup centrée sur les savoirs déclaratifs dont la plupart des cours sur le conte demandent à l'époque actuelle aux étudiants de définir le conte, d'en décrire les types, d'analyser les schémas narratifs et d'en expliquer la portée idéologique.

Or, la séance de contage par un conteur attiré se manifeste comme un véritable « théâtre du corps », accompagné de « geste de la voix » abordé par (S. Herr, 2009). Appliqué au conte, cela signifie : raconter, improviser, mettre en scène, interagir avec un public.

Bien évidemment, en se basant sur ces aspects susmentionnés, le constat démontre une absence d'objectifs pédagogiques liés à la performance. Ce qui signifie que les programmes pédagogiques n'intègrent pas les objectifs indispensables tels que maîtriser la diction narrative, gérer la respiration scénique, mobiliser la gestuelle expressive, exercer l'art de l'improvisation et comprendre la dynamique du public. Ces compétences sont indispensables sans lesquelles, l'étudiant ne peut devenir conteur professionnel.

Aussi, la pédagogie ignore le rôle du corps et de la voix, car, dans les traditions africaines, la parole est indissociable du corps. Paul Zumthor (1991) insiste sur cette dimension lorsqu'il affirme que « la voix est une corporéité vibrante ». Pourtant, les pratiques pédagogiques proposées ignorent cette réalité et ne proposent aucun entraînement corporel ou vocal. En fait, la séance de contage par un conteur attiré se manifeste comme un véritable « théâtre du corps », accompagné de « geste de la voix » abordé par (S. Herr, 2009.)

À cela s'ajoute l'absence de dispositifs d'évaluation pratiques. En clair, les évaluations universitaires reposent presque exclusivement sur des examens écrits. Aucune évaluation scénique, performative ou créative n'est prévue, ce qui rend impossible la mesure des compétences réelles en contage.

2.2. La marginalisation des arts de la scène dans les programmes universitaires

Le troisième facteur institutionnel est que dans l'enseignement supérieur ivoirien, les arts de la scène sont peu présents. Le théâtre, la musique, la danse et les arts performatifs sont souvent perçus comme des disciplines annexes, moins légitimes que les sciences humaines et sociales. De cette vision se pose le problème du manque d'infrastructures et d'espaces scéniques où la majorité des facultés de Lettres ne disposent pas d'amphi-

théâtres adaptés à la performance, de salles de répétition, de studios d'expression orale et d'équipements de sonorisation. Dans ces conditions, il est difficile d'intégrer un enseignement basé sur la performance.

Ce constat relève aussi de la faible valorisation institutionnelle des pratiques artistiques. Cela se comprend aisément quand nous avons des universités qui privilégient les conférences, colloques et séminaires théoriques qu'aux pratiques dans le cas des arts vivants. Les ateliers artistiques sont peu soutenus. Pourtant, Sophie Herr (2009) rappelle que « l'art du conte est un art total où la voix, le corps et l'imaginaire construisent un espace poétique partagé ».

En observant cette démarche susmentionnée, il existe un décalage entre l'université et les besoins de l'industrie culturelle. Pourtant la demande de conteurs augmente dans les festivals (MASA, festivals locaux), les radios, les télévisions, les projets de médiation culturelle. Il semble que l'université en institution ne prépare pas ses étudiants à intégrer ces secteurs en tant qu'artiste et éducateur. Pierre N'Da, (1984) l'affirme à juste titre que « le conteur est un éducateur autant qu'un artiste ».

L'examen des causes institutionnelles et pédagogiques du déficit de pratique révèle que l'enseignement du conte repose aujourd'hui sur des bases inadaptées à la nature même de ce genre littéraire vivant. Cette situation appelle une refonte conceptuelle et méthodologique. Dès lors, il devient nécessaire de proposer une relecture pédagogique fondée sur les théories de la performance, les pédagogies actives et l'approche par compétences, afin de réconcilier le conte avec sa tradition orale et scénique.

3. Pour une relecture pédagogique fondée sur les théories de la performance

Face aux limites théoriques et institutionnelles qui caractérisent l'enseignement du conte dans l'espace universitaire ivoirien, il apparaît nécessaire de proposer une relecture pédagogique. Elle doit être capable de réconcilier la nature performative du conte avec les exigences académiques contemporaines. Cette relecture s'appuie sur les fondements de la performance,

sur les pédagogies actives et sur l'approche par compétences. Elle permet de concevoir le conte non plus comme un simple objet textuel, mais comme un art vivant, dynamique, interactif, où la voix, le geste et l'imaginaire occupent une place essentielle. Comme l'affirme Paul Zumthor, (1983) « toute performance est un mode d'être du texte, une incarnation ». C'est cette incarnation que la pédagogie universitaire doit désormais intégrer pour faire du conte un art vivant.

3.1. Le conte comme performance : un changement de paradigme

Le passage d'une approche strictement littéraire à une approche performative implique un changement profond de perspective. Le conte n'est plus perçu comme une structure narrative, mais comme un événement social, esthétique et idéologique. Dans cette logique, la performance du conte est une manière particulière de communiquer, dans laquelle le conteur expose sa compétence artistique aux yeux de son auditoire.

Traiter la question de la performance comme acte esthétique et social, c'est de reconnaître que le conte traditionnel africain est un acte collectif qui mobilise plusieurs aspects. Il s'agit de la voix, en tant qu'outil expressif, le corps, en tant que vecteur de sens, l'espace, en tant que scène symbolique et la communauté, en tant que destinataire et partenaire du récit.

En mobilisant ces éléments, la performance donne au conte une dimension esthétique que ne peut restituer l'analyse textuelle seule.

Aussi, le métier de conteur ne peut se faire sans le rôle du public dans la construction du sens. Dans les veillées traditionnelles, le public ne se limite pas à écouter ; il participe à travers des interjections, des réponses, des chants et des gestes. Selon P. Laforge, (2007, p. 61.) : « Ce qui est narré dans ces récits parle aux adultes comme aux enfants dans leurs questionnements existentiels. Ces histoires sont facilement mémorisables et transmissibles grâce à leur grande figurabilité en image et au pouvoir fascinant de leur poésie ».

Le public participe à la construction du récit. Comme le souligne Zumthor (1991) « la performance n'existe que par l'interaction du récitant et de ceux qui l'écoutent ». La pédagogie doit donc réintroduire cette interaction.

En plus, il y a l'importance du corps et de la voix du conteur qui ne sont pas seulement des instruments, mais bien plus qu'une matière expressive. Selon Sophie Herr (2009) « la voix est un geste ; elle donne forme, rythme et intensité ». De même, le corps construit l'espace narratif. Une pédagogie performative doit donc intégrer des exercices vocaux, corporels et respiratoires.

3.2. L'apport des pédagogies actives

Les pédagogies actives reposent sur la participation active de l'apprenant, l'expérimentation, la coopération et la créativité. Ces principes correspondent parfaitement au conte, art fondé sur l'action et la relation.

La première démarche est de faire comprendre la nécessité d'apprendre par l'action. Appliquée au conte, cette conception valorise à la fois la pratique régulière du contage, l'expérimentation narrative, l'improvisation et la mise en scène.

Le second volet propose une pédagogie centrée sur l'apprenant. Les pédagogies actives placent l'étudiant au cœur de l'apprentissage. Selon P. Aron et al, (2010, p. 15.) « le propre de l'homme est d'être un être imitateur ». Il devient acteur, créateur et interprète. Cette dynamique rejoint la nature même du conte, où la singularité de chaque conteur est essentielle.

Quant au troisième volet, il est basé sur une pédagogie contextualisée. À partir de celle-ci, le conte prend sens dans la culture et l'expérience quotidienne. Les pédagogies actives permettent d'intégrer la culture locale, les enjeux sociaux, les réalités communautaires, les problématiques contemporaines d'où « son caractère englobant et, pourrait-on dire, interdisciplinaire » (N. A. Kazi-Tani, p. 38.) Ainsi, la pédagogie du conte devient un espace d'apprentissage culturel et social.

3.3. L'approche par compétences

L'approche par compétences permet de structurer un enseignement orienté vers la professionnalisation. Elle définit les

savoirs (savoirs, savoir-faire et savoir-être) nécessaires pour exercer un métier. Dans l'enseignement du conte, cette approche favorise l'acquisition progressive de compétences performatives.

Au nombre de quatre, la première est vocale concernant la projection de la voix, la modulation, l'intonation, le rythme et la respiration. Ces compétences sont essentielles pour construire une narration fluide et expressive.

La deuxième compétence est corporelle. C'est le corps qui soutient le récit à travers la gestuelle, la posture et l'occupation de l'espace. Ces compétences contribuent à renforcer la présence scénique du conteur.

Quant à la troisième compétence, elle est narrative. Elle traite de la structuration du récit, de la gestion du suspense, de l'improvisation, de la maîtrise du rythme narratif et de la polyphonie vocale.

Enfin, la compétence scénique relève du spectacle vivant, notamment de la mise en scène, de la gestion du public, de l'utilisation de la musique ou d'objets et création d'une ambiance sonore. Pierre N'da fait remarquer que « dans les sociétés traditionnelles, le conteur ne se soucie guère de faire un récit unifié ou uniforme. (...) au cours de sa narration, il fait appel, sans se poser de question, aux autres formes littéraires, il mélange les genres, passant allègrement de l'un à l'autre » (P. N'da, 1984 p. 23).

Les fondements de la performance, de la pédagogie active et de l'approche par compétences offrent un cadre théorique solide pour repenser l'enseignement du conte. Toutefois, une réflexion théorique ne saurait suffire : elle doit déboucher sur des orientations pratiques et opérationnelles. Il est donc nécessaire, dans une quatrième partie, de traduire ces cadres conceptuels en propositions concrètes pour une pédagogie active du conte dans l'enseignement supérieur ivoirien.

Conclusion

L'analyse menée tout au long de cet article a permis de mettre en évidence les limites profondes qui caractérisent l'enseignement du conte dans l'enseignement supérieur ivoirien.

Dominé par une approche strictement littéraire héritée des modèles analytiques européens, le conte y est réduit à sa dimension textuelle, alors même qu'il appartient par nature au domaine de la performance, de la parole incarnée et de l'interaction sociale. Cette réduction entraîne des carences majeures commençant par le manque du rôle du corps et de la voix, l'absence d'apprentissage des techniques scéniques, l'impossibilité de former de véritables conteurs professionnels et la perte progressive des savoirs performatifs transmis dans les traditions orales africaines.

Les causes de ce déficit relèvent, comme nous l'avons montré, de facteurs multiples : institutionnels, didactiques, épistémologiques et méthodologiques. L'absence d'une approche par compétences, la faible reconnaissance institutionnelle des arts de la scène, la domination de l'examen écrit et la marginalisation des pédagogies actives constituent autant d'obstacles à une transmission complète et authentique du conte. Ces éléments montrent que le cadre académique actuel ne correspond ni à la nature vivante du conte africain ni aux besoins professionnels du secteur culturel contemporain.

Face à ces limites, une relecture pédagogique s'impose. L'intégration des théories de la performance, des pédagogies actives et de l'approche par compétences apparaît comme une voie pertinente pour revaloriser le conte en tant qu'art vivant et discipline universitaire à part entière. Le conte ne se réduit pas à une structure ; il est une expérience partagée, un événement esthétique, un espace de socialisation et un outil d'éducation. Pour l'enseigner efficacement, il faut redonner place à l'action : ateliers de mise en voix, exercices corporels, improvisation, dramaturgie narrative, analyse de spectacles, immersion culturelle et performances évaluées doivent devenir des composantes essentielles du curriculum universitaire.

La professionnalisation de l'art du conte constitue aujourd'hui un enjeu majeur. Dans un contexte où les industries culturelles africaines connaissent une expansion significative, où les festivals de contes se multiplient et où les politiques éducatives valorisent la transmission du patrimoine immatériel, l'université a un rôle déterminant à jouer. Elle doit devenir un lieu

de sauvegarde, d'innovation et de renouvellement du conte africain. Comme le rappelait Amadou Hampâté Bâ, « la parole est le pilier de la civilisation africaine » : à ce titre, sa transmission ne peut être dissociée de la scène, du geste et de l'émotion qui l'animent.

En définitive, repenser l'enseignement du conte à l'université revient à reconnaître la continuité entre tradition et modernité, entre savoirs ancestraux et exigences contemporaines. Il s'agit non seulement de former des spécialistes du conte, mais aussi des conteurs capables d'intervenir dans les espaces culturels, éducatifs, médiatiques et communautaires. Une pédagogie active du contage ouvre ainsi la voie à une formation plus complète, plus ancrée dans la réalité socioculturelle ivoirienne et plus en phase avec les défis actuels de la valorisation du patrimoine africain.

Cette réflexion peut se poursuivre en explorant les modalités concrètes de création de modules professionnalisants, l'intégration du numérique dans la performance orale ou encore la place du conte dans la formation civique et citoyenne. Autant de pistes qui témoignent de l'importance du conte comme outil de formation, de communication et de transformation sociale.

Références bibliographiques

- AMOSSY Ruth, 2009, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 271 p.
- ARON Paul et (dir), 2002, *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 654 p.
- COUPRIE Alain, 2009, *Le Théâtre*, Paris, Armand Colin, 2011, 127 p.
- HERR Sophie, 2009, *Geste de la voix et théâtre du corps*, Paris, L'Harmattan, 141 p.
- KAZI-TANI Nora-Alexandra, 1995, *Roman africain de la langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral (Afrique noire et Maghreb)*, Paris, L'Harmattan, 351 p.
- LAFORGUE Pierre, 2007, « L'atelier conte thérapeutique une expérience autour de la narration de contes traditionnels en groupe », in *Groupes Thérapeutiques*, ERES, p. 59-68.
<https://www.cairn.info/quels-groupes-therapeutiques-pourquoi-9782749207582-page-59.htm>

N'DA Pierre, 1984, *Le Conte africain et l'éducation*, Paris, L'Harmattan, 246 p.

ZUMTHOR Paul, 1987, *La Lettre et la Voix*, Seuil, Col. Poétique, 347 p.

HYÈNE, PERSONNAGE VICTIME DÉSIGNÉE DANS LES CONTES AFRICAINS DU DÉCEPTEUR : FONDEMENT D'UNE VENGEANCE PAR LA FICTION

KONÉ Gaoussou José*

Résumé : La hyène est une figure ambivalente. Ce carnassier redoutable est dépeint dans la fiction comme un personnage inintelligent, gourmand et marginalisé, destiné à être défait par tout adversaire en subissant toutes sortes d'humiliations. Mais elle est, en réalité, par son statut de personnage, une victime expiatoire dont la caricature et le triste sort sont un outil pédagogique. Par sa victimisation, l'être humain savoure une victoire morale, psychologique sur l'animal et fustige, par la même occasion, tous les humains dont la hyène serait la représentation fictionnelle.

Mots-clés : victime expiatoire - représentation fictionnelle – outil pédagogique – victoire morale – figure ambivalente.

Abstract: The hyena is an ambivalent figure. This fearsome carnivore is portrayed in fiction as a foolish, gluttonous, and marginalized character, destined to be defeated by any opponent and subjected to all kinds of humiliations. Yet in reality, through its status as a character, it becomes a scapegoat, whose caricature and tragic fate serve as a pedagogical tool. Through its victimization, human beings enjoy a moral and psychological victory over the animal and, at the same time, condemn all the humans whom the hyena is meant to represent in fiction.

Keywords: scapegoat – fictional representation – pedagogical tool – moral victory – ambivalent figure.

* Université Alassane Ouattara de Bouaké.

Introduction

Dans une logique à la fois didactique et critique, les conteurs négro-africains mettent en scène des animaux personnifiés, véritables reflets des comportements des humains. Le canal de ces mises en scène est le conte, généralement défini comme un récit d'aventures imaginaires à vocation didactique. Cette pratique révèle les richesses culturelles des vieilles traditions des différents peuples, à travers les personnages. S'y intéresser encore de nos jours paraît alors comme inutile. Mais, au regard de ce qu'il représente et véhicule comme informations, aucune étude consacrée au conte en général et plus précisément aux personnages n'est de trop. À ce propos, nous estimons que, dans l'intérêt de la recherche et son évolution, il est nécessaire de mener d'autres réflexions sur les personnages de conte avec des analyses nouvelles pour compléter et enrichir celles qui existent déjà.

Très souvent, les travaux consacrés aux personnages les dépeignent en deux catégories : les héros et les victimes. Ces différentes contributions ont révélé partiellement le sens profond de ces personnages de l'imaginaire en les présentant courageusement dans des rapports d'opposition "petits vs grands", "faibles vs puissants", "rusés vs stupides". Dans ces antagonismes, la hyène, l'un des principaux acteurs de ces scènes, est systématiquement présentée comme gourmande, naïve et surtout stupide. Ce prédateur de l'écosystème animalier apparaît toujours, dans sa collaboration avec les décepteurs, dans un statut victimaire, en dépit de ses caractéristiques potentiellement dominantes matérialisées par une force physique indéniable et une apparence menaçante. Alors que le décepteur des contes africains a fait, dans des ouvrages et bien d'autres travaux de recherche, l'objet d'attention particulière et ses exploits mis en évidence, la victimisation ritualisée de la hyène reste un angle presque mort de la recherche. Pourtant, il apparaît que les actions de chacun de ces types de protagonistes ne sont mises en valeur que par les agissements de l'autre.

En d'autres termes, ce sont les défaites de la hyène qui mettent en évidence l'héroïsme de ses petits et rusés adversaires. Cette situation qui nous semble assez paradoxale se pose alors

comme un motif de réflexion. Dès lors, nous nous interrogeons. Ce partenaire des décepteurs est-il réellement stupide ou est-il victime d'une construction narrative délibérée des conteurs ? Par quel procédé narratif les contes africains du décepteur font-ils de ce personnage la victime désignée ? Quelles fonctions sociales remplit cette représentation ?

Notre contribution répond alors à la nécessité d'appréhender ce compagnon des décepteurs comme personnage victime désigné à des fins didactiques. Aussi, nous montrerons comment un prédateur aussi respecté est mué en bouffon comique pour ainsi montrer le sens de sa victimisation dans la vie sociale. L'étude du conte, dans cette perspective, peut s'appuyer sur la sociologie. Par son truchement, en effet, on appréhendera, d'abord, à travers sa caractérisation, la figure ambivalente de la hyène oscillant entre menace physique et faiblesse intellectuelle. La réflexion exposera ensuite, dans différents tableaux, le triomphe de la ruse pour aboutir au dévoilement d'une construction narrative volontaire par laquelle on montrera et expliquera, enfin, que les conteurs choisissent de faire échouer l'antihéros dans une intention pédagogique et critique.

1. La Caractérisation du personnage de la hyène

Dans le bestiaire des contes, la hyène se présente comme un personnage assez populaire des récits fictionnels de l'Afrique. À l'ouest, plus précisément dans la partie savannicole, Léopold Sédar Senghor ou encore Birago Diop en ont d'ailleurs fait un personnage majeur de leurs récits qui étalent les exploits des personnages insignifiants, mais rusés. C'est un personnage ambivalent oscillant entre faiblesse intellectuelle et menace physique.

1.1. La hyène, un archétype de la stupidité, de la gourmandise et de l'inintelligence

Le conte prête souvent aux personnages une identité et des agissements qui reflètent leurs portraits physiques. Tel est le cas de la hyène dont la description souvent caricaturée s'harmonise parfaitement avec son portrait moral. Elle présente une dif-

formité physique associée à un certain nombre d'attitudes récurrentes qui, dans les contes d'Afrique subsaharienne, font d'elle un personnage tristement célèbre, une figure archétypale de la laideur à la fois morale et physique.

En effet, de nombreux contes dépeignent un physique pas du tout plaisant. La bête a une odeur nauséabonde, une démarche boiteuse et l'air stupide. Son arrière-train abaissé qui est, selon les conteurs, la conséquence de ses nombreux forfaits, reste la partie la plus célèbre des descriptions faites dans les contes. Birago Diop fait, d'ailleurs de ce personnage, le portrait suivant qui résume parfaitement son apparence physique : « Fléchissant encore davantage ses reins avachis, Bouki sautant au milieu du cercle, lança de sa voix nasillarde... Trois tours, la fesse basse, le nez en l'air, renflant une charogne [...], son derrière tacheté ».

Sur le plan moral, ce personnage se caractérise particulièrement par sa stupidité, sa gloutonnerie et son manque d'intelligence. À ce sujet, il incarne, dans les contes, selon Denise Paulme un individu stupide incapable de réfléchir. Cette raison fondamentale fait de lui le souffre-douleur des petits êtres rusés, en général et plus particulièrement le lièvre qui ne manque aucune occasion de le duper. Sa stupidité est si prononcée qu'il est incapable de différencier le feu du coucher du soleil. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à écouter cette mission que lui confie le lièvre : « Tu vois cette boule là-bas, lui dit-il, pendant que je tue ma bête et que je ramasse du bois, cours vite t'en saisir au moment où elle touchera la terre. Et elle partit ». La hyène n'est pas que stupide ou naïve. C'est le personnage symbole de la gourmandise d'ailleurs reconnue de tous. Ce serait même la raison de tous ses malheurs. Elle est toujours en situation d'affamé, au point que la simple allusion à la nourriture, surtout la viande fraîche, la fait frémir. C'est ce que nous rapporte Théophile Minan qui écrit : « Irrésistible attrait que l'évocation de la nourriture exerce sur Dissia la hyène ». La hyène est un être incontrôlé dont « Les yeux brillaient d'envie » et « il se léchait les babines ». Rien n'a autant d'importance à ses yeux que la nourriture. C'est probablement pourquoi, afin de contenter un estomac toujours demandeur, « elle est non seulement capable de

renier père et mère pour se tirer d'affaire, mais encore, de les vendre pour obtenir l'argent nécessaire à sa subsistance ».

Avec ce portrait, ce personnage ne semble avoir que des défauts. Aucune qualité ne lui est reconnue. C'est tout de même un personnage doté d'une puissance qui se matérialise par sa brutalité liée à sa stature imposante.

1.2. Une figure exemplaire de la puissance et de la brutalité dans la fiction animalière

La fiction animalière africaine distingue principalement deux classes de personnages : les petits, mais rusés et les puissants dotés d'une brutalité avérée. La hyène appartient à cette seconde classe. Personnage violent dans ses actions, elle est, dans les contes, la matérialisation de la force sauvage. Ce colosse de la savane est même un adversaire que l'on craint pour ses crocs. À ce propos, cet animal est dit être capable de briser des os d'un seul coup de mâchoire ou de défaire des proies plus grandes que lui. Il ne craint, d'ailleurs, aucun adversaire. C'est ce que traduit Amadou Hampâté Bâ lorsqu'il affirme que « dans l'imaginaire négro-africain, la hyène n'est pas simplement un charognard, mais une incarnation de la force sauvage, capable de rivaliser avec les plus puissants carnivores et de défier les héros eux-mêmes ». Cette réputation suscite crainte et aversion à son égard, autant chez les humains que chez les animaux. Même le lion, reconnu pour sa puissance, évite parfois de l'affronter seul. La hyène se présente alors comme ce prédateur redouté du règne animal, ayant un pouvoir occulte chez certains peuples. Nonobstant cette réputation, il ne résiste pas, en tant que personnage, à la ruse des plus petits dans les contes. Il est la victime préférée que chacun prend plaisir à ridiculiser, en dépit de ses attributs physiques.

2. La victimisation de la hyène : une construction narrative

Compagnon de nombreux personnages dont le lièvre, la hyène se présente comme un personnage majeur de la fiction animalière africaine dont la caractérisation physique contraste avec le sort qui lui est réservé. Elle est, en effet, dotée d'une force et d'un physique qui lui permettraient de vaincre sans

grande difficulté ses adversaires grands ou petits. Pourtant, il est ce personnage à qui chacun prend plaisir à infliger, constamment, des défaites, ce qui fait de lui la victime préférée, destinée à l'échec.

2.1. La construction d'un destin d'échec dans les récits animaliers

Dans les sociétés fictives, les personnages sont choisis par leurs auteurs pour véhiculer des valeurs et des idéologies. Ils sont donc chargés de signification, comme le souligne Philippe. HAMON, pour qui « Le personnage ; en tant que morphème discontinu [...] est une unité de signification ». Si le personnage est ainsi défini, son choix est alors lié à ses significations. Dès lors, ce choix n'est plus le fait du hasard dans les récits. Le personnage est plutôt désigné pour jouer un rôle bien précis, déterminé d'avance par l'auteur. Ce créateur attribuera donc à tout personnage toutes les aptitudes physiques et mentales, tous les attributs, et les noms qui lui permettront d'accomplir fidèlement son rôle en rapport avec les significations dont il est chargé. Pour Claude Bremond, d'ailleurs, « il existe un lien étroit entre l'agencement logique des événements d'une intrigue et les personnages qui la mènent ou qui la subissent ». Dès lors, le personnage devient une sorte de marionnette guidée par son auteur en fonction de la mission que celui-ci veut lui confier. La hyène est créée dans cette logique pour être, comme le note Pierre N'da Kan « ...cet autre personnage des contes, un animal caractérisé par [...] sa maladresse proverbiale : elle tombe toujours dans les pièges ! Sa démarche, son comportement font penser à un être peu intelligent. Dans les contes, elle est toujours désavantagée, ridiculisée... ». La hyène n'accomplit donc que sa destinée, ce pourquoi son auteur l'a créée, c'est-à-dire, être par ses maladresses, la victime de tous.

2.2. La mise en scène volontaire de l'infériorité de la hyène

L'opposition ruse à stupidité est une particularité représentée dans les contes par des créatures frêles, d'une part et de l'autre, par des personnages au physique imposant. Elle constitue l'ossature des contes de décepteurs. C'est pourquoi il est fré-

quent de rencontrer le lièvre ou la tortue ou même encore l'araignée, opposée soit au lion, soit à l'éléphant et particulièrement à la hyène. La petitesse des premiers se compense par leur ruse qui vainc presque toujours le physique imposant. Or, la hyène symbolise, à chaque fois, la force brutale. Elle ne saurait alors surclasser des êtres plus petits, puisque toujours désavantagée par les conteurs qui décident de la faire ainsi. C'est donc logiquement qu'elle tombe très souvent dans les pièges, ce qui met en évidence son inélégance.

Cette volonté du conteur d'exposer son infériorité et de la maintenir dans cette posture inconfortable se répète dans les contes où les épreuves font appel à la force. Elle s'illustre par ses nombreuses défaites, dans ses mésaventures en savane, en compagnie du lièvre ou en forêt aux côtés de l'araignée. Même face à des adversaires plus puissants et, par conséquent, moins rusés, son sort reste inchangé. Le lion la martyrise constamment dans leurs aventures. Opposé au bœuf dans une autre circonstance que rapporte A. Davesne, l'éléphant qui était de passage fait preuve de malice et la renvoie au fond d'un puits où elle s'était pourtant soustraite en flattant le bœuf. « Votre histoire, dit l'éléphant me paraît compliquée et j'ai beaucoup de peine à la débrouiller. Que chacun de vous revienne où il était au début » avait-il tranché. Et parce qu'il est inférieur aux autres, ce personnage au postérieur rabaissé perd même parfois des biens acquis, au profit de compagnons plus futés.

Cet animal, personnage de conte jamais valorisé est incapable de s'inscrire dans les modèles physiques et moraux admis. Cela lui vaut d'être, perpétuellement ridiculisé et rejeté par la communauté. Ce rejet est la traduction de sa marginalisation par l'orateur qui, pour le punir, choisit de le maintenir dans la souffrance et l'humiliation. Tout cela parce qu'il est désigné pour être inférieur à ceux que le conteur a choisis pour triompher. Le destin de la hyène se conjugue alors avec la défaite face à tout adversaire, qui qu'il soit.

3. Le fondement idéologique de la victimisation de la hyène

3.1. Du prédateur au bouc émissaire : la revanche fictionnelle sur la hyène

La hyène est, dans la réalité, un excellent chasseur doté d'une force physique qui lui permet de n'épargner aucun être, même pas l'homme. Elle a même la triste réputation de mangeuse d'hommes dans le réel comme dans la fiction. En effet, dans les régions où les morts sont mis en terre dans un simple linceul, il arrive effectivement que les hyènes déterrent les cadavres pour s'en nourrir. L'Africain a pourtant un profond respect et une forte considération pour les morts. Quiconque profanerait une tombe, attirerait forcément sur lui foudre et malédiction. Tous ces faits ainsi reprochés à la hyène ont fait naître chez l'homme crainte et dénigrement. Un guide indigène avait même dit ce qui suit à un officier en poste en Afrique. Celui-ci avait transpercé une hyène rayée avec son sabre. « Remercie le ciel qui m'a fait rester en arrière avec ton fusil, ne te sers plus jamais de ton sabre à la guerre parce qu'il te trahirait. »¹. Ces dires témoignent des craintes de l'homme africain pour cet animal qu'il déteste et avec qui il rentre, par conséquent, en conflit. Or, la hyène, être du réel et celle du personnage de conte présentent de nombreuses ressemblances tant au niveau physique que comportemental. Par ce rapprochement, « l'être de papier » porte alors sur lui les charges de sa sœur du réel et hérite, à la fois, de ses méfaits. C'est certainement pourquoi, dans les contes, on lui attribue le fait de rôder de jour et de déterrer des cadavres humains. « Le pacte avec Sroukou » conte sénoufo rapporté par Silué Nanzouan Patrice est le témoignage de ce comportement dont il tirerait satisfaction :

Une odeur pestilentielle irritait les narines et corroborait l'hypothèse que le corps du cultivateur avait bien été ex-

¹ [Http://www.larousse.fr/encyclopédie/.../178181](http://www.larousse.fr/encyclopédie/.../178181) Encyclopédie Larousse en ligne-hyène-Larousse.fr « L'hyène et l'homme », consultée le 10/07/2025.

humé. Des crottes d'hyènes couvraient les façades des greniers de riz et les abords de la tombe largement ouverte, comme si les coupables avaient tenu à signer leur acte.

Pour cette même raison, il est victime de la haine de l'homme. Dans cette logique, la hyène, personnage de fiction devient, à son tour, l'ennemi de l'homme. Cet être frustré, pour assouvir sa haine et savourer une victoire aussi illusoire soit-elle, décide de punir la hyène pour toujours, comme le dit Pierre de Beauvois à propos du Loup : « Craint, détesté et maudit dans la réalité quotidienne, le loup ne devait pas connaître de répit dans le monde de l'imaginaire. »²

Il est important de préciser que la hyène est dans les contes africains ce qu'est le loup en Europe. Le même sort leur est réservé. Ainsi, par la magie du conte, la hyène, l'animal fort, courageux et même astucieux, passe du statut de prédateur dans le réel à celui de bouc émissaire dans le monde imaginaire. La fiction animalière devient le lieu et l'arme de la revanche de l'homme sur l'animal. Celle-ci est multiforme. Elle passe par le noircissement exagéré du personnage à l'attribution de noms ridicules jusqu'à son confinement dans les rôles les plus absurdes. À chaque fois, ces rôles sont sanctionnés par son humiliation par les plus petits, sa martyrisation par les plus forts et des défaites récurrentes. En réservant un destin tragique à cet antihéros qui, dans la réalité, lui inflige une peur, le conteur décide de noircir tous les actes de déviance dont il serait le symbole.

3.2. La mise en échec de la hyène, symbole de la diabolisation des conduites

Parlant de la fonction du conte, Amadou Hampâté Bâ affirme : « Je suis donc à la fois futile, utile et instructif... »³. À travers cette affirmation, le conte se pose comme un instrument de distraction certes, mais surtout comme un outil d'instruction. Dans cette optique, à chaque personnage est attribuée une image en fonction du message que veulent véhiculer les conteurs. Dans le cas de la hyène, ils s'emploient tous ou presque à

² Pierre de BEAUVAIS, cité par Claude Catherine et Gustave Ragache, *Les loups en France, Légendes et Réalités*, Paris, Aubrier-Montaigne, 1981, P.115.

³ Amadou HAMPÂTÉ BA, *Kaïdara*, Ed-NEA, Abidjan, 1978, P.17.

la rendre la plus détestable possible avec un tableau sombre dans lequel ne transparaît aucune lumière qui représenterait quelques qualités. En passant de l'animal féroce du réel à ce tableau noir, la hyène devient la victime d'un renversement comique. Accablée d'attitudes maladroites et de défauts chroniques, échouant là où les autres ont du succès, sa stupidité, sa gourmandise exagérée et son échec répété punis par des châtiments corporels, son exclusion ou son bannissement de la société, en clair sa mise en échec, sonnent comme la désapprobation, par la société, de ses actions. Cette mise en échec traduit également son incapacité à se conformer à la norme sociale. Elle est, par conséquent, soit bannie, soit diabolisée. Par la diabolisation fictionnelle, le conteur sanctionne toute attitude ou figure déviante, jugée dangereuse pour la cohésion sociale. La sanction de la hyène se légitime et devient nécessaire. Dès lors, chaque récit qui, dans son déroulement la diabolise, doit alors se lire comme une mise en garde idéologique signifiant : tout déviant sera sanctionné.

Conclusion

La hyène, à travers des caractéristiques aussi précises, des défauts si bien dévoilés est, à l'image des autres personnages des contes d'animaux, bien typée. Son étude dans les contes animaliers du décepteur met en lumière la complexité d'un personnage paradoxal. Si physiquement, elle présente les attributs d'un être puissant et brutal, moralement, elle est ce personnage faible et maladroit surclassé par tous. Cette ambivalence est l'expression de la volonté des conteurs qui l'ont désignée victime. Ils la traînent dans toute sorte d'aventures et de combines dont les issues sont toujours les mêmes : l'échec, les bastonnades, l'humiliation... C'est une décision grave pour la hyène qui, de l'animal puissant et redouté du réel, dépeint, dans l'accomplissement d'un destin imposé, comme un faible et méprisable antihéros ridicule, perpétuellement défait. Par ce renversement des rapports de force, la voix conteuse prend une revanche sur cette créature pour la punir de ses nombreux forfaits dont le plus ignoble reste la nécrophagie. Mais cette victimisation, loin d'être une simple revanche, s'inscrit dans une construction narrative

délibérée à des fins didactiques. Alors, la hyène devient, par sa mise en échec perpétuel et sa diabolisation, à la fois la victime de la peur qu'elle inflige à l'être humain, mais surtout le prétexte pour exposer une fonction narrative ; celle de fustiger les comportements maladroits et antisociaux de tous les types d'individus dont elle est la représentation fictionnelle, car comme le dit Pierre N'Da Kan, « la société fictive des contes est bien celle des hommes de la vie réelle ».⁴ Au-delà donc de la grossière peinture et des agissements individuels de la hyène mettant à mal l'harmonie du groupe, le voile est levé sur les nombreux défauts de l'être humain.

Références bibliographiques

- COLIN Roland, 1957, *Les Contes noirs de l'ouest africain : témoins majeurs d'un hu-manisme*, Paris, Présence Africaine.
- DE BEAUVAIS Pierre, cité par Claude Catherine et Gustave Ragache, 1981, *Les Loups en France, Légendes et Réalités*, Paris, Aubrier-Montaigne.
- DAVESNE André & GOUIN Joseph, 1990, *Contes de la brousse et de la forêt*, Dakar & Paris, Nouvelles Éditions Africaines / NEA-EDICEF.
- DIOP Birago, 1961, *Les contes d'Amadou-Koumba*, Édition 3, Paris, Présence Africaine.
- DIOP Birago, 1963, *L'éléphant et le bœuf*, Paris, Présence Africaine.
- GUILHEM Marcel, 1962, « Pourquoi l'hyène hurle-t-elle le long des nuits » in 50 *Contes et Fableaux de la savane*, Tome I, Toulouse, Impr. F. Boisseaux.
- HAMPATE BA Amadou, 1978, *Kaïdara*, Abidjan, Ed-NEA.
- HAMPATE BA Amadou, 1983, *Contes et mythes peuls du Fouta Tooro*, Paris, Karthala.
- HAMPATE BA Amadou, 2009, *Petit Bodiel*, Abidjan, NÉI-CEDA – EDICEF.
- HAMON Philippe, 1972, « Pour un statut sémiologique du personnage » in La revue *Littérature*, n°6, mai.
- KOUACOU Jacques Raymond Koffi, 2011, « Le schème de la frustration comme mode de construction du personnage

⁴ Pierre N'DA K, *op.cit.*, p.117.

- dans la fiction animale : le cas d'Ysengrin le loup » in *Annales de faculté des lettres et des sciences humaines*, N°5, vol 1, Université Marien N'Gouabi.
- N'DA Kan Pierre, 1984, *Le conte africain et l'éducation*, Paris, l'Harmattan.
- PAULME Denise, 1975, « Typologie des contes africains du décepteur » in *Cahiers d'études africaines*, vol. 15, n°60, Paris, Mouton &co.
- SENGHOR Léopold Sédar et SADJI Abdoulaye, 1990, *La Belle histoire de Leuk-le-lièvre*, Dakar, NEA/EDICEL Sénégal.
- SILUÉ Nanzouan Patrice, 2013, *Contes et légendes de la savane*, Abidjan, NEI/ CEDA.
- TOURE Théophile Minan, 1983, *Les aventures de Tôpé-l'araignée*, Abidjan, CEDA-Hatier.
- ZIGUI Koléa Paulin, 2007, « Sens et significations de la défaite des partenaires des décepteurs dans le *Roman de Renart* et les contes animaliers ouest-Africains », *Lettres d'ivoire. Revue scientifique des littératures, langues et sciences humaines de l'université de Bouaké*, N°002, 1er semestre.

IMMATÉRIALITE DE L'ÊTRE HUMAIN ET DÉVITALISATION DU CORPS CHEZ LES GUINS DU GOLFE DE GUINÉE

DOTSU Yawo Mawufe*

Résumé : La santé de l'être africain ne semble pas être réductible qu'aux connaissances sur le corps physique et ses organes que la science biomédicale décrypte depuis des siècles. Chez les peuples africains, parler de l'être humain, c'est faire référence non seulement à ses constituants visibles donc perceptibles par les organes de sens, mais aussi aux entités non perceptibles donc immatérielles. La nature structurelle et fonctionnelle de ces constituants immatériels détermine l'ordre et la bonne santé d'une part et le désordre et la dévitalisation d'autre part. Cet article a essayé d'identifier au sein de la communauté *guin* au sud du Togo ces composantes et leurs relations avec la notion de stabilité et d'instabilité chez l'homme. Les lectures, les entretiens individuels et les observations ont constitué la démarche ayant permis de mener les investigations sur le terrain. Les résultats montrent que les composantes immatérielles de l'être humain que sont *Dzogbessé ou Gbétsi, Kpoli, Aklama, Džoto* et *Nko* disposent d'une harmonie en leur sein, laquelle est source de la réussite et de la bonne santé. Une fois cette harmonie perdue, l'individu développe un comportement anti-social ou entre en maladie.

Mots-clés : Immatérialité, être humain, harmonie, dévitalisation, santé, *guin*.

Abstract: The health of the African person cannot be reduced solely to knowledge of the physical body and its organs, which biomedical

* Université de Lomé.

science has analyzed for centuries. Among African peoples, discussing the human being refers not only to its visible components, perceptible through the senses, but also to non-perceptible, immaterial entities. The structural and functional nature of these immaterial constituents determines both order and good health, on the one hand, and disorder and devitalization on the other. This article seeks to identify, within the Guin community in southern Togo, these components and their relationship to the notions of stability and instability in humans. Field research was conducted through literature review, individual interviews, and direct observations. The results indicate that the immaterial components of the human being namely *Dzoghbéssé* or *Gbétsi*, *Kpoli*, *Aklama*, *Dzoto*, and *Nko*, possess internal harmony, which serves as a source of success and good health. When this harmony is disrupted, the individual may develop anti-social behaviors or fall ill.

Keywords: Immateriality, human being, harmony, devitalization, health, *Guin*.

Introduction

La personne humaine, au-delà de sa composition physique, constitue une entité multidimensionnelle dans un environnement qui l'impact positivement ou négativement en fonction de sa relation avec lui. Si la science a su mettre au jour les constituants vitaux de l'homme et cherche à le guérir en cas de maladies à partir des recherches biomédicales, la personne humaine de l'Afrique traditionnelle requiert des composantes immatérielles qui peuvent être aussi le réceptacle des attaques externes, source de blessure ou de la perte de la vitalité. L'homme est une entité aussi matérielle qu'immatérielle en générale, cependant, dans sa conception des phénomènes de la nature, ses logiques, et son imaginaire du bien-être, l'Africain ne veut pas perdre son âme. Il veut rester elle-même, c'est-à-dire dans une relation réfléchie à soi ; une identité qui permet d'exister et de s'accomplir (F. Eboussi Boulaga, 2002). L'identité, c'est le caractère de ce qui demeure identique à soi-même, c'est ce qui permet de différencier sans confusion possible, comme l'affirme Bado : « Je ne suis pas l'autre et l'autre n'est pas moi. Quelque chose me donne un visage qui fait que je peux être reconnu comme le même avec moi-même, que je ne saurais être

confondu avec l'autre » (M. A. Bodo, 2018, p. 48). Cette connaissance reste une piste privilégiée dans le savoir sur la maladie et la santé.

Les causes de la maladie sont diversement appréciées selon les recherches et les disciplines. Elles mettent au jour une multitude de facteurs explicatifs à l'instar du mode de vie et de l'environnement. En effet, il est considéré qu'une alimentation trop riche en lipides, en sucre ou en sel, le tabac, l'abus de l'alcool, et l'absence d'exercices physiques représentent les quatre principaux facteurs de risque qui favorisent l'apparition des Maladies Non Transmissibles (MNT) telles que l'hypertension artérielle, l'obésité, les maladies respiratoires, le diabète et le cholestérol. Cette conception met en exergue les habitudes humaines et les éléments de l'environnement entre autres, les consommations, l'air et l'eau bref, les conditions humaines et environnementales (J.F. Salusso et al., 2004). À l'opposé, les représentations identitaires, elles se focalisent sur les appréhensions mythico-religieuses pour expliquer la survenue de la maladie. Dans ce contexte, la maladie, considérée comme un désordre dans le corps, s'inscrit dans la dimension culturelle (Fainzang, 2001).

Les sociétés africaines traditionnelles, en plus de la première catégorie de cause, donnent plus de considération au second ordre des facteurs explicatifs qui s'inscrivent dans la dimension immatérielle de l'homme, son histoire personnelle, son héritage biologique et son environnement social. Cette appréhension qui s'inscrit dans l'approche de la médecine traditionnelle convoque l'idée force de son approche systémique (Y. Akakpo, 2004, p. 68) qui fonde son soubassement sur les deux pré-supposées de M. Augé (1986) qui postule : il n'existe pas de « société où la maladie n'ait pas une dimension sociale » ; il n'existe pas de société où la maladie ne soit pas « ancrée dans la réalité du corps souffrant ».

Chez les *Guin* de la côte du Bénin, notamment au Sud-Togo, selon les dépositaires des savoirs collectifs, la maladie à plusieurs sources et est fondamentalement liée à la dysharmonie au sein des entités immatérielles constitutives de la personne qui

souffre. Cette idée qui nous semble un peu particulière a conduit à quelques interrogations à l'origine de la présente recherche.

La question de la conception de la personne humaine fut traitée à partir des recherches en sociologie et en anthropologie. Cette conception dépend essentiellement du corps de l'homme pris pour la partie maîtresse de la personne humaine et qui chez les Ewe, grand groupe ethnique englobant les Guin, possède plusieurs valences énergétiques sur lesquels on peut agir pour le bien ou pour le mal. La personne humaine chez les Ewe est désignée sous le terme de « Agbéto » (Agbé= vie ; to= maître, possesseur, ou propriétaire) qui équivaut à maître ou possesseur de la vie. Autant dire que la notion de la personne est intimement liée à l'Ego. (K. T. Djonoukou, 1985). Il en découle que la personne humaine est à la fois multiple et "un". Les Guin, comme les Ewe ne peuvent pas parler de l'être humain en pensant uniquement à lui en tant qu'individu qu'on perçoit ; on doit penser à toutes ses composantes qui d'ailleurs déterminent et orientent le cours de sa vie. L'homme est un être qui est composé d'un corps et de deux âmes appelées du nom de *luwbo*, terme qui désigne également, en maints endroits, l'ombre d'un corps. L'une de ces âmes, la *ku luwbo*, ou « âme de mort », ombre claire ou âme légère, subsiste après la mort et rejoint finalement le pays des ancêtres (A. De Surgy, 1975). Singer cité par K. Lehmkuhler (2012) attire l'attention sur le fait que le discours sur *l'être humain* est en effet double. Il suggère qu'on sépare deux significations du terme, l'une purement *biologique*, l'autre se référant à certaines *capacités* humaines :

Dans le premier cas, l'expression « être humain » signifie « membre de l'espèce *homo sapiens*, tandis que dans le deuxième cas, nous l'utilisons pour désigner « une personne ». L'appartenance à notre espèce peut être déterminée par une analyse des chromosomes. Il s'agit donc ici d'une pure question biologique. Il en va autrement pour le concept de personne. Il est défini en fonction d'une liste de caractéristiques, telles que « la conscience et le contrôle de soi, le sens du futur et du passé, la capacité d'entrer en relation avec les autres, de se préoccuper des autres, la communication et la curiosité (K. Lehmkuhler, 2012, p. 268).

Lehmkühler, dans cette analyse, se situe dans la perspective Singerienne (Peter Singer, philosophe australien, né en 1946), qui, pour désigner l'homme, évoque la notion d'utilitarisme basée sur l'égalité considération des intérêts des uns et des autres. Il s'agit ici de la définition de l'être humain à partir de ses intérêts propres à lui dont le premier peut-être la bonne santé, l'antipode de la maladie. Au-delà des caractéristiques biologiques et sociales mises en avant par Lehmkühler pour désigner l'homme, A. Merker, 2012, pour sa part, fait appel aux considérations philosophiques dans ces attributs de l'homme qui le différencient des autres créatures en ces termes :

La personne est en réalité un masque sans fond ni fonds propres, qui peine à répondre de lui-même, et qui exige d'en appeler à un fondement qui puisse lui donner à la fois sens et consistance. Or, il semble que ce fondement soit ni plus ni moins que l'humanité en l'être humain. Si la plante n'est pas une personne, c'est parce qu'elle n'est pas un être humain. Si l'animal n'est pas une personne, c'est parce qu'il n'est pas non plus un être humain. Si l'être humain lui-même voit s'abolir son statut de personne, c'est là aussi, de manière paradoxale et même contradictoire, parce qu'il n'est plus un être humain, ou que quelque chose en lui n'est plus ou n'a jamais été humain, ou encore parce qu'il voit son humanité s'abolir dans le regard et le traitement auquel le soumet autrui. (A. Merker, 2012, p. 2).

Dans sa pensée sur la constitution de l'homme, S. Horuyjy (2014, p. 363) a fait allusion à la connaissance évolutionniste qui a jalonné l'expérience anthropologique. L'anthropologie traditionnelle qui fondait la conception européenne de l'homme sur trois piliers : le sujet, l'essence et la substance a cédé sa place à un nouveau paradigme. On y trouve le principe de synergie : l'homme se constitue dans l'événement de sa rencontre avec l'autre, en s'ouvrant lors de cette rencontre. Ce principe est généralisé pour produire un paradigme universel de constitution de l'homme dans son ouverture anthropologique. Une ascension à la synergie définit désormais l'homme, car c'est le premier et le plus important des fruits de la création du moteur ontologique (S. Horuyjy (2014, p. 367). Dans une étude sur

la notion de la rationalité d'un discours africain sur les phénomènes paranormaux faisant appel à l'idée de M. Hebga, (René Luneau, 1998), interpelle les africains sur la nécessité de savoir ce qu'ils sont : « les Africains doivent partir de ce qu'ils sont », il faut donc « réhabiliter les croyances métaphysiques et religieuses africaines qui se sont trop vite effacées devant l'irruption des philosophies et religions étrangères » et face aux phénomènes tenus habituellement pour paranormaux, « saisir et exposer la rationalité du discours que les Africains tiennent à leur endroit » a-t-il martelé. Ce discours, qui invite à la prise en compte de la connaissance réelle de l'homme africain, précise :

on aura fait un grand pas en avant lorsqu'on aura pris conscience qu'au contraire de la pensée occidentale qui, depuis les Grecs, se réfère volontiers à un schéma dualiste de la structure de la personne, la pensée africaine renvoie plutôt à une structure au minimum triadique : le corps – qui est l'épiphanie de la personne –, le souffle – qui la fait vivante –, l'ombre – qui en traduit l'agilité, la mobilité. Tous trois, en intériorité réciproque, forment un champ d'énergies complexes et font de l'homme un être « structurellement énergétique et relationnel. (R. Luneau, 1998, p. 2).

Trois composantes, dont une matérielle et deux immatérielles, sont mises en exergue par M. Hebga, repris par Luneau. Chez les Yoruba au Nigéria, l'homme est un ensemble composé de sept éléments qu'on peut regrouper en trois grands groupes : les composantes matérielles ; les composantes immatérielles et périssables ; les composantes immatérielles et impérissables (L.V. Thomas et R. Luneau, 1992). Ces différents éléments maintiennent l'existence physique de l'homme.

Dans les conceptions africaines de cette conception, ces éléments constitutifs de l'être, déterminent l'ordre : bonne santé et réussite, ou le désordre/échec ou mauvaise santé qui caractérisent son quotidien. En effet, chez les *guin* de la Région Maritime au Togo, les éléments constitutifs immatériels de l'homme ont une relation intrinsèque avec son état de santé. Ce savoir qui va au-delà du rationnel, mais en lien avec « *le naturalistic medical system* » clarifie l'idée selon laquelle le dysfonctionnement inter et intra de ce qui compose l'homme spirituellement remodèle négativement tout l'être et provoque en lui la dévitalisation

aussi bien visible (physique) qu'invisible (esprit). Ce vécu de l'individu *guin* trouve son ancrage dans la notion de l'ordre et/ou de désordre à partir de l'interconnexion de ces différents éléments constitutifs qui sont en lien avec sa préexistence, son existence et son devenir. Une clarification anthropologique de cette identité de l'homme *guin* a suscité une recherche dont la question principale est : quelle interaction peut-on établir entre la structure immatérielle de l'être humain et son état dans la communauté guin au Togo ? Cette interrogation dite principale a agendré deux autres questions subsidiaires que sont :

Quels sont les éléments constitutifs immatériels de l'être humain en pays *guin* ? En quoi l'harmonie ou le dysfonctionnement entre ces constituants peuvent-ils entraîner le bien-être ou le mal-être chez l'individu ? L'objectif principal cet article est d'étudier les enjeux relationnels entre la structuration des constituants métaphysique et l'état de santé de l'individu guin. Il poursuit deux objectifs spécifiques et deux hypothèses secondaires. Le premier objectif vise à exposer les constituants non perceptibles de l'homme chez les *guin* du Golfe de Guinée notamment au Togo alors que le deuxième a pour vocation d'analyser la dévitalisation de l'individu à partir du bouleversement du lien de sa structure immatérielle. L'hypothèse principale stipule que le dysfonctionnement du lien de l'immatérialité de l'homme entraîne sa déforce. Quant aux hypothèses secondaires, la première postule que selon la conception de la communauté *guin* du Togo, l'être humain a des composantes spirituelles qui déterminent sa personnalité et son état au quotidien et pour la deuxième, la nature relationnelle de ses composantes modèle l'ordre (vitalité) ou le désordre (dévitalisation) de la personne.

Sur la base de ses questions, objectifs et hypothèses, une activité de recherche, basée sur la lecture et les investigations de terrain, a été menée avec des outils et des techniques déployés.

1. Matériel et méthode

Le présent article se propose d'analyser la fragilité de l'individu à partir du bouleversement de l'ordre ontologique intérieure de sa personne dans la communauté *guin* du Golfe de

Guinée notamment au Togo. Une approche méthodologique est élaborée à ce propos. L'orientation théorique de cette étude convoque de par sa nature, l'analyse qualitative qui permet d'approfondir les savoirs locaux selon les transmissions générationnelles. À cet effet, la perception de l'être humain et les a priori de sa résilience et de la déchéance de son corps sont élucidés.

1.1. Matériel

Le matériel exploité est composé d'un guide d'entretien semi-directif comportant les sous-thèmes à développer, la grille d'observation ayant permis de recenser les pratiques et lieu de reconstitution de la personne humaine, des images iconographiques existantes, des documents relevant de la tradition *guin*. Un enregistreur a été utilisé pour garantir l'exhaustivité des informations et un appareil photographique a servi à la prise des images au cas où cela s'avère nécessaire.

1.2. Méthode et informateurs

Pour recueillir les informations sur le terrain, nous avons initié une enquête préliminaire qui s'est effectuée auprès des informateurs ayant des connaissances sur la cosmogonie *guin*. Il s'est alors révélé que seuls les personnes âgées, les prêtres sacrificateurs des divinités et les adeptes de la religion traditionnelle africaine sont à même de nous fournir des informations probantes étant donné que le sujet relève d'un domaine de connaissance qui n'est pas ouvert à un grand nombre de personnes.

Ainsi, les quartiers historiques de la ville d'Aného, cité des *guin*, ont été ciblés à l'instar de Glidji, Lolan, Zébé, Afounoukpa de même que les villages Zowla, Aklakou, Djeta.

Il s'est agi, en matière de technique de collecte de données, des entretiens directs, semi-structurés appuyés par des observations selon la circonstance l'exige. Les travaux se sont déroulés dans les domiciles, dans les sanctuaires, en bordure de mer ou à proximité du lac au cas où ces lieux permettaient des éléments de compréhension.

Pour l'analyse des données, nous avons procédé à la transcription intégrale des entretiens réalisés puis à une catégorisation des rubriques. L'analyse du contenu thématique des informations a suivi les transcriptions.

1.3. Enquête de terrain

Les enquêtes de terrain qui se sont déroulées du 5 au 22 septembre de façon discontinue nous ont permis de toucher 14 personnes âgées, 17 adeptes de la religion traditionnelle africaine, 7 grands prêtres sacrificateurs et 3 guérisseurs. Des enseignants-chercheurs issus de la communauté et spécialistes de la culture locale nous ont aussi entretenu, surtout dans le cadre de la vérification de certaines informations. L'orientation des entretiens était fonction du statut du répondant. Ainsi, les rubriques relatives à la constitution immatérielle de l'être humain ont été approfondies auprès des personnes âgées et des grands prêtres sacrificateurs. Les idées concernées par la désorganisation interne et la maladie de même que les rituels de guérison ont été plus élargis par les prêtres sacrificateurs et les guérisseurs. Quelques malades guéris ont accepté de nous entretenir sur leurs histoires personnelles.

2. Résultats

2.1. Constituants immatériels de l'être humain en pays *guin*

Il s'agit d'un ensemble d'éléments inhérents à l'être humain, non perceptible, mais constituant la base de son existence à travers sa relation avec les mondes visible et invisible. Cet ensemble donne un sens à la vie de l'entité homme grâce aux fonctions individuelles et collectives de ces constituants.

Si les savoirs endogènes à caractères initiatiques énumèrent une multitude de composants, reflétant la stabilité ou l'instabilité dans le vécu quotidien de tout être humain, cinq (5) parmi eux nous paraissent fondamentaux parce que manifestant les ancrages de la structuration et de la fonction vitale spirituelle. Il s'agit de Dzogbessé encore appelé Gbétsi, de Kpoli, d'Aklama, de Dzoto et de Nko.

La question ici est de savoir que constituent ces éléments immatériels et quelles sont leurs significations pour l'être humain ; Amégbéto ?

Dzogbéssé ou Gbétsi : feuille de route

Ce constituant fait référence à l'auto prédestination. Il s'agit, en effet, de la promesse ou du vœu fait par l'individu lui-même, avant de quitter la sphère divine appelé *fétomé*, de mener tel ou tel type d'existence. C'est en quelque sorte un programme de vie ou une feuille de route définie que l'individu doit suivre. Ce qu'attestent les idées d'un dépositaire :

Aucun être humain ne vient sur terre sans programme de vie établi par avance, sans réalisation en vue, sans position à occuper ni service utile à rendre à sa société. Avant que l'individu ne quitte le monde astral, il doit présenter son projet de vie et ses habitudes à dérouler sur terre. Et c'est ce qu'il suivra jusqu'à sa mort. Les habitudes d'un individu sur terre ne sont que la concrétisation de ses promesses. (Dépositaire, Nouwossi, femme de 71 ans, rencontre à Zowla).

Selon cette croyance, tout individu vivait dans un monde astral avant de prendre corps et naître par les entrailles d'une mère. En quittant ce monde astral, l'homme doit dérouler son type de vie, ce qu'il mènera sur terre.

Kpoli : ange-gardien

Kpoli est le garant de l'ordre et de la sécurité intérieure de l'individu. Protecteur ou ange gardien, il joue également le rôle de catalyseur ou d'antidote des influences (bénéfiques ou maléfiques) qui gravitent autour de l'individu. Il l'accompagne tout au long de sa vie et prend en charge sa protection. C'est en quelque sorte l'élément protecteur de l'individu contre les attaques extérieures, surtout celle d'ordre spirituel.

Aklama : esprit intuitif

Ce composant est en quelque sorte le commissaire-prieur qui comptabilise les fautes, les vices et les vertus. C'est selon son estimation et sa capacité d'évolution, sa marge de manœuvre que kpoli ou l'ange gardien saura comment prendre en charge la protection d'un individu. Il gouverne toutes les attitudes normatives, perfectionnistes et moralisatrices ; il est aussi le souffle inspirateur des intuitions, de l'imagination, de la créativité et de la chance pure. Lorsque par intuition quelqu'un sent

un mal arriver qu'il déjoue ou auquel il échappe, on considère que son Aklama est avec lui. Dans son ouvrage : la maladie, un objet pour l'anthropologie sociale (2000), S. Fainzang, faisant appel aux idées de Ackerknecht sur le contrôle social que la maladie a sur les humains souligne que dans les sociétés primitives, la médecine magico-religieuse fournit, aux moindres frais, les services qui sont rendus dans les sociétés occidentales par les tribunaux, la police, les maîtres d'école, les prêtres ou les soldats. Ce rôle de contrôle social est reconnu dans les attributions d'Aklama dans la personne humaine. Tenant lieu de police, Aklama attire l'attention de l'individu sur les actes à poser, les paroles autorisées ou interdites et la portée des actions de l'homme dans la société. Il est ainsi le référentiel du jugement intérieur qui ovationne la conscience en cas de bienfait et de remords en cas d'acte répréhensible ; *enou maso agbe*. Aklama est l'étiquette du juge qui valorise ou désenchante l'individu selon que l'acte révèle d'une merveille ou qu'il classe le tributaire à l'ordre des mis au banc. La présence de cet Aklama qui déjoue un prochain mal ou qui empêche l'infortune est intimement liée aux actions de l'individu. Ses vertus, en termes d'actions positives, augmentent la proximité de ce composant. Par contre, les actions, paroles, ou complicités allant dans le sens du mal l'éloignent de son processeur. Un adepte de ce fond culturel atteste cette connaissance en ces termes :

Déjà à la naissance, tout être est exposé aux multiples formes de vicissitudes : accidents, maladies, travail sans rentabilité, perte inexplicable de biens, dépossession d'héritage ou mort subite. C'est pour cela que le Dieu suprême "Mawu Sgbolissa" a mis à l'intérieur de tout homme cette création imperceptible pour le protéger. C'est ce que nous appelons Aklama. Pour être éveillé et accomplir convenablement cette mission, Aklama doit être toujours en adéquation avec les œuvres de l'homme. Ainsi, il rend triste en cas d'acte mauvais et joyeux en cas de bien. Son intervention dépend de l'état actuel de la personne »
(Homme, 68 ans, rencontré à Adjodo, Aného)

Dzoto : ancêtre réincarné

L'ancêtre réincarné est en sorte le Co-créateur, l'esprit géniteur. La conscience collective traditionnelle conçoit que par-

venu au stade de l'ancestralité, le défunt désormais ancêtre continue de participer à la vie du groupe et assure sa propre continuité au travers de la réincarnation. Le dzoto, de l'au-delà où il vit, influence la conception d'un nouvel être pour lui insuffler sa puissance afin qu'il réussisse un parcours vital analogue au sien. Dans ce sens, la conscience collective semble s'attendre à retrouver dans l'individu des correspondances physiques et morales avec son dzoto. Toutefois la continuation n'est pas synonyme de répétition, car chaque être conserve sa spécificité ou sa particularité. Le dzoto n'est en quelque sorte que le guide, le « parrain », le « tuteur » et participe à sa manière à la vie de l'enfant à naître.

Nko : nom

Le nom, dont la dation constitue l'un des moments clefs de la détermination de la personne, est une composante non négligeable de la personne humaine. Il est le premier attribut définissant un individu. Mais loin d'être une simple étiquette d'identification, le nom recèle la réalité même du porteur. Outre qu'il désigne un individu, il rappelle les ordres de naissance, les modes de naissances (normale ou régulière), les antécédents familiaux, les réflexions (pensées, orientations) philosophiques d'un groupe. Il indique également un programme de vie et rend hommage au créateur ainsi qu'aux puissances numineuses. Ainsi, il est la désignation du lieu de naissance, de l'ordre d'arrivée dans la phratrie, des périodes de naissance ou encore des circonstances. Le nom représente toute une personne et crée une mutation dans le parcours physique, psychique ou social d'un individu. H. Afanssinou, tradi-therapeute, âgé de 74 ans, donne des précisions sur cet aspect :

C'est par le nom qu'entre en relation avec le monde et les esprits. Tout ce qu'on souhaite en bien ou en mal à un individu passera par la convocation de son nom à un moment et à un endroit précis et désigné. Raison pour laquelle le choix du nom et sa dation ne doivent pas être faits en profane. Il désigne, indique, caractérise et est la vitrine du comportement et des attitudes. C'est pourquoi il doit être le reflet de l'espérance, du bonheur, de la protection et de la réussite.

Le nom est en effet, est un redimensionnement de l'individu dans l'espace et dans le temps. Et l'exemple Bantou en Afrique centrale est révélateur. On attribue au nom un immense pouvoir psychique sur la destinée de l'être humain ; un nom n'est jamais indifférent et implique une série de rapports entre celui qui le porte et la source d'où il provient. Donner un nom c'est donner une vie, c'est participer à la création de vies. Ainsi, connaître, posséder la matérialité sonore équivaut, dans le système de croyances bantou par exemple et chez beaucoup d'autres peuples, posséder la personne physique (L. Segy, 1953).

2.2. Bien-être comme harmonie structurelle des composantes immatérielles de l'homme

Les différentes composantes ainsi exposées forment, dans leurs interrelations, l'esprit animateur de la vitalité de l'homme et sa sécurité, contraire du désordre dans le quotidien. L'effet remarquable est la bonne santé, cette forme qui mesure la réelle interaction entre le Gbetsi, le Kpoli et l'Aklama et qui indique l'absence de faillite entre les trois entités. L'homme guin, en quittant la sphère astral, *fétomé* a sans désorientation ni oscillation de for intérieur s'est tracé la voie à suivre avec des promesses et s'y conformer quelles que soient les circonstances que la terre et ses composantes imposent comme forme d'existence à l'être humain. Le Kpoli, s'inscrivant dans ce schéma, la suit avec pour objectif de protéger et de lui garantir un passage sécurisé, une vie hors du mauvais et tout contact générateur du bien. La désorientation de toute vie humaine sur terre selon la cosmogonie *guin* s'explique en premier ordre par une élévation cosmique des fautes commises et du mal envers tout ce qui représente aux yeux du monde des esprits, une valeur sacrée. La responsabilité d'Aklama, l'entité comptable du bien et du mal fait surface et fait valoir au tréfonds de l'individu, l'équidistance entre le vouloir-pouvoir c'est-à-dire ce dont tu es capable en termes de force et ce qui est autorisé, le socialement acquis, qui correspond aux normes. Aklama attire l'attention, réveille la conscience et au besoin contraint l'individu à éviter le mal afin de favoriser la distinction entre le reflet obscur synonyme de mal et l'imaginaire performant ; le bien.

Cette forme de combinaison antithétique rassure l'ancêtre réincarné qui habite l'individu qui constitue le support du bien-être dont il est la réincarnation. Sa présence en la personne vivant aujourd'hui sur terre va lui montrer à travers l'intuition ou l'imagination tout acte déplacé ou malveillant, piste de maladie ou d'accident ou encore d'inconfort. La communion étroite entre le Dzogbessé, le Kpoli, l'Aklama et l'ancêtre réincarné Dzoto constitue l'identité du bonheur "Dzogbe nyuie" qui reflète tout ce qui fait la personnalité de l'être *guin* et qui valorise son approche sociale. Ainsi l'harmonie interne caractérise l'auto-destination de l'individu à la référence sociale. Ces attributs sociaux lui confèrent le respect et la considération, une personne recommandable et donc personne à solliciter en cas de besoin, la société voyant en lui une personne agréable aux divinités et aux mânes des ancêtres.

Il n'est pas ici question des avoirs ou d'une question d'autorité, mais plutôt de qualité dont l'individu possède des constituants vitaux immatériels sont en adéquation d'abord entre eux ensuite entre eux, ensuite entre eux et l'individu concerné et enfin entre l'individu et les forces qui se manifestent dans les mondes minéraliers, le monde animalier, le monde végétaliser, le monde des êtres vivants et le monde des esprits et des autres divinités. Bref l'environnement spirituel (B. Béran-gère et C. L'Arrière, 2014).

La vie, loin d'être à la charge des autres, reste une existence épanouie, celle qui n'attire pas les regards plaintifs de maladie, du désœuvrement, du besoin allant aux actes de vices, requière et suggère dans l'imaginaire social *guin*, la présence inopinée des éléments constitutifs énergétiques dans et autour de la personne concernée. Ces éléments revitalisent sa vie, font germer et grandir en lui, l'énergie positive, l'orientent vers le bien, assure sa protection contre les maladies, le malheur, la sorcellerie (vecteur de maladie inexpliquée), les accidents professionnels surtout ceux liés au fer "*egou do*" ou des travaux liés à l'eau (pêche et forage) ou encore les activités champêtres.

Toutefois, la combinaison structurelle de ces différentes entités conçues ici sous forme d'immatérialité, même si elle assure la bonne santé à l'être humain et fait de lui un héritier d'une

existence paisible, ne saurait à garantir l'énergie vitale permanente si le nom ; *nko* laisse une fissure inadéquate sur l'individu. Ici, sont invoquées l'origine et les circonstances de la dation du nom et sa signification dans la pensée communautaire. Le nom, aux dires des anciens, est intimement lié au type de vie que mène son porteur. Le type (de nom) attribué à un individu lui impose un modèle d'existence et le parcours social qui sont en quelque sorte une vitrine de sa personne. Le nom d'une personne est circonstanciel et dérive de plusieurs paramètres comme le jour, le lieu, l'ordre et l'évènement de naissance. Il est un élément immatériel substantiel de la bonne santé, du bonheur, de la bonne humeur, de la joie, de la richesse, de l'amour bref un équivalent du bien-être, pas nécessairement synonyme de l'abondance, mais l'équivalent de l'essentiel ou tout au plus du suffisant. Le nom, considéré comme l'entière de l'homme fait le pont entre les composantes immatérielles et la personne physique. Il s'apparente aux valeurs énergétiques du Dzogbéssé, du Kpoli, de l'Aklama et du Dzoto et est consubstantiel de l'être à travers sa personne et les espaces avec lesquels il a un contact physique. Car vouloir posséder spirituellement un individu impose en premier la connaissance de son nom et la procession d'un objet avec lequel il a interagi physiquement : site, terre (sable), mur, ustensiles, tenues vestimentaires.

La résistance aux attaques extérieures, indique l'intangibilité de l'interaction entre ces constituants énergétiques susmentionnés, marque de la vitalité de l'individu. Dans cette logique, l'infortune est dans la posture de révocation dans la perspective que l'individu se situe jusqu'à preuve de contraire dans la logique de sa feuille de route (Dzogbéssé), en présence de son ange gardien, proscripteur des influences maléfiques (Kpoli) qui le maintient sous la coupole de ses attitudes normatives en projetant sa conscience sur le bien et le mal (Aklama) avec une orientation sur les aptitudes et capacités en bien de la personne dont il est la réincarnation (Dzoto), le tout sous la protection d'une désignation de l'antinomie du mal (Nko).

À l'opposé, la mal, l'induction de la dysharmonie entre les valeurs, provoque la fragilité de la personne humaine pour engendrer sa dévitalisation (maladie) ou sa cessation existentielle c'est-à-dire la mort. Le malheur pour ainsi dire est un élément

de fragmentation de l'interconnexion des entités. Il est alors question d'élucider cette considération cosmogonique chez les *guin* car comme le témoigne E. Dossey, prêtre sacrificateur As-sou-Kopé de 82 ans,

le reflet d'une bonne vie, l'image des habitudes et comportements sociaux qui méritent d'être valorisés au sein de la communauté singularise en premier lieu la compatibilité entre les énergies que dégagent les constituants immatériels de l'individu. Tout individu homme ou femme qui jouit de telle combinaison de forces intérieures s'accommode aux normes et aux valeurs sans difficulté, aide paisiblement à la gestion des conflits et est souvent un acteur de la recherche du bien commun.

2.3. De l'intra-inter clivage à la notion de maladie

Connaître l'entière métaphysique de l'individu et l'aider à se maintenir en ordre intra - inter éléments constitutifs de sa personne reste le rôle primordial de la société vis-à-vis de tout être humain déjà à l'étape de sa conception embryonnaire. Du Dzogbessé à Nko, la vie de l'homme suit une évolution unilinéaire du néant (à la naissance) au bien-être (en grandissant). Idée pour laquelle déjà à la naissance, toutes les observations doivent révéler les identités onto-dynamiques de l'être qui vient d'accéder au monde pour la traçabilité de son type de vie en vue des rituels de conditionnement aussi bien dans le temps que dans l'espace. Au cas échéant, il devient une nécessité que les oracles, à travers le fâ indiquent le chemin que le nouveau-né suivra dès cette naissance jusqu'à son accession à l'ancestralité. En bien ou en mal, les forces existantes de sa lignée doivent, grâce à leurs missions, écarter le mal qui peut, en tout état de cause, ébranler non seulement l'individu concerné, mais aussi toute sa famille et sa communauté entière. Maladie, dérèglement comportemental, oppositions aux normes et valeurs de la société, agression des sacerdoces mythico-religieux, la société y suspecterait un Gbétsi ou Dzogbessé mal canalisé, un évitement des rituels de Dzoto, l'éloignement de l'Aklama ou la dation d'un nom non antinomique du mal. On est alors en présence d'une interconnexion explicative d'un dysfonctionnement à l'intérieur de l'individu.

En effet, dans l'aire culturelle *guin*, ces entités que nous nommons constituants immatériels de l'être humain et leurs

fonctions sont le reflet d'une existence équilibrée de l'individu. Dans la logique contraire, le déclencheur d'une vie de morosité dans les manières d'une personne est perçu comme la conséquence de la déviation du Dzogbessé de celle-ci et l'indifférence face aux enjeux sociaux semble indiquer les signes avant-coueurs. Et l'évolution vers les étapes décisives se manifeste par l'autocensure communautaire sans raison justifiée, de longues périodes d'anxiété, des comportements de déviance sociale, l'auto-accusation sans raison plausible. L'opposition entre une personne et son Gbétsi ou Dzogbessé dégage aux yeux de la société une fragilité physique profonde, une dégradation des qualités jadis remarquables, un dégoût progressif pour la vie. L'individu, dans ses paroles, fait régulièrement appel aux idées thanatologiques ou cherche à trouver à toute solution que par la mort. Ce clivage cité plus haut, dite ouverture de Gbetsi (gbetsi vuvu), indique une exposition aux forces du mal, qui non seulement s'attaquent à l'individu causant des dysfonctionnements organiques, mais lui impose aussi toute sorte de mauvaises attitudes à afficher. Dans de pareilles circonstances, l'intérieur conscient, ce qui lui permet de faire du bien s'effrite, diminue en énergie et s'amenuise au fil du temps. Sa feuille de route devient alors inaccessible au Kpoli qui devait normalement lui permettre de suivre le Gbétsi. Un conflit se déroule ainsi dans les ancrages physiques et spirituels de l'être lui privant de la lucidité au point de le mettre en face du néant. Répondre aux simples questions, extérioriser une idée, manifester un sentiment lui sont difficiles. Cette fragilité physique et spirituelle peut se corriger du moment où la signification du nom (nko) est révélatrice de sens et de correction du mal vécu. C'est dans cette logique que le dernier rempart, le réceptacle du mal qui inonde l'existence de l'homme ; Nko est appelé à régénérer et rétablir l'ordre dans tout l'ensemble humain en difficulté si et seulement si l'énergie qu'il dégage à travers sa signification capte une force de reconstitution ou peut faire changer le monde actuel de la personne qui roule à contre-courant de l'ordre établi à la naissance. Le nom est un attribut. Et L. V. Thomas et R. Luneau (1992), trouvent qu'il représente le corps quand il traduit la force ou quand il souligne l'allure générale ou l'attitude. Connaître, posséder la matérialité sonore du nom équivaut, dans le

système de croyances bantou – *commun à plusieurs peuples* –, à maîtriser la personne physique même. Cela exprime à quel point le nom équivaut à la personne. « *Le nom c'est la personne* », il en est l'essence même, c'est une partie vitale de l'individu (L. Segy, 1953). Là on advient aux caractéristiques du nom que sont *le nom réparateur, le nom régénérateur, le nom de déviation ou encore le nom d'antidote*, car comme le suggère J. E. Tesone (2017, p. 27), le signifié du nom est en rapport avec une motivation signifiante.

Conclusion

La durabilité du bien-être en Afrique fait appel à une réflexion multifactorielle de la conception de l'être humain avec un accent particulier sur sa cosmogonie. L'entrée du corps en maladie ne suppose pas seulement une altération physique du corps, mais évoque aussi une diminution de la résistance ontologique de l'être. La maladie dans plusieurs sociétés africaines est la résultante d'une attaque du corps physique et/ou des aspects spirituels qui fondent l'entièreté physique. Issue du désordre à l'intérieur de l'homme, la maladie est l'émanation d'un dysfonctionnement inter et intra constituants spirituels que nous qualifions ici d'immatériels. L'expérience des *guin* en la matière est à l'origine de cette recherche. Ayant une forte relation avec ses différents mondes environnementaux notamment la terre et la mer, la culture *guin* envisage l'homme dans un sens pluridimensionnel. Aux yeux de l'individu *guin*, l'homme est un monument holistique dont le bien-être convoque l'existence d'une enveloppe charnelle, l'animation intérieure des forces invisibles, l'émanation des éléments symboliques de la nature et la révélation de l'ancestralité. Cette représentation de l'être humain fait de lui une force à la fois visible et invisible qui draine à sa suite, une multitude de croyances en lien avec le normal "bonne santé" et l'anormal "maladie". Si le normal requiert la stabilité individuelle et collective, l'anormal par contre soulève la question des attributs de l'être, ses relations avec l'environnement, ses attitudes et comportements à l'endroit des trépassés et surtout la nature de la structuration et le fonctionnement de ses composantes onto-dynamiques à savoir : *Dzogbéssé ou Gbétsi, Kpoli, Aklama, Dzoto et Nko*.

Références bibliographiques

- AKAKPO Yaovi, 2024, *La science dans les traditions africaines*, L'Harmattan, Paris.
- ANNE MERKER, « Individu, personne et humanité ou l'émergence de la personne comme être éthique », *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg* [En ligne], 31 | 2012, mis en ligne le 15 mai 2019, consulté le 22 octobre 2024.
URL : <http://journals.openedition.org/cps/2234>
DOI : <https://doi.org/10.4000/cps.2>
- AUGE Marc, 1986, « L'anthropologie de la maladie », in *L'anthropologie : état des lieux ; L'homme*, 26 (97-98), p.81-90.
- BODO Mireille Alathé, 2018, « Apprendre à être humain : la part de la culture africain », *Diogène*, n° 263-264, p. 45 à 55.
- DE SURGY Albert, « Le « culte des ancêtres » en pays evhé », *Systèmes de pensée en Afrique noire* [Online], 1 | 1975, online il 09 juillet 2013, consultato il 16 juillet 2021.
URL : <http://journals.openedition.org/span/205>
DOI : <https://doi.org/10.4000/span.205>.
- DJONOUKOU Kosso Tata. *Le Culte de TOGBE-ZIKPE Trônes des Ancêtres : Dimension Onto-Dynamique de l'Existence Chez la Communauté Kpélé Sud-Ouest du Togo*. Thèse de doctorat de 3^e cycle d'Anthropologie, Université de Paris IV Sorbonne, 1985.
- EBOUSSI BOULAGA Fabien, « L'identité négro-africaine », *Présence africaine*, n° 165-166, 2002, éd. Originale : n° 66, 1968
- FAINZANG Sylvie, « La maladie, un objet pour l'anthropologie sociale' » in *Ethnologie comparées*, Revue électronique semestrielle, no 1, 2000. Université de Montpellier 3, France.
- HAURAND B. et Catherine LARRERE, 2014, *Y a-t-il du sacré dans la nature*, Publication de la Sorbonne, France.
- KARSTEN LEHMKÜHLER, « Le concept de personne humaine est-il pertinent dans les débats bioéthiques actuels ? », *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg* [En ligne], 31 | 2012, mis en ligne le 15 mai 2019, consulté le 23 octobre 2024.

URL: <http://journals.openedition.org/cps/2297>

DOI : <https://doi.org/10.4000/cps.2297>.

RENE LUNEAU, « HEBGA (Meinrad), *La Rationalité d'un discours africain sur les phénomènes paranormaux* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 112 | octobre-décembre 2000, document 112.75, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 29 octobre 2024.

URL : <http://journals.openedition.org/assr/20414>

DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.20414>

SALUSSO Jean François, Pierre VIDAL et Jean Paul GONZALEZ (sous la direction de, 2004, *Les virus émergents*, IRD Editions, Marseille France.

SEGY Ladislav, 1953, « African names et sculpture », *Acta Tropica. Review of tropical Science and Tropical Medicine* ». *Separatum* Vol.10, N° 4, pp 290-309.

TESONE Juan Eduardo. « Le nom dans la littérature », in *Dans les traces du prénom Ce que les autres inscrivent en nous*. Paris cedex 14, Presses Universitaires, pp. 117-156.

THOMAS Louis Vincent et LUNEAU René, 1992, *La terre africaine et ses religions : tradition et changement*, L'Harmattan, Paris.

**« CISPICOM » :
UN MODÈLE D'ANALYSE COMMUNICATIONNEL
AU PRISME DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS
LES CRÉATIONS SCÉNIQUES IVOIRIENNES**

**GOH Tianet Yannick Emmanuel[✱],
DALÉ Jacques Emmanuel[✦]
& ADJOUMANI Kouassi Martin[✱]**

Résumé : Les créations scéniques ivoiriennes contemporaines, notamment les séries télévisées, sont de plus en plus diversifiées et engagées. Elles abordent des sujets complexes et controversés, tels que la famille, la pauvreté, l'exclusion sociale, la polygamie, le genre, les ambitions démesurées, etc. Ces créations peuvent être un outil puissant pour informer et stimuler la réflexion des téléspectateurs. Elles peuvent contribuer à la compréhension des réalités sociales et culturelles de la Côte d'Ivoire, et elles peuvent également contribuer à la promotion de valeurs et d'idéaux. Pour analyser ces créations, nous proposons un modèle de communication, le CISPICOM, qui se compose de six étapes clés qui permettent de comprendre comment les créations scéniques ivoiriennes peuvent être efficaces pour informer et stimuler la réflexion des téléspectateurs. Il peut être utilisé pour analyser des contenus de différentes cultures et genres, et il peut être adapté à différents objectifs de recherche.

Mots-clés : CISPICOM, Outil d'analyse, Communication, Créations scéniques.

Abstract: Contemporary Ivorian theatrical creations, especially television series, are becoming increasingly diverse and committed. They

[✱] Université Alassane Ouattara de Bouaké.

[✦] Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.

address complex and controversial issues such as family, poverty, social exclusion, polygamy, gender, and excessive ambition, etc. These creations can be a powerful tool for informing and stimulating the reflection of viewers. They can contribute to the understanding of the social and cultural realities of Côte d'Ivoire, and they can also contribute to the promotion of values and ideals. To analyze these creations, we propose a communication model, CISPICom, which consists of six key steps that allow us to understand how Ivorian theatrical creations can be effective in informing and stimulating the reflection of viewers. It can be used to analyze content from different cultures and genres, and it can be adapted to different research objectives.

Keywords: CISPICom, Analysis tool, Communication, Theatrical creations.

Introduction

Aujourd'hui, nul n'est sans ignorer que les créations scéniques africaines sont un puissant outil de communication sociale et politique. Elles sont un vecteur important de la culture et des valeurs africaines, et elles sont également un moyen de promouvoir l'éveil des consciences et l'engagement citoyen. Rappelons continuellement que l'Afrique est un continent en pleine mutation, qui connaît de profonds changements sociaux, économiques, environnementaux et politiques. Dans ce contexte enclin au pluraliste, les créations scéniques africaines contemporaines jouent un rôle prépondérant dans la construction des identités collectives et la promotion des valeurs démocratiques sur tout le continent. De toutes parts, lesdites créations scéniques, qu'elles soient cinématographiques, télévisuelles ou théâtrales, sont un vecteur important de la culture et des valeurs africaines. Les créations scéniques contemporaines de tous genres sont de plus en plus populaires, notamment en Côte d'Ivoire. Elles sont diffusées sur des chaînes de télévision nationales et internationales, et sont également disponibles en ligne. Cette popularité croissante est due à plusieurs facteurs, dont l'amélioration de la qualité des productions, la diversification des thèmes abordés, et la prise en compte des réalités sociales et culturelles. Plus encore, les dernières décennies ont vu un dé-

veloppement important des créations scéniques contemporaines. Cette évolution est due à plusieurs facteurs, notamment à l'essor des technologies de communication, à l'émergence d'une classe moyenne africaine et à la volonté de promouvoir la culture et les valeurs africaines et singulièrement ivoiriennes. Propulsant les messages idéologiques qui y sont véhiculés, elles proposent des contenus variés et peuvent porter sur des thèmes tels que la promotion de la culture, la défense des droits de l'homme, la dénonciation des injustices sociales, ou la promotion du Genre et l'égalité des sexes. Ces messages peuvent avoir un impact important sur les spectateurs, et peuvent les engager dans la vie quotidienne.

En Côte d'Ivoire, les séries télévisées sont bien plus qu'un phénomène culturel et social surtout qu'elles sont regardées par des millions de personnes. Avec le temps, elles se sont illustrées en bon moyen d'affirmation de soi et du monde qui nous entoure. Par ailleurs, elles sont un exemple atypique de créations scéniques africaines à valeur idéologique, accessible à un large public et touchent une audience diversifiée. Usuellement, elles servent de moyen pour véhiculer efficacement des messages publicitaires, voire idéologiques, naissants ou relatifs au caractère traditionnel des peuples locaux.

L'étude des créations scéniques africaines contemporaines est importante, car elle permet de comprendre la fonction sociale et politique de ces créations. Elle permet également de comprendre les valeurs et les aspirations des populations africaines. Dans cet article, nous proposons d'analyser les séries télévisées ivoiriennes à travers le prisme du modèle CISPICom. Ce modèle, que nous avons développé, permet d'analyser les contenus vidéos, audiovisuels et cinématographiques selon trois dimensions fortes de la perception de l'information ou message par le spectateur à savoir : l'éthique, l'idéologique et le communicationnel. Dans cette démarche, il est primordial, de mettre en évidence la portée idéologique de ces séries afin d'en comprendre l'impact sur les spectateurs. Ainsi, la problématique à laquelle s'attache notre recherche est de savoir, comment faciliter l'adoption du modèle CISPICom dans l'analyse filmique des séries télévisées ivoiriennes ? Le modèle CISPICom est-il un outil pertinent pour l'analyse des séries télévisées ivoiriennes ?

À cela se joignent des objectifs qui nous conduiront à montrer que ledit modèle permet de mettre en évidence les messages idéologiques véhiculés par les séries télévisées ivoiriennes, et de comprendre leur impact sur les spectateurs.

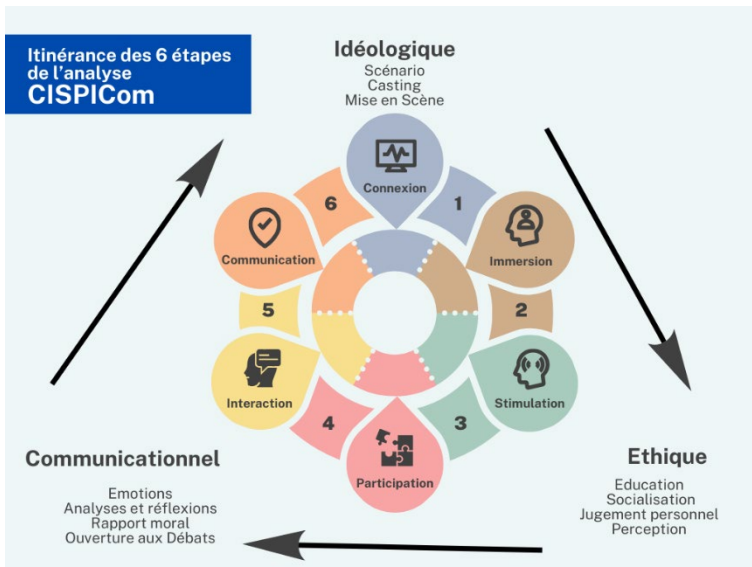
1. Définition du modèle CISPICom

Tout comme l'usage de l'Assistance Vidéo à l'Arbitrage plus connue sous la forme acronymique VAR (FIFA) dans le domaine du sport ou des sciences du langage et de la communication (DJILE), le modèle CISPICom se présente comme un outil d'analyse des contenus vidéos, audiovisuels et cinématographiques qui couvre trois dimensions fortes de la perception de l'information ou message par le spectateur à savoir : l'éthique, l'idéologique et le communicationnel. Nous avons pu identifier six étapes logiques de l'analyse employée par le modèle CISPICom.

Ces six étapes se déclinent comme suit :

- **Connexion** : Cette première étape permet de prendre contact avec l'élément à étudier. Elle prend en compte le premier visionnage et les appréhensions qui émergent afin de comprendre le contexte de l'étude ainsi que le lien qui se forme intuitivement entre le spectateur et le contenu auquel il est soumis. Elle porte sur des éléments tels que les attentes du spectateur, son niveau de langue ou éducation, son expérience personnelle et sa culture.
- **Immersion** : Cette étape permet d'impliquer le spectateur, lui donne la latitude de décrire son ressenti face au contenu diffusé. Elle porte sur des éléments tels que la mise en scène, le rythme, les effets visuels et sonores auxquels il s'attache couramment.
- **Stimulation** : Cette étape permet d'analyser les émotions et les réflexions suscitées par le contenu. Elle porte sur des éléments tels que l'intrigue, les personnages, les thèmes, les messages, le générique, etc.
- **Participation** : Cette étape permet de comprendre la façon dont le spectateur interagit avec le contenu. Elle porte sur des éléments tels que la compréhension, l'interprétation et la réaction globale du spectateur après chaque épisode.

- **Interaction** : Cette étape permet d'analyser la façon dont le contenu interagit avec le spectateur. Elle porte sur des éléments tels que la persuasion, la mobilisation de la psyché et la transformation du spectateur.
- **Communication** : Cette étape permet de comprendre et de dissocier le message intégral du contenu. Elle porte sur des éléments tels que la signification, la portée et l'impact du contenu. En description, nous proposons de manière schématique l'itinérance des étapes de l'analyse CISPICom.



*Illustration du processus appliqué lors d'une analyse faite par le modèle CISPICom
Source : Notre réalisation Drs Gob, Dalé et Adjoumani*

2. Registre d'intégration des composantes dans la définition des six étapes du CISPICom

Les composantes suivantes sont intégrées dans la définition des six étapes du CISPICom :

Il s'agit dans un premier temps de la communication subliminale qui est prise en compte dans l'étape de Stimulation. Elle analyse les émotions et les réflexions suscitées par le contenu. En effet, la communication subliminale est un processus

de communication qui utilise des messages cachés pour influencer les pensées ou les comportements des individus. Ces messages peuvent être véhiculés par les images, les sons ou les mots. Ensuite le message publicitaire et le contexte de sensibilisation sont pris en compte dans l'étape Communication, qui analyse le message global du contenu. En effet, les séries télévisées peuvent être utilisées pour véhiculer des messages publicitaires ou des messages de sensibilisation. Ces messages peuvent être explicites ou implicites. De plus, le marketing social et gouvernemental est également pris en compte dans l'étape Communication, qui analyse aussi le message global du contenu. En effet, les séries télévisées peuvent être utilisées pour promouvoir des causes sociales ou politiques. Ces causes peuvent être défendues par des organisations non gouvernementales ou par les gouvernements eux-mêmes. Enfin, l'analyse critique du contenu fictionnel télévisuel est prise en compte dans l'ensemble des six étapes du CISPICom. Ce pan de notre analyse permet de révéler les visions du monde, les systèmes de valeur et les enjeux éthiques qui le traversent, souvent de manière implicite.

3. Valeur, universalité, pertinence et portée du modèle CISPICom

Le modèle CISPICom est un outil d'analyse des contenus vidéos, audiovisuels et cinématographiques qui couvre trois dimensions fortes de la perception de l'information ou message par le spectateur : l'éthique, l'idéologique et le communicationnel. Il est donc particulièrement adapté à l'analyse des créations scéniques africaines contemporaines, qui sont souvent porteuses de messages idéologiques et qui peuvent avoir un impact important sur les consciences des spectateurs. Nous dirons que le CISPICom est scientifiquement fondé, car il s'appuie sur des théories et des concepts de la communication et des sciences sociales. Il est également techniquement spécifique, car il propose une méthodologie d'analyse claire et détaillée. Il est par ailleurs encadré par un cadre réglementaire, qui garantit sa fiabilité et sa pertinence. Celui-ci peut être utilisé dans un large éventail de contextes, notamment dans les études universitaires, la recherche en communication, les pratiques professionnelles,

les arts, etc. Il est utile pour comprendre les messages idéologiques apparents ou cachés au sein des contenus audiovisuels, pour analyser leur impact sur les spectateurs en vue de promouvoir l'éveil des consciences et l'engagement citoyen. Son universalité se démontre à travers son caractère innovant, car il peut être appliqué à l'analyse de contenus audiovisuels de toute origine. Aussi, il est pertinent, car il permet d'analyser les messages idéologiques des contenus audiovisuels, qui sont souvent porteurs de valeurs universelles.

4. Méthodologie : le choix des séries télévisées ivoiriennes

Il s'agit entre autres d'appliquer les procédés de notre méthode d'analyse à un corpus d'éléments audiovisuels liés aux représentations scéniques ivoiriennes. Pour l'analyse des séries télévisées locales, nous avons sélectionné trois séries représentatives de la production ivoirienne : *MA FAMILLE* (2002, Akissi DELTA) ; *EXTRÊME OBSESSION* (2010, Bernard MAFILY) ; *LES COUPS DE LA VIE* (2017, Alain GUIKOU). Ces séries ont été choisies en fonction de leur popularité, leur diffusion à grande échelle. Mais aussi et surtout le fait qu'elles abordent des thèmes variés, pertinents qui témoignent la représentation de la diversité de la production ivoirienne.

5. Résultats et analyses

L'analyse des séries télévisées ivoiriennes selon le modèle CISPICom permet de mettre en évidence les messages idéologiques véhiculés par ces séries, ainsi que leur impact sur les spectateurs.

5.1. Série 1 : MA FAMILLE

La série *MA FAMILLE*, créée par AKISSI DELTA, est une satire de la société ivoirienne. Elle met en scène les relations conjugales et familiales dans le contexte des tensions qui surgissent entre la modernité occidentale et la vision traditionnelle. Elle montre avant tout que la famille est un lieu d'amour, de soutien et de protection. La série véhicule un message de tolérance et de respect des différences culturelles. Elle montre que

les valeurs traditionnelles, telles que le respect des aînés, peuvent être compatibles avec les valeurs modernes, telles que l'égalité des sexes. Sur le plan éthique, la série véhicule des messages positifs sur l'importance de la famille, de l'amour et du respect. Elle dénonce également les inégalités sociales et les injustices. Sur le plan idéologique, la série met en avant les valeurs de la modernité, telles que l'égalité des sexes, la liberté de choix et la solidarité. Elle critique les valeurs traditionnelles, telles que la polygamie et la domination masculine. Sur le plan communicationnel, la série est un succès populaire en Côte d'Ivoire. Elle a contribué à la diffusion des valeurs de la modernité dans la société ivoirienne.

Dans le déroulé de la Saison 1 de la série, *Delta*, une femme moderne, est confrontée à la polygamie de son mari, *Bobiri*. L'infidélité de *Bobiri* est soutenue par ses proches dont certains membres de sa famille à commencer sa mère *Nadié* et son ami Gohou *qui vit lui aussi la même situation avec Clémentine dit Cléclé*. Quant à elle, *Delta* est révoltée par cette pratique, qu'elle considère comme archaïque et injuste. Elle décide alors de divorcer de son mari et de vivre sa vie en tant que femme indépendante. Mais, il s'avère que cela n'est jamais facile lorsqu'elle pense à l'avenir de ses enfants et au fait qu'elle aime encore son mari. Inconsciemment, tout téléspectateur se doit de vivre un moment de sa vie de tous les jours tant ce constat est habituel dans notre société ivoirienne. Ce message est positif, car il valorise le genre, l'indépendance des femmes et leur droit de choisir leur propre vie. Il est également important, car il contribue à la promotion de l'égalité des sexes en Côte d'Ivoire. Comme éléments d'analyse, nous avons pu dénoter les phases suivantes :

Connexion : Le connecteur de base entre le spectateur et la série est la **proximité culturelle**. En effet, la série met en scène des personnages et des situations qui sont familiers aux spectateurs ivoiriens, notamment les relations conjugales et familiales, les tensions entre la modernité et la tradition, et les problèmes sociaux et économiques. Ce connecteur s'attache aux noms des personnages qui utilisent plus ou moins leurs vrais noms à l'État civil. Cela crée un rapport de proximité et un sentiment d'appartenance à une seule et même famille.

Immersion : Les stimulants de base qui favorisent l'immersion du spectateur s'articulent entre plusieurs aspects. D'abord, la mise en scène qui est simple et efficace, et elle permet de créer une ambiance familière et chaleureuse. Puis, le niveau de langue utilisé par les actants est d'ordre standard et accessible à tous. Le rythme est soutenu, ce qui permet de maintenir l'intérêt du spectateur. Les effets visuels et sonores sont utilisés de manière modérée, mais ils sont efficaces pour créer une atmosphère immersive.

Stimulation : La série suscite un large éventail d'émotions chez les spectateurs, tant chez les publics tous âges et de tous genres notamment la joie, la tristesse, la colère, la peur, l'espoir, etc. Elle aborde également des thèmes importants qui peuvent susciter la réflexion, telle que l'égalité des sexes, la famille, la tradition, la modernité, et les problèmes sociaux et économiques.

Participation : Notons des interactions complexes et réatables (transformer une idée, un concept ou une relation en une chose concrète, matérielle ou tangible.) entre les téléspectateurs et les personnages, ce qui permet aux spectateurs de s'identifier à eux et de s'impliquer dans leurs histoires. Les spectateurs peuvent également interagir avec les personnages de différentes manières, notamment en les appréciant, en les critiquant, ou en se projetant à leur place. Aussi, le contenu de la série interagit également avec le spectateur de plusieurs manières, notamment en les faisant rire, pleurer, réfléchir à des dilemmes moraux, et en le faisant réagir. La série peut également avoir un impact général sur les valeurs et les comportements du spectateur.

Communication : L'idéologie valorise la famille, l'amour, le respect, l'égalité des sexes, et la résilience. Elle dénonce également les inégalités sociales et les injustices. L'éthique générale est positive et valorise les valeurs morales et sociales, et elle encourage les spectateurs à être des personnes justes et bienveillantes. L'ensemble des valeurs transmises est :

Les familles au sens large doivent réaliser que la famille est un lieu d'amour, de soutien et de protection, d'où peut grandir une force puissante capable de surmonter tous les obstacles.

C'est le lieu où doit se développer la résilience chez parents, enfants et amis pour surmonter toutes les épreuves. Aussi, le respect est une valeur essentielle dans toute relation et s'accompagne de la justice, de la bienveillance que nous devons adopter envers les autres.

En fin de compte, nous comprenons que cette série véhicule un message positif et rassembleur. Elle est un miroir de la société ivoirienne et elle contribue à la réflexion sur les enjeux sociaux et culturels.

5.2. Série 2 : EXTRÊME OBSESSION

La série EXTRÊME OBSESSION, de BERNARD MAFFILY, est une série drame centrée sur des conflits humains et des enjeux sociaux ou psychologiques qui met en scène les ambitions démesurées d'un homme prêt à tout pour réussir. Sur le plan éthique, la série véhicule une critique implicite des dérives sociales : l'argent y est érigé en valeur suprême, le pouvoir en instrument de domination, et les excès en normes de réussite. Elle dénonce ainsi, par ces messages, les excès et abus du pouvoir par les personnalités publiques. La série véhicule un message de dénonciation de la corruption et de la manipulation. Elle montre que la quête du pouvoir peut conduire à la perte de toute humanité. Relativement, elle montre que la quête du pouvoir peut conduire à la destruction de soi-même et des autres. Elle dénonce également l'ambition démesurée, les contours de la richesse en Afrique et la corruption. Sur le plan idéologique, la série met en avant les valeurs de la réussite sociale et matérielle. Elle critique la perte des valeurs morales, telles que la justice, l'intégrité et l'honnêteté dans un contexte purement ivoirien. Sur le plan communicationnel, la série est un succès populaire en Côte d'Ivoire. Elle a contribué à la diffusion des valeurs de la réussite sociale et matérielle dans la société ivoirienne et a permis de sensibiliser les populations sur les spiritualités occultes de certaines personnalités politiques et personnes publiques qui sévissaient dans le temps.

Dans le déroulé de la série, l'on observe *Frédéric Darko Yantala* (GUY Kalou), le protagoniste principal, autrefois professeur de lycée, cet homme est désormais prêt à tout, même à

tuer pour obtenir le poste de ministre et profiter des largesses du pouvoir. Il est prêt à sacrifier tout et tout le monde, y compris sa propre famille et ses amis, pour parvenir à ses fins. Ce message paraît négatif, car il valorise la réussite sociale et matérielle au détriment des valeurs morales. Il est également important, car il contribue à la réflexion sur les dérives du capitalisme et ses effets sur les hommes écroués aux barreaux des pressions sociales montantes. La série sensibilise sur les risques de l'obtention de la richesse et l'argent facile et conscientise l'audience sur des pratiques auxquelles s'exposent- ils lorsqu'ils s'y joignent. Comme éléments d'analyse, nous avons :

Connexion : L'élément faisant office de connecteur de base entre le spectateur et la série est la **proximité culturelle**. En effet, la série met en scène des personnages et des situations qui sont familiers aux spectateurs ivoiriens, notamment les pratiques sociales et politiques, la corruption, et les ambitions démesurées.

Immersion : Les stimulants de base qui favorisent l'immersion du spectateur dans cette série sont les suivants : la mise en scène est soignée et efficace, et elle permet de créer une ambiance sombre et oppressante. Le niveau de langue utilisé par les actants est d'ordre standard et accessible à tous. Le rythme est soutenu, ce qui permet de maintenir l'intérêt du spectateur. Les effets visuels et sonores sont utilisés de manière efficace pour créer une atmosphère immersive.

Stimulation : La série suscite un large éventail d'émotions chez les spectateurs, notamment la tension, l'anxiété, la colère, la peur, etc. Elle aborde également des thèmes importants qui peuvent susciter la réflexion, tel que la corruption, la manipulation, et les dangers de l'ambition démesurée.

Participation : Les interactions entre le téléspectateur et les personnages sont complexes et ambivalentes, ce qui permet aux spectateurs de s'identifier à eux et de s'impliquer dans leurs histoires. Les spectateurs peuvent également interagir avec les personnages de différentes manières, notamment en les appréciant, en les critiquant, ou en se projetant à leur place. Pour les interactions entre le contenu et le téléspectateur interagissent de plusieurs manières, notamment en le faisant frissonner, en le faisant réfléchir, et en le faisant réagir. La série peut également

avoir un impact direct sur la perception des valeurs morales et les comportements du spectateur.

Communication : l'idéologie véhiculée est le déni des valeurs de la réussite sociale et matérielle. Elle montre que la quête du pouvoir et de la richesse peut conduire à la corruption, à la manipulation, et à la destruction de soi-même et des autres. La série dénonce un fait de société assez peu médiatisé en son temps et l'éthique générale est appréciable sur le plan négatif.

L'aspect qui en ressort, fait appel à un message ouvert sur le négatif et son côté dérangeant. Il reflète une face sombre de la société ivoirienne et contribue à la réflexion sur les enjeux sociaux et politiques. Tout en démontrant que la corruption est un mal qui doit être combattu dans la société ivoirienne et dans l'ensemble des pays africains. À cela s'ajoute cette forme de violence qui ne doit pas être tolérée : la manipulation. Enfin, il est à retenir de la communication de cette série que l'ambition démesurée peut conduire à la destruction de soi et des autres. Attention !

5.3. Série 3 : LES COUPS DE LA VIE

Cette série, de ALAIN GUIKOU s'inspire du livre du même nom (*les coups de la vie*) de l'auteure ivoirienne ANZATA OUATTARA. Il s'agit d'une anthologie de récits réels qui mettent en scène des personnages confrontés à des événements qui ont changé le cours de leur existence. Elle raconte des histoires vraies de personnes qui ont été confrontées à des épreuves difficiles et montre que l'on peut surmonter les obstacles et trouver le bonheur, même après les avoir vécus. D'abord sur le plan **éthique**, la série véhicule des messages positifs sur l'importance de la résilience, de l'espoir et de la solidarité. Elle dénonce également les inégalités sociales et les injustices. La série véhicule un message d'espoir et de résilience. Elle montre que, même dans les moments les plus sombres, il est possible de se relever et de reconstruire sa vie. De plus, sur le plan **idéologique**, la série met en avant les valeurs de la dignité humaine et de la lutte contre les injustices. Elle critique les valeurs sociales qui contribuent aux inégalités et aux injustices. Tout naturellement, sur le plan **communicationnel**, la série témoigne également d'un

succès populaire en Côte d'Ivoire et au-delà de ses frontières d'origine. Elle a contribué à la diffusion des valeurs de la résilience et de l'espoir dans la société ivoirienne et africaine par extension.

La série se structure en plusieurs épisodes pentalogiques diffusés généralement du lundi au vendredi. Chaque pentalogie est indépendante des autres et traite d'une thématique clé de l'ensemble de la production. On y parle de viol, d'intrigues, de jalousie, problèmes familiaux, héritages, politique, sorcellerie, croyances religieuses, travail, etc. Elle montre comment les personnages arrivent à surmonter certaines épreuves et traumatismes au cours des péripéties qu'ils vivent. Notons que chaque dernier épisode de la semaine débouche sur une ouverture posée par la phrase : « *à ma place, qu'auriez-vous fait ?* » Cette approche dénote de toute la créativité de cette mise en scène parce qu'elle oblige le téléspectateur à réfléchir à la place du protagoniste sujet à cette question de réflexion intense, en ayant à l'esprit de redéfinir la nature du scénario qui lui a été proposé. Cette mention lui permet de garder chaque histoire en tête tout en se posant les bonnes questions pour résoudre ce casse-tête. Encore, l'ensemble des messages est mitigé même s'ils valorisent la résilience et l'espoir. Concernant nos éléments d'analyse, nous avons :

Connexion : L'élément faisant office de connecteur de base entre le spectateur et la série "Les coups de la vie" est la **proximité culturelle**. En effet, la série met en scène des personnages et des situations qui sont familiers aux spectateurs ivoiriens, notamment les problèmes sociaux et économiques, les inégalités, la violence, etc.

Immersion : l'on s'immerge tout de suite dans le contexte après avoir visionné le premier épisode de chaque pentalogie, ce qui favorise l'immersion du spectateur. La mise en scène est simple et efficace, et elle permet de créer une ambiance réaliste et très immersive. Le niveau de langue utilisé par les acteurs est varié et accessible à tous. Le rythme est soutenu, ce qui permet de maintenir l'intérêt du spectateur jusqu'au dernier épisode. Les effets visuels et sonores sont utilisés de manière mo-

dérée, mais ils sont efficaces pour créer une atmosphère immersive continue et une dépendance passive à chaque bout de l'histoire qui nous est racontée.

Stimulation : La série active un ascenseur émotionnel continu chez les spectateurs, notamment avec plusieurs sentiments au cours du seul et même épisode à savoir la tristesse, la colère, la peur, l'espoir, etc. Elle aborde également des thèmes importants qui peuvent susciter assez de réflexion et une projection à la fin de l'histoire. Notons que cela développe des capacités d'anticipation et une hypersensibilité aux moindres détails de la mise en scène chez le spectateur.

Participation : Les personnages de la série sont complexes et hétérogènes, ce qui permet aux spectateurs de s'identifier à eux et de s'impliquer dans leurs histoires, peu importe les classes sociales auxquelles ils appartiennent. Les spectateurs peuvent également interagir avec les personnages de différentes manières, notamment en les appréciant, en les critiquant, ou en se projetant continuellement à leur place. Pour le contenu, la série interagit favorablement avec le spectateur de plusieurs manières, notamment en le faisant réfléchir assez, en le faisant réagir après chaque épisode, et en le faisant se sentir concerné par les problèmes sociaux abordés. Cette approche l'emmène à revenir le lendemain pour chercher à résoudre une autre partie du problème qui lui avait été soumis la veille. En clair, il est lui aussi un acteur de la série même s'il lui est conféré un rôle fantôme.

Communication : L'idéologie véhiculée s'articule autour de la résilience à toute épreuve. Elle montre que, même dans les moments les plus difficiles, il est possible de se relever et de reconstruire sa vie. L'éthique générale de la série est positive. Elle valorise les valeurs de la résilience, de l'espoir, et de la solidarité entre les communautés. Elle établit également la parité des genres dans chaque production en faisant tourner le jeu principal et en assurant un équilibre constant au niveau de chaque histoire. Elle transmet des valeurs telles que : la résilience et la capacité à surmonter les obstacles et à reconstruire sa vie, l'espoir et la conviction qu'il est possible de trouver le bonheur, même dans les moments les plus difficiles. Bref, tous ces corpus évoquent la solidarité et le soutien mutuel entre les individus.

6. Discussions

L'élaboration du modèle CISPICom pour l'analyse des créations scéniques africaines contemporaines marque une avancée méthodologique essentielle dans l'étude des productions audiovisuelles en Côte d'Ivoire et en Afrique. En intégrant les dimensions éthique, idéologique et communicationnelle, il propose une approche systématique qui permet non seulement de décrypter les contenus narratifs des séries télévisées ivoiriennes, mais aussi d'en évaluer l'influence sur les spectateurs et la société dans son ensemble. Cette section explore les forces et limites du modèle, en le confrontant aux réalités culturelles et académiques, tout en soulignant son potentiel d'application et les perspectives qui en découlent.

6.1. Pertinence et valeur ajoutée du modèle CISPICom

L'une des grandes qualités du CISPICom réside dans son universalité et sa capacité d'adaptation à divers contextes audiovisuels. En décomposant l'analyse en six étapes : Connexion, Immersion, Stimulation, Participation, Interaction et Communication, il établit une grille de lecture rigoureuse qui prend en compte les dimensions techniques et subjectives liées à la réception des œuvres scéniques. Chaque phase contribue à expliquer comment un spectateur s'approprié un contenu et en tire des réflexions qui influencent son regard sur la société.

L'application du modèle à des séries ivoiriennes emblématiques telles que *Ma Famille*, *Extrême Obsession* et *Les Coups de la Vie* montre que ces productions véhiculent des messages qui influencent la perception sociale des téléspectateurs. La proximité culturelle et l'ancrage des intrigues dans les réalités ivoiriennes renforcent la portée des récits. L'analyse révèle une transformation des normes sociales à travers la fiction, tout en illustrant la manière dont les médias façonnent les identités collectives.

6.2. Le modèle face aux défis de la contextualisation culturelle

Même si le CISPICom repose sur une méthodologie structurée, il doit être confronté aux spécificités du paysage audiovisuel africain, où les influences internationales se mêlent aux dynamiques locales. La globalisation des contenus et l'adoption de standards narratifs occidentaux modifient parfois la structure des récits, ce qui amène à repenser l'application du modèle. Certaines séries, bien qu'enracinées dans des contextes africains, adoptent des codes dramaturgiques qui s'éloignent des structures traditionnelles. Cette hybridation culturelle pose la question de l'adaptabilité du CISPICom et de la nécessité d'affiner son approche pour mieux tenir compte de ces évolutions. Par ailleurs, les pratiques spectatorielles évoluent et ne se limitent plus à une consommation passive des contenus audiovisuels. Avec l'essor des réseaux sociaux, les publics interagissent avec les séries, commentent leurs intrigues, et réinterprètent leurs significations. Ces nouvelles dynamiques pourraient enrichir l'étape "Participation" du CISPICom en y intégrant les retours et débats générés par les spectateurs sur les plateformes numériques.

6.3. Évolution et perspectives du modèle CISPICom

Si le CISPICom offre déjà une analyse approfondie des contenus audiovisuels, il pourrait être enrichi par une approche interdisciplinaire. Une collaboration avec des champs de recherche tels que l'anthropologie, la sociologie de la réception et les études culturelles permettraient de mieux cerner les effets des contenus sur les représentations sociales et les comportements collectifs. L'intégration de méthodes quantitatives, comme l'étude des données « spectatorielles » ou les enquêtes sur les perceptions du public, compléterait l'approche qualitative actuelle du modèle.

L'un des enjeux du CISPICom concerne sa possible institutionnalisation dans les milieux académiques et professionnels. En tant qu'outil analytique, il pourrait servir non seulement à la recherche universitaire, mais aussi aux créateurs, producteurs et décideurs du secteur audiovisuel, en leur fournissant une grille de lecture applicable aux stratégies de production et

de diffusion de contenus. Il aurait alors un rôle clé dans l'analyse des tendances de consommation des séries africaines et pourrait accompagner l'évolution du secteur audiovisuel en Afrique.

Conclusion

Le modèle CISPICom marque une avancée méthodologique essentielle dans l'étude des séries télévisées ivoiriennes et africaines. Il repose sur six étapes qui permettent d'examiner les contenus audiovisuels sous les angles idéologique, éthique et communicationnel. Son potentiel dépend de sa capacité à intégrer les évolutions du paysage audiovisuel et les nouvelles interactions entre les spectateurs et les œuvres.

Son adoption dans les milieux académiques et professionnels lui donnerait une portée plus large et renforcerait son efficacité. Ce modèle ne se limite pas à l'analyse, il devient une clé pour comprendre les réalités africaines à travers l'art scénique et médiatique. L'article scientifique présenté décrit CISPICom comme un outil structuré en six phases : **C**onnexion, qui établit le lien initial entre le spectateur et le contenu ; **I**mmersion, qui analyse l'engagement dans la narration ; **S**timulation, qui met en avant les émotions et réflexions suscitées ; **P**articipation, qui évalue l'interaction du spectateur avec les personnages et le récit ; **I**nteraction, qui explore les échanges entre le contenu et le public ; **C**ommunication, qui synthétise l'idéologie, les valeurs et l'impact général du message. Ce cadre méthodologique repose sur une base scientifique solide, une approche technique précise et une pertinence réglementaire.

L'analyse des séries télévisées ivoiriennes révèle que ces productions utilisent largement la proximité culturelle et transmettent des messages forts, qui influencent les spectateurs et nourrissent la réflexion sur les réalités sociales. CISPICom s'inscrit dans une démarche évolutive, adaptable à divers contextes culturels et enrichissable par de nouvelles dimensions, notamment l'étude des effets sur le public. Son utilisation pourrait s'étendre aux critiques culturelles, à la recherche scientifique et à l'exploration des mécanismes narratifs. L'affinement de CISPICom et son application sur un spectre plus large offriraient

des perspectives intéressantes. Il pourrait être utilisé pour analyser l'impact des contenus sur les spectateurs, décrypter le rôle des médias et mieux comprendre les relations entre les œuvres et leurs publics. Approfondir ces recherches permettrait d'évaluer les influences des créations scéniques africaines sur les représentations sociales et culturelles.

Références bibliographiques

- BACHY Victor, 1983, *Le cinéma en Côte d'Ivoire*, Coll. Cinéma, Bruxelles, Cinémédia, 86 p.
- BARDIN Laurence, 1986, *L'analyse de contenu* (1ère éd). Paris : PUF
- BEKROU Viviane, (2012) / Vol. 27, n° 2, Soumission ou subversion : Complexité de la condition féminine dans le téléfilm "Ma Famille" d'Akissi Delta, Publié par : Presse de l'Université du Nebraska, Nouvelles Études Francophones, p. 182-195
- CAMARA Yahaglin David, « Les acteurs des transformations de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel en Côte d'Ivoire depuis 1961 », *Cahiers d'études africaines*, 250 | 2023, 239-267
- ODETTE Aslan, (2005). L'acteur du XXème siècle, éthique et technique, L'Entretemps, Editions-Vic la Gardiole, Madrid
- SOJCHER Frédéric. (dir). (2008). La direction d'acteur : carnation, incarnation, Editions du Rocher, Paris
- TOUBOUE LOU Jacqueline Soupé, « Le Doozi, chœur rythmique du Didiga de Zadi Zaourou », *Horizons/Théâtre*, 14 | 2019, 44-58
- YAO N'dri, 2018, La difficile évolution du cinéma ivoirien : Analyse et perspectives. Revue de littérature & d'esthétique Négro-Africaines, 3 (18)

Filmographie

- DELTA Akissi, 2002, *MA FAMILLE*, Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI)
- GUIKOU Alain, 2017, *LES COUPS DE LA VIE*, A+ Ivoire
- MAFILY Bernard, (2010), *EXTRÊME OBSESSION*, RTI

DU MONOPOLE À LA COMPLÉMENTARITÉ : MUTATIONS DE LA PRESSE ÉCRITE DANS LA COMMUNI- CATION POLITIQUE TOGOLAISE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

**GALLEY Yao Sénam^{*}, GNANE Napo Mouncaïla
& NAPO Gbati[♦]**

Résumé : Les logiques de fabrication, de diffusion et de réception des messages politiques se trouvent fortement bousculées avec l'avènement du numérique. Cet état de fait nous amène à nous interroger sur l'importance de la presse écrite¹ en matière de communication politique au Togo dans un contexte de numérisation croissante de l'information et de la communication. Pour appréhender cette question, nous avons mobilisé la recherche documentaire, les entretiens individuels semi-directifs auprès de 21 acteurs (responsables politiques, directeurs de publication, experts) et une enquête par questionnaire auprès de 138 consommateurs de presse dans le Grand Lomé. Les résultats révèlent que la presse écrite, malgré la concurrence des médias numériques, conserve un rôle stratégique dans l'écosystème de la communication politique togolaise. Elle demeure un outil d'influence de l'opinion publique en proposant les grands sujets de l'actualité politique. Pour s'informer sur l'actualité politique, une catégorie de lecteurs (niveau d'instruction élevé, insertion professionnelle formelle) privilégie encore la presse écrite en raison de sa crédibilité et de la qualité de l'information, en contraste avec la prolifération des fake news sur les médias sociaux. Quant aux acteurs politiques, même s'ils accordent la primauté aux plateformes numériques

^{*} Directeur de publication du journal « La Symphonie »

[♦] Université de Lomé.

¹ Par presse écrite, nous attendons les journaux sous format papier.

en raison de leur portée et de leur instantanéité, ils continuent de solliciter la presse écrite pour asseoir leur crédibilité et légitimer leurs actions politiques auprès de publics stratégiques. La presse écrite n'occupe plus une position hégémonique dans la communication politique, mais elle reste un média complémentaire dont les acteurs politiques ne peuvent totalement se passer.

Mots-clés : communication politique, presse écrite, numérique, acteurs politiques, Togo.

Abstract : The logic of production, dissemination and reception of political messages has been profoundly disrupted by the advent of digital technology. This state of affairs leads us to question the importance of the print press in political communication in Togo in a context of increasing digitization of information and communication. To address this question, we mobilized documentary research, semi-structured individual interviews with 21 stakeholders (political leaders, publication directors, experts) and a questionnaire survey of 138 press consumers in Greater Lomé. The results reveal that the print press, despite competition from digital media, retains a strategic role in the Togolese political communication ecosystem. It remains a tool for influencing public opinion by setting the major topics of political news. To stay informed about political current affairs, a category of readers (high level of education, formal professional employment) still favors the print press because of its credibility and the quality of information, in contrast with the proliferation of fake news on social media. As for political actors, even though they give primacy to digital platforms because of their reach and immediacy, they continue to use the print press to establish their credibility and legitimize their political actions with strategic audiences. The print press no longer occupies a hegemonic position in political communication, but it remains a complementary medium that political actors cannot entirely do without.

Keywords: Political communication, Print press, Digital, Political actors, Togo

Introduction

Au Togo, la presse écrite est une pratique héritée de la colonisation. Les missions chrétiennes allemandes y créent les premières publications, à la fin du XIX^e siècle (A.-J. Tudesq, 1995). Cette presse a joué un rôle déterminant dans la vie poli-

tique du pays, en particulier durant la période de tutelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui a vu l'émergence d'une presse écrite plus active avec l'instauration effective du multipartisme. De nombreux journaux ont été créés, et du fait de leurs liens avec les organisations politiques, relayaient et nourrissaient les rivalités entre les différents leaders politiques. La presse écrite privée d'alors était devenue un lieu privilégié d'expression du politique. Elle a ainsi joué un rôle primordial dans la formation de l'élite politique et dans la diffusion de ses idées.

Après l'indépendance du pays en 1960, cette presse pluraliste a progressivement disparu sous le premier président Sylvanus Olympio. Elle a par la suite amorcé un virage vers un journalisme militant au service du régime politique désormais au pouvoir, incarné par le général Eyadéma Gnassingbé (N. M. Gnane, 2018 ; B. Rambaud, 2012 ; E. Batchana, 2012 et K. Kadanga, 2011).

Grâce à un contexte international propice induit par le vent de l'Est et à une lutte interne remarquable, les Togolais retrouvent le multipartisme politique doublé du pluralisme médiatique dès 1990. Le paysage médiatique est depuis lors marqué par un foisonnement d'organes d'information. D'après le dernier rapport annuel de l'Observatoire togolais des médias (OTM) sur l'état de la presse au Togo, 98 publications écrites ont une existence légale (OTM, 2024)².

Outil important pour assurer la médiation entre les acteurs politiques et les populations, l'hégémonie et l'influence de la presse écrite sont aujourd'hui mises à l'épreuve par l'avènement du numérique. Les avancées technologiques ont engendré une transmutation profonde de la production, de la diffusion et de la consommation de l'information. Les médias traditionnels se retrouvent confrontés à de nouvelles menaces et à de nouveaux défis provoqués par l'émergence de nouvelles plateformes et méthodes de distribution (A. Mahi-Missouri, 2024).

L'écosystème médiatique togolais subit désormais cette révolution numérique. On assiste à une floraison de supports

² Le nombre de publications ayant une existence légale était de 234 au 31 décembre 2021. Ce nombre est passé à 98 en 2023 du fait que bon nombre de publications éprouvent des difficultés à s'adapter aux exigences du nouveau Code de la Presse et de la Communication.

de publication d'information en ligne dont le nombre augmente au fil des années. On dénombrait au 31 décembre 2023 au Togo 108 sites d'information titulaires d'un récépissé délivré par la HAAC (OTM, 2024). Dans un univers hyperconnecté, « le numérique révolutionne la communication politique qui doit désormais se déployer dans l'instantanéité, la réactivité, l'interactivité et subir les commentaires à chaud et les sanctions multiformes des citoyens » (A. Eyries, 2021, p. 1). Les acteurs politiques togolais déploient désormais leur communication à travers diverses stratégies numériques, au premier chef les médias sociaux (Facebook, X, site web, etc.).

Dans ce contexte, et au regard du taux de pénétration d'internet (67,65 % au premier trimestre 2024 selon l'ARCEP)³ et du développement effréné de l'utilisation des médias sociaux, il convient de s'interroger sur la place qu'occupe encore la presse écrite dans la communication politique togolaise. C'est dans ce sens que la présente analyse se propose d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : quelle place occupe la presse écrite en matière de communication politique au Togo à l'ère du numérique ?

Il s'agit, pour nous, d'analyser la place et l'importance de la presse écrite en matière de communication politique au Togo, dans un contexte où la numérisation émerge avec pour corollaire la profusion des supports digitaux d'information susceptibles de modifier les habitudes de consommation des lecteurs.

Nous partons de l'hypothèse qu'à l'ère du numérique, la presse écrite togolaise, bien que concurrencée par les plateformes numériques, conserve un rôle stratégique et complémentaire dans l'écosystème de la communication politique, en se distinguant par sa capacité à conditionner l'agenda politique et à conférer crédibilité et légitimité aux acteurs politiques auprès du public.

³ Le taux de pénétration à internet au Togo était estimé au 1^{er} trimestre 2024 à 67,65 % selon l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

Nous avons subdivisé notre analyse en deux parties. La première partie est consacrée au cadre théorique et méthodologique de la recherche. La seconde est dédiée à l'analyse et à la discussion des résultats.

1. Cadre théorique et méthodologique

Notre analyse se fonde sur deux théories : la théorie de *l'agenda setting* dans la perspective de M. McCombs et D. Shaw, et la théorie du choix rationnel.

La théorie de l'*agenda setting*, dans la perspective de Maxwell McCombs et Donald Shaw, désigne la façon dont les préoccupations des citoyens sont structurées par les médias. Elle met en lumière la manière dont les médias influencent les priorités du public en mettant en avant certains sujets. L'influence des médias affecte l'ordre de présentation des sujets, des événements, de l'actualité et des questions dans l'esprit du public. Selon cette théorie, les médias ne dictent pas directement ce que les gens doivent penser, mais ils sont très efficaces pour influencer ce sur quoi ils doivent concentrer leur attention. De l'*agenda setting*, nous retenons que les médias ont le don d'imposer à leurs consommateurs les sujets prioritaires qui doivent magnétiser les attentions et soulever des débats, au point de rendre les acteurs politiques dépendants de l'agenda des médias. La logique médiatique impose alors la logique politique (B. Fond, 2022 ; J. Charron, 2009 ; M. McCombs et D. Shaw, 1972).

Cette théorie permet d'appréhender les médias, particulièrement la presse écrite, comme un outil d'influence de l'opinion et de conditionnement de l'actualité politique. Cette théorie permet d'aborder la manière dont les médias togolais, notamment la presse écrite, orientent le public sur ce qu'ils doivent penser. Elle permet d'analyser la manière dont la presse écrite continue de définir et de hiérarchiser les sujets qui dominent le débat politique malgré l'omniprésence des nouveaux médias numériques.

La théorie du choix rationnel est un ensemble d'idées apparues dans le domaine économique en vue d'expliquer comment les individus prennent des décisions en présupposant que celles-ci sont essentiellement rationnelles, visant la recherche du

plus grand bénéfice au moindre coût, au moindre investissement. La rationalité est donc ce qui permet à un individu de faire des choix cohérents afin de satisfaire ses intérêts. Autrement dit, l'acteur rationnel opte pour l'alternative dont les conséquences sont les plus performantes pour remplir ses buts et ses objectifs (R. Boudon, 2004 ; H. Meadwell, 2002).

Cette théorie, dans le cadre de notre travail, permet de cerner les motivations des acteurs politiques et du public médiatique à accorder la priorité à tel type de média au détriment de l'autre dans la recherche de l'information politique. Elle permet d'aborder les logiques qui sous-tendent le choix de la presse écrite (cible spécifique, crédibilité, habitudes et tradition de communication et de consommation de l'information, portée, qualité, etc.) par les acteurs politiques dans leur communication politique au détriment des canaux numériques qui s'imposent aujourd'hui dans le paysage médiatique togolais.

Sur le plan méthodologique, nous avons fait le choix d'exploiter un corpus documentaire enrichi par des données de première main collectées à partir d'une enquête par questionnaire et des entretiens individuels semi-directifs.

Nous avons choisi de nous situer à l'échelle micro-individuelle et microsociale en prenant comme champ de recherche le district autonome du Grand Lomé (DAGL), zone de concentration de la majorité des médias. L'enquête par questionnaire a été réalisée entre le 2 et le 17 février 2023 auprès de 138 consommateurs de la presse. L'échantillonnage s'est effectué en ciblant en priorité les profils de consommateurs réguliers ou occasionnels de presse écrite âgés d'au moins 18 ans ⁴. Le questionnaire a été administré aux cibles qui ont accepté de s'y soumettre en face à face et via le logiciel KoboToolbox.

Pour réaliser les entretiens individuels semi-directifs, nous avons utilisé deux guides d'entretien. Le premier guide a

⁴ Il s'agit des auditeurs des émissions politiques, des citoyens qui s'attroupent souvent devant les kiosques des journaux, des fonctionnaires, les travailleurs du privé, des particuliers, des étudiants, etc. qui ont accepté durant la période de l'enquête de se soumettre à notre questionnaire. Ce choix assumé vise à comprendre pourquoi et comment ces lecteurs privilégient encore la presse écrite comme source d'information politique dans un contexte de prolifération des médias numériques.

été adressé à sept (7) acteurs : des responsables de partis politiques, des responsables d'organisations de la société civile, et des experts. Le second guide a été adressé à quatorze (14) directeurs de publication ou rédacteurs en chef d'organes de presse paraissant régulièrement selon la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). Le choix de ces enquêtes repose sur leur disponibilité et surtout sur leur position stratégique dans la production et la consommation de l'information politique.

Les données quantitatives recueillies à partir du logiciel KoboToolbox ont été analysées statistiquement. L'exploitation des données des entretiens réalisés a été faite à partir d'une analyse thématique de contenu (L. Bardin, 2007) des propos des personnes interrogées et d'un croisement des différentes informations obtenues afin de comprendre et de rendre compte du fait social étudié dans sa totalité. Les informations recueillies sont tout d'abord mises en ordre. Ensuite, il s'est agi de dégager des tendances, d'organiser tout le contenu en catégories et en thèmes descriptifs. Enfin, des significations sont trouvées aux tendances, les thèmes descriptifs sont expliqués et des relations sont dégagées entre eux. Par la suite, ces données ont été utilisées sous forme de verbatim.

2. Résultats et discussions

Cette partie est consacrée à la présentation des données issues de l'enquête de terrain. Ces données sont analysées⁵ et mises en rapport avec les résultats de travaux antérieurs en guise de discussion autour de trois principaux points :

- Préférences médiatiques et confiance en la presse écrite face à l'actualité politique ;
- Choix médiatiques des acteurs politiques en matière de communication politique ;
- Atouts de la presse écrite face au numérique.

⁵ Pour limiter le volume du présent article, nous avons fait le choix de ne pas insérer les tableaux et graphiques obtenus après les traitements des données d'enquête, mais d'en présenter seulement les contenus.

2.1. Préférences médiatiques et confiance en la presse écrite face à l'actualité politique

Il ressort des résultats que les personnes touchées par l'enquête par questionnaire réalisée sont, dans une proportion de 63 %, de sexe masculin contre 37 % de sexe féminin. Ces personnes sont à près de 79,7 % âgées de moins de 45 ans, traduisant une relative jeunesse de cette cible qui est aussi l'une des caractéristiques de la population togolaise. Partisans des partis politiques de l'opposition ou du parti au pouvoir, les enquêtés ont dans leur majorité un niveau d'instruction équivalent au supérieur et s'intéressent à 86,3 % à l'actualité politique.

Ces tendances qui montrent que les lecteurs réguliers de la presse écrite sont les plus instruits (79 % des enquêtés) laissent penser que la consommation de ce média est liée au capital scolaire. De plus, la prédominance des hommes (63 % contre 37 % de femmes) dans l'échantillon témoigne des disparités de genre en matière d'accès à l'information écrite au Togo. Cela renvoie à interroger l'alphabétisation différenciée, les contraintes économiques et les espaces de socialisation autour de la presse écrite (kiosques, lieux de travail) qui demeurent des espaces masculins dans le contexte togolais comme éléments explicatifs⁶.

Pour accéder aux informations à caractère politique devenues un bien public indispensable au bon fonctionnement des démocraties, les citoyens enquêtés dans le Grand Lomé choisissent plusieurs sources d'information. Ceux qui lisent de façon plus ou moins régulière la presse écrite pour ce faire représentent une proportion de 41,3 %⁷ des personnes ciblées.

⁶ Cette observation appelle à des recherches ultérieures sur les déterminants genrés de la consommation médiatique politique au Togo.

⁷ Même si le Taux brut de scolarisation (TBS) des garçons est sensiblement similaire à celui des filles, avec respectivement 115% contre 114% en 2022 (<https://inseed.tg/presentation-des-resultats-du-dernier-recensement-general-de-la-population-et-des-donnees-sur-la-pauvrete-au-togo/>), le faible développement de la culture de la lecture chez les Togolais impacte sur le taux d'usage de la presse écrite qui vient en troisième position (0,3%) devant les médias en ligne (0,1%) et après la radio (83,9%) et la télévision (14,8%) si l'on considère le principal média utilisé par les togolais comme source d'information selon une étude réalisée par le CEROCE en 2019. Ce taux de

Même si la presse écrite n'est pas le média auquel les Togoais font recours prioritairement dans leur démarche globale de quête d'information comme le révèle une étude nationale réalisée en 2019 (K. Anate et N. M. Gnane, 2020)⁸, la présente recherche révèle que les Loméens font confiance à 50 % à ce média contre 25,3 % qui se fient aux médias en ligne et aux réseaux sociaux en ce qui concerne la recherche de l'information à caractère politique. Ceux qui sollicitent la presse écrite pour s'informer sur l'actualité politique estiment à 58,7 % que c'est le meilleur média pour s'informer sur l'actualité politique. Ils accordent à 58 % de la crédibilité à ce canal médiatique qui véhicule, selon 94,2 % de ses usagers, des informations politiques sûres et de qualité.

Contrairement à certains analystes qui, selon J.-L. Missika (2002 cité par V. Le Hay, T. Vedel, et F. Chanvriel, 2011), estiment que l'Internet est devenu une source d'information utilisée par des millions d'individus, au point d'évoquer la fin de la presse écrite ou de la télévision, les résultats de notre enquête révèlent que 85,4 % des personnes enquêtées estiment que la presse écrite togolaise conserve des chances de survie malgré la poussée des médias numériques, surtout en ce qui concerne la communication politique. Ceci indique une confiance persistante des enquêtés privilégiant la presse écrite comme source d'information politique dans la capacité de cette presse à se maintenir comme acteur pertinent, notamment en matière de communication politique. Pour le président d'un parti de l'opposition togolaise :

41,3% de lecteur de la presse écrite comme l'indiquent les résultats de l'enquête réalisée dans le cadre de la présente analyse semble contraster avec cette réalité. Mais cela s'explique par le fait que l'enquête a privilégié à priori des lecteurs de la presse écrite, notamment des citoyens qui s'attourent souvent devant les kiosques des journaux, des fonctionnaires, etc. La logique en privilégiant ces catégories de citoyens est de recueillir leur avis sur les raisons de leur préférence de ce média comme source d'information de l'actualité politique au détriment des médias sociaux.

⁸ L'enquête a révélé que des trois médias traditionnels, la presse écrite est le troisième média utilisé comme source d'information par les enquêtés (0,3%) même si elle reste l'un des médias les plus anciennement introduit au Togo et le plus représentatif en termes quantitatif. Elle vient devant les médias en ligne (0,1%).

Au Togo, l'on peut noter l'influence de la presse écrite. Les différentes unes suscitent de l'intérêt chez nos compatriotes. Il ne faut pas ignorer non plus la qualité du travail. La presse écrite offre au public des articles, des reportages, des chroniques et des interviews très intéressants. Cet outil de communication façonne les esprits, oriente les débats idéologiques et participe activement à la cohésion sociale.

Ainsi, la fiabilité et la crédibilité à travers la constante qualité des contenus sont des leviers importants qui justifient les choix et les positions des enquêtés vis-à-vis de la presse écrite en ce qui concerne l'information politique. Les lecteurs qui privilégient la presse écrite par rapport aux médias en ligne invoquent principalement des enjeux de qualité et de fiabilité. Ils estiment que les informations publiées par les supports numériques sont à prendre avec des pincettes du fait de la prolifération des fake news. Cette perception rejoint l'analyse de J. Cagé (2020) qui note que certains médias numériques ont recours au « copier-coller » au détriment de la production d'informations originales.

Par ailleurs, le privilège accordé à l'information politique relève d'un double dynamique. D'une part, les lecteurs manifestent un désir accru de s'informer sur la vie politique du pays. D'autre part, les journalistes eux-mêmes accordent une attention particulière à l'actualité politique. Cet intérêt se comprend également dans un contexte économique où les organes de presse, ne bénéficiant pas de soutien financier gouvernemental adéquat, développent des relations avec des réseaux politiques pour assurer leur viabilité économique (G. Napo, 2013).

En se référant à la théorie du choix rationnel (R. Boudon, 2004 ; H. Meadwell, 2002), qui stipule que l'acteur rationnel privilégie l'alternative offrant les conséquences les plus performantes pour atteindre ses objectifs, on peut déduire que la crédibilité, la fiabilité et la qualité du traitement de l'information motivent le choix de la presse écrite par les citoyens enquêtés afin de satisfaire leurs besoins en informations politiques.

2.2. Choix médiatiques des acteurs politiques en matière de communication politique

Depuis le bouleversement des codes de la communication avec l'apparition des médias sociaux numériques comme Facebook, Twitter, YouTube ou encore Instagram à l'usage du grand public, les pratiques en communication politique ont évolué dans le monde. Le politique en use de façon passionnée ou contrainte par la tendance, parce que confronté à la question d'efficacité et d'atteinte à un large public. A. Eyries (2018) fait aussi remarquer que sur les quinze dernières années, les technologies numériques ont entraîné une modification des canaux médiatiques et des outils de communication utilisés par les politiciens pour asseoir leur légitimité ou faire valoir leurs idées. Aux côtés des médias traditionnels, Internet n'est plus à négliger pour l'homme politique qui fait campagne et qui cherche à obtenir un maximum de voix pour être élu. L'auteur estime par ailleurs qu'Internet et son pouvoir de réseautage peuvent permettre à l'homme politique d'atteindre plusieurs objectifs de campagne, dont la collecte de fonds, la production et la distribution d'information pour augmenter la visibilité du candidat et améliorer son image et la mobilisation. C'est pourquoi, depuis quelques années, la présence des organisations politiques sur le Web est devenue quasi essentielle et bénéfique à plusieurs égards. J. Gerstlé (2008, p. 208) a sans doute raison lorsqu'il affirme que, parmi « les différentes technologies mises en œuvre dans les campagnes électorales, le recours aux pratiques liées à l'Internet est typique de l'ère postmoderne ». Allant dans le même sens, N. Chomsky et R. W. McChesney (2000, p. 125-126) écrivent que « l'internet a ouvert des possibilités importantes dans le champ des communications démocratiques et progressistes ».

Au Togo, la tendance actuelle montre que les acteurs politiques s'orientent de plus en plus vers les médias sociaux pour communiquer. Ces derniers occupent désormais une place de choix dans la communication politique. Le président d'un parti politique semble désormais s'interdire l'usage exclusif de la presse écrite pour sa communication politique : « Dans le contexte togolais, où les populations instruites achètent et lisent de moins en moins la presse écrite, il serait illusoire de penser que

ce média, à lui seul, peut aider un acteur politique à atteindre ses objectifs. Il y contribue énormément, mais ne suffit plus à lui seul. »

Les hommes politiques sont conscients de la force de propagation des informations via les canaux en ligne et les utilisent désormais comme moyen de communication pour créer un lien direct avec leurs cibles. C'est à croire qu'ils cherchent, comme le souligne D. Wolton (2015), à « échapper à la tyrannie journalistique », autrement dit à se passer de l'intermédiaire des journalistes, pour créer un lien direct avec leurs électeurs.

Cette tendance s'observe également dans d'autres pays africains. À l'image du président rwandais Paul Kagame qui utilise activement X pour communiquer directement avec ses concitoyens et la diaspora (plus de 3 millions d'abonnés en octobre 2025), ou encore du président sud-africain Cyril Ramaphosa (plus de 3 millions d'abonnés sur X en octobre 2025), les acteurs politiques togolais ont également investi massivement les plateformes numériques.

L'idée que la communication politique est partout est d'autant plus forte que ce fait est mis en avant par la classe politique elle-même. Ils sont en effet nombreux, ces hommes politiques au Togo qui disposent aujourd'hui d'un compte sur les principales plateformes numériques. C'est le cas par exemple du président de la République Faure E. Gnassingbé⁹ du parti Union pour la République (UNIR) et de Victoire Tomegah Dogbé, ex-Première ministre (2020-2025) du même parti, qui disposent et alimentent régulièrement leur compte X comptant respectivement plus de 247 000 et 68 000 abonnés (mai 2025). Gerry Taama, ex-président du parti Nouvel engagement togolais (NET) est aussi très actif sur sa page Facebook qui mobilise plus de 128 000 followers (mai 2025). Il en est de même pour Brigitte K. Adjamagbo du parti Dynamique pour la majorité du peuple (DMP) ou encore pour Nathaniel Olympio du Parti des Togolais qui animent fréquemment des « directs » sur leur compte TikTok comptant respectivement plus de 53 000 et 1 300 followers

⁹ Désormais Président du conseil (Premier ministre disposant de tous les pouvoirs de l'exécutif) depuis le basculement du pays dans un régime parlementaire le 3 mai 2025.

(mai 2025). La plupart des partis politiques disposent de leur page Facebook et leurs leaders mobilisent au mieux les plateformes en ligne pour assurer leur communication. Les médias numériques ont donc donné naissance à un nouvel espace politique auquel les entrepreneurs politiques et les citoyens s'accrochent à divers rythmes selon les pays. De fait, l'acteur politique est devenu un entrepreneur et, en tant que tel, développe une rationalité managériale dans laquelle s'intègre la communication (J. Gerstlé, 2008).

Ces acteurs politiques communiquent désormais par le numérique. Au-delà de ses multiples avantages (rapidité, instantanéité, portée, large audience), les plateformes en ligne offrent de nouvelles possibilités de mobilisation pour les partis politiques, en particulier ceux de l'opposition togolaise, dont l'organisation d'activités de rassemblement est fortement réduite ces dernières années sous la pression du gouvernement dominé par le parti au pouvoir. Toutefois, dans le déploiement de leur communication politique, et malgré les nombreux avantages offerts par le numérique, ils n'ont pas de raison de se passer de la presse écrite, considérée comme le support qui garantit le mieux la crédibilité d'un message tout en renforçant leur notoriété. C'est dans ce sens que J. Boyadjian (2016) fait constater que le niveau d'audience des acteurs politiques sur les plateformes apparaît surtout corrélé à leur degré d'exposition dans les médias traditionnels ; rares sont les personnalités parvenant à conquérir un large public sur la toile tout en restant en retrait du paysage médiatique¹⁰.

Un cadre d'un parti politique de l'opposition togolaise souligne à ce propos que la presse écrite est « plus ancrée dans les habitudes et a toujours gardé sa puissance d'influence sur la vie politique même si celle-ci est fragilisée par le numérique et le défaut de professionnalisme de certains journalistes. Aucun acteur politique ne peut se passer de la presse écrite malgré tout.

Le n° 2 d'un autre parti politique de l'opposition, pour sa part, tout en reconnaissant à la presse écrite sa force d'influence, estime que les objectifs des acteurs politiques en y recourant ne

¹⁰ <https://balises.bpi.fr/la-communication-politique-a-lerc-des-reseaux-sociaux-en-plein-dans-la-cible/> Dernière consultation le 12 mai 2025.

sont plus les mêmes : « Si c'est pour avoir une plus grande audience, ce n'est pas la presse écrite qui va le faire. Elle permet plutôt de polir son image, de se positionner comme homme politique réputé, elle participe à la crédibilisation.

Autrement dit, les acteurs politiques tenant compte de la force d'influence de l'opinion et de conditionnement de l'actualité politique de la presse écrite (B. Fond, 2022 ; J. Charron (2009) ainsi que McCombs et Shaw (1972) montrent que les acteurs politiques y recourent toujours, malgré les possibilités offertes par Internet en matière de communication politique.

Ils y font recours pour s'assurer une certaine crédibilité et promouvoir leur notoriété dans l'espace public. Toutefois, il serait illusoire de croire que la presse écrite, à elle seule, puisse permettre aux acteurs politiques d'atteindre leurs objectifs. Elle y contribue énormément, mais ne suffit plus à elle seule. Parce que la presse écrite ne permet pas d'atteindre une cible plus grande, et de façon rapide. De ce fait, ils allient à ce média, les plateformes numériques pour atteindre une audience plus large et donner plus de portée à leur communication. Il s'agit donc d'une stratégie rationnelle visant à atteindre leurs buts (R. Boudon, 2004 ; H. Meadwell, 2002).

2.3. Atouts de la presse écrite face au numérique

La presse écrite est confrontée, à l'ère du numérique, à des bouleversements qui l'obligent à repenser son modèle industriel et économique. Il apparaît évident qu'elle se doit de se réinventer en s'adaptant aux nouvelles pesanteurs qui pourraient constituer des menaces à sa survie. Néanmoins, plusieurs atouts maintiennent ou nourrissent encore la notoriété de la presse écrite au Togo, malgré les bouleversements liés à l'avènement du numérique.

En premier lieu, la presse écrite a participé à asseoir et à façonner la politique tout au long de l'histoire du Togo. Elle est désormais une actrice du paysage politique et est ancrée dans la tradition de la communication politique du pays. Elle se distingue par ailleurs, à en croire les acteurs enquêtés, par la qualité de l'information. Ce qui peut justifier sa résilience et sa survie face aux plateformes numériques d'information et de communication.

Il ressort en effet des données de notre enquête que les interviewés estiment à 26,8 % que les informations publiées par ce média font l'objet d'investigation et de recoupements préalables ; 24,6 % relèvent l'obligation éthique et déontologique des journalistes qui animent les contenus de ces médias comme l'un de ses atouts. Au total, ceux qui évoquent ces différentes raisons relatives à la qualité de traitement de l'information pour justifier que la presse écrite a encore de beaux jours devant elle en matière de communication politique au Togo représentent 85,4 % des enquêtés.

La presse est un pilier important pour la démocratie, elle permet de véhiculer l'information qui joue un rôle incontournable dans la participation politique des citoyens et leur prise de décision en ce qui concerne le choix de leurs représentants. La politique est ainsi soumise aux logiques de construction médiatique, ce qui favorise l'influence des médias sur les comportements des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. On parle de « quatrième pouvoir » ou de « contre-pouvoir ». Pour exercer cette influence, les médias captent l'actualité globale, hiérarchisent les informations et mettent en avant les sujets jugés dominants qu'ils imposent aux consommateurs (B. Fond, 2022 ; J. Charron, 2009 ; M. McCombs et D. Shaw, 1972).

Les résultats de notre recherche ont permis de vérifier cette réalité relative au conditionnement de l'actualité politique au Togo par la presse papier. Ces résultats donnent à constater que tous les enquêtés (100 %) s'accordent à reconnaître que la presse papier au Togo traite prioritairement des sujets en lien avec l'actualité politique. Pour le directeur de publication du journal privé : « La politique dans la presse écrite occupe la toute première place pour des raisons évidentes liées au contexte politique lui-même, à la soif des gens de voir un changement et aussi à une certaine volonté de la part des gouvernements de s'expliquer ou de chercher à embellir leurs images à cause de certains faits politiques ». Le patron d'un autre journal abonde dans le même sens en estimant que : « L'information politique occupe une place de choix dans la presse écrite au Togo. Dans un pays en butte à la démocratie et à l'alternance, tout est politique et la presse écrite n'est pas en reste. Il est même fait ce reproche à la presse écrite de trop consacrer d'articles politiques

dans leurs colonnes. Autant dire que l'essentiel des sujets traités par la presse papier trouve son ancrage en politique. Cette presse définit au final les sujets de l'actualité politique au détriment des plateformes numériques de communication qui en assurent le relais. C'est ce que semble confirmer A. Mahi-Missouri (2024) partant de l'expérience de cinq journalistes du quotidien *Libération* en France en faisant le constat que les réseaux sociaux ne sont pas des médias à part entière, mais des vecteurs, des canaux de diffusion.

Dans la même logique, il ressort que les sujets politiques proposés par la presse écrite papier au Togo suscitent régulièrement des débats aussi bien sur les réseaux sociaux que dans les émissions de débat politique de grande écoute sur les médias audiovisuels telles que « Club de la presse » de Kanal FM ; « Taxi presse », « La gare routière de l'information » et « Taxi média show » de Taxi FM ; « Audi actu » de Victoire FM ; « Forum », « Regards croisés », « Le monde en 7 », « Émergence et décryptage » de New World TV ; « Haut-parleur » de Zéphyr FM ; « *Missénouamé* »¹¹ et « *Hoviklem* »¹² de Nana FM... Ceci constitue le deuxième atout de la presse écrite. Tout en alimentant leur colonne des sujets de l'actualité politique, les journalistes envahissent les chaînes de télé et de radio, dans des émissions de grande écoute pour analyser, commenter et décrypter ces sujets. Autrement dit, la presse écrite alimente d'une certaine manière les contenus politiques sur les chaînes de radio et de télévision. Pour un expert politologue :

La presse écrite reste en réalité la base. Tous les autres moyens de diffusion sont désormais au service de la presse écrite papier. En fait, c'est ça. La presse écrite est l'élément de base dont se servent maintenant tous les autres canaux. Les gens viennent commenter à la radio, les gens viennent commenter à la télé. Et c'est maintenant les morceaux, les extraits choisis que les gens prennent pour pouvoir continuer le reste de la communication.

¹¹ *Missénouamé* est un mot éwé qui signifie littéralement « bien comprendre les faits »

¹² *Hoviklem* est un mot éwé qui signifie littéralement « faire un bref compte rendu »

Le patron du journal privé va dans le même sens en affirmant que :

Avec l'avènement du numérique, cette presse continue par s'imposer et c'est elle d'ailleurs qui révèle les grands faits politiques et les grands faits économiques. Au Togo par exemple, si vous essayez de capter les médias à l'heure des débats, vous verrez que les commentateurs ou les animateurs des débats s'appuient essentiellement sur la presse papier pour pouvoir éclairer la lanterne des auditeurs.

Sur un autre plan, il faut noter que la plupart des organes de presse écrite ont organisé le transfert, sous des formes variables, de leurs contenus sur les réseaux numériques et disposent de sites Web dont certains proposent des contenus variés et connaissent une bonne notoriété. En effet, les journalistes de la presse écrite ont pris d'assaut les plateformes numériques comme WhatsApp, Facebook, YouTube ou encore Twitter pour relayer leur contenu et interagir avec le public. Une étude réalisée au sujet de l'usage des médias sociaux par les journalistes et défenseurs des droits de l'Homme au Togo en 2023¹³ a révélé qu'environ 63,1 % des journalistes sollicitent les médias sociaux pour « interagir avec leur audience ou leurs cibles », 63,1 % en font usage pour « recueillir et vérifier des informations et des témoignages » et 57,5 % y font recours pour « publier leurs propres contenus ». Pour l'ex-secrétaire général d'un parti politique de l'opposition :

Je crois aujourd'hui que la réelle influence d'un journaliste de la presse écrite réside dans la combinaison de sa présence dans la presse écrite et dans celle du numérique, autrement dit un journal ne peut avoir un réel intérêt pour un acteur politique que s'il est en même temps une presse écrite, et une presse en ligne.

Le numérique constitue finalement un autre atout pour la presse écrite en matière de communication politique au Togo.

¹³ Étude réalisée par nos soins dans le cadre du projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo », financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre conjointement par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO), l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et le Réseau Inter Africain des Femmes, Médias, Genre et Développement (FAMEDEV)

Conclusion

Les codes de communication se trouvent fortement bousculés par la puissance croissante des outils numériques. Les acteurs politiques disposent dorénavant de multiples canaux de communication pour atteindre leurs objectifs. Si la presse écrite représentait hier l'outil de communication politique de prédilection, elle fait aujourd'hui face à la concurrence des médias numériques. Cet état de fait a suscité cette recherche visant à analyser la place et l'importance de la presse écrite en matière de communication politique au Togo dans un contexte de numérisation croissante.

Pour ce faire, nous avons mobilisé une approche méthodologique mixte combinant recherche documentaire, enquête par questionnaire et entretiens individuels semi-directifs menés dans le Grand Lomé qui concentre la quasi-totalité des organes de presse du pays.

Les résultats recueillis attestent que la presse écrite subit les assauts du numérique tout en conservant une place spécifique dans l'écosystème médiatique togolais. Trois constats majeurs se dégagent de notre analyse.

D'abord, la presse écrite demeure un acteur structurant de l'agenda politique. Elle lance les grands thèmes politiques qui nourrissent ensuite les débats sur les médias audiovisuels et les réseaux numériques. Cette fonction de "mise à l'agenda" reste un avantage de la presse écrite.

Deuxièmement, pour une certaine catégorie de citoyens (alphabétisés, instruits, intégrés dans le secteur formel), la presse écrite reste le média de référence pour une information politique de qualité. Ces lecteurs apprécient la crédibilité, la fiabilité et le traitement en profondeur de la presse écrite, face à la multiplication des fake news sur les réseaux sociaux.

Troisièmement, les acteurs politiques mettent en place une stratégie médiatique hybride. S'ils privilégient le digital pour sa portée et son immédiateté, ils sollicitent toujours la presse écrite pour gagner en crédibilité et soigner leur image auprès de publics cibles. La presse écrite ne suffit plus, mais elle demeure un passage obligé pour toute communication politique sérieuse.

Ces résultats permettent de nuancer l'idée d'une « mort » de la presse écrite face au numérique. Comme l'a prouvé l'histoire des médias, l'arrivée d'un nouveau média ne fait pas disparaître les médias existants, mais provoque une restructuration des systèmes médiatiques (V. Le Hay, T. Vedel et F. Chanvrlil, 2011). Au Togo, la presse écrite se transforme, elle crée des versions en ligne, ses journalistes s'emparent du numérique, elle se positionne comme productrice de contenus de référence dans un paysage médiatique morcelé.

Cependant, notre recherche, limitée au Grand Lomé, présente des contraintes qui ouvrent des pistes pour de futures investigations. Des études comparatives entre milieux urbains et ruraux, entre générations, ainsi qu'une approche genrée plus approfondie, pourraient être envisagées.

En somme, la presse écrite togolaise n'est plus dominante dans la communication politique, mais elle reste stratégique et complémentaire aux médias numériques. Elle demeure un média de prédilection, dont les acteurs politiques ne peuvent se passer complètement.

Références bibliographiques

- ANATE Kouméalo et GNANE Napo Mouncaïla, 2020, « Usages et usagers de la radio, de la télévision et de la presse écrite au Togo », in ANATE Kouméalo et NAPO Gbati (éds), *Les Médias au Togo : histoire, réglementation et usages*, Lomé, Presses de l'université de Lomé, pp. 361-393.
- BARDIN Laurence, 2007, *L'analyse de contenu*, Paris, Quadrige, PUF.
- BATCHANA Essohanam, 2012, « La presse privée face à la transition démocratique au Togo (1991-1993) », *EDUCOM*, n° 2, pp. 35-59.
- BOUDON Raymond, 2004, « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique », *Revue du MAUSS*, n° 24, pp. 281-309.
- BOYADJIAN Julien, 2016, *Analyser les opinions politiques sur Internet : enjeux théoriques et défis méthodologiques*, Paris, Dalloz.
- CAGE Julia, 2020, *Libres et égaux en voix*, Paris, Fayard.

- CEROCE, 2019, *Rapport d'étude sur l'image et la perception des médias au Togo*, Lomé, CEROCE.
- CHARRON Jean, 2009, « Médias et sources : Les limites du modèle de l'agenda-setting », in MERCIER Arnaud (éd), *Journalisme*, Paris, CNRS Éditions, pp. 81-97. (En ligne) consulté le 11 janvier 2025. URL : <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.13893>.
- CHOMSKY Noam et McCHESNEY Robert Waterman, 2000, *Propagande, médias et démocratie*, Montréal, Les Éditions Éco-société.
- EYRIES Alexandre, 2018, « Une généalogie de la communication politique numérique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°12. (En ligne) consulté le 15 mai 2025. URL : <https://journals.openedition.org/rfsic/3424>.
- EYRIES Alexandre, 2021, *La Communication politique 3.0 ? La politique à l'épreuve du numérique*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, collection Essais.
- FOND Bastien, 2022, « Maxwell McCombs et Sebastián Valenzuela, Setting the Agenda », *Lectures*. (En ligne) consulté le 18 mars 2025. URL : <https://journals.openedition.org/lectures/54058>.
- GERSTLÉ Jacques, 2008, *La communication politique*, Paris, Armand Colin.
- GNANE Napo Mouncaïla, 2018, « Mutations politiques et médias : une analyse du nouveau paysage médiatique togolais », *Communication en question*, Revue du Centre d'Enseignement et de Recherche en Communication, Université Félix Houphouët-Boigny, n°11, pp. 20-42. (En ligne) consulté le 12 février 2023. URL : <http://www.comenques-tion.com/COM%20EN%20QUESTION%2011/PDF%20COM%20FINALE%202019/2%20GNAGNE11.pdf>.
- KADANGA Kodjona, 2011, « La presse et la naissance de l'opinion publique », in GAYIBOR N. (éd.), *Histoire des Togolais : des origines aux années 1960*, tome 4, Paris, Karthala-Presses de l'université de Lomé, pp. 205-231.

- LE HAY Viviane, VEDEL Thierry et CHANVRIL Flora, 2011, « Usages des médias et politique : une écologie des pratiques informationnelles », *Réseaux*, n° 170, vol. 6, pp. 45-73. (En ligne), consulté le 12 février 2025. URL : <https://shs.cairn.info/revue-reseaux-2011-6-page-45>.
- MAHI-MISSOURI Amina, 2024, « La presse écrite à l'ère du numérique en Algérie », *Aleph*, vol. 11 (4-2), pp. 139-147. (En ligne) consulté le 12 mai 2025. URL : <https://aleph.edinum.org/12912>.
- McCOMBS Maxwell et SHAW Donald, 1972, « The agenda-setting function of mass media », *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, n° 2, pp. 176-187.
- MEADWELL Hudson, 2002, « La théorie du choix rationnel et ses critiques », *Sociologie et sociétés*, vol. 34, n° 1, pp. 117-124. (En ligne) consulté le 24 décembre 2024. URL : <https://doi.org/10.7202/009751a>.
- NAPO Gbati, 2013, « Phénomène de titrologue autour des kiosques de la presse écrite en milieu urbain au Togo », *EDUCOM*, Centre d'études et de recherche sur les organisations, la communication et l'éducation (CEROCE), Université de Lomé, n° 3, ISSN 2226-1443, pp. 151-168.
- NEVEU Erik, 2000, « De quelques incidences des médias sur les systèmes démocratiques », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, pp. 109-136.
- OTM, 2024, *Rapport sur l'état de la presse au Togo*, Lomé, OTM.
- RAMBAUD Brice, 2012, « La presse écrite togolaise, acteur et témoin de l'ère Eyadema (1967-2005) », *Transcontinentales*. (En ligne) consulté le 15 décembre 2017. URL : <https://journals.openedition.org/transcontinentales/415>.
- TUDESQ André-Jean, 1995, *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Bordeaux, Éditions MSHA. (En ligne) consulté le 4 août 2022. URL : https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1996_num_37_1_465_11870.
- WOLTON Dominique, 2015, *La communication, les hommes et la politique*, Paris, CNRS Éditions.

LE CINÉMA TOGOLAIS FACE AUX DÉFIS DE LA MONDIALISATION ET DU NUMÉRIQUE

BASSAH Komi Amen*

Résumé : Cet article interroge les stratégies d'adaptation des professionnels du cinéma togolais face aux effets de la mondialisation et du numérique, dans un contexte de rareté persistante des ressources financières, techniques et institutionnelles. L'histoire du secteur montre une succession de crises ayant freiné sa structuration, depuis la période coloniale jusqu'aux premières initiatives nationales. La transition numérique a toutefois réduit les coûts de production, permettant l'émergence de nouveaux acteurs et de formes artistiques innovantes. L'étude repose sur une enquête qualitative auprès d'une vingtaine de professionnels et sur diverses sources documentaires. Elle mobilise la sociologie de l'innovation, les théories des industries culturelles et la sociologie des champs et des mondes de l'art. Cinq dynamiques principales apparaissent : le rôle central du numérique, la persistance des contraintes structurelles, la dépendance aux financements étrangers, la faible visibilité médiatique, et les stratégies de légitimation tournées vers le public national et les réseaux transnationaux. L'analyse met ainsi en évidence une « créativité contrainte », qui repose sur l'innovation ordinaire et la débrouillardise. L'avenir du cinéma togolais dépend du renforcement institutionnel et de la construction d'un écosystème durable.

Mots-clés : Cinéma togolais, Mondialisation, Production audiovisuelle, Créativité contrainte, Transition numérique.

* Médiateur social, OPTIMA Nantes, Doctorant en sociologie, Université de Lorraine, UFR SHS-Nancy ; TETRAS (laboratoire de sociologie des territoires, du travail, des âges et de la santé).

Abstract: This article examines the adaptive strategies developed by Togolese film professionals in response to the impacts of globalization and digital technologies, within a context marked by persistent financial, technical, and institutional scarcity. The sector's history from the colonial era to early national initiatives reveals recurrent crises that have hindered its consolidation. While the digital transition has lowered production costs and enabled new actors and creative practices to emerge, structural constraints continue to shape professional trajectories. Drawing on qualitative interviews with around twenty practitioners and diverse documentary sources, the study mobilizes the sociology of innovation, cultural industries theory, field theory, and the interactionist sociology of art worlds. Five key dynamics emerge: the centrality of digital technologies, enduring structural constraints despite cultural funds, dependence on foreign financing and its aesthetic norms, limited visibility due to weak media engagement, and legitimization strategies aimed at reclaiming national audiences and integrating transnational networks. The analysis highlights a form of “constrained creativity” driven by ordinary innovation and resourcefulness, suggesting that the future of Togolese cinema relies on stronger institutions and a more sustainable ecosystem.

Keywords: Togolese cinema, Globalization, Audiovisual production, Constrained creativity, Digital transition.

Introduction

L'émergence du cinéma sur le continent africain, bien que survenue peu après son invention, s'est accompagnée d'un fort décalage temporel. Ce n'est véritablement qu'avec les prémices de la décolonisation à partir des années 1950, puis surtout avec l'accession aux indépendances dans les années 1960, qu'a émergé le cinéma que l'on désigne généralement sous l'expression « cinémas africains ».

Au Togo, cette histoire illustre de manière singulière les tensions entre héritage colonial, rareté des ressources et volonté de professionnalisation. Les premières activités cinématographiques auraient eu lieu en 1906, suivies en 1913 de la première projection fortuite et non commerciale. Il faudra toutefois attendre 1975, avec *Kouami*, réalisé par Jacques Do Kokou, considéré comme le premier film signé par un Togolais pour que débute véritablement une production nationale. Par la suite, des coproductions, telles que *Yelbeedo* (1991) d'Abdoulaye Sow et

Ashakara (1991) produit par Philippe Souaille, ont élargi le champ cinématographique national. Malgré ces avancées, le secteur demeure confronté à de nombreuses difficultés : financement insuffisant, quasi-absence de réseaux de diffusion, infrastructures limitées et prédominance d'une économie informelle.

À la fin du XX^e siècle, de profondes mutations techniques ont transformé le paysage cinématographique notamment avec le passage progressif du support photochimique au profit du numérique. Perfectionné dans le courant des années 2000, le numérique marque une rupture épistémologique de l'histoire du cinéma et jette les bases de profonds bouleversements du secteur engendrant d'une part, l'émergence de nouveaux acteurs et, d'autre part, des mutations des rapports et des savoir-faire professionnels. Certaines spécialités, comme le développement argentin, ont décliné, tandis que de nouveaux métiers infographistes, techniciens VFX (experts en effets spéciaux) ingénieurs en *color grading* ont émergé. L'innovation constitue ainsi une entrée de choix pour penser les relations entre métiers du cinéma et techniques modifiant les habitudes de travail, participant au renouvellement des formes, transformant les étapes (Barnier & all 2019, p.1).

Si ces transformations offrent des opportunités d'échanges culturels à l'échelle mondiale, elles exposent également le cinéma togolais à une concurrence accrue de cinémas mieux établis, tels que ceux du Burkina Faso, du Nigeria, des États-Unis, de l'Inde ou encore de la Chine. Ainsi, le passage au numérique a facilité l'accès aux outils de production, tout en fragilisant les modèles économiques traditionnels.

Dans ce contexte de double contrainte entre opportunités numériques et concurrence mondiale accrue, comment les professionnels du cinéma togolais s'adaptent-ils aux mutations de la mondialisation et du numérique, dans un contexte marqué par une rareté des ressources et une fragilité institutionnelle ?

Cet article propose d'analyser ces dynamiques à travers le prisme de la sociologie de l'innovation (N. Alter 2000 ; M. Akrich, 1991) pour comprendre les processus d'innovations. Les théories des industries culturelles (B. Miège, 1987 ; P.-J., Benghozi & T. Paris, 1993) permettent de saisir les contraintes économiques. D'une part, l'étude permet de saisir les logiques

de champ, les réseaux professionnels et les formes de coopération entre acteurs du cinéma togolais (P. Bourdieu, 1992 ; H. Becker, 1982). Il retrace d'autre part, l'histoire du cinéma togolais et décrypte l'impact de la mondialisation et des mutations numériques sur son environnement. Il examine également les relations entre le cinéma togolais et les médias télévisuels locaux, tout en analysant les stratégies adoptées par les professionnels afin de continuer à exercer leurs arts malgré les défis imposés par la mondialisation.

Cette étude repose sur une enquête qualitative menée auprès d'une vingtaine de professionnels du cinéma togolais (réalisateurs, producteurs, techniciens, acteurs), complétée par l'analyse de sources documentaires (catalogues de festivals, projets de loi, archives de presse, rapports institutionnels). Les entretiens semi-directifs réalisés ont été analysés selon une approche inductive (A. Strauss & J. Corbin, 1990 ; P. Paillé & A. Mucchielli, 2016). Cinq axes émergent, permettant de saisir les dynamiques d'adaptations et d'innovations des professionnels du secteur dans un contexte de rareté des ressources. Il s'agit du rôle du numérique, des contraintes structurelles et économiques, des concurrences régionale et internationale, des relations avec les médias locaux, ainsi que stratégies de légitimation culturelle et esthétique.

À partir de cette approche, nous postulons que le numérique agit comme une « destruction créatrice » (J. Schumpeter), à la fois émancipatrice, par la baisse des coûts, et précarisant pour les modèles économiques, conduisant à des usages de « bricolage » innovants (M. Akrich). Nous supposons que l'économie informelle et la rareté des ressources deviennent le terrain de stratégies de coopération flexibles (H. Becker) et de modèles de production agiles qui influencent directement les choix esthétiques. En ce qui concerne les médias locaux, nous envisageons un rapport ambigu de dépendance symbiotique avec la télévision, tandis que les plateformes en ligne émergent comme une alternative pour contourner les réseaux de diffusion défaillants.

1. Cinéma et audiovisuel togolais : des origines aux multiples crises

1.1. Les origines du cinéma togolais

À la naissance du cinématographe, le Togo était sous la domination colonisatrice allemande. À Berlin, le 1er novembre 1895, Max et Emil Skladanowsky inauguraient le bioskop, offrant au public européen le tout premier spectacle cinématographique. Dans la colonie togolaise, en revanche, le cinéma tarda à se manifester. Ce n'est qu'en 1906 que semble apparaître la première activité cinématographique (C. Forest, 2022, p 18). Des initiatives relevant d'histoires individuelles destinées aux populations locales et aux autorités allemandes. Des protagonistes comme Heinrich Klose (1843-1923), ou Hans Schomburgk (1880-1967) avaient été à l'initiative de ces récits. Les premières projections publiques payantes ont été assurées en 1916 suivies d'une reprise sporadique en 1927.

Entre 1922 et 1957, la population du Togo passa de 728 000 à 1 092 000 habitants (T. Locoh, s.d., p. 2), un contexte démographique qui coïncida avec l'essor du cinéma dans la sous-région. Dans des territoires voisins comme la Gold Coast (aujourd'hui le Ghana) et le Nigeria, le cinéma s'était déjà établi comme un moyen de divertissement populaire favorisa ainsi son développement au Togo. Des projections ont été initiées par des pionniers comme Raphaël Fumey, artisan photographe actif à partir de 1923, Denis Tétévi Lawson, qui organisa des diffusions entre juillet 1925 et mai 1926, et Albert John Mensah, actif entre 1929 et 1932. (C. Forest, 2022, p. 57).

L'art cinématographique s'est véritablement implanté au Togo au début de la deuxième guerre mondiale avec les compagnies Comacico (Compagnie marocaine cinématographique et commerciale) de Maurice Archambeau, et Secma (Société d'exploitation du circuit Maurice Archambeau) de Maurice Jacquin. Ces compagnies ont étendu leurs activités dans des villes comme Atakpamé, Kpalimé et Sokodé. Les projections se déroulaient dans des lieux tels que l'Hôtel du Golf et l'Hôtel de France, avec des films comme *Le Monstre de Londres* (Stuart Walker 1935), ou *Sa majesté grand-mère* (3 kids and a queen, Edward Ludwig, 1935).

Après les indépendances, le cinéma togolais a reçu des États-Unis une camionnette de cinéma mobile¹, accompagnée de films, en guise de cadeau pour l'indépendance, destinée à organiser des tournées cinématographiques à travers le pays. D'autres nations, telles que l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et la Corée du Sud, ont également contribué en proposant des séances de projections.

Dès lors, L'État togolais s'est fixé pour objectif d'utiliser le cinéma comme un outil d'éducation de masse, particulièrement en milieu rural. De nouvelles salles furent bâties à l'instar d'Opéra- Ciné², ou le cinéma le Togo³. Le secteur s'est développé avec la multiplication des salles de cinéma et l'implication des pouvoirs publics, qui ont créé, en 1963, une direction de l'information, suivie, en 1975, par le service du Cinéma et des Actualités audiovisuelles (CINEATO⁴). Le cinéma devenait un véritable loisir urbain. En 1979, par exemple, le Grand Rex de Lomé accueillait 547 521 spectateurs, tandis que la salle Opéra en enregistrait 359 428⁵.

Par ailleurs, le programme *Agouti* a été mis en place afin d'apporter le cinéma aux zones rurales. Grâce à deux modes complémentaires de transport : le rail, lancé en 1974, puis la route, à partir du 10 août 1976. Parallèlement, le secteur se professionnalisait avec des figures marquantes comme Jacques (Mêtonou Quenum) Do Kokou et Kilizou Blaise Abalo.

¹ *Bulletin Quotidien d'Information du Togo*, mercredi 22 février 1961, p. 1-2.

² Cet espace est mis en place à partir de 1960 situé au 27 rue de la Gare, à l'angle de la rue du Colonel Maroix à Lomé

³ Située avenue du Camp (désormais avenue de la Libération), dans le quartier Hanoukopé.

⁴ En 1976, le CINEATO (le service du Cinéma et des Actualités audiovisuelles fut doté d'un premier budget d'investissement de 104 M FCFA (157 352,00 euros environ) qui lui permit d'occuper quatre bâtiments, un pour chacune de ses divisions : la production cinématographique, la production photographique, les actualités, l'exploitation et la diffusion. Cent autres millions (151 300,00 euros environ) furent investis pour pourvoir complètement plusieurs équipes de tournage (7 caméras 16 mm, 4 en 35 mm dont 3 Arriflex ; 4 magnétophones Nagra IV.2 dont 2 en son synchrone, etc.), ainsi que plusieurs studios d'enregistrement et de montage sonore (5 magnétophones 3M et 1 Revox, de 2 à 16 pistes chacun, 2 platines, 3 amplificateurs, etc.).

⁵ Source : *Registre des recettes des salles de Lomé*, Mairie de Lomé.

Né le 6 juillet 1949, à Lomé, Jacques (Mêtonou Quenum) Do Kokou avait commencé la photographie en 1961 avec un appareil offert par son grand frère qui étudiait en France à l'époque, et en avait fait son véritable métier. En 1972, il était devenu l'unique Togolais à participer au premier festival du cinéma amateur organisé par le Centre culturel français de Lomé avec un court-métrage en 8 mm couleur : 27 avril, après avoir réalisé l'année précédente en ce format *Âme africaine*. Il a tourné ainsi quelques autres courts métrages et documentaires qui ne furent pas diffusés, avant qu'il ne réalise, en 1974 en 16 mm couleur, le premier court-métrage togolais de fiction, *Kouami ou l'exode malversée* (30'), enregistré en langue mina (du sud Togo).

Né en 1947 à Kanianboua et décédé en 2013, Kilizou Blaise Abalo avait d'abord travaillé et enseigné au Burkina Faso. Autodidacte, de 1978 à 1981, il a fréquenté l'Institut africain d'éducation cinématographique (INAFEC) à l'Université de Ouagadougou. Il a écrit le scénario de son premier long métrage documentaire de 1976-77, *Dix ans de pouvoir du président Eyadema*. Son film *Kawilasi* (1992) a reçu à sa sortie, en 1995, le Prix spécial "Développement humain durable" au FESPACO.

Le cinéma s'est progressivement implanté dans les habitudes culturelles et urbaines togolaises. L'action conjuguée des pionniers, le soutien de l'État togolais et l'ouverture aux influences internationales à favoriser son expansion dans les villes et zones rurales. Toutefois, malgré cet essor prometteur et l'institutionnalisation progressive du secteur, le cinéma togolais a été rapidement confronté à de multiples crises économiques, politiques et structurelles.

1.2. Les crises économiques et institutionnelles du cinéma togolais

1.2.1. Les difficultés économiques

Dès les années 1980, le cinéma togolais a été confronté à des difficultés majeures, en grande partie liées à la situation économique d'un État encore jeune. En 1983, le Togo a sollicité l'aide du Fonds monétaire international (FMI), ce qui entraîna une dépendance économique accrue et d'importantes répercussions sociales. La réduction des budgets alloués à divers secteurs, notamment la santé, l'éducation et la culture, a particulièrement affecté le secteur du cinéma.

Pour survivre, le cinéma togolais est resté longtemps sous la dépendance des investissements étrangers, notamment français, qui s'inscrivaient dans le cadre de la politique culturelle et cinématographique de la France. La baisse considérable de ces aides au début des années 2000 plonge par conséquent, le secteur dans une crise économique et structurelle.

Cette situation s'est aggravée par les ressources limitées que l'État togolais consacre au développement du septième art. À titre d'exemple, le Fonds national pour le développement de la culture (FNDC), initialement institué pour soutenir l'ensemble du secteur culturel, réparti des financements modestes.

Le Fonds d'aide à la culture (FAC) créé par la loi n° 90-24 du 23 novembre 1990 et opérationnel en 2013 est devenu depuis février 2022, le Fonds national pour le développement culturel (FNDC)¹. Le FAC a pour mission de contribuer à la promotion du patrimoine culturel, des industries et entreprises culturelles en vue d'un développement socioéconomique à travers la valorisation des potentialités et l'accompagnement des professionnels intervenant dans tous les secteurs de la culture. Le passage au FNDC vise à toucher plus largement les acteurs culturels, favoriser la professionnalisation du secteur, et à s'orienter vers une industrie culturelle et créative. Il y a eu des réflexions pour modifier le décret d'organisation du fonds (gouvernance, ressources financières diversifiées) afin de rendre l'institution plus pérenne et plus efficiente. Cette mutation a permis l'adoption d'un Code du cinéma et de l'image animée au Togo (en septembre 2021).

Années	Sommes allouées	Nombre de projets	Part du cinéma
2023	300 millions	647	51,9 millions
2021	300 millions	512	57,9 millions
2019	600 millions	250	66,8 millions

Source : www.republiquetogolaise.com/culture

Cette répartition budgétaire montre la fragilité financière du secteur culturel en général. Malgré l'effort que déploie l'État, ces chiffres confirment la persistance d'un accès limité aux ressources publiques. La part du cinéma, bien qu'existante, demeure marginale au regard des besoins d'un secteur exigeant en d'infrastructures, en logistique et en ressources techniques.

1.2.2. Les crises institutionnelles

Outre les difficultés financières, le cinéma togolais fait face à une crise institutionnelle marquée par le dysfonctionnement des structures censées réguler et promouvoir le secteur. Le Bureau togolais du droit d'auteur, chargé de protéger et de défendre les intérêts des créateurs⁶, peine à remplir ses missions, tandis que la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), créée en 1996, n'a véritablement commencé à fonctionner qu'en 2008. Son action demeure limitée dans le domaine cinématographique, puisqu'elle se concentre essentiellement sur la régulation des médias et n'exerce qu'indirectement une influence sur l'écosystème du film.

Créée par décret le 19 avril 1995 (n° 095/010/PR) et organisée par arrêté (n° 096/MCC du 5 septembre 1995), la direction de la cinématographie a pour rôle de gérer la politique cinématographique au Togo et d'appliquer les textes censés régir la filière « cinéma » (production, distribution, conservation) ainsi que les accords de coproductions internationaux. Une fois encore, ce n'est que bien plus tard, donc en 2003 (décret n° 2003-278/PR), que sont précisées les règles de son fonctionnement. Depuis 2021, sa dissolution a été annoncée afin d'être remplacée par un Centre national du cinéma et de l'image animée (CNCIA), dont la création a été examinée lors du Conseil des ministres du 4 octobre 2022.

Ces institutions disposent de moyens financiers et humains limités, ce qui réduit leur capacité d'action. Plusieurs professionnels rencontrés évoquent notamment un manque de personnel formé et de ressources adaptées pour accompagner efficacement les acteurs du secteur. Par ailleurs, l'application des lois relatives à la protection des droits d'auteur demeure inégale, ce qui contribue à maintenir des pratiques de piratage.

⁶ Créé le 10 juin 1991 par la loi n° 91-12 portant protection du droit d'auteur, du folklore et des droits voisins, le Bureau Togolais du Droit d'Auteur (BUTODRA) est un établissement public à caractère professionnel, à but non lucratif, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

1.2.3. Cinéma et télévision au Togo : un partenariat inexistant

L'inauguration en 1973 de la Radiotélévision de la Nouvelle Marche (RTNM), devenue Télévision togolaise (TVT) en 1990, a marqué le début de télévision au Togo. Par la suite, plusieurs chaînes privées ont vu le jour, contribuant à la diversification du paysage audiovisuel national. D'après la liste la plus récente publiée par la HAAC⁷, neuf chaînes de télévision sont actuellement autorisées, parmi lesquelles figure New World TV, désormais intégrée au dispositif réglementaire⁸. Cependant, ces chaînes ont progressivement remplacé les salles de cinéma comme principal support de diffusion. Or, « [...] La présentation en salle confère au film une importance nouvelle : ils deviennent objets d'échange, provoquent des rassemblements, servent de prétexte pour des débats, exercent une influence » (P. Sorlin, 1977).

La présentation en salle, qui confère aux films un rôle social important en provoquant des échanges et des débats, a été reléguée au second plan. Par ailleurs, les chaînes de télévision privilégient largement les productions étrangères, comme l'a souligné le réalisateur togolais Abalo Kilizou. Il explique qu'après avoir terminé le film, l'équipe de production le propose aux chaînes de télévision. Ce qui est surprenant, dit-il, « c'est que ces chaînes réclament que nous leur payions un droit de diffusion avant la diffusion du film alors qu'au même moment, elles sont prêtes à se procurer des feuilletons et des séries brésiliens ou indiens [...] » (Y. Akoli, 2007).

Dans la même logique, un ancien responsable de chaîne de télévision rencontré a confirmé l'absence de budget dédié à l'acquisition de films locaux, expliquant : « *Il était plus rentable d'acheter des feuilletons sud-américains bon marché, capables de remplir*

⁷ Voir Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), *Liste des télévisions autorisées*, article publié par Mathias Lare, 16 février 2025, disponible en ligne : *LISTE DES TÉLÉVISIONS AUTORISÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024*. <https://www.haactogo.tg/?p=7034>.

⁸ *New World* est un groupe de télévisions satellitaires de droit togolais basé à Lomé, depuis avril 2015, qui dispose de huit (8) chaînes thématiques avec des contenus de toutes sortes : informatif, sportif, éducatif, culturel, divertissant.

plusieurs mois de programmation, que de diffuser un film local peu rentable »⁹. Certains professionnels rencontrés estiment qu'un dialogue pourrait être instauré avec les chaînes, mais les initiatives en ce sens demeurent rares.

Dans ce contexte, des groupes internationaux comme Canal+ et StarTimes, qui proposent une programmation diversifiée à des prix compétitifs, dominent le marché (E. Dubois de Prisque, 2011, p. 75). Canal+, après trois ans d'installation a en effet enregistré une hausse de plus de 400 %¹⁰. Ces offres, prisées par les téléspectateurs, renforcent la concurrence avec les productions locales, limitant ainsi leur visibilité et leur diffusion. La télévision togolaise ne s'est donc pas imposée comme un acteur clé, faute de préfinancer, d'acheter ou de diffuser les productions cinématographiques.

2. Les stratégies mises en place par les professionnels du cinéma face aux défis de mondialisation

2.1. La passion et la polyvalence

Face aux nombreux défis engendrés par la mondialisation culturelle, les professionnels du cinéma doivent constamment se réinventer pour s'adapter à cette dynamique globale. Ils s'investissent dans la « passion » pour surmonter ces obstacles. Un acteur explique : « Dans ce pays, faire du cinéma c'est d'abord mettre en avant sa passion en espérant que les multiples efforts finissent par payer. J'aime énormément ce que je fais ». Une autre ajoute : « Je participe aux *castings* par passion. Il m'arrive de vouloir tout laisser tomber et me concentrer sur mon travail dans la fonction publique, mais ma passion pour le cinéma l'emporte toujours. Parfois, je sais que je vais interpréter un rôle sans rémunération, mais je m'y engage par passion ».

Aucun des acteurs rencontrés durant notre enquête n'envisage une reconversion professionnelle. Bien au contraire, tous repoussent leurs limites, devenant parfois producteurs,

⁹ Propos recueillis le 11 juin 2022 auprès d'un ancien responsable de chaîne de télévision à Lomé.

¹⁰ République Togolaise. (2021, février 8). La filiale togolaise de Vivendi a un nouveau patron. République Togolaise. <https://www.republiquetogolaise.com/telecoms/0802-5128-canal-a-un-nouveau-patron-au-togo>

coordinateurs techniques et artistiques, et directeurs d'équipes professionnelles. Comme le déclare un professionnel : « *Parfois, on est obligé de tout faire soi-même, même si ce n'est pas l'idéal. Face à un budget contraint, on préfère ne pas faire appel à quelqu'un d'autre, bien qu'on sache qu'il pourrait améliorer le projet* »¹¹. Cette capacité d'adaptation renvoie à ce que N. Alter (2000) appelle « l'innovation ordinaire » : une forme d'innovation ancrée dans la nécessité et débrouillardise, issue du quotidien des acteurs.

2.2. Autofinancement et recours à la coproduction (nationale, régionale, continentale et internationale)

Les subventions étatiques pour le financement du cinéma restent insuffisantes. Le Fonds national pour le développement de la culture (FNDC), qui bénéficie d'environ 500 millions de francs CFA (760 000 euros), couvre une large part du secteur culturel, mais ne consacre qu'une faible portion au cinéma qui demeure, depuis les origines, une pratique demandant beaucoup d'argent. Bien que fondé en 2021, le Fonds national de soutien à l'industrie cinématographique et audiovisuelle (FONCICA) pourrait renforcer l'industrie cinématographique au Togo, mais sa mise en œuvre ne semble pas se dérouler efficacement.

Le cinéma togolais survit grâce à des financements étrangers, en l'absence de fonds d'aides ou d'investissements nationaux adéquats. Les principaux partenaires de cette coopération incluent l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), le CNC français (Centre national de la cinématographie), le programme ACP Cultures+ (ACP/Union européenne), l'UNESCO et plusieurs ministères européens des Affaires étrangères. Toutefois, ces financements externes sont souvent sélectifs (type d'œuvre, critères artistiques, type de projet) et imposent des contraintes. Pour obtenir ces aides, les réalisateurs s'engagent dans des projets qui répondent aux attentes des bailleurs de fonds, adoptant parfois des codes du cinéma étranger dans leurs productions. Cette dépendance aux aides occidentales conduit à une adaptation aux normes du cinéma d'auteur, ce qui rend difficile la satisfaction des attentes du public local, davantage familier des codes du cinéma commercial.

¹¹ Props recueilli le 12 juin 2021 à Lomé-Togo auprès d'un producteur.

Pour obtenir ces aides, les réalisateurs s'alignent derrière les critères initialement définis par les bailleurs (style narratif et esthétique, thématiques, originalité et authenticité) Michel Callon rappelle que tout processus d'innovation est encadré dans des « réseaux socio-techniques », où bailleurs, réalisateurs, institutions et technologies co-construisent les orientations possibles (Callon, 1986). Le cinéma togolais s'inscrit donc à des circuits financiers transnationaux où s'exercent des contraintes culturelles et esthétiques spécifiques.

Face à ces contraintes, les professionnels sont fréquemment contraints d'assurer leur propre financement, en recourant à des aides personnelles ou à des soutiens familiaux et amicaux. Beaucoup optent pour une activité parallèle (événementiel, commercial) générant des revenus qu'ils réinjectent dans la production cinématographique. Un réalisateur nous a confié : « Être à la fois entrepreneur dans cinq secteurs (cinéma, communication, événementiel, mobilier en ligne et musique) me permet de financer mes films. Il faut être constamment actif pour avoir les fonds nécessaires à la production ».

Certains génèrent des revenus en produisant des films sur commande (par exemple, pour des organisations comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)). D'autres diversifient leurs activités au sein de la filière, en répondant à des appels à projets ou en réalisant des spots publicitaires et vidéos de sensibilisation. Un réalisateur nous a expliqué : « *Nous avons un contrat avec Moov Togo pour la réalisation de spots publicitaires, ce qui nous permet de générer des revenus. Les publicités liées à la COVID-19 nous ont aussi aidés à maintenir la structure à flot* »¹².

Les professionnels interrogés reconnaissent que la collaboration pourrait offrir une solution à de nombreux problèmes financiers, structurels et d'équipement. Toutefois, un producteur indique : « *Nous n'arrivons pas à collaborer, et dans un contexte difficile, il serait pourtant possible de mutualiser nos talents pour réaliser des projets ambitieux. J'ai tenté des collaborations qui ont échoué ; mes seules réussites ont été des projets réalisés avec mon équipe* »¹³.

¹² Propos recueillis le 20 juin 2022 à Lomé auprès d'un réalisateur.

¹³ Propos recueilli le 05 juillet 2022 à Lomé auprès d'un producteur

Les propos du producteur mettent en lumière un paradoxe dans le cinéma togolais. D'une part, la collaboration est reconnue comme une solution efficace aux contraintes financières, techniques et structurelles ; d'autre part, sa mise en œuvre reste difficile. Cette situation illustre une limite systémique à la collaboration. Les difficultés à mutualiser les ressources et talents poussent les professionnels à chercher des solutions alternatives, telles que l'utilisation du numérique, perçu comme levier stratégique majeur.

2.3. Optimisation des coûts grâce au numérique, mise en avant des productions à faible budget et réduction des dépenses promotionnelles

La baisse des prix des équipements numériques au cours des dernières années constitue un véritable soulagement pour les professionnels du cinéma togolais, confrontés aux difficultés de financement et d'acquisition de matériel. Un autre avantage majeur réside dans la réduction des coûts de postproduction, rendue possible par la disparition de la nécessité d'expédier les pellicules vers des laboratoires souvent situés à l'étranger. Ces évolutions ont ainsi permis une diminution des coûts fixes globaux de production. Comme le souligne Madeleine Akrich, « toute innovation technique est traduite par ses usagers » et adaptée à leurs contextes spécifiques (Akrich, 1991).

Le matériel est désormais plus léger et plus pratique, facilitant ainsi les productions. Cette évolution a conduit à l'émergence d'une nouvelle génération de réalisateurs, qui ont produit de nombreux films.

Vanessa et sosie (2006) et *La bataille des absents* (2008) de Madjé Ayité, *Point de suture* (2008), *Sherifa* (2013) et *Solim* (2015) de Steven Af, *Le champ des oubliés* (2022) de Roger Gbekou, *Le coup de grâce* (2022) de Steven Af, et *T'Bool* (2019) de Joël Tchédéré. Par ailleurs, les productions de courts-métrages de fiction ont connu une forte croissance, avec des œuvres telles que *Nuit de Noces* (2011), *L'Anniversaire* (2013) et *Les deux frères* (2015) de Marcelin Bossou. Le numérique a également stimulé la production documentaire, avec des films comme *Nana benz, les reines du textile africain* (2014) de M'maka Tchédéré, *Esklavaj reparasyon* de Jean-Luc Sylvain, *Halou* (2015) de Michel Kolou et *Abnégation* (2016) de Noël Olougbegnon. *Le Champ des Oubliés* (2022) de Roger Komlan Gbekou, *Le coup de grâce* (2022) de Steven Af.

Nollywood a élaboré son système économique en contournant les coûts prohibitifs du celluloïd pour créer un modèle industriel *low-cost*, informel et massivement populaire (Haynes, 2016). Le Togo, sans tomber dans le mimétisme, emprunte une voie similaire d'adaptation par la *low technology*. Face au manque de moyens, les professionnels privilégient les courts-métrages, négocient les cachets des acteurs, et conçoivent des plans de production radicalement frugaux. Cette approche rejoint la notion d'« innovation frugale » (Radjou, Prabhu & Ahuja, 2012), consistant à faire mieux avec moins, en optimisant les ressources disponibles.

Face à un manque de moyens, les professionnels sont contraints de limiter les dépenses autant que possible. Ils privilégient les courts-métrages et évitent de solliciter des acteurs trop célèbres, dont les cachets dépassent largement les budgets disponibles.

Ils négocient également avec les acteurs, qui acceptent parfois de jouer gratuitement comme le confie un réalisateur : « Parfois, j'ai des idées ambitieuses, des scénarios de grande envergure, mais conscient des enjeux financiers, je me vois contraint de réduire le projet à un court-métrage ou de concevoir un plan de production à moindre coût »¹⁴.

Traditionnellement, la promotion d'un film, génère des coûts considérables : conception et fabrication de matériel publicitaire (affiches, spots radio, vidéos, sites web), achats d'espaces médiatiques (presse, affichage, radio, télévision), organisation d'avant-premières et de tournées.

Au Togo, bien que la promotion soit cruciale, elle reste souvent négligée en raison de moyens insuffisants. Dans ce contexte, les réseaux sociaux telles que Facebook, Instagram, YouTube, TikTok ou encore X (anciennement Twitter) jouent un rôle clé en tant qu'outil de promotion.

Le recours aux productions à faible coût est un moyen utilisé par les professionnels pour contourner les contraintes structurales et financières, mais ne facilite pas une collaboration avec la plateforme comme Netflix. Dans les pays africains disposant d'industries structurées (Nigeria, Afrique du Sud,

¹⁴ Propos recueilli le 06 juillet 2022 à Lomé auprès d'un réalisateur.

Kenya), Netflix et d'autres géants de la vidéo à la demande (*Amazon Prime*, *Showmax*) investissent dans la production et la diffusion.

Au Togo, les professionnels sont conscients du potentiel de ces plateformes en termes de financement, diffusion à l'international cependant, le manque d'infrastructure et de matériel technique rend difficile cette collaboration. Les contenus diffusés par ces plateformes doivent respecter des standards techniques élevés qu'il s'agisse des formats de tournage, des exigences de postproduction ou encore du *mastering* numérique. Ces exigences restent difficilement atteignables Dans le contexte technique actuel du Togo, Netflix représente davantage un horizon de légitimation (Bourdieu, 1996), symbole d'un accès au marché global, plutôt qu'un partenaire immédiat.

2.4. Reconquérir le public local et international

Pour S. N'Gosso et C. Ruelle (1983), le public d'Afrique francophone y compris le public togolais a souvent regretté l'absence de programmes endogènes, tant dans les programmations cinématographiques que télévisuelles.

Les distributeurs et les exploitants de salles ont souvent privilégié la diffusion des films étrangers. Ainsi, un professionnel rencontré affirme « Personne ne nous connaît, nos films ne sont pas diffusés sur les télévisions, nous n'animons pas les émissions consacrées à notre domaine. Les gens sont toujours étonnés et demandent si nos films sont bien togolais, si les acteurs sont bien togolais parce que personne ne les connaît ¹⁵ ». Un autre acteur ajoute : « Le public togolais a soif des films locaux, mais de qualité. Étant habitués à des films américains ou autres productions de qualité, les spectateurs exigent des films togolais qui répondent à ces critères. Si nous produisons des films de qualité irréprochable, il ne fait aucun doute qu'ils seront consommés sans difficulté ¹⁶ ».

L'un des acteurs rencontrés évoque aussi le manque de culture cinématographique au Togo : « Lors d'une semaine culturelle à l'université de Lomé, j'ai annoncé aux étudiants que

¹⁵ Propos recueillis le 03 juillet 2022 à Lomé auprès d'un acteur

¹⁶ Propos recueillis le 03 juillet 2022 à Lomé auprès d'un acteur

nous allions regarder des films togolais. Leur réaction fut négative :

C'est de la merde ! Il n'y a pas de films togolais ! » ont-ils crié, jusqu'à ce qu'ils commencent à apprécier le film, au point de demander qu'on le rediffuse. Les jeunes ne connaissent pas, ou connaissent mal, le cinéma de leur pays, car ce qui passe à la télévision est souvent de qualité médiocre. Les moyens disponibles sont attribués à des professionnels qui ne prennent pas les mesures nécessaires pour réaliser des films de qualité, au détriment de ceux dont les projets pourraient réellement plaire. En conséquence, lorsque le public est exposé à ces productions médiocres, il en vient à considérer que l'ensemble du cinéma togolais manque de qualité¹⁷.

Il apparaît donc impératif de reconquérir le public local car, l'innovation n'est jamais un simple transfert technologique : elle suppose la mobilisation et l'adhésion des collectifs concernés (Latour, 2006).

Cette reconquête peut être effectuée en transformant les sorties de films en véritables moments de rencontre entre acteurs, professionnels encore peu connus, et spectateurs. Ces moments, à travers les réactions du public, permettent de renforcer l'attachement au cinéma local et de reconnaître la qualité artistique des œuvres.

Le cas de la Belgique illustre la manière dont une « petite nation cinématographique » peut élaborer des stratégies dans un contexte de domination du marché par les grands pôles de production. Ce pays a su transformer ses faiblesses en atout avec les coproductions internationales utilisées comme levier de visibilité et de financement. Les petites nations cinématographiques (M. Hjort & D. Petrie, 2007) ne cherchent pas à rivaliser en volume avec Hollywood, Bollywood ou Nollywood, mais à forger une identité propre qui leur permette de s'insérer dans des circuits transnationaux (festivals, réseaux d'aide, coproductions ciblées).

Transposé au Togo, ce modèle offre des pistes pertinentes : les acteurs du secteur pourraient s'appuyer sur des partenariats régionaux et internationaux pour pallier la faiblesse des

¹⁷ Propos recueillis le 4 juillet 2022 à Lomé auprès d'un journaliste/réalisateur.

ressources financières et techniques. L'objectif ne serait pas d'égaliser les grands centres de production, mais de valoriser des récits, des formes esthétiques et des thématiques originales, capables d'attirer des publics de niche tout en renforçant une identité cinématographique nationale. Autrement dit, il s'agirait pour le Togo de s'inscrire dans un régime de différenciation culturelle et symbolique plutôt que dans une logique de concurrence directe.

L'Espagne offre également un exemple avec le succès des séries comme la *Casa de Papel*, montrant le succès que peut avoir un récit local à l'international. L'objectif pour le Togo n'est pas d'imiter une telle production, mais de forger une identité narrative et esthétique suffisamment singulière pour séduire des niches internationales tout en consolidant une identité nationale forte.

En raison de l'absence de salles adaptées à l'exploitation cinématographique, de nouveaux circuits de diffusion ont vu le jour. Les rares salles de cinéma existantes proposent principalement des films étrangers. Dès lors, les festivals nationaux (Festival Émergence, Festival des Films au Féminin), régionaux (Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou FESPACO, Clap Ivoire), et continentaux (Journées cinématographiques de Carthage, le Cairo International Film Festival ou le Durban International Film Festival) deviennent les principaux espaces de diffusion pour les films togolais. À l'international, des festivals spécialisés dans le cinéma africain, comme le Festival international du film d'Amiens, le Festival Vues d'Afrique de Montréal, le Black International Cinema à Berlin et aux États-Unis, ou le Festival international du film de Rotterdam avec le fonds Hubert Bals, offrent des opportunités pour ces films (Lelièvre, 2011 : p. 126).

Conclusion

In fine, la question centrale de cette étude « Comment les professionnels du cinéma togolais s'adaptent-ils aux mutations de la mondialisation et du numérique, dans un contexte marqué par une rareté des ressources et une fragilité institutionnelle ? » trouve des réponses multiples dans les pratiques observées sur

le terrain. La situation de précarité du secteur cinématographique togolais n'a pas arrêté les productions de film. Au contraire, elle semble avoir suscité une ténacité et une ingéniosité permettant aux professionnels de s'adapter continuellement, notamment grâce à la coproduction internationale et à l'autofinancement. Cette dynamique traduit une créativité contrainte qui rejoint la notion d'« innovation ordinaire » (Alter, 2000). Les réseaux sociaux, les collaborations opportunistes et la participation aux festivals nationaux, régionaux et internationaux constituent autant de moyens permettant de pallier l'absence de salles et de renforcer la légitimité culturelle du cinéma togolais.

Le numérique constitue un levier majeur : la réduction des coûts, la facilitation de la production et de la postproduction, et l'émergence de nouvelles formes artistiques et métiers spécialisés. Ces usages locaux du numérique illustrent la logique d'appropriation contextuelle analysée par Akrich (1991).

Bien que les contraintes demeurent nombreuses, une forte volonté a permis l'installation d'une production cinématographique. Ceci confirme les propos Norbert Alter selon lesquels « l'innovation est d'abord un processus collectif d'expérimentation et d'apprentissage » (Alter, 2000).

Toutefois, l'avenir du cinéma togolais ne peut reposer uniquement sur la résilience individuelle et la débrouillardise des professionnels. Une volonté politique, une structuration institutionnelle pérenne et une mise en œuvre effective d'outils comme le FONCICA et le CNCIA sont primordiales. De plus, la mise en œuvre d'un véritable dialogue avec les médias audiovisuels nationaux permettra à ce cinéma d'affirmer son identité et sa singularité dans la sphère mondiale. De même, la reconquête du public local est impérative, car aucune industrie cinématographique ne peut se développer sans l'adhésion de ses spectateurs.

Le Togo pourrait s'inspirer des stratégies des « petites nations cinématographiques » (Hjort & Petrie, 2007) pour définir un modèle ajusté à ses réalités : insertion dans des réseaux internationaux spécialisés (coproductions ciblées, festivals de niche, collaborations régionales), différenciation esthétique et narrative, valorisation d'une identité culturelle propre

Ainsi, si le secteur demeure embryonnaire sur les plans industriel et marketing, il révèle déjà un potentiel artistique important. Son développement dépendra de sa capacité à transformer une créativité de survie en une créativité durable, soutenue par un écosystème enfin structuré.

Cette étude constitue une entrée pertinente pour analyser les relations entre créativité, économie et mondialisation au sein des industries culturelles.

Références bibliographiques

- AKRICH Madeleine, 1991, « L'ingénierie des objets techniques », in CALLON Michel, LAW John et RIP Arie (dir.), *La science et ses réseaux : Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, p. 179-194.
- ALTER Norbert, 2000, *L'innovation ordinaire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ALTMAYER Éric, 2019, « Nouveaux enjeux économiques du cinéma », *Cités*, n°77, p. 15-22.
- ATTIGNON Hubert Kodjo, 1969, *Histoire du Togo*, Lomé, Éditogo.
- AZZOUZ Ali, 2021, « La télévision face au cinéma », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°39, p. 117-135.
- BARLET Olivier, 1996, *Les cinémas d'Afrique noire : Le regard en question*, Paris, L'Harmattan.
- BARLET Olivier, 2012, *Les cinémas d'Afrique des années 2000 : Perspectives critiques*, Paris, L'Harmattan.
- BARROT Pierre, 2012, « Olivier Barlet. *Les Cinémas d'Afrique des années 2000. Perspectives critiques* », *Afrique contemporaine*, vol. 243, n°3, p. 134-136.
- BINET Jacques, BOUGHEDIR Ferid et BACHY Victor, 1981, « Cinémas noirs d'Afrique », *CinémAction*, n°26.
- CALLON Michel, 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, vol. 36, p. 169-208.
- COLIN DUPRÉ Anne, 2012, *FESPACO, une affaire d'État(s), 1969-2009*, Paris, L'Harmattan.
- DUBOIS DE PRISQUE Emmanuel, 2011, « L'aventure de StarTimes en Afrique. Un business model original au

- service du soft power de la Chine », *Outre-Terre*, n°30, 2011/4, p. 73-81.
- FOREST Claude, 2017, « Les débuts du cinéma au Togo », 1895. *Mille huit cent quatre-vingt-quinze*, n°83.
- FOREST Claude, 2018, « La disparition du marché du film en salles d'Afrique sub-saharienne francophone (1960-2018) », *Entrelacs*, n°14.
- FOREST Claude, 2022, *Histoire du cinéma au Togo : Des origines au déclin (1895-1994)*, Tome I, Paris, L'Harmattan/Collection Images Plurielles.
- GAGLIO Gérald, 2021, « Introduction », in *Sociologie de l'innovation*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 3-6.
- GARDIES André, 1993, *Cinéma d'Afrique noire francophone*, Paris, L'Harmattan.
- GARDIES André et HAFFNER Pierre, 1987, *Regards sur le cinéma négro-africain*, Paris, OCIC.
- GAYIBOR Nicoué Lodjou (dir.), 1997, *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, Lomé, Presses de l'Université du Bénin.
- GOERG Odile, 2012, « Entre infantilisation et répression coloniale », *Cahiers d'études africaines*, vol. 295, n°1, p. 165-198.
- HAFFNER Pierre, 1997, « Nations nègres et cinéma », *Les Cahiers de Médiologie*, n°3, p. 147-155.
- KOUHOUE M., 2023, « Concertation sur le piratage des programmes audiovisuels à Lomé », *Site de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC)*, 25 juillet 2023, disponible sur : <https://www.haactogo.tg/>
- LATOUR Bruno, 2006, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- LELIÈVRE Samuel, 2011, « Les festivals, acteurs incontournables de la diffusion du cinéma africain », *Afrique contemporaine*, vol. 238, n°2, p. 126-128.
- LELIÈVRE Samuel, 2013, « Les cinémas africains dans l'histoire : D'une historiographie (éthique) à venir », 1895. *Mille huit cent quatre-vingt-quinze*, n°69, p. 136-147.
- LEVERATTO Jean-Marc et MONTEBELLO Fabrice, 2007, « Sociologie du cinéma et sociologie des pratiques culturelles », in LE QUÉAU Pierre (dir.), *20 ans de sociologie de*

- l'art : Bilan et perspectives*, Tome II, Paris, L'Harmattan, p. 115-128.
- LOCOH Thérèse, s.d., « La population togolaise d'hier à demain. Essai d'estimation de la population togolaise de 1920 à 1975 », *Études Togolaises de population*, vol. 7, p. 1-14.
- MARGUERAT Yves, 1992, *Lomé, les étapes de la croissance : Une brève histoire de la capitale du Togo*, Lomé/Paris, Haho/Kar-thala.
- MATTELART Tristan, 2008, « Les théories de la mondialisation culturelle : Des théories de la diversité », *Hermès, La Revue*, n°51, p. 17-22.
- MEDJIGBODO Nestor, 1980, « Afrique cinématographique, Afrique cinématographique », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, vol. 13, n°3, p. 371-387.
- MINGANT Nathalie, 2010, *Hollywood à la conquête du monde : Marchés, stratégies, influences*, Paris, CNRS Éditions.
- N'GOSSO S. et RUELLE C., 1983, *Cinéma et télévision en Afrique : de la dépendance à l'interdépendance*, Paris, UNESCO.
- SCHUMPETER Joseph Aloïs, 1999, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, trad. de l'anglais, 1^{re} éd. 1942, Paris, Payot.

**LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,
MOTEUR DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE, DE LA
CROISSANCE ET DU DÉVELOPPEMENT : CAS DU NIGER**

**ABDO Hassan Maman, IRO Tanimoune Mamane,
& HASSANE Mamoudou***

Résumé : L'étude s'est efforcée de mener une réflexion sur la contribution de la recherche scientifique comme moteur de la croissance économique résultant des progrès techniques. Le Niger constitue l'ancrage territorial dans lequel ce sujet pertinent a fait, pour la première fois, l'objet d'un examen approfondi. Deux méthodes ont été mobilisées pour l'étudier sur un échantillon représentatif. La première qui constitue le cœur de la démarche méthodologique adoptée est axée sur la recherche documentaire ayant permis d'obtenir des données de secondes mains. La collecte des données primaires a été effectuée par l'utilisation de la deuxième consacrée aux enquêtes d'opinion sur le terrain. La combinaison de ces deux approches a donné les résultats suivants dans le cas du Niger. En premier lieu, l'état des lieux établi a montré que jusqu'en 2005 le financement de la recherche au niveau de l'UAM était dérisoire. Le mécanisme interne inédit institué en 2006 a donné une nouvelle impulsion sans précédent à la recherche qui a été complété par le Farsit. En second lieu, le Niger est loin de consacrer 0,4% de son PIB recommandé en 2015 par l'UNESCO. De plus, la collusion entre les entreprises et les UPN est inexistante. Enfin des propositions de pistes de solution, dont entre autres, l'affectation de 0,4% du PIB à la recherche pour recruter les jeunes docteurs chercheurs qui sont actuellement sur le marché du travail.

* Université Abdou Moumouni de Niamey.

Mots-clés : Recherche scientifique, financement de la recherche, Niger, clusters.

JEL classement JEL : C1, C12, Q55.

Abstract: The study sought to reflect on the contribution of scientific research as a driver of economic growth resulting from technological progress. Niger constitutes the territorial anchor where this pertinent subject was, for the first time, the object of an in-depth examination. Two methods were employed to study it on a representative sample. The first, which constitutes the core of the adopted methodological approach, focused on documentary research that made it possible to obtain second-hand data. The collection of primary data was carried out using the second method, dedicated to field opinion surveys. The combination of these two approaches produced the following results in the case of Niger. Firstly, the established assessment showed that until 2005, research funding at UAM was negligible. The unprecedented internal mechanism introduced in 2006 provided an unprecedented boost to research, which was complemented by FARSIT¹. Secondly, Niger is far from allocating the 0.4% of its GDP recommended in 2015 by UNESCO. Furthermore, the collaboration between companies and UPNs is nonexistent. Finally, there are proposed avenues, including, among others, allocating 0.4% of GDP to research to hire young PhD researchers currently on the labor market.

Keywords: Scientific research, research funding, Niger, clusters.

JEL classement JEL : C1, C12, Q55.

Introduction

La méthode scientifique, fruit de siècles de débats constructifs, est axée sur la meilleure façon d'appréhender les phénomènes sociaux et les lois naturelles. Les philosophes grecs, dont entre autres Aristote, ont été les premiers à promouvoir l'observation et le raisonnement logique pour comprendre les phénomènes de la nature. Le mathématicien et savant arabo-musulman, Hassan Ibn al-Haytham (connu en Occident sous le nom d'Alhazen), est considéré comme le premier à mettre en évidence l'importance de l'expérimentation.

Il convient de souligner que cette méthode scientifique a été perfectionnée grâce aux contributions de bon nombre de

¹ Fonds d'Appui à la Recherche scientifique et à l'Innovation Technologique.

savants dont, entre autres, Roger Bacon, Thomas d'Aquin, Galilée, Francis Bacon, Isaac Newton, John Stuart Mill, Hume, Poincaré, Robert Solow, Karl Popper. Leurs apports furent à la méthode scientifique ce que « les œuvres de Nikola Bourbagui » (Tirole, 2016)² furent aux mathématiques. Aujourd'hui encore, les scientifiques continuent de faire évoluer la méthode scientifique en l'affinant. Ils s'efforcent de respecter ses principes fondamentaux grâce à l'utilisation de l'observation, de l'expérimentation et des données pour confirmer ou infirmer les hypothèses testées permettant ainsi de vérifier les phénomènes naturels ou sociaux étudiés. Si l'expérimentation est considérée comme la vérification des explications, certains domaines scientifiques comme les sciences sociales et humaines se prêtent difficilement à ce jeu.

À l'ère actuelle de l'intelligence artificielle, la recherche scientifique continue à structurer les vagues d'industrialisation de la manière suivante : les connaissances produites se transforment en techniques (procédés), puis en innovations technologiques et sociales ; il en résulte alors les révolutions technologiques (ou industrielles) construites autour de progrès fondamentaux qui reposent sur les savoirs et savoir-faire.

En principe, la recherche permet d'anticiper les aléas et d'optimiser l'allocation des ressources productives pour les agents économiques, notamment l'État et les entreprises. Elle accroît la productivité totale des facteurs de production qui dépend des flux des inventions et de la capacité à les utiliser. Elle dépend également de l'efficacité de l'allocation des facteurs de production qui repose, elle-même, sur des institutions, en particulier l'efficacité du marché et la stabilité des institutions politiques.

Or, en dépit des atouts considérables que possède le Niger (capital solaire, diversité agroécologique, ressources naturelles), la recherche scientifique fait cruellement défaut pour valoriser de manière endogène toutes ces potentialités. Ainsi, le faible niveau d'investissement dans la recherche scientifique ne

² C'était un mathématicien imaginaire. Un groupe de mathématiciens français de talents (dont cinq médailles Fields) se réunit de 1934 à 1968 pour élaborer un traité (publié sous le nom de Bourbaki) reconstruisant les mathématiques de façon plus rigoureuse, abstraite et unifiée.

permet pas une accumulation du capital dans le contexte sahélien marqué par des contraintes structurelles difficiles à maîtriser. C'est pourquoi le ratio du chômage réel et/ou déguisé (55,9)³ est très élevé au Niger, un pays, pris par les trappes à sous-industrialisation et dominé essentiellement par une économie de nature informelle, et donc, à faible valeur ajoutée.

De ce fait, la question qui se pose est la suivante : en quoi la recherche scientifique peut-elle constituer un facteur de création des conditions de décollage industriel pour un pays en développement comme le Niger ? L'hypothèse que nous formulons et que nous nous proposons de vérifier pour engager la réflexion et proposer de pistes de solution est la suivante : La recherche scientifique n'a pas contribué à créer les conditions pour sortir le Niger de son sous-développement.

L'article traite, en premier lieu, de l'utilité de la recherche scientifique et ses implications en termes de développement d'un pays (I). En second lieu, il établit un état des lieux plus ou moins exhaustif de la recherche scientifique au regard du financement qui lui est consacré depuis 1971 (II). Enfin, l'article s'efforce de montrer l'absence de collusion entre l'enseignement, la recherche scientifique et le monde des affaires. Tous ces aspects nécessitent l'identification des obstacles, la restructuration de la recherche universitaire actuelle pour servir la société, l'identification des domaines prioritaires pour la recherche, et la proposition des pistes susceptibles d'impulser la dynamique de recherche scientifique au Niger (III).

1. Qu'est-ce que la recherche scientifique ?

Cette partie est consacrée à la définition, au schéma interactif, aux finalités et aux implications de la recherche scientifique en termes du développement d'un pays.

1.1. La recherche scientifique : définition et fondements

Ces deux éléments seront traités successivement.

³ Calculé par nous –mêmes en utilisant la méthode statistique, celle de l'extrapolation et celle de l'interpolation qui ont permis de générer les valeurs manquantes du taux de chômage déguisé de 1991 à 2024.

1.1.1. Définition et portée de la recherche scientifique

D'après l'UNESCO (2021) la recherche scientifique peut être considérée comme étant un processus méthodologique d'investigation qui vise à acquérir, à développer et/ou à valider des connaissances via l'observation, l'expérimentation, l'analyse et une critique constructive pour mieux comprendre les phénomènes étudiés. Ces connaissances sont, elles-mêmes, acquises à partir de théories obtenues grâce à une démarche rigoureuse (Class et Chlaka, 2024). Pour Batey (1992) cité par Fortin et al. (2006), la recherche est « un outil de la science » qui est « un ensemble de savoirs fondés sur des observations systématiques et rigoureuses » (Graziano et Raulin (2000) cité par Fortin et al. (2006)). Il s'agit en fait de l'ensemble des actions entreprises par des chercheurs de manière systématique, contrôlée, empirique et critique en vue de produire, de développer et d'enrichir les connaissances pour comprendre les phénomènes sociaux ou découvrir les lois qui gouvernent la nature. Sa spécificité est de se déployer dans un horizon temporel lointain, car avec le temps, le doute qui s'installe peut se transformer en bonheur intellectuel. Ce moment de plaisir de la découverte est décrit en ces termes par Poincaré (2003): « La pensée n'est qu'un éclair au milieu d'une longue nuit, mais c'est cet éclair qui est tout ». Quels sont alors les fondements théoriques et empiriques et les hypothèses sur lesquelles repose la recherche scientifique ?

1.1.2. Les fondements et la portée de la recherche scientifique

Sont examinés ici les fondements théoriques et empiriques puis les hypothèses de la recherche scientifique.

1.1.2.1. Les fondements théoriques et empiriques

Depuis longtemps, les économistes ont montré l'importance d'un troisième facteur après le travail et le capital. Il s'agit en fait du progrès technique source de l'innovation technologique. La théorie du progrès technique doit son essor à des approches inspirées de Schumpeter (1942) d'abord et de Solow (1956, 2000) ensuite. Selon le premier le processus qui régit l'évolution historique du capitalisme est le « processus de des-

truction créatrice » qui repose sur une conception large des innovations : nouveaux objets de consommation, nouvelles méthodes de production et de transports, nouveaux marchés, nouveaux types d'organisation industrielle. Selon le second auteur, la contribution des facteurs traditionnels à la croissance du PIB n'épuise pas le taux de croissance de cet agrégat. Il existe un facteur résiduel exogène qui mesure la part inexpliquée de cette croissance. Par contre dans la théorie de la croissance endogène, la technologie est intégrée à l'équation comme un facteur endogène à effet multiplicateur, ce qui reflète l'importance accordée par cette approche à l'impact positif de la science et de la technologie sur la croissance (Riverabatiz et Romer (1991)). Par ailleurs, d'autres théories, comme la théorie schumpétérienne des ondes longues de 1982, décrivent la nature cyclique de l'innovation et de la croissance, pour expliquer également le rôle majeur du développement innovant dans cette croissance. Il semble naturel et indéniable que la science, la technologie, l'éducation et la recherche soient essentielles à l'amélioration de la croissance.

Dans la théorie schumpétérienne de l'évolution, la firme innovatrice remet en cause les équilibres initiaux. Elle ne s'adapte pas à un état donné de technologie comme le stipule les néoclassiques, car, « il n'y a rien de mécanique ni dans le processus d'innovation, ni dans l'évolution économique, qui n'est pas condamné à vivre le processus de destruction créatrice sur le mode de la crise » (Freeman, 1986). Dans les débats sur le rôle de la technologie, Freeman (1986) soutient le point de vue historique suivant : l'influence de la technologie sur les cycles longs de développement peut être décrite par le changement de « paradigme technologique » caractéristique de chaque cycle économique long de développement successif. . Cependant, malgré cette avancée de la recherche scientifique, la relation précise entre science et économie reste à explorer. En effet, la recherche d'un cadre liant science et croissance a donné lieu à une immense littérature théorique et empirique diversifiée au cours de ces dernières années. De nombreuses études empiriques se sont appuyées sur des théories fondamentales pour essayer de monter l'existence d'une relation entre innovation et croissance. D'autres études empiriques ont tenté aussi d'explorer des pistes nouvelles de réflexion sur cette question. Certains travaux de

recherche théorique ont mobilisé une approche reposant sur le modèle mathématique pour établir la relation entre éducation et croissance. À ce titre les études effectuées par Bouzahzah, Asongu, et Jellal (2016) sont une parfaite illustration. Les travaux menés par de Chu Shan-Ying s'inscrivent dans ce sens en mettant en évidence l'influence d'Internet sur l'économie (2013). Les études réalisées par Wang et Liu (2016) sur l'influence de l'éducation et du capital humain sur la croissance, en utilisant des données sur 55 pays et régions de 1960 à 2009, ont mis l'accent sur l'évidence empirique dans la perspective d'établir les relations précises entre science et économie. Quel est à présent l'intérêt des hypothèses sur lesquelles la démarche scientifique s'appuie ?

1.1.2.2. Les hypothèses de la recherche

Le grand savant français, Poincaré souligne toute l'importance de l'hypothèse dans la démarche scientifique en ces termes : « il fallait une explication : on l'a trouvée ; on en trouve toujours : les hypothèses, c'est le fond qui manque le moins ». Pour sa part, le prix Nobel d'économie, Tirole (2016), a qualifié la démarche scientifique de processus d'« aller-retour » continu entre théorie et évidence empirique pour monter qu'elle ne produit jamais de certitude. Toutefois, elle augmente progressivement la compréhension des lois qui gouvernent la nature ou des phénomènes sociaux. La recherche scientifique, combinaison de la théorie et de l'empirique, constitue un moyen pertinent pour mieux appréhender les problèmes auxquels la société est confrontée permettant ainsi de les identifier précisément pour ensuite financer les activités de recherche découlant des sujets originaux qui lui sont intimement liés. La théorie fournit le cadre de pensée. Elle est la clé permettant de comprendre les données. Sans grille théorique de lecture, les données ne sont que des observations qui ne disent rien de ce que l'on doit en déduire pour la politique économique. Inversement la théorie se nourrit de l'empirique qui peut valider ses hypothèses ou ses conclusions, et ainsi conduire soit à une amélioration, soit à un abandon de la théorie en question (Tirole, 2016).

La méthode scientifique commence par poser une hypothèse simple ou complexe pouvant être robuste ou non sur un

élément observé : comment, quoi, quand, qui, lequel, pourquoi ou où ? Ainsi, deux théories rappelées par Tirole, la théorie de la gravitation d'Isaac Newton (espace homogène et isotope de dimension trois, (Newton (1687)) et celle des gaz parfaits (absence d'interactions électrostatiques) sont fondées sur des hypothèses erronées. Elles se sont pourtant avérées indispensables de deux façons. En premier lieu, sans ces théories, la théorie de la relativité n'aurait probablement pas existé. Leur simplicité a facilité la compréhension et a permis d'avancer scientifiquement. En second lieu les trois lois newtoniennes et la théorie des gaz parfaits représentent une très bonne approximation pour certains environnements (dans le cas de faible vitesse pour les premières et de basse pression pour la seconde). Dans ces conditions, elles ont des applications directes. Or les approximations se révèlent en général très imprécises dans les sciences sociales et humaines que celles des sciences dures. C'est pourquoi les deux théories, de Newton et des gaz parfaits, sont très utiles pour faire avancer la science exacte. Mais la complexité liée au problème des sciences sociales et humaines n'autorise pas facilement à se prêter à l'exercice de modélisation. Et pourtant, celles-ci sont au cœur de l'organisation de la société. De ce fait, il faut oser avancer en dépit des obstacles difficilement surmontables. Pour ce faire, on peut faire l'hypothèse de l'homogénéité et de la régularité des comportements individuels et collectifs, comportements qui peuvent être mis en évidence par un modèle approprié.

La complexité de la réalité sociale contraint tout constructeur de modèle à introduire un certain ordre dans ce réel multiple et mêlé. Bien que l'utilisation de modèles visant à capturer la moelle substantifique du problème sociétal reste encore controversée. La théorie avancée par Solow (1956) montre bien les insuffisances d'un modèle. Cet auteur fait preuve d'une pertinence analytique quant à la nature des hypothèses cruciales en ces termes : « Toute théorie repose sur des hypothèses qui ne sont pas tout à fait vraies. C'est ce qui en fait de la théorie. L'art d'une bonne théorisation est de faire des hypothèses simplificatrices de telle manière que les résultats définitifs n'y soient pas très sensibles. Une hypothèse « cruciale » est une hypothèse sur

laquelle reposent les conclusions, et il est important que les hypothèses soient cruciales raisonnablement réalistes. Lorsque les résultats d'une théorie semblent découler spécifiquement d'une hypothèse cruciale, alors si l'hypothèse est douteuse, les résultats sont suspendus ».

Il importe à présent de mettre en évidence les portées dimensionnelles des interactions et les finalités de la recherche après avoir décrit la typologie d'activités de recherche scientifique.

1.2. Schéma interactif et finalités de la recherche

On distingue trois types d'activités de recherche :

- La recherche fondamentale : elle vise à produire de nouvelles connaissances sans objectif d'application immédiate ; de ce fait, elle cherche à comprendre les principes et les mécanismes sous-jacents aux phénomènes naturels ou sociaux (OCDE, 2015) ;
- La recherche appliquée : elle vise à mobiliser des connaissances pour répondre à des problèmes spécifiques (UNESCO, 2023) ou à développer, de nouveaux produits, de nouvelles méthodes ou de nouvelles technologies ; et
- La recherche-action : elle suppose une immersion du chercheur dans son milieu d'étude.

Les deux dimensions de la recherche, à savoir son schéma interactif et ses finalités, sont examinées tour à tour.

1.2.1. Le schéma interactif de la recherche dans un système national performant

La recherche scientifique englobe aussi bien les activités dites fondamentales, de recherche-action et appliquées comme les sciences de l'ingénierie, la recherche économiquement finalisée, la recherche socialement impliquée et la recherche technologique de base. Ces activités de recherche sont étroitement liées par des relations complexes. Plus que jamais, les unes ne peuvent avancer efficacement sans les autres et, donc, leur frontière est poreuse voire floue. Il en résulte alors un schéma interactif qui caractérise et détermine le niveau scientifique d'un pays ; d'où l'existence d'un équilibre entre ces trois types d'acti-

vités de recherche. Ainsi, dans les écosystèmes, ces portées dimensionnelles de la recherche interagissent en permanence ; la porosité entre ces types d'activités est un moteur essentiel de l'innovation (Nelson1993).

Un pays qui investit dans la recherche prépare l'avenir des générations présentes et futures. Investir dans cette recherche, c'est consentir un coût immédiatement en termes des dépenses publiques ou privées en échange d'une amplification de la production scientifique future. Bien que l'investissement soit un pari sur le futur, les dépenses consenties, une fois valorisées, génèrent un capital de connaissances qui entraînera innovations et productivité (Banque mondiale, 2022) ; d'où l'intégration à la chaîne des valeurs suivantes : science → technologie → innovation → productivité → croissance. Les coûts de ces interactions devraient, donc, permettre à termes, le retour économique des investissements. Le contenu de ce dernier peut, s'il est rationnellement et efficacement utilisé, servir à stimuler l'innovation technologique qui repose sur la destruction créatrice source du développement d'un pays. C'est d'ailleurs pourquoi il est impératif pour les pays d'Afrique subsaharienne de mettre en œuvre les recommandations de l'UNESCO (2015) qui leur demande de consacrer 0,4% de leur PIB à la recherche scientifique. Or, le Niger se situe encore autour de 0,13% selon l'UNESCO Institute for Statistics (UIS, 2022). La R&D est le moteur de l'innovation technologique qui, à son tour, renforce la compétitivité internationale des entreprises d'un pays et attire les investissements directs étrangers (IDE) porteurs de technologie et de savoir-faire. En plus de transfert de technologie, ces IDE sont en mesure de stimuler la croissance et de contribuer à l'amélioration du niveau de vie de la population du pays d'accueil. D'après la Banque mondiale (2025), en 2023, les économies en développement n'ont reçu que 435 milliards de dollars en termes nominaux d'IDE, soit le niveau le plus bas de 2005. Une tendance parallèle à celle des flux d'IDE, vers les pays à revenu élevé, qui ont également chuté à un niveau sans précédent depuis 1996, pour s'établir à 336 milliards de dollars en 2023. Les flux d'IDE vers les économies en développement ne représentent en 2023 que 2,3% du PIB, soit environ la moitié

de leur record en 2008. Ce repli des IDE explique aussi le comportement de la dette publique, qui, elle a grimpé, à des niveaux très élevés. Cette situation reflète le choix des politiques gouvernementales d'inspiration protectionniste de ces dernières années, politiques qui constituent des obstacles au commerce et aux investissements étrangers privés notamment. Quelles sont alors les finalités de ces activités de recherche ?

1.2.2. Les finalités de la recherche scientifique

Les trois types d'activités de recherche ont pour finalité la compréhension de l'homme (les logiques des acteurs) et du milieu (les conditions physiques). De plus, la recherche appliquée vise à développer des innovations technologiques, organisationnelles ou sociales. C'est de cette configuration que Larue de Tournemine (1991) définit la « technologie » comme étant l'art de mettre en œuvre, dans un contexte local et pour un but précis, toutes les sciences, techniques et les règles fondamentales qui entrent aussi bien dans la conception des produits que dans les procédés de fabrication, les méthodes de gestion ou le système d'information de l'entreprise. Ces innovations accroissent la productivité globale des facteurs de production, elle-même, née des nouvelles façons de produire. Elles créent de nouvelles opportunités qui contribueront quantitativement et qualitativement à la création de la richesse d'un pays mesurée en termes du PIB réel⁴. Cet agrégat se répartit sous la forme de revenus que gagnent les différents agents économiques d'une nation (salaires, profits et revenus fiscaux). Une politique budgétaire et monétaire bien conçue par l'État permet alors d'infléchir la courbe de chômage réel et/ou déguisé par la création d'emplois à grande échelle. Ceci est une nécessité absolue surtout pour des pays à structure industrielle embryonnaire comme la plupart des pays africains ou inachevée comme les pays émergents. C'est de ce fruit de la recherche et sa répartition plus ou moins équitable que la société porte une attention particulière sur ses finalités. En effet, elle attend des chercheurs qu'ils apportent des solutions à ses problèmes concrets d'existence afin d'améliorer le

⁴ Le PIB réel est un agrégat nettoyé des effets d'inflation qui mesure la quantité produite évaluée aux prix constants de l'année de base.

bien-être individuel et collectif. Les demandes exprimées par la société portent sur des domaines aussi variés que l'emploi, la sécurité alimentaire, l'eau, la santé, l'éducation, les risques naturels, l'inflation, la justice sociale, etc. A ces demandes sociales correspondent souvent des problèmes très complexes, multidisciplinaires et transversaux. La recherche est, donc, essentielle pour répondre aux problèmes sociaux persistants et s'attaquer aussi aux nouveaux défis conduisant à des solutions qui amélioreront les conditions d'existence des générations présentes et futures. La diffusion et la valorisation de ses résultats permettent d'orienter les décisions politiques. La recherche et l'enseignement se nourrissent mutuellement. Ces deux paramètres constituent une condition de l'indépendance, du développement économique et social ainsi que de la liberté pour tous les citoyens d'un pays. Quel est à présent l'état de la recherche scientifique au Niger ?

2. L'état de la recherche au Niger.

Depuis 1960, la recherche scientifique progresse lentement par l'absence de politique nationale de R&D et un financement insignifiant. Entre 1960 et 1980, la part du budget national consacrée à la recherche était marginale. Selon les données du MESRT⁵ (2021), elle représentait à peine 0,05% du PIB et les capacités institutionnelles sont très limitées. Les différents gouvernements qui se sont succédé depuis 1960 n'ont pas mis en place des mécanismes fiables et solides capables d'impulser la dynamique de R&D. Ce problème récurrent a largement contribué à maintenir le Niger dans des trappes à pauvreté chroniques. Les indicateurs normés, dont l'indice du développement humain du PNUD, font de ce pays un mauvais élève de la classe internationale en matière de croissance. Cette situation montre bien que la recherche se porte mal actuellement au Niger. Comment cette dernière est financée ?

⁵ Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Technologique.

2.1. Financement de la recherche universitaire : cas de l'UAM⁶ et du MESRIT

2.1.1. Financement de la recherche par l'UAM

Depuis la création de l'Université de Niamey en 1971, la part de son budget consacrée à la recherche est insignifiante. Les autorités soutiennent que la recherche doit s'autofinancer en l'occurrence la R&D qui se fait surtout au niveau des entreprises. Cette situation perdure aujourd'hui encore même avec les Universités Publiques Nationales (UPN) récemment créées. Et, en dépit de cette sécheresse des ressources financières, la recherche qui est menée dans les institutions universitaires (Facultés, Ecole normale, Instituts), à des degrés variables, présente ses spécificités, ses défis et ses enjeux économiques, politiques et sociaux. Jusqu'en 2005 encore, les possibilités de financement de la recherche étaient quasi-nulles au niveau de l'UAM. C'est seulement à partir de 2006 qu'un mécanisme interne a été institué et mis en œuvre par les autorités rectORAles visionnaires de l'époque au profit de la recherche scientifique. C'est ainsi qu'une ponction de 25%⁷ sur la subvention allouée par l'État à l'Université était effective, déduction faite des charges incompressibles (salaires, frais d'eau, d'électricité, de téléphone, frais d'assurance santé et de mutuelle). Cette nouvelle procédure de financement a permis de mobiliser et de dépenser une somme cumulée de 851.297.245 francs CFA, précisément sur la période allant de 2006 à 2010. Cette procédure inédite a, donc, donné à la recherche scientifique une nouvelle impulsion sans précédent. Ainsi, ce mécanisme interne a permis de financer 84 projets de recherche riches et variés d'intérêt national approuvés par le conseil scientifique provisoire au cours de cette période. En plus, l'un des critères d'éligibilité a été le choix du projet qui regroupe plusieurs chercheurs d'une ou de plusieurs institutions. Ainsi, 23 projets de recherche pour un coût total de 179.435.341 francs CFA ont été validés en 2011. Ce mécanisme

⁶ Université Abdou MOUMOUNI.

⁷ Sauf indication contraire, les chiffres indiqués sont tirés du Bilan d'activités du Professeur Yénikoye Alhassane et de Maître de conférences Fodé Madé respectivement Recteur et Vice-Recteur (Août 2005-Septembre 2011) de l'Université Abdou MOUMOUNI, Niamey, Niger.

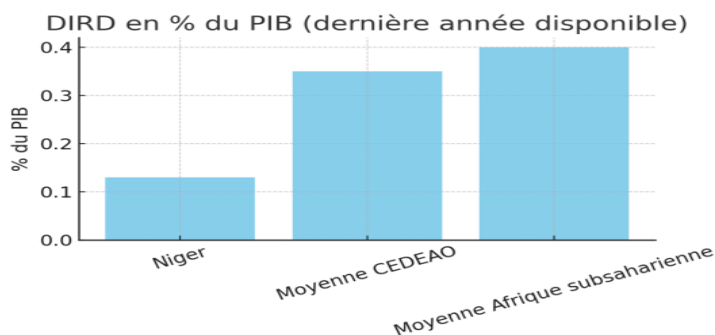
de financement associé à l'allocation de la prime de recherche (2.400.000 et 2.200.000 francs CFA par an et par enseignant-chercheur et chercheur ainsi la réintroduction des voyages d'étude a donné des résultats très encourageants. De plus, le retour au Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), incite les animateurs de la recherche à produire pour se mesurer qualitativement aux enseignants - chercheurs et chercheurs de toutes les autres universités membres du CAMES en déployant toutes leurs énergies pour être à hauteur de leur ambition. On a, en effet, enregistré un cumul de 416 articles publiés en l'espace de quatre ans. Le nombre de publications est passé de 44 en 2007 à 149 en 2010, soit un accroissement de 239% pour un coût total de 41.600.000 francs CFA. Cette performance s'est traduite dans les faits par des résultats très encourageants aux concours d'agrégation et à l'inscription sur la liste d'aptitude aux différentes fonctions de Maîtres-assistants, de Maîtres de Conférences et de Professeurs Titulaires (ou Directeurs de recherche) du CAMES. Les statistiques des enseignants-chercheurs et chercheurs de rang A ont augmenté, passant de 7% en 2006 à 24,27% en 2010, améliorant ainsi la qualité de l'enseignement et de la recherche. Mais, cette source de financement s'est tarie avec la réduction de la subvention publique et l'institution d'un compte unique reflétant le désintérêt que les pouvoirs publics ont toujours accordé à la recherche. Malgré la démotivation des animateurs de la recherche que cet arrêt du financement est censé provoquer, la recherche a pu continuer grâce à la détermination des autorités rectores de l'UAM, jusqu'à atteindre un pic de 537 publications enregistrées en 2024, soit 1120,5% si on prend 2007 comme année de base. Ces responsables ont réussi à disposer d'un fonds de recherche alimenté à hauteur de cent (100) millions de francs CFA en termes nominaux de 2023 à 2025.

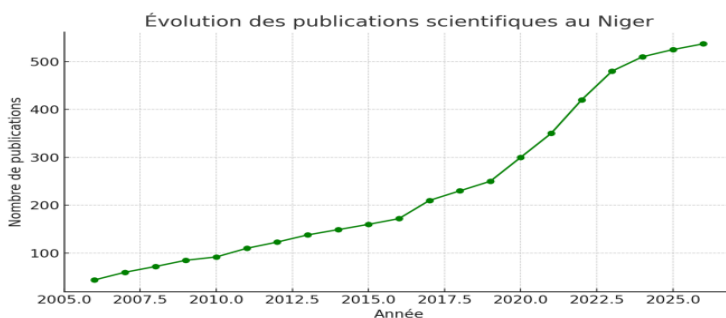
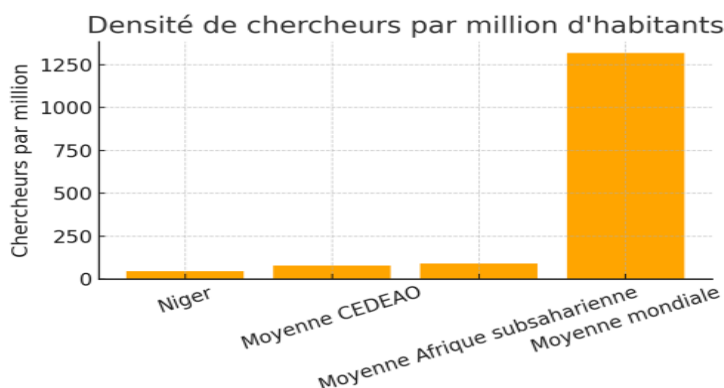
2.1.2. Le financement de la recherche par le MESRIT : le FARSIT⁸

A cette initiative vient s'ajouter un FARSIT créé en 2000 et logé au MESRIT. Ce Fonds finance et facilite la recherche au

⁸ Fonds d'Appui à la Recherche scientifique et à l'Innovation Technologique.

niveau de toutes les UPN, en mettant en compétition les chercheurs et les enseignants-chercheurs constitués en équipes sur des thématiques d'intérêt national. Bien que ce mécanisme repose sur une assiette très étroite d'1% du budget du Ministère de tutelle, il a constitué tout de même une soupape de sureté qui a complété les insuffisances de financement dans les UPN. La mise en place de ce mécanisme de soutien à la recherche dans le cadre de la Politique Nationale en Science, Technologie et Innovation (POSTINI) créée en 2000 semble désormais donner à la recherche une impulsion nouvelle. Une telle initiative qui est à mettre à l'actif des autorités ministérielles actuelles et précédentes a certainement contribué au succès enregistré par l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi qui s'est distinguée en 2024 dans les classements académiques des universités de l'Afrique de l'Ouest effectués par des moteurs universels de recherche qui s'appuient sur le nombre et la qualité des publications scientifiques dans des revues de renommées internationales. Malgré cette performance encourageante, la recherche scientifique qui continue de subir un traitement discriminatoire dans les stratégies nationales du développement connaît une stagnation en termes de financement autour de 0,13% du PIB (UIS, 2022). Ce pourcentage reste en-deçà de celui qui a été recommandé par l'UNESCO (0,4% du PIB) en 2015 et de la moyenne mondiale de 2,63%. Le Niger ne compte qu'environ 52 chercheurs par million d'habitants contre 164 pour la moyenne africaine et 1327 au niveau mondial comme il ressort aussi des trois graphiques (UIS, 2022) suivants. Ceci explique largement la marginalisation en termes d'insertion de l'économie nigérienne sur le marché international.





Source : UIS (2022).

La création de nouvelles universités publiques vise, entre autres, à trouver des solutions à la massification des étudiants, dont les effectifs augmentent au rythme de 3,56% l'an (INS⁹, 2024 pour le taux de croissance par an de la population). Un tel afflux estudiantin a des effets sur les infrastructures physiques (amphithéâtres, salles de cours, de travaux dirigés, des travaux pratiques, laboratoires et autres équipements) d'une part, et sur le taux d'encadrement, la qualité des enseignements, les rendements internes et externes, dont les coûts sociaux et monétaires explosent d'année en année, d'autre part. C'est d'ailleurs pour atténuer cette descente aux enfers que le gouvernement a créé l'Agence Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) qui accomplit un travail remarquable

⁹ Institut National de la Statistique du Niger.

pour garantir la qualité des programmes de recherche et d'enseignements dispensés dans les Ecoles privées et les UPN, à travers un processus d'habilitation des Institutions d'Enseignement Supérieur et d'accréditation des offres de formation. L'ANAQ-SUP¹⁰ a délivré 14 habilitations sur 184 établissements et 79 accréditations sur 1174 offres de formation. Les deux premières universités du Niger, l'UAM et l'UDDM, ont réussi à obtenir leur accréditation avec respectivement un score de 90% et 94%. C'est une étape indispensable pour aller vers l'accréditation internationale qui se fait au niveau du CAMES. Cette accréditation institutionnelle reflète la qualité de la gestion, de la gouvernance, des offres de formations, des profils des formateurs et les contributions à la recherche académique.

2.2. Contribution de la recherche au développement d'un pays et ses principaux obstacles

Sont examinés ici la contribution et les obstacles majeurs à la recherche.

2.2.1. Contribution de la recherche au développement d'un pays

2.2.1.1. La recherche source des gains de productivité et de croissance

Cette question concerne les nations émergées, les pays émergents et en développement. En fait, la recherche est menée par les chercheurs attirés et dans une moindre mesure par les enseignants-chercheurs et les étudiants (mémoires, thèses) aussi bien dans les nations économiquement avancées que dans les pays émergents et en développement. Elle fait appel aux savoirs et savoir-faire en vue de créer les conditions pour accroître le stock des connaissances accumulées. Cette accumulation offre à l'homme les capacités intellectuelles de dompter la nature par les découvertes de ses lois des plus simples et aux plus compliquées. Elle fournit ainsi une base solide pour démystifier les mythes tout en favorisant une meilleure compréhension de la réalité. En contribuant aussi à l'éclairage des domaines mal compris, la recherche scientifique bouscule les préjugés, les tabous, les idées reçues, les inerties et les routines. Elle permet de

¹⁰ Tous les chiffres utilisés proviennent de l'administration de cette institution.

casser les cercles vicieux des trappes à sous-industrialisation en créant des cercles vertueux de croissance économique. Pour cela, elle mobilise de nombreux chercheurs chevronnés, talentueux et doués, y compris parmi les étudiants.

A titre illustratif, le milieu du XVIIIème en Europe était marqué par la révolution industrielle grâce à l'apparition des innovations technologiques nouvelles et aux réformes institutionnelles dans le secteur industriel. En effet, cette avancée des progrès techniques tire sa source de la célèbre machine à vapeur de James Watt à l'électricité et au moteur à explosion. Une telle révolution industrielle due à la recherche scientifique a rendu, depuis lors, le travail humain toujours productif. Les gains de productivité qui ne font qu'augmenter ont entraîné la course de la croissance économique. Celle-ci tire les secteurs retardataires jusqu'au point de rupture, provoquant de nouvelles innovations qui chassent les précédentes. (Cohen, 2024).

2.2.1.2. Les méfaits et les bienfaits du fruit de la recherche

Au XIXème siècle, les gains de productivité résultant du progrès des techniques excédaient les revenus salariaux des ouvriers. Une telle situation a eu pour effet pervers de créer un climat permanent de surproduction liée à la sous-consommation résultant de l'insuffisance du pouvoir d'achat des ménages salariés notamment.

Mais la course impulsée par les avancées des innovations technologiques, qui sont à la base de la croissance économique inscrite dans le temps, n'est pas observable au Niger, un pays toujours à forte dominance de l'agriculture de subsistance, qui se désindustrialise depuis la fin des années 1970, et, dont l'immobilisme de sa population rurale semble le condamner à une marche aléatoire perpétuelle faute d'avoir négligé la recherche scientifique. Et ce malgré une certaine application de la recherche à l'agriculture notamment l'introduction des variétés de mil et sorgho tolérantes à la sécheresse par l'INRAN et l'ICRISAT. En effet, en dépit de cette prouesse, la tendance aux déficits alimentaires n'est pas encore inversée, car, une année sur quatre enregistre une défaillance pluviométrique accompagnée de problème alimentaire. Il importe alors de souligner avec force les principaux obstacles à la recherche au Niger.

2.2.2. Obstacles majeurs et technologique au Niger

Outre le sous-financement chronique de la recherche (0,13% du PIB) contre la moyenne mondiale de 1,70% selon la Banque mondiale (2022), la recherche fait face à des multiples contraintes, dont entre autres :

- le manque des équipements adéquats (ordinateurs, internet, etc.) ;
- la faiblesse numérique et la vétusté des laboratoires de recherche, le manque des réactifs ;
- les insuffisances des conventions de recherche avec des partenaires nationaux et étrangers ;
- l'absence d'accès, en temps réel, à des ouvrages scientifiques récemment édités et à des revues spécialisées indexées ou classées de renommées internationales ;
- le manque des clusters où existent les collaborations et la transversalité entre les animateurs de la recherche, de l'enseignement et les entreprises locales ;
- la dispersion des pôles de recherche (fonds de recherche logés dans plusieurs ministères) ;
- la quasi-inexistence de la mobilité des chercheurs et de leurs étudiants ;
- la non vulgarisation et la non exploitation rationnelle des résultats de la recherche ;
- le désintéressement des résultats de la RS par les pouvoirs publics et le monde des affaires ; etc.

Existe-t-il une coopération entre les UPN et les entreprises locales ?

3. Collusion ↔ université ↔ recherche ↔ entreprises

3.1. Inexistence de pôles de compétitivité au Niger

La collusion entre les universités et le monde des affaires est rarement observée dans l'univers des UPN. L'essentiel des connaissances difficilement codifiables est transmis du travail

en commun dans les clusters où fourmillent des individus porteurs de connaissances, des plus simples savoir-faire manufacturiers à la maîtrise de techniques les plus avancées (Giraud, 2018). Ces pôles de compétitivité qui sont devenus un cadre de réflexion obligé pour les nations riches comme aussi pour les pays émergents et en développement, ne sont pas encore effectifs au Niger. Or, la caractéristique spécifique des économies industrielles d'aujourd'hui est l'application généralisée des connaissances et des méthodes scientifiques au domaine de la production. Les écosystèmes structurés imposent un nouveau style de développement compatible avec les exigences des économies mondialisées. Désormais, les manifestations de la croissance sont ramenées au postulat de l'innovation qui menace les acquis et ouvre des perspectives d'amélioration des structures productives et d'échange. Cette destruction créatrice, si elle est soutenue et mise en œuvre par les pouvoirs publics nigériens, pourrait permettre au Niger de repousser, d'une part, les limites de la science, et d'autre part, les frontières de sa marginalisation subie pour devenir à terme « une économie mondialisatrice plus que mondialisée » Hugon (2009) ; d'où l'impérieuse nécessité de procéder à une restructuration de la recherche universitaire.

3.2. La réorganisation de la recherche universitaire au service de la société

Il appartient désormais aux décideurs politiques de rendre la recherche effective à travers la POSTINI par la mise en œuvre des recommandations de l'UNESCO en lui consacrant 0,4% du PIB. Ces ressources qui alimenteront le FARSIT vont permettre d'instituer un système d'émulation des chercheurs nationaux et étrangers, inventeurs des technologies décisives, tout en les soumettant à l'obligation des résultats. La recherche doit, pour une meilleure visibilité de ses résultats, être centralisée par le MESRIT. Tous les fonds affectés à la recherche logés dans certains ministères doivent être canalisés vers ce Ministère qui doit avoir seul le monopole de la recherche.

La recherche menée dans les UPN n'a aucune emprise sur la politique économique, sociale et culturelle du gouvernement. Elle n'est nullement un instrument d'aide à la prise de décisions politiques. Les universitaires publient des ouvrages scientifiques

et dans des revues de renommées internationales des articles scientifiques leur permettant d'assurer leur promotion dans le système du CAMES. Le problème se situe au niveau des pouvoirs publics qui négligent ou ne reconnaissent pas du tout l'utilité de la recherche. Ils préfèrent consommer des technologies mises au point ailleurs, dont ils n'ont pas eu à financer la recherche. Ces technologies importées pèsent lourdement sur la productivité totale des facteurs de production, puisqu'elles sont conçues dans les pays où la main-d'œuvre est excessivement onéreuse et visent à l'obtention d'économies d'échelle pour des marchés de taille mondiale. Elles restent inadaptées pour le Niger, des pays sans industrie manufacturière et doté de faible capacité technologique.

C'est pourquoi la recherche scientifique mérite une attention particulière des autorités gouvernementales de ce pays. Elle doit être réorganisée, restructurée, réorientée aussi bien du côté long de l'offre que du côté court de la demande censée être exprimée par les ménages, les entreprises, les institutions publiques et privées. L'État doit la rendre utile et visible. Le Ministre de tutelle peut éditer un bulletin annuel d'information pour faire connaître au public le nombre de dossiers présentés (également pour concours d'agrégation) par les UPN aux Comités Consultatifs Interafricains (CCI) du CAMES ainsi que le nombre d'inscrits sur la liste d'aptitude aux différentes fonctions de Maîtres-Assistants, de Maîtres de conférences (agrégés ou non) et de Professeurs Titulaires (Directeurs de recherche). Cette publicité est plus que nécessaire pour éclairer le public de l'objet de la recherche effectuée et de l'importance des résultats obtenus dans les différents domaines de l'activité. L'objectif visé est de sensibiliser les chefs d'entreprise, les ménages, les responsables des institutions publiques et privés sur l'intérêt de cette recherche. Ces catégories d'agents peuvent s'en approprier pour accroître leurs performances au travail et améliorer les résultats de leurs activités productives.

Par ailleurs, la réforme adoptée et mise en œuvre récemment par le CAMES a introduit des exigences supplémentaires en termes de productions scientifiques alors que les moyens matériels et financiers ne suivent pas. En plus, les surcharges du travail au niveau des enseignements et des encadrements des

étudiants ne permettent pas de libérer suffisamment de temps pour mener à bien les activités de recherche au sein des UPN. Le CAMES aurait dû sensibiliser et convaincre les Etats membres pour qu'ils acceptent de mettre les ressources financières suffisantes afin d'inciter les animateurs de la recherche à produire davantage avant de procéder à cette réforme centrée sur un accroissement d'articles scientifiques pour passer d'un grade à l'autre. Le CAMES doit aussi travailler dans le sens de rendre cette recherche utile par le biais d'une application concrète des méthodes scientifiques dans le domaine de la production et de l'échange des pays membres. Certes, les animateurs de la recherche dans leur écrasante majorité déploient des trésors d'efforts pour construire un enseignement théorique et pragmatique reposant sur un cadre conceptuel à des fins pédagogiques. Leur carrière universitaire se juge sur la base de leurs productions scientifiques, de la formation des apprenants, des thèses, des mémoires et des rapports de stage dirigés. Cette activité académique consiste à créer le savoir et le transmettre à leurs étudiants. Mais pour compléter leur mission, les chercheurs et enseignants – chercheurs sont tenus de sceller simultanément les enseignements académiques et la recherche appliquée notamment. Cette condition est plus que nécessaire pour contribuer à satisfaire les légitimes demandes et diversifiées de la société. Toutefois, les animateurs de la recherche régissent comme tout le monde aux incitations et aux émulations auxquelles ils sont confrontés. Et le problème réside là. Si cette hypothèse se manifeste concrètement, alors la réforme mise en œuvre actuellement peut devenir un frein pour l'évolution de leur promotion. Ainsi, de nombreux acteurs de la recherche resteront dans les universités le temps d'avoir une demande de travail plus rémunérateur pour offrir leurs forces de travail intellectuel. À terme le risque est grand de provoquer des fuites massives de cerveaux des universités du CAMES en général et des UPN en particulier vers des horizons plus prometteurs et plus attractifs.

De plus, le Ministre de l'ESRIT peut aussi soutenir la création des centres de R&D dans les grandes entreprises en collaboration avec les laboratoires de recherche des UPN. C'est à l'administration compétente de l'encadrer sous sa direction en

appliquant la charte d'éthique et de déontologie et le protocole de recherche existant. En plus de l'institution d'un système d'émulation des animateurs de la recherche, le gouvernement doit aussi sensibiliser le monde des affaires par le biais des incitations fiscales assorties des obligations à s'impliquer dans le financement des activités de la R&D, la valorisation et la diffusion de ses résultats de concert, bien entendu, avec les pouvoirs publics et les animateurs de cette recherche. La mise en place d'un centre national de la recherche (CNR) regroupant tous les chercheurs permet de rendre effective cette collaboration. Il revient aux autorités ministérielles d'entreprendre régulièrement des études d'identification des besoins de recherche. Un système de veille doit être institué pour rendre visible les évolutions de la recherche au Niger. C'est le prix à payer pour que ce pays sorte de sa situation actuelle de « damné moderne » de la terre. Le Ministre de l'ESRIT peut rendre fonctionnelle l'Académie des Sciences du Niger (ASNI) par un soutien politique et financier, lui permettant ainsi de jouer pleinement son rôle de coordination et d'impulsion de cette recherche. Il importe à présent d'identifier les domaines prioritaires et les sources d'incitations des jeunes talents pour embrasser la recherche.

Les domaines prioritaires sont : l'agriculture résiliente et sécurité alimentaire, l'hydraulique, l'éducation, la santé publique et épidémiologie, l'initiative privée, l'industrialisation, le commerce international, l'emploi et l'utilisation optimale la composante jeune de la population; l'environnement, l'énergie renouvelable et le stockage, les finances publiques, la gouvernance, les technologies l'économie numérique, la gestion des ressources naturelles, l'archéologie, la paix et les questions sécuritaires, les migrations, la culture, la religion et la régionalisation commerciale.

Au regard du stock actuel des chercheurs vieillissants, dont nombreux sont appelés à faire valoir leurs droits à la retraite dans quelques années, le Ministre de tutelle a la responsabilité de convaincre le gouvernement, afin de recenser tous les jeunes chercheurs titulaires de doctorat qui sont actuellement sur le marché du travail. Ce type de chômage qui traduit l'incapacité de l'État à s'adapter aux évolutions des progrès des techniques constitue un coût en termes d'inefficacité de l'allocation

des ressources pour le pays. Or, il faut alors les désagréger et les répartir selon les besoins réels par institutions (Facultés, Ecole Normale, Instituts) des UPN et des centres de recherche. Cela n'est pas impossible si le gouvernement décide d'affecter 0,4% du PIB à la recherche. La réflexion doit porter également sur les curricula et les domaines porteurs. C'est, d'ailleurs, une belle occasion pour le Ministre de mettre au centre de l'approche souverainiste actuelle, la recherche scientifique, dont l'objectif visé est de regagner la bataille du développement dans la perspective de créer les conditions susceptibles de conduire progressivement le Niger vers « la porte étroite de l'émergence » Giraud (2018).

Conclusion

Au terme de ce travail qui met au centre la recherche scientifique comme source de progrès et d'innovation technologique, il apparaît plus que nécessaire de soutenir la dynamique de l'accumulation des facteurs de production conduisant vers la réduction inévitable des inégalités grâce aux bienfaits de la recherche. La plus grande capacité que possède le Niger pour augmenter continuellement sa richesse doit nécessairement prendre appui sur la capacité à investir dans les activités de recherche appliquée susceptible de créer les conditions idoines pour sortir progressivement de la dépendance économique, de l'absence d'industrialisation et de l'immobilisme des masses rurales qui semblent condamnés ce pays, sinon à une perpétuelle dégradation économique, du moins à une stagnation sans précédent faute d'avoir négligé la recherche scientifique depuis les années 1960. Cela d'ailleurs explique en partie les difficultés actuelles pour mobiliser l'épargne domestique en vue de la transformer en investissements productifs. Or, les pouvoirs publics qui se sont succédé, depuis l'accession du Niger à l'indépendance, n'ont jamais accordé à la recherche appliquée notamment une place privilégiée dans les plans, les stratégies et les politiques économiques. Aujourd'hui encore, les esprits ne sont pas préparés et réceptifs pour s'orienter vers la recherche-développement. Cela nécessite des efforts énergétiques de la part du Ministre de l'ESRIT afin de parvenir à sensibiliser et à convaincre

le gouvernement pour qu'il accepte de s'orienter vers le financement de cette recherche au travers d'une application rigoureuse des recommandations de l'UNESCO pour alimenter la recherche à hauteur de 0,4% du PIB. Avec un tel financement, il est possible de doter les UPN de postes budgétaires suffisants pour absorber les jeunes docteurs et partant insuffler une dynamique renouvelée à la recherche scientifique.

Références bibliographiques

- BANQUE MONDIALE, 2025, *les obstacles au commerce et à l'investissement mettant en péril le financement du Qu'est-ce la recherche scientifique*, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, développement, Washington DC.
- BOUZAHZAH Mohamed; ASONGU Simplicie A.; JELLAL Mohamed, 2016, *Institutional Governance, Education and Growth*. Theoretical Economics Letters, 06(02): p. 131-137.
- CHU Shu-Yun, 2013, *Internet, Economic Growth and Recession. Modern Economy*, 04(03): p. 209-213.
- CLASS Bernadette ; CHLAKA Soumia, 2024, Université de Genève, 2025. Cohen, D. (1979), *Introduction à l'ouvrage de Jean Fourastié : Les Trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Fayard.
- COHEN Daniel, 2024, *Une brève histoire de l'économie*, Albin Michel.
- DELAPIERRE M. et ZIMMERMANN J. B., 1984, *Les multinationales de l'électronique : des stratégies différentes*, Revue d'économie industrielle, n° 28, 2^e trimestre.
- FORTIN M. F., Côté, J., et Filion, F., 2006, *Fondements et étapes du processus de recherche*, Chenelière Education.
- FREEMAN C., 1986, *Techniques nouvelles, cycles économiques longs et avenir de l'emploi, dans les Enjeux du changement technologique*, sous la direction de J.J. Salomon et de G. Schmeder, Editions Economica.
- GIRAUD O-N., 2018, *L'Homme inutile. Une économie politique du populisme*, Odile Jacob.
- HUGON P., 2009, *l'économie de l'Afrique*, Collection Repères, La découverte.

- LARUE DE TOURNEMINE R., 1991, *Stratégies technologiques et processus d'innovation*, Les éditions d'organisations.
- NELSON R. R., 1993, *National innovation Systems. A comparative Analysis*, Oxford University, Oxford.
- NEWTON I., 1687, *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*.
- POINCARÉ H., 1950, *La science et l'hypothèse*, Ernest Flammarion, p. 202.
- POINCARÉ H., 2003, *La valeur de la connaissance*, éditions Flammarion, p. 187.
- POPPER K., 1973, *La logique de la découverte scientifique*, Payot.
- Riverabatiz, L.A. and Romer P. 1991, *Economic-Integration and Endogenous Growth*. Quaterly Journal of Economics, 106(2): p. 531-555.
- SAY J-B., 1803, *La loi des débouchés, Traité de l'économie*, Livre 1, De Librairale, Paris
- SCHMEDER G., 1984, *Les interprétations technologiques de la crise*, Problèmes économiques, n° 1900.
- SCHUMPETER J. (1945), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Première édition 1942.
- SCHUMPETER J.A., 1982, *The Crisis in Economics - 50 Years Ago*, Journal of Economic Literature, 20(3): p. 1049-1059.
- SOLOW R., 1956, *A contribution to Theory of Economic Growth*, Quarterly Journal of economics, vol70, n° 1, p.65-94.
- SOLOW R., 2000, *Growth Theory: An Exposition*, Oxford University Press.
- TIROLE J., 2016, *Economie du bien commun*, Presses Universitaires de France.
- WANG Y., and LIU S., 2016, *Education, human capital and economic Growth: empirical research 55 countries and regions: (1960-2009)*, Theoretical economic, Ivine, Calif: Scientific Research Vol. 62016, 2, p. 347-355.
- WORD BANK, 2022, *International for reconstruction and development*, Washington, DC 20433.

LES FEMMES FACE AUX STÉRÉOTYPES DE GENRE DANS LA RÉGION DU CENTRE ET LE NORD-CAMEROUN : ENTRE POUVOIR COUTUMIER ET ENGAGEMENT POLITIQUE

ONDOUA EKONGLO Franck*
DAFEL TCHINDEBE Aurélie Laïla♦

Résumé : Bien que de nombreuses initiatives nationales et internationales visent à promouvoir l'émancipation des femmes, celles-ci demeurent confrontées à une persistance de stéréotypes de diverses natures au Cameroun. Ainsi, cet article se propose d'examiner, dans une perspective de genre, la manière dont les normes sociales patriarcales structurent et limitent l'accès des femmes aux chefferies traditionnelles ainsi que leur participation politique dans les régions du Centre et du Nord du Cameroun. Cette étude se base sur des données empiriques, orales et écrites, qui ont été traitées à travers des approches qualitative et des théories du genre. A travers trois articulations, cette étude présente tour à tour les représentations sociales genrées tirées des cas des régions du Centre et du Nord-Cameroun ; les disparités hommes-femmes dans les chefferies traditionnelles qui y sont observables ; et l'engagement politique des femmes dans ces régions.

Mots-clés : Femmes, stéréotypes, genre, pouvoir, politique.

Abstract: Although numerous national and international initiatives aim to promote women's empowerment, they continue to face persistent stereotypes of various kinds in Cameroon. This article therefore examines, from a gender perspective, how patriarchal social norms structure and limit women's access to traditional chieftaincies

* INNTO-ESTHUA, Université d'Angers.

♦ Université de Maroua.

and their political participation in the Central and Northern regions of Cameroon. This study is based on empirical, oral, and written data, which were analysed using qualitative approaches and gender theories. Through three main sections, this study presents, in turn, gendered social representations drawn from the cases of the Central and Northern regions of Cameroon; the gender disparities observed in the traditional chiefdoms there; and the political engagement of women in these regions.

Keywords: Women, stereotypes, gender, power, politic.

Introduction

Dans l'Afrique ancienne, la femme occupait une place privilégiée dans la société et était au cœur du système économique. Elle prenait part aux décisions importantes en ce qui concerne la gestion des cités et elle était parfois guerrière. Au fil du temps, en faveur de la colonisation et du système patriarcal qu'elle s'efforça d'intégrer, ce statut reluisant de la femme s'est effrité progressivement. Sous l'emprise postcoloniale, naquit des disparités du genre, submergées par des stéréotypes sociaux et culturels qui offrent une faible représentativité des femmes dans la société. Au regard de la libéralisation politique et de la démocratisation acquises par les États africains, les femmes peuvent désormais occuper des postes au sein des instances de décision coutumière et politique dans la société. Dans la région du Centre et le Nord-Cameroun, les femmes n'ont pas été à la marge de cette réalité. Bien que faiblement représentées dans plusieurs domaines d'activité contrairement aux hommes, à cause des appréhensions sociales patriarcales, leurs participations dans les affaires politiques et coutumières est désormais un signe de leur émancipation. De ce fait, comment les normes sociales patriarcales influencent-elles l'accession des femmes aux chefferies traditionnelles et leur engagement politique dans les régions du Centre et du Nord du Cameroun ? Bien plus, quelles représentations genrées façonnent la légitimité ou l'illégitimité perçue de la présence des femmes dans les structures coutumières ? et comment ces stéréotypes de genre limitent-ils (ou reconfigurent-ils) les opportunités d'engagement politique des femmes dans ces régions ? Les analyses menées pour des

réponses à ces préoccupations reposent sur des données de terrain recueillies dans les deux zones d'enquête au moyen d'une démarche qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs. Ces données ont été examinées à partir de l'approche genre, afin d'éclairer les rapports sociaux de sexe et les mécanismes de construction des rôles attribués aux femmes et aux hommes. Les résultats qui en découlent se structurent d'abord autour des représentations sociales et culturelles portant sur les femmes dans les sociétés de région du Centre et du Nord Cameroun ; ensuite autour des inégalités observées entre hommes et femmes au sein des chefferies traditionnelles de ces deux zones; et enfin autour des dynamiques d'engagement politique des femmes dans ces sociétés ».

1. La femme, un genre faiblement représenté dans la chefferie traditionnelle au Centre et au Nord Cameroun

Si après les indépendances et plus tard à partir de 1990, on observe une certaine émancipation des femmes dans la société traditionnelle de la région du Centre et dans le Nord-Cameroun, il n'en demeure pas moins vrai que les femmes ont été mises à l'écart de la gestion des sociétés auxquelles elles appartiennent. Ceci est dû au système patriarcal véhiculé par la colonisation et cela a été adopté par les hommes.

1.1. Du matriarcat avant la colonisation au patriarcat pendant la colonisation

Dans la société africaine en générale et celle de la région du Centre Cameroun en particulier, les femmes avaient une place privilégiée. Elles occupaient une place de choix dans les chefferies traditionnelles. Ainsi, elles étaient des conseillères, des reines mères ou même encore des guerrières. Le cas des femmes chez les peuples du Mbam peut se montrer illustratif. À cet effet, Tsango Boko (2022, p. 54) nous renseigne que : « dans les chefferies Vouté, Linté, Yambassa ou Sanaga, les femmes avaient un statut particulier. Dans la société traditionnelle Vouté, la femme était au cœur de la famille. Dans cette société mythique, elle était le bouclier ».

Bien plus pour lui, elles étaient considérées comme les piliers pour le pouvoir traditionnel, car leurs conseils aidaient leurs

époux et même les chefs à bien administrer la population. Elles étaient aussi de véritables régulatrices de la paix au sein de la communauté traditionnelle. Il leur était attribué chez les Sanaga, des titres tels que *Makire*, c'est-à-dire reine-mère, la première femme du chef et *Sarki*, dames d'honneur de la chefferie. Ces titres leur conféraient des prérogatives dans leur foyer, mais aussi dans de la société traditionnelle. Les actions sociopolitiques et économiques des femmes ont contribué au bon fonctionnement des groupements Sanaga (*Ngoro*, *Tsinga*, *Kombé*, *Boundjou*, *Batchenga*, *Mvelé*...). À cet effet, certaines femmes, en occurrence des *Sarki*, étaient associées aux conseils des notables au sein des chefferies afin de préserver la gent féminine dans la prise des décisions. À chaque rencontre avec les notables, ces dames d'honneur étaient chargées de relayer les décisions du conseil aux autres femmes des clans. Le nombre de femmes dans cette assemblée de notables dépendait de la démographie des différents clans ou familles (Tsango, 2022, p. 55).

Dans le même ordre d'idées, dans cette société traditionnelle Vouté, même les femmes portaient des armes en temps de guerre, ou du moins étaient chargées de ligoter et de garder des prisonniers. Chez les Ngoro, elles étaient au centre des principales activités de l'institution cheffale à l'instar de la procréation, l'éducation des enfants, la gestion des semailles, l'organisation des cérémonies traditionnelles et la préparation des chants de ralliement pendant la guerre. Dans la société traditionnelle Bannen, les femmes jouaient un rôle indispensable dans la politique, elles connaissaient les coutumes dans les détails. Dans cette logique que les femmes avaient formé l'intelligence du chef Somo de Ndiki, par les récits qu'elles lui racontaient sur le passé. Aussi, Somo qui avait confiance en leur jugement aimait-il les consulter. Ces femmes avaient aussi la possibilité de s'opposer à une décision du chef. Elles étaient des modératrices lorsque le chef était en conflit avec un peuple voisin. Les femmes étaient aussi utilisées comme moyens d'échange afin d'établir et rétablir la paix entre les clans ou les tribus voisines. En guise d'illustration, lorsque ces peuples avaient des différends avec leurs voisins, ils donnaient généralement leurs filles en mariage à ces peuples voisins pour ramener la paix.

Les femmes étaient également des visionnaires, capables de prévenir et contrecarrer un danger dans le village. C'est sans doute la raison pour laquelle ces chefferies traditionnelles accordaient une place privilégiée à la femme dans la société de la région du Centre Cameroun avant la colonisation. Malheureusement, ces sociétés vont être bouleversées avec l'arrivée des allemands puis des français. Car c'est au cours de ces différentes administrations étrangères que les femmes vont perdre peu à peu la place privilégiée qu'elles occupaient.

La colonisation a été un facteur d'exclusion de la femme dans la société africaine. La colonisation qui viendra asseoir les inégalités déjà existantes. De ce fait, l'appareil administratif et bureaucratique colonial, exclusivement masculin, a évincé les systèmes précoloniaux qui, bien que différenciés selon les genres, comportaient des fonctions et des titres politiques d'importance et d'influence diverses pour les femmes comme pour les hommes. La femme dans la région du centre Cameroun n'a pas échappé à cette réalité. C'est dans cette logique Goerg affirme que :

Les colonisateurs, aussi bien militaires, administrateurs civils que missionnaires, ont abordé l'Afrique non seulement avec les préjugés attachés à ce continent mais aussi avec les clichés catégorisant les sexes dans la société occidentale. La lecture des sociétés africaines selon le filtre des valeurs victoriennes aboutit au refus de reconnaître aux femmes un rôle actif dans les sociétés africaines tant sur le plan économique que politique (Goerg, 2019, p. 1).

Ainsi, ces administrateurs marginalisaient les femmes qui occupaient une place fondamentale dans la production agricole ceci en allant vers les hommes pour toutes les modifications économiques, synonymes pour eux de modernité comme du salariat, des cultures de rente, des changements technologiques...). Les femmes africaines étaient presque totalement exclues du marché du travail colonial qui absorbait essentiellement les hommes comme main d'œuvre forcée et migrante. Les femmes étaient ignorées comme productrices car renvoyées aux cultures vivrières, et étaient également reléguées politiquement.

Dans ce sens, sous l'administration, les rôles politiques des femmes furent ainsi dénigrés dans le cadre de la sujétion

coloniale, qu'il s'agisse de leurs institutions spécifiques telles les sociétés d'initiation ou les associations de marchandes, de leur participation à des organismes collectifs ou du rôle de personnalités statutaires (reine mère, épouses de chef) (Nkolo, 2015, p. 60). De même, les rares exceptions dans ce domaine découlent de l'intérêt bien compris des colonisateurs, qui concédèrent un rôle officiel à une poignée de femmes parce qu'il servait leurs propres buts. Bien plus, partout, les colonisateurs refusaient les rôles politiques antérieurs des femmes africaines et se méfièrent de leurs initiatives potentielles. Parfois les épouses de chefs qui assuraient l'intérim lors de l'absence de leur conjoint perdirent ce rôle officiel. Les femmes se virent même exclues des conseils locaux institutionnalisés dans le cadre de l'administration indirecte après la première guerre mondiale (Goerg, 2019, p. 4).

En outre, sous l'administration française à laquelle la région du Centre faisait partie et où les femmes ne disposaient guère de rôle politique en métropole et où leurs revendications portaient en réalité ou tout au moins étaient plus entendues sur les droits sociaux et économiques, l'exclusion des femmes se posait avec acuité. Contrairement à leurs homologues britanniques qui réglaient les questions au cas par cas, les colonisateurs français formulaient une politique globale, sans tenir compte des données locales. Cependant, il faudrait quand même mentionner que la colonisation qui ambitionnait principalement de transformer les mœurs et la culture s'est heurtée à un ordre mythique s'accommodant par conséquent à des croyances stéréo-typiques et mythiques identificatoires qui consacrent l'hégémonie du pouvoir masculin (Djombe, 2012).

Bien plus, l'image de la femme projetée est celle de la pauvre femme asservie, soumise à des mutilations sexuelles, donnée en mariage au moment de sa puberté, séquestrée dans la maison de son mari ou exploitée par lui dans les champs, ou cette femme indépendante, pleine de vitalité et d'énergie qui gère son ménage, apporte l'essentiel des revenus domestiques, gère en commerçante avisée son étal au marché et passe des contrats avec les fournisseurs internationaux, solidaire de ses sœurs et organisant groupes d'entraide et tontines. Des images contrastées d'une réalité multiple où se côtoient des situations extrêmes. Mais les statistiques sont là pour rappeler que s'il y a

quelques femmes de pouvoir en Afrique, si une petite minorité acquiert au prix fort une relative autonomie, ces réussites ne peuvent cacher la situation d'infériorité, de précarité et de dépendance de l'immense majorité des Africaines tant dans la sphère de la production que dans celle de la vie familiale, pour ne pas parler de leur accès au politique.

De ce fait, tantôt comme l'auxiliaire, la collaboratrice, le pivot d'une société d'homme où sa présence et son autorité est à la mesure de sa discrétion, la femme a fait recours aux sociétés secrètes féminines ou à la révolte rituelle pour manifester son insubordination à l'égard de l'homme (Tchagang, 2016, p. 29). Toutefois, malgré leur contribution déterminante aux luttes pour l'indépendance politique, les femmes ont été de nouveau reléguées à la sphère domestique et écartées de la vie politique (Kafui, 2002, p. 67). La situation était plus plausible avec l'avènement des indépendances et la démocratie. Cette pratique est donc relayée par les hommes dans la société actuelle.

1.2. Les appréhensions patriarcales sur les femmes dans la région du Centre et dans le Nord-Cameroun

Dans région du Centre et dans le Grand Nord-Cameroun plusieurs discours sur les femmes sont nés et persistent. Il s'agit des discours qui expriment la domination masculine sur les femmes les reléguant au second plan.

1.2.1. Dans la région du Centre Cameroun

A nos jours, les considérations sociales des femmes dans la société camerounaise sont en pleine mutations. A l'ère où la modernité évoque des discours sur l'égalité genre et l'autonomisation des femmes, les appréhensions patriarcales demeurent enfouies dans les systèmes traditionnelle et politique. Cette section a pour but de présenter brièvement les appréhensions sur les femmes dans la région du Centre et dans le Nord-Cameroun.

D'entrée de jeu, la mise à l'écart des femmes dans la gestion de la cité ou de la vie politique en Afrique au Sud du Sahara en général et au Cameroun est tributaire d'abord des idéologies traditionnelles qui parfois, s'avèrent effectives à travers des observations. Dans la région du centre, cette idéologie traditionnelle transpose ainsi le système patriarcal introduit par le colon.

Le patriarcat étant ainsi, une forme de famille fondée sur la parenté par les mâles et sur l'autorité paternelle, a été adoptée par les féministes pour dénoncer le caractère systématique de la subordination féminine. Il désigne de ce fait, un système autoritaire masculin qui organise l'oppression des femmes. Dans ledit système, les hommes sont voués à la sphère de la production ou sphère publique et à ce titre, sont dépositaires de l'autorité sur les femmes vouées à la maternité, et par ricochet à la sphère de reproduction dite encore sphère privée (Nkolo, 2015, p. 63). C'est donc cela qui justifie le faible nombre de femmes à la tête des chefferies traditionnelles dans cette région.

En effet, malgré le caractère pluriel du point de vue sociologique des grands groupes ethniques qui peuplent la région du Centre, l'autorité de l'homme sur la femme est essentiellement patriarcale, patrilinéaire et patrilocale. Ainsi, à l'exception faite des chefs Bassa, la femme est intronisée au même moment que son mari Mbombog, chez les Bété et les Mbamois la femme ne peut pas, en principe, être chef traditionnel, sauf cas exceptionnel. De ce fait, chez les Bété et les Mbamois, l'idéologie traditionnelle qui est prédominante est celle d'une subordination des femmes allant souvent de pair avec l'exclusion de la sphère publique et politique, réservée aux hommes. À cet effet, dans toutes les sociétés de la région, on note une suprématie masculine qui est à la fois une donnée idéologique et effective. La sphère publique, réputée la plus prestigieuse est réservée aux hommes et le domaine privé c'est-à-dire domestique est réservé à la femme (Coquery Vidrovitch, 1994, p. 26).

Dans ce contexte, les relations de domination et de subordination placent le droit naturel de commander sous la responsabilité de l'homme et ravale la femme au rang de subalterne, de subordonné, d'être vil et réifié (Tchagang, 2016, p. 30). Ainsi, les résultats des entretiens font état que la plupart des hommes conçoivent mal le fait que les femmes fassent intégralement la chefferie traditionnelle, par conséquent la politique. Pour certains, les femmes devraient se concentrer uniquement à la gestion du foyer, pour ainsi dire aux tâches domestiques car la vie politique nécessite beaucoup de temps. En effet, pour le conseiller municipal Zibi Bengono :

L'activité politique est une activité à plein temps, qui n'a pas de repos. Si la femme est absente les 3/4 du temps qu'est-ce que son foyer devient ? impliquer la femme dans la politique risque créer les problèmes dans ce sens que la femme va abandonner ses tâches du foyer d'une part. d'autre part cela peut être une source de conflit si la femme prend la place de l'homme. Cela peut également entraîner la prise du pouvoir de la femme dans son foyer et elle ne respectera plus son mari. Elle doit fréquenter ou se scolariser pour répondre aux attentes des enfants¹.

Bien plus, chez les Béti, dit Sa Majesté Fouda Nguini Loïc,

La femme ne peut pas être chef traditionnel. La société Béti est patriarcale. La femme est venue pour naître et partir. Cependant, il existe une exception : la femme peut être chef au cas où elle n'a pas fait d'enfants ailleurs de peur que la chefferie aille dans une autre tribu. C'est pourquoi la chefferie supérieure Béti connaît des problèmes de succession car Marie Thérèse Assiga Atangana, fille de Charles Atangana Ntsama de famille Mvog Atemengue avait épousé un Etoudi. Ainsi, une femme mariée peut être chef par intérim juste le temps que les enfants grandissent².

En effet, la chefferie traditionnelle de premier degré a connu des querelles de succession à la suite du décès de Charles Atangana lorsque sa fille Marie Thérèse Assiga Atangana. Les doyens de famille Mvog Atemengue n'admettaient pas que celle-ci prenne la tête de la chefferie parce qu'elle avait convenu à juste noce à un Etoudi de peur qu'un jour les enfants qui dans le système patriarcal appartiennent à la famille du père deviennent chefs. Si tel était le cas, la chefferie de premier degré irait chez les Etoudi. De ce fait, cette chefferie traditionnelle est toujours sans véritable chef.

L'exclusion des femmes dans la gestion de la cité est également perceptible chez les Ossananga de la région du Mbam. Cela se justifie par les propos de Sa Majesté Angandji Ndengue Patrice : « la femme ne peut pas être chef chez les Ossananga car la tradition ne la permet pas. Les femmes n'arrivent pas au

¹Zibi Bengono Edouard, 46 ans, conseiller municipal RDPC, vice-président de la sous-section, entretien du 13 juillet 2021 à Afanoyoa-Yaoundé 3.

²Fouda Nguini Loïc Alain, 58 ans, Chef coutumier et chef de troisième degré du groupement Mvog Fouda, entretien du 21 juillet 2021 à Nnomayos.

lieu sacré donc ne peuvent pas être chef »³. Cependant, il faudrait tout de même mentionner que si la femme chez les Béti et les Mbamois ne peut pas devenir chef traditionnel, elle assiste tout de même le chef dans ses tâches. Cette appréhension traditionnelle de la femme dans la société traditionnelle de la région du Centre relègue la femme au second plan et a contribué et contribue d'ailleurs à constituer un frein à son émancipation.

Dans le même ordre d'idées, les données émanant de diverses institutions du système des Nations unies concordent pour établir la faible présence des femmes dans les instances officielles de prise de décisions, notamment au sein de l'exécutif. Si elles ont commencé à occuper des postes ministériels après 1975, proclamée année internationale de la femme, elles y sont en faible proportion. Lorsqu'elles y sont, elles se voient presque toujours confier des portefeuilles ne traitant pas de questions liées à l'exercice de la souveraineté et dotés de moyens si dérisoires qu'ils sont déconsidérés. Il s'agit généralement des ministères des Affaires sociales, de la Promotion féminine, de la Santé, plus rarement de l'Education, autant de domaines qui évoquent les rôles traditionnellement dévolus aux femmes, nous renseigne Kafui (2002, p. 64). Ce point de vue est ainsi relayé dans le Nord-Cameroun.

1.2.2. Au Nord-Cameroun

Dans cette partie du Cameroun, le statut d'une femme varie selon la vision que la communauté lui accorde en société. Ainsi, les perceptions sociales et culturelles sur les femmes, qui ne se substituent véritablement pas à celles de la région du Centre Cameroun, et la place qu'elles occupent dans la société diffèrent selon la communauté, la religion et la culture.

En premier lieu, les appréhensions sur les femmes sont liées aux coutumes et à la religion. Leur considération dans la société a subi une forte influence de la religion et de la culture peul durant la période coloniale avec l'islamisation de la partie septentrionale par Ousman Dan Fodio. L'islam s'étant répandu

³ Angandji Ndengue Patrice, 40 ans, chef traditionnel de troisième degré, entretien du 20 juin 2021 à Ngamba-arrondissement de Ngoro.

dans la majeure partie du septentrion, la perception de la femme est connotée suivant les mœurs et coutumes locales.

Dans les communautés musulmanes, les femmes ont le statut de femmes soumises. Dès l'enfance, la jeune fille est éduquée par sa mère jusqu'à l'âge de cinq ans. Cette éducation est ensuite complétée par l'école coranique où elle apprend l'alphabet arabe et à lire le coran. Dès le bas âge, on lui inculque les valeurs morales d'une bonne épouse, l'apprentissage des tâches ménagères. A son adolescence, elle est envoyée en mariage par ses parents où elle mettra en pratique ses connaissances acquises. La femme doit prendre soin de son époux, exécuter les tâches ménagères et veiller au bien-être de sa famille (Nemi, 2013, p. 30). Ce manque d'éducation et d'instruction limitent leurs opportunités de carrière.

Quant aux femmes non islamisées qui sont parfois chrétiennes ou animistes, elles ont plus de chance d'intégrer les rangs de l'école dès le bas âge. Par contre, les pratiques discriminatoires dues aux stéréotypes font d'elles des femmes dont les droits ne sont pas considérés. Il s'agit par exemple du droit à l'héritage, d'égalité genre. Ces femmes sont moins équipées que les hommes pour entrer sur la scène politique et y s'illustrer de manière efficace d'après Nemi, (2019, p. 33). Chez les guiziga, la jeune fille est en phase d'observation durant ses six premières années. Entre sept et dix ans, elle apprend les tâches domestiques jusqu'à l'adolescence où elle apprendra de sa mère l'hygiène corporelle ; puis, elle est envoyée en mariage selon Nemi, (2019, p. 32). Les statuts accordés aux femmes du Nord Cameroun sont construits autour des stéréotypes sociaux, culturels et traditionnels qui les empêchent de s'épanouir et engendrent les inégalités hommes-femmes. Cela est perceptible dans les chefferies traditionnelles au Centre et au Nord Cameroun.

2. Des disparités hommes-femmes dans les chefferies dans les chefferies traditionnelles du Centre et du Nord Cameroun

Le système patriarcal hérité de la colonisation a conduit à une faible représentativité des femmes dans les institutions coutumières. On peut donc le voir à travers des illustrations prises dans les chefferies des régions du Centre et du Nord Cameroun.

2.1. La faible représentativité des femmes dans les chefferies traditionnelles du Centre-Cameroun

Cette faible représentativité de la femme dans la société se reflète ainsi au sein des entités politiques dites traditionnelles de la région du Centre. La femme est donc faiblement présentée dans la chefferie traditionnelle surtout en ce qui concerne le poste de chef traditionnel tel que l'atteste le nombre de femme chef. Ainsi en ce qui concerne les chefferies de premier degré dans la région du centre jusqu'en 1914 on pouvait voir une seule femme en la personne de Marie Thérèse Assiga Atangana à la chefferie supérieure des Ewondo et représentant les Mvog Atemengue sur les 07 chefferies traditionnelles de premier degré ou supérieures que compte la région et comme on peut l'observer sur le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Marie Therèse Assiga seule femme chef de premier degré de la Région du Centre

Départements et Chef-Lieux	Arrondissements	Dénomination de la Chefferie	Nom du Chef
HAUTE-SANAGA (NANGA-EBOKO)	NANGA EBOGO		SOUMBOU ANGOULA
MFOUNDI (YAOUNDE)	EFOULAN	MVOG ATEMENGUE	MARIE THERESE ASSIGA
LEKIE (MONATELE)	OBALA	ENDINGDING	TSALA NDZOMO
	OKOLA	MVOG- NAMA I	MAMA JEAN MARIE
NYONG-ET-KELLE (ESEKA)	ESEKA	NDOG- NDJOUÉ I	MATIP GABRIEL
	BOT- MAKAK	NDOG- BEANORD	MBEM LOUIS
MBAM-ET-KIM (NTUI)	NGORO	SANAGA	SOMBO KATHOU MOHAMED

Source : ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Annuaire statistique, Edition 2015.

Le tableau ci-dessus présente ainsi les différentes chefferies de premier degré de la Région du Centre. On en dénombre 07 et le constat qui se dégage est celui du caractère minoritaire des femmes chefs en ce sens qu'on en a qu'une seule. Il s'agit bien évidemment de Marie Thérèse Assiga Atangana, la fille de Charles Atangana Ntsama, ancien chef supérieur des Ewondo pendant les colonisations allemandes et françaises. Marie Thérèse Assiga Atangana était la fille aînée de Charles Atangana,

ancien chef supérieur de Ewondo et des Bene. C'est dont elle qui hérita du trône de cette chefferie traditionnelle à la suite de plusieurs tractations comme mentionné plus haut.

Dans le même ordre d'idées, les femmes sont aussi faiblement représentées au sein de la chefferie traditionnelle de deuxième degré dans la région du Centre. C'est ainsi que l'on note que jusqu'en 2015, sur 179 chefferies de deuxième degré ou de groupement dont dispose la région du Centre Cameroun on dénombre seulement trois femmes chefs de groupements. Il s'agit respectivement de Mfegue Olinga Salomé Aline dans l'arrondissement d'Ebebdà dans la lékié, de Amougou Mariane dans la chefferie de groupement Mvog-Nomo dans l'arrondissement de la Mefou et Afamba, de Mballa Mekongo Manga Fidèle Sophie à Ngoumou dans la chefferie de groupement Mvog-Tsougui Mballa. Ce caractère minoritaire est également perceptible au sein de la chefferie traditionnelle de troisième degré. Mais plusieurs dirigent les chefferies traditionnelles de troisième degré. Parmi les femmes chefs traditionnels de troisième degré notre attention a été particulièrement portée sur la personne de Jeannine Rachelle Belibi, chef traditionnel de troisième degré dans la chefferie d'Ezevang.

Photo 1 : Sa Majesté Jeannine Rachelle Belibi de la chefferie traditionnelle de troisième degré d'Ezevang



Source : Cliché Ondoua Ekonglo Franck, 20 juin 2021.

Cette image présente Sa Majesté Jeannine Rachelle Belibi au trône de la chefferie d'Ezevang dans l'arrondissement de Monatéle dans le département de la Lékié. Elle a été désignée

chef à l'âge de 19 ans le 1^{er} octobre 2014 et intronisée le 15 septembre 2015. Ingénieur des travaux en économie et gestion pétrole et gaz, sortie de la faculté des mines et industries de l'Université de Maroua, Jeannine Rachelle Belibi arrive au pouvoir par concours de circonstance car elle se retrouve là malgré elle. En effet, son frère qui est l'héritier parce que désigné du vivant de son père au trône de la chefferie d'Ezezang, démissionne après une vive opposition d'une famille régnante sortante de la chefferie.

Ainsi dit, les femmes dans la région du Centre sont très peu représentées dans les instances de gestion et de décision aussi bien en Afrique subsaharienne que dans la région du Centre Cameroun. Cette faible représentativité des femmes dans le commandement traditionnel dans la région du Centre s'explique par conséquent par plusieurs raisons dont les principales sont les appréhensions traditionnelles des femmes par les populations et l'exclusion des femmes par la colonisation. En 2020, en ce qui concerne la chefferie traditionnelle dans la région du Centre on enregistre aucune femme chef de premier degré et 2 femmes chefs de 2^e degré.

Pourtant dans le grand Nord, nous n'avons aucune femme chef, ni de premier degré, ni de 2^e ou de 3^e degré. Par contre, l'on note depuis 2017 une mutation au niveau des chefferies traditionnelles de 1^{er} degré dans la partie septentrionale du Cameroun. De nos jours les lamibé implique davantage les femmes dans la gestion des affaires. Nous allons vous présenter dans les prochaines lignes la représentativité des femmes au sein de certains lamidats des régions septentrionales.

2.2. Une quasi-absence des femmes à la tête des chefferies traditionnelles au Nord-Cameroun

Auparavant, les femmes du Nord-Cameroun étaient affligées par des normes sociales, culturelles et traditionnelles qui empêchaient leur épanouissement. Leurs droits étaient limités et elles étaient exclues de la sphère de prise de décision. A partir du XX^e siècle, les discours sur l'émancipation de la femme prirent de l'ampleur dans la partie septentrionale du pays.

En effet, après le retour du pluralisme politique dans les années 1990, la majorité des partis politiques reconnus et légalisés ont décidé de mettre la femme au centre de leur programme politique, tout comme pendant la période du parti unique avec des projets d'action nationale en faveur de la femme Camerounaise de l'Organisation des Femmes de l'Union Nationale Camerounaise (Nemi, 2019, p. 44). Cette implication des femmes avait pour but d'assurer leur bien-être.

Par ailleurs, le militantisme de la lutte pour l'éducation de la jeune fille, l'autonomisation des femmes et leur émancipation ont permis l'intégration des femmes dans les chefferies traditionnelles du Nord-Cameroun. Désormais acceptées dans les instances coutumières, les femmes et les filles jouent un rôle important dans la communauté. Toutefois, l'intégration des femmes à la gestion des chefferies traditionnelles a permis de briser le joug des stéréotypes socio-culturels qui, autrefois limitait la participation de la femme au développement.

Actuellement, le brassage entre la tradition et la modernité surpasse l'hybridisme socio-culturel, en faveur du développement des sociétés dites patriarcales et traditionnelles. C'est une accommodation du système de gouvernance des chefferies traditionnelles aux discours sur l'égalité genre. Ces changements ont été rendu possible grâce aux plaidoyers des associations et des organisations internationales qui lutte pour le droit des filles et des femmes. Désormais, 232 femmes siègent comme notables dans les chefferies traditionnelles de la partie septentrionale du Cameroun affirme (Ngo Ngouem, *Le 360 Afrique*, 2019).

Depuis 2016, l'intronisation des femmes notables dans les chefferies traditionnelles de 1^{er} degré est effective. C'est dans ce cadre que les *lamibé* de Banyo, de Tibati, de Tignère, de Ngaoundéré, de Demsa, de Mokolo, de Guider, ainsi que les sultans de Kousséri et de Logone Birni se sont engagés à intégrer 123 femmes dans leurs conseils de notables (Cameroon Tribune, Azize Mbohoulou, juillet 2019). Dans la région de l'Adamaoua par exemple, le lamido de Banyo, Sa majesté Mohaman Gabdo Yaya brise la tradition en intronisant une femme au rang de notable au sein de sa chefferie. Il s'agit de la nommée Fadimatou Balla, âgée de 31 ans et étudiante à la

faculté de médecine vétérinaire à l'Université de Ngaoundéré (Cameroon tribune, Diddi Aïssatou, 2019). La photo ci-dessous, démontre un extrait de l'intronisation de Fadimatou dans la chefferie de Banyo.

Photo 2 : Intronisation de Fadimatou Balla au lamidat de Banyo en février 2017



Source : Josiane Kouagheu, « Au Cameroun, les femmes se font une place au sein des chefferies musulmanes », *Le monde Afrique*, 2018.

Tel qu'il a été mentionné plus haut, les associations y ont joué un rôle important dans la modification des codes traditionnelles dans les chefferies du Grand Nord. L'association AFFADA⁴ initiée par les femmes de l'Adamaoua démontre une volonté réelle de l'engagement des femmes à impulser le développement de leurs sociétés traditionnelle. Depuis une dizaine d'années, Françoise Baba, coordonnatrice de ladite association a fait plusieurs plaidoyers auprès des autorités traditionnelles de la partie septentrionale (Ngo Ngouem, *Le 360 Afrique*, 2019). C'est après plusieurs missions de plaidoyer auprès des chefferies traditionnelles de la région que certains lamibé de l'Adamaoua, ont été réceptif à l'intégration des femmes au conseil des notables.

De nos jours, le lamidat de Ngaoundéré compte sept femmes à savoir : Aïssatou Bello, Mariama Djibrilla, Halimatou Aboubakar, Fatimé Mahamat, Zara Oumarou, Hawa Adamou, Fadimatou Moussa (BBC News Afrique, 2017). Du côté de l'Extrême Nord, l'on dénombre trois lamibé dans lesquelles

⁴ AFFADA est l'association des femmes et des filles de l'Adamaoua.

ont été incluses les femmes dans la faada⁵. Il s'agit du lamidat de Maroua, de Mokolo, des sultanats de Kousséri et de Logone Birni. L'intronisation des femmes du lamidat de Maroua se fit le 21 mars 2022 notamment : Asta Sarki, Didja Waziri, et Dame Moussa Tchitoya comme on peut le voir sur les photos ci-dessous :

Photo 3 : Quelques femmes intronisées comme notables au lamidat de Maroua par le lamido Yaya Bakary.



Source : Bellamag, « Lamidat de Maroua : Trois femmes entrent dans la notabilité », 2022.

Cette image illustre quelques femmes arborant des voiles de couleur blanche et imprimés de la mention « Faada » Maroua. Après leur intronisation, elles se sont voiler la tête, en signe d'appartenance au conseil de notable du Lamidat de Maroua.

Après cette initiative louable dans la partie septentrionale aux traditions infligeant le statut de *dada saaré*⁶ à la femme, les lamibé de Demsa, de Mokolo, de Guider, de Djérem, de Ngaoundéré, de Tignère, ainsi que des sultanats de Kousséri et de Logone-Birni ont daigné intégrer les femmes notables dans leurs chefferies (Ngo Ngouem, 2019). Dans le but d'encourager ces chefs traditionnels, le ministre de l'Administra-

⁵ La faada en fulfuldé signifie conseil des notables. Ces ministres constituent l'ensemble des notables qui assistent le lamido dans la prise des décisions.

⁶ *Dada saaré* est une expression en fulfulbé qui signifie la femme de maison, appelée à s'occuper des tâches ménagères, s'occuper du mari et des enfants.

tion territoriale, Paul Atanga Nji a remis des distinctions honorifiques le 10 avril 2019 à Yaoundé (Ngo Ngouem, 2019, le journal 360 Afrique).

Tableau 2 : Récapitulatif des femmes notables dans les chefferies traditionnelles du Nord-Cameroun

Lamidat	Région	Nombre de notables	Année d'intronisation
Banyo	Adamaoua	1	2016
Demsa	Nord	4	2017
Guider	Nord	8	2017
Ngaoundéré	Adamaoua	7	2019
Dir	Adamaoua	32	
Maroua	Extrême- Nord	3	2022
Ngan-ha	Adamaoua	12	2020
Mokolo	Extrême-Nord	7	2017
Kousséri	Extrême-Nord		2018
Logone Birni	Extrême-Nord	40	2018

Source : Rapport AFFADA PISCCA, 2015.

A ce jour, les trois régions septentrionales comptent près de 300 femmes notables dans les chefferies de 1^{er} et de 2^e degré (Le 360°Afrique, 2024). Ces femmes jouent un rôle capital dans la société. Elles ont pour rôle de sensibiliser les ménages de l'importance de l'éducation, de la santé ; elles sont porte-paroles entre le lamido et la communauté pour la transmission de messages et des informations. Elles font également des plaidoyers en faveur des femmes dont l'accès au lamido est difficile. Les femmes notables sont des leaders traditionnels, conseillères de la communauté elles servent d'agents relais dans la mise en œuvre des projets de développement dans nos communautés (Rapport AFFADA 2021). En initiant la création dans les lamidats des groupes des femmes notables, l'objectif principal de l'AFFADA était que ces dernières soient la courroie de transmission, la voie des femmes, entre les structures privées ou publiques de développement en milieu traditionnel (Rapport AFFADA, 2021).

Ces femmes notables occupent le même poste que les hommes et elles assurent les mêmes fonctions. Elles assistent aux réunions du conseil des notables et prennent les décisions en concertation avec le lamido (Diddi Aïssatou, 2019). Elles aussi avec des associations locales, les communautés et avec les

ONG pour lutter contre la sous-scolarisation des jeunes filles, les mariages précoces, l'excision, les violences basées sur le genre en faveur de l'autonomisation des femmes (Kouagheu, 2018). Si la femme est désormais possible de voir des femmes dans l'organisation et la gestion des chefferies traditionnelles dans la région du Centre et le Grand nord, elles s'intéressent également à la vie politique de leur région respective.

3. L'émergence des femmes dans la vie politique dans la région du Centre et au Nord Cameroun

Malgré les pesanteurs socioculturelles évoquées plus haut, à la faveur des mouvements de décolonisation, de l'avènement de la démocratie et des mouvements de luttes pour l'émancipation des femmes, celles-ci ont émergées sur la scène politique et ont joué un rôle important dans l'évolution politique du Cameroun. Parmi ces femmes, celles originaires du Centre et Nord Cameroun se sont distinguées par leur militantisme au sein des partis politiques et en occupant des postes au sein des municipalités, au Sénat et à l'Assemblée nationale du Cameroun. Mais il est important de présenter au préalable le contexte général de l'émergence politique féminine au Cameroun.

3.1. Le contexte général de l'émergence politique des femmes au Cameroun

La participation politique des femmes apparaît comme étant qualitativement faible et axée principalement dans le domaine du social et de l'animation après les indépendances. Le rôle politique des femmes ne s'est vraiment pas amélioré après les indépendances. Elles étaient toujours considérées comme des sujets mineurs et apolitiques (Mouiche 2007, Nkolo, 2015). Ainsi, sous l'ère du président Ahidjo, les femmes étaient en principe, essentiellement cantonnées aux activités sociales. En effet, les femmes ont posé des actes au sein des instances tant de l'Union Camerounaise (UC) et de l'Union Nationale Camerounaise (UNC). Celles-ci ont été utilisées aussi pour envoyer une pétition à l'ONU pour protester contre l'annexion du Cameroun septentrional par le Nigéria. Elles ont également œuvré pour la réunification du territoire camerounais. De ce fait, l'absorption du Conseil national des femmes camerounaises

(CNFC) pour en faire l'organisation des femmes de l'Union camerounaise (OFUC) par l'Union camerounaise pour en faire une structure annexe dénommée organisation des femmes de l'Union camerounaise (OFUC) a été une voie de cantonnement de la participation politique des femmes. On peut le voir dans l'article 26 du titre IV des statuts de l'Union nationale camerounaise (UNC) portant organisation des femmes. Cet article favorise la mobilisation des femmes en vue de l'accompagnement des œuvres sociales de ce parti. Bien plus, l'article 29 dispose que les femmes de ce parti politique ne peuvent tenir que des réunions à caractère social et apolitique ; le militantisme ne s'exerçait exclusivement que dans le cadre des cellules, comités de bases, sous-section, section de l'UNC.

Cependant, avec l'avènement du président Paul Biya au pouvoir, les femmes demeurent jusqu'en 1985 dans la catégorie sociale et apolitique reléguées au développement économique. De ce fait, d'après l'article 47 des statuts du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), l'organisation des femmes du parti a pour but la mobilisation des femmes camerounaises en vue de leur pleine participation à la poursuite et la réalisation des objectifs du parti et de l'accomplissement de ses œuvres sociales (Nkolo, 2015, p. 82). Toutefois, on note qu'elle reste toujours cantonnée aux postes dits féminins et occupe toujours des postes hiérarchiquement inférieurs à ceux de leurs homologues masculins. Selon Nkolo (2015, p. 3) de 1970 à nos jours, l'ensemble des femmes qui se sont succédé dans les différents gouvernements camerounais ont occupé majoritairement des postes mettant en avant les qualités rattachées le plus souvent à la nature des femmes. Ainsi, quels que soient les gouvernements, les femmes ont toujours été nommées dans des départements ministériels chargés des questions relatives aux femmes, au social, à l'éducation, au culturel et dans une moindre mesure à la santé.

Ibrahim Mouiche (2007, p. 2) est d'ailleurs clair là-dessus lorsqu'il montre comment le commandement territorial au Cameroun est monopolisé dans le temps et dans l'espace par les hommes, aucune femme n'ayant jamais accédé jusqu'en 2004, aux fonctions de gouverneurs de provinces, de préfètes de départements, de sous-préfètes d'arrondissements, de chefs de

districts ou d'adjointes préfectorales. Pour lui, 773 postes administratifs étaient occupés par des hommes, soit 10 gouverneurs, 58 préfets, 116 adjoints préfectoraux, 268 sous-préfets, 268 adjoints d'arrondissements et 53 chefs de districts. Il parvient à la conclusion selon laquelle aujourd'hui, trois femmes sont sous-préfètes après avoir occupé les fonctions d'adjointe préfectorale entre 2004 et 2006. Le processus d'émergence des femmes dans l'espace politique camerounais permet de souligner la faiblesse qualitative et quantitative des femmes en politique. Les dernières élections législatives et municipales tenues au Cameroun confirment cet état de chose avec un score féminin ayant à peine franchi la barre des 30%. De même à ce jour, les femmes sont restées cantonnées à des domaines dits féminins à l'instar de l'éducation et du social. Aucune n'a jamais été ministre des Finances ou encore ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation. Cette dynamique est observable sur la scène politique de la région du Centre.

3.2. La participation politique dans la région du Centre Cameroun

Dans la région du Centre Cameroun certaines ont affiché clairement l'ambition de briguer des postes de responsabilités politiques et ont réussi. Ceci grâce à l'action des organisations féminines qui ont mené, avant les élections, des campagnes de sensibilisation pour inciter les femmes à s'inscrire sur les listes électorales, à connaître la gestion municipale, à organiser une campagne électorale et bien sûr à se faire investir par leurs partis politiques (Kafui, 2002, p. 71). En effet, de 2007 à 2012 on note 4 femmes maires sur 69 maires au total et entre 2013 à 2018 on enregistre 9 femmes maires sur 70 au total. Il faudrait mentionner que ces femmes font partie du RDPC, parti politique majoritaires dans la région tout comme dans tout le pays et parti au pouvoir. Toutefois, on peut également noter en se référant à l'annuaire statistique du ministère de l'Administration Territoriale que selon la même source on relève l'existence de 63 femmes adjoints au maire dont 58 du RDPC et 5 de l'UPC. Pour ce qui est de la répartition des sénateurs en 2014 selon le sexe dans la région du Centre est d'une femme sur 10.

Tableau 3 : Quelques femmes parlementaires de la région du Centre au Cameroun de 1977 à 2020

N°	Noms et prénoms	Statut	Commis-sions	Partis poli-tiques
1	Assiga Ahanda Marie Thérèse né Atangana	Chimiste		UNC
2	Mba'ale Emilienne	Institutrice	Lois constitutionnelles	UNC
3	Mbono Samba Madeleine Né Zang	Professeur de lycée	Lois constitutionnelles	UNC RDPC
4	Nwanack Sara	Inspecteur d'enseignement primaire	Education	UNC
	Fouda Marie	Médecin	Education	RDPC
6	Gandji Lydie née Coula Mando	Adjoint d'administration	Finance	RDPC
7	Otabela Rfine		Affaire étrangère	RDPC
8	Songo Esther	Institutrice	Affaire étrangère	RDPC
9	Tsoungui née Bokally	Ménagère	Lois constitutionnelles	RDPC
10	Bomba Nkolo Cecile			RDPC
11	Elouna Agnès	Infirmière	Production	RDPC
12	Fouda Tabi Isabelle	Professeur d'ENIA	Education	RDPC
13	Obouh Fegue Antoinette	Documentaliste	Lois constitutionnelles	RDPC
14	Zang Nguele Rose	Professeur de lycée	Education	RDPC
15	Nyassa Epse Bekolo Ebe		Affaire étrangère	RDPC
16	Ngo Nyanga		Résolution	UPC
17	Koa Fegue Laurentine		Affaires étrangères	RDPC
18	Mekongo Helene epse Atangana		Finances et budget	RDPC

19	Epondo Fouda Celine	Professeur de lycée	Affaires étrangères	RDPC
20	Abomo Fama Marguerité	Institutrice	Défense nationale	RDPC
21	N'Nolo Marie Epse Onobiono	Pharmacienne	Affaires étrangères	RDPC

Source : Archive de l'Assemblée nationale du Cameroun, ASSAT.COM

Le tableau ci-dessus présente 21 femmes parlementaires de la région du Centre. Le constat qui se dégage est celui de l'absence des femmes chefs au sein parlement camerounais. Ceci traduit par conséquent la faible participation des femmes chefs de la région mais l'émergence des femmes dans la vie politique. Parmi les femmes cheffes y figure Marie Thérèse Assiga Atangana qu'on peut observer sur l'image suivante.

Photo 4 : Marie Thérèse Assiga née Atangana : député et cheffe supérieure de Ewondo et des Bene



Source : Canal blog, « le Cameroun coloniale », Etudes camerounaise, 2017, consulté 25/10/2021, <http://www.études.cameroun.canalblog.com/album>

Dans le même ordre d'idées, l'émancipation des femmes au Cameroun se traduit également par l'émergence politique des femmes dans sa partie septentrionale comme peut le relever dans la section suivante.

3.3. L'engagement politique dans la partie septentrionale du Cameroun

Au lendemain des indépendances, les mutations des sociétés matriarcales vers les sociétés patriarcales en période post-coloniale permettent une participation active des femmes au développement des Etats. L'émergence des femmes dans la vie

politique dans le septentrion a été favorisé par plusieurs facteurs notamment la création du ministère de la condition féminine en 1984, le retour au multipartisme (1990), l'augmentation du taux de scolarisation des filles, l'égalité de sexe et la lutte contre les violences faites basées sur le genre. Cet intérêt pour la condition des femmes dans la société a permis une progression de leur représentativité dans les affaires politiques.

En 1990, le retour au multipartisme suite au discours du général De Gaulle permis l'implication progressive des femmes dans la vie politique au Nord Cameroun. Les études montrent que les femmes intègrent les postes clés au pouvoir soit par lien de parenté pour le maintien de la renommée familiale. Tel fut le cas d'Oumoul Koulthoumi, maire de Garoua II qui, après le décès de son père ancien maire de Garoua II fut appeler par les conseillers municipaux pour se présenter aux élections municipales afin de pérenniser l'héritage familial (Kalniga, 2019, p. 11). Toutefois, l'éducation et l'instruction jouent un rôle important dans la qualification de l'élite féminine. La prise de conscience du droit à l'éducation de la jeune fille, de l'égalité de sexe et du droit à la parole a favorisé l'imposition d'une élite féminine politique pour le développement de la partie septentrionale (Noukio, 2019, p. 248). En 2013, l'honorable Djakaou Julienne, originaire du Mayo-Kani est élue sénatrice suite aux premières élections sénatoriales camerounaises (Nemi, 2019, p. 2).

Dans le domaine politique, les femmes du septentrion occupent une place importante dans la prise des décisions dans les municipalités et les législatives. D'une part, l'intérêt des femmes pour la municipalité s'est fait ressentir depuis l'avènement du multipartisme au Cameroun. Ainsi, dans la région du Nord-Cameroun, certaines femmes parviennent à occuper des postes de conseillères municipales. Mais leur présence est encore minoritaire à cause des défis auxquels elles font face pour s'imposer dans la politique locale. Dans la région du Nord, trois femmes ont occupé les postes de maire de 2007 à 2019 notamment : Oumoul Koulthoumi dans la commune de Garoua II (2007-2013), Djenabou Mafing Marie à Madingring (RDPC) de 2009 à 2018 et Haoua Tizi à Mayo-Oulo de 2013 à 2018 (Kalniga, 2019, p. 10). Dans l'Extrême Nord, sur les 47 communes représentées, aucune femme n'a été élue. En revanche, certaines ont

obtenu le poste d'adjointe au maire ; pourtant dans la région de l'Adamaoua, Dadda Fadimatou a été élue dans la commune du Mayo Darlé en 2020 (Rapport ELECAM, 2020).

D'autres part, les femmes du grand Nord Cameroun sont représentées à l'Assemblée nationale comme militantes des partis politiques. En 2019, l'on dénombrait treize femmes députés et sénatrices pourtant en 2020, le nombre a considérablement augmenté. Sur les 58 femmes élus aux législatives du 9 février 2020, l'on comptait 8 femmes de l'Extrême Nord, cinq du Nord et deux de l'Adamaoua pour un total de quinze (œil du sahel n°1340, mars 2020) contrairement aux législatives de 2019 où elles étaient au nombre de treize.

En 2023, dix femmes du grand nord ont été élues sénatrices durant les législatives sur soixante-dix sénateurs⁷. Dans l'Adamaoua nous avons Souadatou Djallo Epse Kalkaba, Rougayatou Asta Djoulde et Zoubaïnatonou Salihou Epse Bassirou) ; dans le Nord il s'agit d'Yvonne asta, Didjatou Epouse Moussa Martine, Salamatou Moussa) et dans l'Extrême Nord il s'agit d'Abdoulaye Wouyak Marama, Zakiatou Djamo, Djakaou Julienne et Waidere Dorothé Angeline Binguela Actu Cameroun, Happy, 2023). L'image 5 cette étude présente ainsi ma sénatrice Djakaou Julienne.

Photo 5 : Honorable Julienne Djakaou, sénatrice dans la région de l'extrême Nord à l'Assemblée nationale.



Source : Archive privée non-classée de Madame Djakaou Julienne (Nemi, 2013, p. 50)

⁷ Au Cameroun, 28 des 70 sénateurs récemment élus sont des femmes (actucameroun.com).

En ce qui concerne l'activisme pour la lutte contre les violences basées sur le genre et le droit des femmes, plusieurs ONG locales et les organisations internationales participent à la condition féminine dans l'Extrême nord. Il s'agit par exemple de Mme Wandou Marthe, coordonnatrice générale d'ALDEPA⁸ et de Mme Aïssa Doumara, cofondatrice de l'association ALVF⁹.

Parlant de leur représentation dans au niveau de l'institution communale, on note une marginalisation des femmes qui se caractérise par leur faible participation aux différentes consultations électorales, leur investiture par les partis politiques ainsi que leur sous-représentation dans l'institution communale (Nemi, 2019, p. 40). Pour le cas des élections municipales organisées en 1987 et 1997 au Cameroun, le taux de représentation des femmes était de 9,19% de femmes investies en 1987 contre 13,69% en 1997 (Rapport ALVF, 2005).

Conclusion

L'épineux problème des stéréotypes basés sur le genre que soulève cette étude à travers les cas des femmes dans les chefferies traditionnelles et dans la vie politique du Centre et du Nord Cameroun a mérité d'attirer notre attention. Car le système matriarcal qui régissait la vie dans la société africaine en générale et celle du Cameroun en particulier a été remplacé par le système patriarcale qui a favorisé des inégalités entre les hommes et les femmes. Ce système hérité de la colonisation continue d'être véhiculé de nos jours ce qui freine l'émancipation de la femme dans la société camerounaise. L'itinéraire socio-politique de Marie Thérèse Assiga Atangana, la fille du chef supérieur des ewondo et bene illustre si bien les difficultés que rencontrent les femmes dans les chefferies traditionnelles et dans la vie politique. A travers des exemples pris dans les régions du Centre et du Nord Cameroun l'on a donc pu relever que si dans la région du Centre Cameroun les femmes occupent

⁸ Action locale pour un développement participatif et autogéré qui est une ONG locale implanté dans la ville de Maroua.

⁹ Association de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles de l'Extrême Nord Cameroun implanté à Maroua.

les têtes des certaines chefferies traditionnelles, dans le Grand Nord Cameroun par contre on n'en trouve pas. Même si au fil des années certaines intègrent des conseils des notables. Toutefois malgré ces stéréotypes, on note une émergence des femmes dans la vie politique de ces deux régions. Ces dernières militent au sein des formations politiques, sont des sénatrices, des députés et sont représentées dans les municipalités en menant des activités en faveur du développement de leurs localités. Lorsqu'on connaît leur importance et la place qu'elles occupent dans notre société, il s'avère donc impératif de lutter davantage contre les stéréotypes sur les femmes pour l'émergence et développement durable de la société camerounaise.

Sources et références bibliographiques

- BELEOKEN E., 1996, *Situation des femmes occupant une position de pouvoir et de décision au Cameroun*. Communication au séminaire Femmes et pouvoir décisionnel en Afrique de l'Ouest, Fondation Friedrich-Ebert, Abidjan.
- COQUERY-VIDROVITCH Cathérine., 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle*, Paris, Desjonquères, 291 p.
- HESSELING Dirk Christiaan & LOCOH Thérèse, 2000, *Introduction au thème : Femmes, pouvoir, sociétés*, Paris, France : CEPED-INED.
- Kelsen, H. (1988). *La démocratie : sa nature, sa valeur*, Paris, France : Economica.
- KAFUI ADJAMA GBO Johnson., 2002, *Le politique est aussi l'affaire des femmes* Centre de recherche d'information et de formation pour la femme. CRIFF, Lomé, Togo.
- KALNIGA MAMGA José Donadoni, 2019, « Mode de production des élites féminines dans la région du East African Scholars Publisher », Kenya juin 2020, vol 2, Ministry of Scientific Research and Innovation Yaounde, Cameroon.
- KOUAGHEU Josiane, 2018, « Au Cameroun, les femmes se font une place au sein des chefferies musulmanes », Le monde Afrique, consulté le 04 avril 2024, <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/05/17/>
- KOWO AKONO Eric Alex, 2019, *Les femmes Ewondo et la résolution des conflits : le cas de la chefferie traditionnelle de premier*

- degré d'Efonlan (Yaoundé-Cameroun) 1913-1914*. (Mémoire de DIPES 2), Ecole Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé 1, Cameroun.
- NKOLO Asse, 2015, Les femmes et l'accès aux positions de pouvoir au Cameroun, *Syllabus Review Human & Social Science Series*, 6 (2), pp. 1-21.
- MOUCHE Ibrahim, 2007, Genre et commandement territorial au Cameroun. *Cahiers d'études africaines*, 186, pp. 391-408.
- NEMI Roger, 2019, *Femmes politiques et leurs œuvres socioculturelles dans le département du Diamaré de 1990 à 2013*, Mémoire de master II en histoire, Université de Maroua.
- PONDI Jean-Emmanuel, 1990, (Re) *Découvrir Yaoundé, une fresque historique et diplomatique de la capitale camerounaise*, : Editions Afric'Eveil.
- NOUKIO Germaine Bienvenue., 2020, « Cameroun : Contribution Des Femmes Dans Le Domaine Politique », Nord-Cameroun : résistances sociétales et succès politiques », *Revue internationale des francophonies* [En ligne], 5 | 2019, mis en ligne le 14 juin 2019, consulté le 08 avril 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=884>
- TCHAGANG Emmanuel, 2016, Stéréotypes et identités de genre au Cameroun. Une validation de bem sex-role inventory (bsri). *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 109 25-48. Repéré à <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologiesociale-2016-1-page-25.htm>
- TSANGO BOKO Jean-Pierre., 2022, *Les chefferies traditionnelles du Mbam à l'épreuve des mutations sociopolitiques et économiques (1920-2000)*, Thèse de doctorat Ph.D, université de Douala.

LA GÉO-POLITISATION INTERNE DES SERVICES PUBLICS ET SES EFFETS SUR LA GOUVERNANCE DANS LA MOUVANCE DÉMOCRATIQUE AU TOGO

POGBO PALI Magnim*

Résumé : Cette recherche analyse la géo-politisation interne de l'administration publique et ses incidences sur la gouvernance au Togo. Le désir pour chaque pays de se développer exige la participation de chaque citoyen à l'action publique quelle que soit son origine. La méthodologie adoptée est qualitative et repose sur l'observation, la documentation et des entretiens individuels approfondis auprès des acteurs et usagers des services publics. Les résultats révèlent que le jeu des réseaux politiques influence le plus souvent le choix des responsables de services et institutions au Togo. Il est apparu que la manipulation de l'appartenance ethnique, régionale, religieuse et politique dans l'administration publique a pour conséquences le recours à des considérations identitaires dans le choix des fonctionnaires publics. Ce phénomène conduit à la persistance de la corruption, la lourdeur administrative, la désorganisation administrative, la confusion entre le pouvoir administratif et celui politique, et l'absentéisme au travail. En somme, il remet en cause la culture de l'excellence et inhibe les performances de l'Etat. Cela affaiblit l'enracinement de la démocratie, nourrit l'abstention électorale et contribue même à engendrer des tensions sociales ou des crises politiques.

Mots-clés : géo-politisation, État, gouvernance, services, Togo

Abstract: No country can take part in development if the governance of its multiple functions is not based on solid foundations of rigor and transparency. Efforts have been made since 2008 in the public

* Université de Lomé.

service sector aimed at more performance for effective performance towards development. But the observation still reveals dysfunctions. This research identifies the obstacles to the success of the modernization of public administration. The methodology adopted is essentially qualitative and is based on observation, documentation and individual interviews with actors and users of the ministries. The results reveal that access to most administrative responsibilities not based on any basis "of the best" predefined by the texts but rather on the subjective choice of the hierarchical often poses a problem of affinities which rhymes with the politicization of the sphere public. This phenomenon leads to the persistence of corruption, administrative red tape, incompetence, clientelism, ethnicization, disorganization, centralization, absenteeism...It is to understand this phenomenon that we try to demonstrate through an in-depth analysis of the existential links between the functioning of public services and the problems linked to the development of the continent in a context dominated by worrying propensities towards ethnocentrism and regionalism.

Keywords : Ethnicization, Public Service, Modernization, Politicization, Performance.

Introduction

L'immixtion de la politique dans la gouvernance des services publics est un phénomène ancien. Il se nourrit du clientélisme politique, des nominations partisans et d'une faible autonomie institutionnelle. En réalité, toutes les administrations publiques subissent les influences politiques des élus qui, grâce à leur légitimité et leur fondement légal, ont à charge la conduite des politiques publiques. L'administration publique, en tant qu'instrument privilégié de préparation et d'exécution des politiques gouvernementales, se révèle aussi comme le principal support du développement économique, social et culturel de l'Etat. Cette mission essentielle de l'administration est, de nos jours, compromise dans les Etats démocratiquement émergents du fait d'une ingérence profonde du politique dans l'ordre administratif, mais aussi d'une implication excessive des fonctionnaires dans la vie politique (R. T. Danioué, 2009, p. 61). Or, pour J. Chevallier (1991, p. 41), le concours est organisé en vue de donner les mêmes possibilités aux différents diplômés pour

des postes bien définis. Cette initiative par voie de concours engage les candidats en compétition selon leurs spécialités.

La notion de compétition renvoie à l'idée de soumettre des diplômés à des épreuves, comme moyen par lequel ils peuvent accéder à un poste administratif dans l'administration publique. A en croire J. F. Lachaume (1992, p. 52), l'administration publique, pour être efficace et performante doit s'assurer que son filtre d'intégration des diplômés en quête d'emploi soit juste. En d'autres termes, la représentativité socio-spéciale, linguistique doit être sérieusement prise en compte. Cette représentativité doit également toucher les questions de genre et de spécialités des diplômés. On ne doit en aucun cas, privilégier certaines couches sociales, certains diplômés ou certaines spécialités au détriment des autres. Se soumettre à ces privilèges, c'est être partial dans la distribution de la richesse et d'emploi.

La fonction publique est sensée être pour tous, neutre et plus proche des citoyens. Elle doit être animée par des acteurs ayant des compétences pour une gestion rationnelle des ressources, dont le but est d'aboutir à un développement intégral et durable. Selon les constitutions togolaises, et particulièrement celle de la Vème République, l'homme et la femme sont égaux devant la loi : nul ne peut être favorisé et être désavantagé en raison de son sexe, son origine familiale, ethnique, régionale, de sa situation économique et sociale, de ses convictions politiques, religieuses ou autres¹. Cependant, l'histoire du Togo renseigne que l'Administration publique togolaise a été politisée depuis l'époque coloniale. Cela s'est poursuivi même après l'indépendance avec la gestion de la chose publique confiée aux Togo-
louis.

Dans la perspective de corriger ces déviations susmentionnées, des actions institutionnelles et juridiques ont été entreprises pour dépolitiser les services de l'Etat. Il s'agit de la mise en place de la loi portant statut général de la fonction publique de 2003 modifiée en 2013 qui consacre la neutralité de l'administration ; la création d'organismes de régulation comme la Cour des Comptes (CC), la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et la Communication (HAAC), la Commission Nationale des

¹ Voir la constitution de la 5^{em} république, articles 2 et 11.

Droits de l'Homme (CNDH) pour garantir la bonne gouvernance et l'impartialité. Aussi, s'ajoute la modernisation de l'Etat à travers la mise en place du Plan National de Développement (PND, 2018-2022) et la numérisation des services de l'administration. Malgré ces initiatives, les services publics peinent à être réellement à l'abri de la prédation politique ; un système qui ne repose pas sur le mérite mais plutôt sur les fibres identitaires, partisans et géographiques qui n'est pas sans incidence.

Il est à noter que le débat autour de la géo-politisation interne des services de l'Etat alimente le quotidien des togolais qui observent des critiques sur la gestion des services publics. Ainsi, la présente étude vise à mettre en examen l'implication des facteurs géographiques sur la base des logiques ethniques et politiques tout en analysant leurs impacts sur la gouvernance du Togo. Le travail est structuré en deux parties que sont la considération théorique avec l'approche méthodologique de la recherche (i) et la présentation des résultats (ii).

1. Cadre méthodologique et théorique

1.1. Méthodologie

Cette recherche repose sur une méthodologie qui combine la recherche documentaire et la recherche qualitative. La recherche documentaire a permis de consulter les ouvrages de spécialité, les articles, les quotidiens, les hebdomadaires et les sites web des institutions et services publics, des blogs de certains acteurs politiques ainsi que des publications et commentaires des citoyens (en âge de voter) togolais sur la toile.² L'observation directe (axée sur la nature des nominations et l'accès à l'administration publique) est soutenue par les entretiens individuels qui ont concerné 55 personnes choisies selon leurs orientations géopolitiques à raison de 5 personnes interrogées par service ou institution : la Cour Constitutionnelle, la Cour Suprême, la Cour des Comptes, la Primature, le Ministère de la fonction publique, le Parlement, la HAAC, la CNDH, l'Université de Lomé et l'Université de Kara. En outre, les entretiens ont concerné l'appartenance politique des enquêtés en tenant

² Les sites web visités : azizo.net, lomechrono.com et africahotnews.

compte de leurs localisations géographiques et leurs appartenances politiques. Il s'est agi de mener des entretiens individuels semi-directifs auprès des personnes ciblées de façon aléatoire, sur leurs perceptions, l'accès à l'administration et à des responsabilités administratives. Le traitement des données a porté principalement sur le tri thématique et l'analyse de contenus des traces numériques portant sur l'histoire de la fonction administrative publique et la gouvernance au Togo. Ces données ont été traitées par regroupement de fichiers selon les différentes catégories d'interviewés en prenant appui sur la dimension sémiologique telle que proposée par N. Everaert-Desmedt (1981) qui voudrait que la sémiologie du récit tienne compte du narratif, du figuratif et du thématique.

1.2. Théorie de référence

Cette recherche s'est appuyée sur la théorie de la bureaucratie de M. Weber, (1995) et Crozier et de Freiberg (1977). En effet, pour M. Weber (1995, p. 95 & 289), il y a trois types de domination légitime (traditionnelle, charismatique et légale). Pour lui, la bureaucratie, comme forme d'organisation, correspond à son type de légitimité légal-rationnel. Ce troisième type de domination est celle que doit incarner toute administration normale, c'est-à-dire la croyance en la légalité des règlements. Cette théorie contribue à expliquer le fonctionnement d'une administration publique comme celle togolaise en ce sens que, cette dernière dans l'exercice de ses fonctions doit respecter un certain nombre de principes au nom de la légalité qui passe par le respect des lois qui régissent le fonctionnement de la société. Une administration n'a son poids et ne peut acquérir la confiance de ses administrés que si ceux-ci ont foi en son impartialité. Elle doit privilégier l'intérêt collectif afin d'accorder les mêmes chances à chaque citoyen en termes d'accès au service public. L'application de la loi est une obligation et une nécessité pour elle puisqu'une administration qui ne respecte pas la loi se trouve dans une situation d'illégalité. La variable politique qui est convoquée dans le débat scientifique et théorique de l'administration amène à réfléchir sur ses effets sur la gouvernance. Or, elle doit maintenir de l'ordre public, assurer la tranquillité,

la sécurité et la salubrité des administrés et gérer directement les services publics.

M. Crozier (1977, p. 23), a mis un accent particulier sur l'interdépendance entre l'acteur et le système dans lequel il évolue dans son dialogue « l'acteur et le système ». Il montre également les mirages d'une rationalité totalitaire, le caractère essentiellement opportuniste des stratégies humaines et la part irréductible de liberté qui existe dans toute relation de pouvoir. L'acteur, dans le cadre de cette recherche, correspond au fonctionnaire alors que le système représente la politisation de la fonction publique qui influence ce même fonctionnaire avec des dérives en matière de gouvernance. Selon l'auteur, aucune organisation n'est parfaitement réglée car quelle que soit la rigidité du système, l'acteur trouvera forcément une zone d'incertitude pour élargir sa marge de liberté. Ainsi donc, les comportements des acteurs sont suffisamment complexes pour que son fonctionnement ne soit pas la simple réplique d'un modèle préexistant. L'organisation ne contrôle pas totalement le comportement des acteurs, elle comporte des zones d'incertitude. L'interdépendance des comportements individuels crée des « effets pervers » ou « effets de système ». Ainsi, quelle que soit la pertinence des règles qui gouvernent le fonctionnement du secteur public, ses agents trouveront toujours des moyens pour satisfaire leurs besoins personnels.

2. Résultats et Discussion

2.1. Résultats

Le fait social abordé faisant office de résultats de cette recherche touche les sphères administrative et politique. Ces résultats concernent l'héritage colonial du champ administratif et les mutations observées dans la mouvance démocratique tout en mettant l'accent sur les conséquences qui en découlent.

2.1.1. Une confusion entre l'administration et le militantisme politique : des repères historiques à la géo-politisation des services publics

Sous la colonisation (1884 - 1960), le Togo connaissait déjà des déséquilibres régionaux entre le nord moins développé et le sud un peu plus urbanisé. Dans ce contexte, la géo-

politisation des services publics apparaît comme l'un des facteurs d'inclusion. Il s'agit pour certains, par voie de recrutement ou de nomination de garantir que toutes les communautés soient représentées dans les instances de prise de décisions. Avec le régime Général Eyadema Gnassingbé (1967 – 2005), l'administration était indissociable du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), un parti créé par le président Gnassingbé Eyadema. La nomination sur des critères géographiques constituait un outil pour bénéficier du soutien d'une région. Le système reposait sur une gouvernance fortement centralisée, les allégeances politiques conditionnaient la plupart des nominations à tous les niveaux de la sphère publique. L'administration servait d'instrument de contrôle et de fidélisation politique. La conférence nationale souveraine avec l'adoption du multipartisme n'a pas réellement transformé les pratiques administratives. L'esprit de nomination dans les institutions et services étatiques voudrait obéir à la volonté du chef de l'Etat d'alors de faire participer toutes les filles et tous les fils à la gestion de la chose publique quelles que soient leur ethnie et leur appartenance géographique. Cette approche est justifiée officiellement par le besoin de maintenir l'unité nationale, de renforcer la cohésion sociale afin de donner à chaque citoyen le sentiment d'être représenté dans la sphère de décision. Pour un enquêté (membre du RPT) :

Eyadema faisait en sorte que les ministres de ses divers gouvernements soient choisis dans chaque région en tenant compte de la diversité ethnique selon les préfectures. Comme lui-même est du nord, tous les premiers ministres étaient automatiquement du sud du pays.

Pour un autre enquêté (enseignant retraité),

Ce militaire au pouvoir avait vraiment l'esprit de rassemblement. Il a toujours varié ses choix à la tête des institutions. Pour certains cas spécifiques, il voulait bien que certains dirigeants soient nommés à des postes supposés locaux pour servir dans leurs milieux d'origines ; il s'agit par exemple des préfectures des universités. Seulement, il fallait prouver son allégeance au parti pour prétendre être candidat à une responsabilité administrative et à la tête d'une institution.

Pour parvenir à ses fins, le parti au pouvoir entend à la fois être un mouvement d'animation et d'encadrement ; un parti

d'éveil de la conscience de masse et des élites qui donnent priorité au problème de la jeunesse (C. M Toulabor, 1986, p. 87). L'animation politique donc conçue à l'origine comme outil de sensibilisation et d'éducation citoyenne, a été progressivement détournée de sa voie initiale pour être une voie efficace de recrutement et de nomination. Elle est perçue par nombre de citoyens comme une entité au service du pouvoir plutôt que l'Etat. Plus qu'une simple mobilisation partisane, elle servait de preuve de loyauté au régime en place, de culte de personnalité et d'outil de propagande. Pour un instituteur à la retraite :

Les militants capables de galvaniser les masses des manifestations de soutien et de surveiller les avis supposés dangereux pour la paix étaient souvent promus, parfois au détriment des citoyens compétents et politiquement non alignés.

On peut déduire de sa déclaration sans se tromper que cette logique s'étendait à l'administration territoriale, où les chefs locaux devenaient des relais du pouvoir central. Ils étaient fortement dépendants du régime au pouvoir. Leur survie politique dépendait de leur loyauté au président et à son parti, ce qui les obligeait très souvent à soutenir les politiques nationales portées par leur parti au détriment des priorités locales.

L'entrée de l'opposition dans les gouvernements de transition, marque un tournant clé dans la politisation de l'administration togolaise. Ces gouvernements, souvent issus de crises politiques majeurs ou d'accord de réconciliation, avaient pour objectif de restaurer la confiance entre les différentes forces politiques et de créer un climat favorable à la réforme. Cependant, au lieu d'appliquer les règles de la neutralité de l'appareil administratif, ces périodes ont souvent exacerbé les rivalités politiques au sein de l'Etat. L'administration, censée être une structure technique et apolitique au service de tous les togolais, s'est retrouvée tiraillée entre les ministres du pouvoir en place et ceux de l'opposition, chacun cherchant à placer ses proches dans les postes clés.

La gestion des ressources humaines, des marchés publics ou encore des projets de développement est devenue un enjeu de pouvoir plus qu'un exercice de compétence. Cette situation a renforcé la méfiance entre les acteurs politiques et affaibli

l'efficacité de l'action publique. Loin de dépolitiser l'administration, ces gouvernements dits « inclusifs » ont donc souvent servi à reproduire les logiques clientélistes et partisans, freinant toute tentative de réforme profonde de l'Etat. L'intégration de l'opposition dans les gouvernements de transition ou d'union nationale, au lieu d'apaiser le fonctionnement de l'Etat, a plutôt souvent contribué à faire de l'administration togolaise un véritable terrain de lutte politique hégémonique. Pour un enquête :

L'alliance entre l'opposition et le régime en place pour des raisons de partage de pouvoir au nom de la transition ou réconciliation, laisse apparaître des tendances bipolaires dans les administrations. Généralement ce qu'on observe au Togo ressemble à ce qu'on a l'habitude d'entendre dans les coulisses : c'est notre tour de manger. L'autorité qui incarne la plus haute institution par exemple, fait la promotion des fonctionnaires de son aire géographique d'origine en s'assurant que ces derniers militent et sont bien actifs dans son parti politique. Lorsque Agboyibor (du CAR) a été nommé premier Ministre, il n'a fait que, en grande partie, la promotion des militants de son parti et beaucoup plus de son milieu d'origine. On l'avait vu déjà avec Maître Koffigob (premier ministre du Togo issu de l'opposition) et de Edem Kodjo. Tout récemment, l'on peut citer l'exemple de Jean pierre Fabre de l'ANC à la tête de la mairie de Golfe 4 : On a tous été témoin de comment ils ont favorisé les leurs. Cette situation suggère une méfiance et une rivalité fondamentale entre les fonctionnaires souvent d'obédiences politiques différentes au sein des structures publiques censées être inclusives.

En définitive, la participation de l'opposition aux gouvernements dits d'unité nationale ou de transition, bien qu'essentielle pour la stabilité politique, a paradoxalement contribué à accentuer la politisation de l'administration au Togo. T. Danioué (2009, p. 63), relève que l'administration est toujours soumise aux choix politiques.

2.1.2. La géopolitique interne et la gouvernance à l'ère démocratique au Togo

Depuis le début de 1990, le Togo s'est engagé dans une transition démocratique qui s'est révélé plutôt difficile. Ce processus est profondément influencé par une dynamique géopolitique qui a, à la fois soutenu et freiné la bonne gouvernance dans le pays.

2.1.2.1. Logique patrimoniale, recrutement du personnel des services publics et gouvernance administrative

La politisation de l'administration publique est un phénomène qui se manifeste à plusieurs niveaux de l'administration avec des conséquences lourdes entre autres la contre-performance des services publics. Les services publics connaissent une politisation qui affecte leurs organisations, les actes administratifs édictés et leurs relations avec les usagers. C'est un fait aujourd'hui établi que l'administration publique africaine est davantage caractérisée par sa contre-performance qui se drape dans son environnement sociopolitique essentiellement conflictuel et dont la première conséquence est sa forte politisation (T. Danioué, *op. cit.*, p. 61). A l'instar des pays en plein apprentissage démocratique, les services publics du Togo se révèlent fortement politisés. Dirigés par des agents d'origine, particulièrement enracinés dans les arcanes du système politique, l'administration togolaise fournit une image politico - administrative. Elle repose sur ses services qui deviennent de plus en plus la suite du parti au pouvoir. Cette forte politisation développe une perversion dans la gestion du personnel de l'administration.

En transformant les dynamiques administratives en enjeux de contrôle du pouvoir politique, il a nécessairement une compromission profonde de la neutralité, de la compétence et de la justice dans la gestion du personnel public. Cette subversion non seulement nuit gravement à la performance de l'administration de l'État, mais aussi, à la confiance des citoyens des services. Ceci conduit parfois à des affectations punitives qui reposent sur la discrimination dans le monde du travail. Un enquêteur (enseignant) se prononce sur les affectations punitives :

J'ai accepté me rendre à Mandouri, une fois dans cette école, moi qui suis un professeur de Physique, on décide de faire de moi un surveillant sans mon consentement. Mon directeur me dit que c'est une promotion de ma hiérarchie, Vous voyez, c'est dommage. J'y suis resté et après 06 mois, on m'affecte à nouveau sur Galangachie dans une brousse, où il n'y a ni électricité ni l'eau potable.

En réalité, au sein de la fonction publique, les sanctions disciplinaires sont encadrées par le statut général du fonctionnaire de l'Etat. Elles couvrent l'avertissement ou le blâme avec

inscription au dossier, l'affectation et la mise à pied du fonctionnaire selon la gravité des fautes commises. L'affectation existe légalement comme une punition disciplinaire mais, il faut distinguer les affections abusives ou injustifiées qui sont qualifiées d'arbitraires et punitives. Il s'agit des pratiques qui sont courantes dans l'administration publique et concernent principalement les agents militant le plus souvent dans les syndicats et les partis politiques adverses.

Un autre enquêteur abordant aussi la question liée aux mutations punitives affirme :

Lors des élections présidentielles de 2015, j'ai été forcé de quitter mon village Dzolo où je servais dans un collège pour me rendre à Amoussoukoupé pour suivre le déroulement du vote alors que j'étais indisposé. Malheureusement, pour l'autorité, j'ai observé un refus politique. La rentrée scolaire qui a suivi, j'ai été simplement affecté sur Tandigou dans les savanes. Je confirme que l'administration est vraiment politisée. Il faut simplement qu'on évite ce comportement. La zone septentrionale est pauvre en infrastructures et pour punir un fonctionnaire, très souvent c'est dans cette zone sans confort qu'on l'envoie. (Propos d'un autre enseignant).

Au regard de ces propos, l'administration publique est transformée en champ de rivalités politiques. Prévue normalement pour être un ensemble de services chargés de mettre en œuvre les décisions politiques, elle devient dans le contexte togolais un espace de combat politique. La mission essentielle de l'administration publique est compromise. C'est une forme de politisation de l'administration qui développe les perversions des objectifs assignés aux services d'Etat.

Le capital social occupe une place importante dans la quête d'un emploi. Il ressort des investigations qu'il y a des recours aux pratiques fondées sur les relations afin d'accéder à un emploi. Même ceux qui n'ont pas encore eu cette chance d'avoir un emploi, comptent énormément sur leurs accointances avec un décideur. Dans l'une ou l'autre des catégories de ces enquêtes, la relation sociale constitue un facteur qui est déterminant pour l'insertion professionnelle. Les diplômés soutenus par un milieu familial bien pourvu sur le plan socio-économique, ceux qui peuvent s'identifier à un père heureux au travail ou ceux qui savent utiliser les ressources mises à leur disposition sont en

meilleure position d'insertion que les diplômés dépourvus de soutien social et contraints à se tourner vers des "jobs" de survie plus ou moins déviantes (J. C. Guedon, 2000, p. 80). Obtenir un emploi par le biais du réseau relationnel dans le secteur public est une option adoptée par les diplômés. Selon les propos d'un interviewé :

Sans une relation amicale ou familiale, c'est très difficile d'entrer dans la fonction publique au Togo. Il faut être recommandé où avoir des parents qui soient bien placés ou encore avoir une connaissance qui puisse t'apporter de l'aide. Moi particulièrement, si je n'avais pas eu vent du concours, je suis sûr que je n'allais pas apprendre qu'il y avait un recrutement. Et là aussi, si je n'avais pas de connaissances (relations), c'est sûr que je n'allais pas réussir le concours.

Au Togo, le concours constitue un moyen officiel par lequel l'Etat ou certains organismes paraétatiques recrutent les employés. Il est en réalité, une procédure sélective légale qui est basée sur la méritocratie, la transparence et l'égalité de chance destinées à recruter des agents pour la fonction publique et ses structures assimilées. Il permet d'assurer l'impartialité du processus d'accès à l'emploi décent dans les services de l'Etat. En revanche cette vertu administrative semble être compromise au nom des considérations politiques créant ainsi, des frustrations. Pour un enquêté :

Nous étions tous étonnés, même surpris des résultats du concours. C'est vraiment dommage pour mon pays, pour avoir massivement voté pour le parti UNIR du président de la république, Faure Gnassingbé dans les savanes le 22 février 2020, les cadres de cette région ont trouvé un moyen frauduleux de récompense les jeunes de leurs différentes localités.

La perversion des mœurs administratives sur fond d'appartenance politique influence la gestion de l'administration. Elle devient alors un butin à partager entre alliés politiques, une pratique contraire à l'idéal républicain. Cette approche détruit les bases de la "méritocratie" et crée une élite administrative politisée, souvent plus préoccupée par sa fidélité au parti d'origine que par la satisfaction des besoins des citoyens. La promotion des mœurs administratives sur fond d'appartenance politique constitue un frein majeur à la consolidation de l'Etat de droit et au développement socio-économique.

Avec la politisation de l'administration, la qualité de la gouvernance est souvent compromise par des pratiques telles le favoritisme, la corruption ou encore le clientélisme. Ces dérives ont des conséquences profondes sur le bon fonctionnement de l'Etat et sur la confiance des citoyens envers les institutions publiques. L'une des conséquences afférentes est la baisse de l'efficacité de l'administration publique. Lorsque les postes sont attribués non pas sur la base de la compétence, mais sur des critères d'appartenance politique ou d'affinités personnelles, l'administration perd en performance. Il ressort que des agents mal formés ou incompetents occupent parfois des fonctions-clés ; ce qui nuit à la bonne exécution des politiques publiques et à la qualité des services rendus aux citoyens.

2.1.2.2. Logique spatiale et le mythe des responsabilités aux sommets des services publics

Il convient d'admettre que le mécanisme de fonctionnement de l'administration et l'exigence de la redevabilité politique, laissent peu de place à l'impréparation qui peut être celle d'un personnel sans expérience se retrouvant à des postes de direction. Dans les faits, occuper un poste de responsabilité constitue une faveur pour certains, afin d'être au service de leurs partisans plutôt que le peuple souverain. Cette conception de la responsabilité explique le désir pour certains à aspirer aux responsabilités politique et administrative en oubliant qu'être responsable, c'est être au service de l'Etat (K. Agba, 2009, p. 7). Les intérêts du parti et ceux de leur milieu d'origine sont souvent placés en priorité par certains responsables. C'est ce que semble confirmer un enquêté qui reprend les propos d'un ancien Ministre togolais du Désenclavement et des Pistes Rurales (militant de UNIIR, parti au pouvoir) en ces termes par :

Quand on fait des concours, (...) tous ceux qui sont derniers là, viennent des savanes. (...) Nous sommes obligés de passer par d'autres moyens pour qu'on essaie de repêcher certains de vous pour qu'ils

*puissent devenir enseignants, pour qu'ils puissent devenir personnels de santé.*³ (T. I. B. Kanfitine).

Dans la même veine, un autre enquêteur reprend les propos du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative en exercice, militant d'UNIR à l'occasion d'une fête traditionnelle⁴ à Niamtougou, en ces termes :

Nous savons que lorsque les occasions le permettent, beaucoup de fils et de filles de Doufelgou sont intégrés dans la fonction publique, au sein des forces de défense et de sécurité. (...) Alors cette fraîcheur de ce matin qui reflète également un vent de renouveau dans notre pays avec la constitution de la cinquième République nous oblige à exprimer avec tout le respect et toute la déférence et de manière constante notre profonde gratitude et notre reconnaissance envers celui qui sans lui nous ne serions pas en train de bénéficier de toutes ces œuvres. Je voudrais donc que en accueillant dans quelques instants mon frère et ami le Professeur Hounake, représentant personnel du Président de la République, nous lui fassions une ovation afin quand il rentrera à Lomé qu'il dise à celui qu'il représente, au Président de la République que les populations de Doufelgou sont très heureuses de tout ce qu'il est en train de faire pour le développement.

Ces propos confirment les travaux de E. A. Amouzou (2009, p. 65) qui écrit :

Pour des tests organisés par la fonction publique, des listes arbitraires et parallèles de personnes recommandées, soit pour leur appartenance à une obédience politique soit suivant leur origine ethnique ou familiale soient ventilées dans les divers départements où les besoins d'embauche se fait sentir.

Malgré l'importation des idéologies dites occidentales en Afrique comme le socialisme, le capitalisme ou encore le

³ Propos tenu lors de la rencontre entre les ressortissants, élèves du lycée Nassabé les ministres de la sécurité de l'éducation et l'enseignement primaire et secondaire à Dapaong

⁴ Propos tenu par le ministre Gilbert Bawara, Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, à l'occasion de la fête traditionnelle « simtou djadjagou », diffusé sur <https://vm.tiktok.com/ZMAFWBbgt/> Cette publication est partagée via TikTok Lite. Télécharge TikTok Lite pour découvrir d'autres publications : <https://www.tiktok.com/tiktoklite>

communisme, nombreux sont les dirigeants qui ont basculé dans la gouvernance clanique et identitaire. Il est évident que les principes suscités dont font aujourd'hui référence la plupart des autorités politiques manifestent des limites et des effets qui peuvent être néfastes pour la cohésion sociale.

Théoriquement, l'organisation d'un concours, son caractère plus ou moins concentré dans l'espace, les conditions d'éligibilité ou encore, la nature des épreuves, est autant de leviers pour élargir l'action publique en faveur de l'égalité. Le concours étant le mode de recrutement normal dans la fonction publique, une analyse statistique des recrutements doit se fonder en grande partie sur des données qui décrivent les candidatures et les admissions dans les différents corps de fonctionnaires (D. Fougère et J. Pouget, 2016, p. 3). Mais dans la pratique, il faut également rappeler qu'en dehors de ces moyens, d'autres procédés légitimes de recrutement notamment par voies contractuelles qui constituent une alternative d'insertion professionnelle fondée sur le copinage avec des dérives de toute nature existent. Conformément au code du travail⁵, celles-ci permettent de pourvoir rapidement à des postes spécifiques souvent urgents et techniques sans passer par le long processus des concours. Ce mode consiste à recruter un agent sur la base d'un contrat pour un essai et ensuite à contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI) selon les besoins et réalités de chaque service parapublic. Dans ce contexte, la politisation du circuit d'accès à l'emploi est flagrante et justifiée aux yeux de la loi. Pour un enquêteur :

Le recrutement des agents sur les combines politiques est réel et d'ailleurs n'est pas l'apanage de notre régime. C'est un fait, on ne saurait le combattre. C'est le lieu de vous dire qu'il y a l'adage selon lequel la chèvre broute là où elle est attachée, à tout son sens. Certains disent aussi que si tu n'as personne dans les funérailles tu vas mourir de de faim. Je ne peux être à la tête d'une prestigieuse et grande institution et qu'on me dise qu'il y a trop de chômeurs dans ma famille biologique et politique. En tout cas c'est inadmissible.

L'analyse axée sur ce mode de recrutement révèle que les postes sont attribués en fonction des affinités ethniques

⁵ Loi n°2021-12 du 18 juin 2021.

régionales, tribales et politiques au détriment de la compétence. Les critères de sélection ne sont pas clairs et publiés ouvrant la porte à l'arbitraire. Ces citoyens sans appuis influents sont souvent écartés. Tout ceci fragilise le principe de "méritocratie" qui est le credo de la fonction publique. Le facteur espace dans le recrutement renferme généralement le facteur ethnie et celui politique. Ce sont des facteurs a priori informels mais, qui sont déterminants à l'accès à la fonction publique et ses relais. C'est une situation qui renforce les frustrations de certains diplômés. Ils estiment que les conditions d'entrée à la fonction publique sont subjectives, partisans et surtout partiales.

Par ailleurs, la géo-politisation des services publics du pays offre des inégalités d'infrastructure. Les nominations politiques et régionales dictent, dans une certaine mesure, l'inégal accès à l'eau, l'électricité, les routes, les hôpitaux, les écoles et d'autres besoins publics. Comme l'affirme un enquêteur :

Dans les périphéries de Lomé et à l'intérieur du pays, il faut avoir un cadre supérieur dans son milieu pour espérer être desservi en électricité et en eau. Le problème se pose aussi avec les routes. Sinon, l'on doit espérer très longtemps pour bénéficier plus tard d'une exécution de politique publique du gouvernement. En dehors de quelques cas isolés de mauvaise volonté de certaines autorités, les milieux qui ont connu des équipements rapides en infra structure, abritent des autorités influentes du pays au point où leurs noms ont été attribués par les populations riveraines. Nous avons des noms comme, quartier Abass Bonfob (ancien Président de l'Assemblée Nationale), carrefour Bodjona, quartier Houngbo (ancien Premier ministre) etc. Grâce à Klassou (ancien Premier Ministre) il y a stade de football à Notsè.

Les nominations à des postes clés et la distribution des ressources tendent à favoriser certaines zones ou groupes en raison de leur proximité avec les autorités. Dans certains cas, les responsables politiques privilégient leurs fiefs électoraux ou leurs régions d'origine lorsqu'il s'agit d'implanter les infrastructures et d'équiper certaines structures d'utilité publique. Cette logique clientéliste et partisane mène à une distribution déséquilibrée des ressources laissant certains milieux dans un état piteux malgré les besoins. Cette logique a un lien avec les résultats électoraux qui amènent à conclure à un partage de butin après chaque élection. La restauration du pluralisme en 1991 et les

diverses compétitions électorales indiquent une participation politique identitaire (T. Danioué, p. 134). Le cas de Lomé et de nombreux milieux du pays se révèle vrai et encore d'actualité. Ainsi la géo-politisation des services publics et son corolaire aggravent les fractures sociales et régionales, tout en compromettant à la fois la cohésion nationale et le développement équilibré des territoires du pays.

2.2. Discussion

Le champ politique touche à tous les aspects de l'organisation d'une société humaine polymorphe car le politique est omniprésent. En effet, ce dernier est indispensable au gouvernement des hommes plus particulièrement dans l'administration des affaires publiques. Ainsi, M. Weber (op. cit.), estime qu'elle est un outil neutre au service de l'intérêt général mais en cas de politisation l'administration déroge de sa neutralité. Ce point de vue répond à la réalité togolaise dans la mesure où les textes fondamentaux le proclament.

Dans les faits, l'administration est fortement géo-politisée avec des dérives dans la gouvernance. B. Nabe (2016, p.167) estime que la géopolitique togolaise est ce principe non écrit mais appliqué lors des nominations aux postes des responsabilités, administratives, financières et économiques qui tiennent compte de l'origine ethno-régionale du nommé en vue d'un certain équilibre régional ou d'une cohésion sociale devant favoriser l'unité et la réconciliation nationales. Il faut préciser que le dosage ethnique seul ne suffit pas à déterminer la nomination d'un fonctionnaire ou d'un citoyen à un poste de responsabilité dans la haute administration publique. Il se combine avec le diplôme, le militantisme et les réseaux sociaux notamment la famille, l'appartenance aux sociétés secrètes, etc. La conséquence de cette logique, dans ce contexte, fait appel au point de vue de K. Merton (1940) qui relève les dysfonctionnements de la bureaucratie pour expliquer comment le cadre idéal de l'administration peut se transformer en logique bureaucratique envahissante. La neutralité de l'Etat se trouve gravement compromise avec l'insubordination, la corruption et le viol des textes. Une administration instrumentalisée par le pouvoir politique cesse d'être au service de l'intérêt général. Elle devient un outil de

domination ou de récompense politique. Cela renforce les inégalités d'accès aux opportunités et aux services publics, et crée un sentiment d'exclusion chez une partie de la population, notamment ceux qui ne partagent pas les opinions du pouvoir en place. D. E. O. Otekpo (2019, p. 139) estime que le bien commun est une nécessité pour le bien être des peuples. Cependant sa réalisation paraît quelquefois utopique ou irréalisable étant donné qu'il comporte en lui-même quelque contradiction. Des lors, on convient avec M. Crozier (1977) qu'il se développe des zones d'incertitudes auprès des acteurs pour asseoir une hégémonie afin de contourner les normes et asseoir une forme de pouvoir pour contrôler les autres.

En outre, ces pratiques favorisent l'implantation de la corruption et du clientélisme. Pour obtenir ou conserver un poste, certains agents se sentent obligés de faire allégeance à un parti ou à une personnalité influente. Cela entraîne des trafics d'influence, des détournements de fonds et un affaiblissement de la discipline administrative. L'administration devient alors un lieu où les intérêts personnels et partisans priment sur les règles et l'éthique du service public. Ces dérives remettent en cause la confiance entre les citoyens dans les institutions. Lorsque ces citoyens constatent que l'accès à l'emploi, aux ressources ou à la justice dépend de l'appartenance politique plutôt que du droit ou du mérite, ils se désengagent de la vie publique.

Conclusion

Cette recherche s'est fixée pour objectif d'analyser comment les dynamiques politiques influencent l'accès et les prestations des services publics et comment ces dynamiques politiques impactent la gouvernance dans un pays en transition démocratique comme le Togo. La méthodologie s'est appuyée sur la recherche qualitative et a permis de conclure que la géo-politisation est réelle dans la sphère de l'administration publique au Togo. Il ressort de cette étude que la géo-politisation est un phénomène qui, à travers le clientélisme, la centralisation excessive et la corruption, affaiblit les fondations et les fondements de la démocratie. Il détériore l'efficacité des services publics, instaure un climat de crise de confiance et freine la diffusion de

la culture citoyenne. Il constitue un outil d'influence politique qui met également à mal les institutions de contrôle. Les prestations des services publics au Togo, à l'image de celles de la plupart des pays africains francophones sont caractérisées par des détournements des deniers publics, la corruption et l'impunité. La mise en place des acteurs sous couvert des parapluies politiques, régionalistes et ethniques, renforce le système autoritaire avec des institutions politisées. C'est un héritage colonial qui semble se perpétuer malgré la réforme de l'administration publique. Les autorités politiques s'immiscent dans les affaires administratives, bien que l'administration publique soit l'organe d'exécution des décisions politiques.

Références bibliographiques

- AGBA Kondi Carles Madjome, 2009, *Le Ministre avec Eyadema*, Lomé, les éditions de la Rose Bleue.
- AMOUZOU Essé Aziagbedé, 2009, *Sous le poids de la corruption : état de la situation au Togo*, Lomé, Edition du Verseau.
- CAMPENHOUDT Luc, 1995, *Manuel de recherche en Sciences Sociales*, 2^{ème} édition, Paris, Dunod,
- CHEVALLIER Jacques, 1991, *Le Service public*, coll. « Que sais-je ? », 2^e édition, Paris, PUF.
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Ehrard, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Editions Seuil.
- CROZIER Michel, 1963, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Editions Seuil.
- DANIOUE Tamassé, 2009 a, « Effets de la politisation de l'administration publique et perspectives de sa modernisation au Togo », *Annales de l'Université de Lomé*, série Lettres et Sciences Humaines, Université de Lomé, XXIX-2, p. 3-12.
- DANIOUE Tamassé, 2009b, « Enjeux et manifestations de la politisation de l'administration publique dans les démocraties émergentes : controverses et réalités au Togo », *Annales de l'Université de Lomé*, série Lettres et Sciences Humaines, tome XXIX-1, p. 61-70.
- DANIOUE Tamasse, 2011, Dis-moi où tu habites, je te dirais qui tu es : logiques spatiales et dynamiques identitaires

- dans la ville de Lomé, in *Cahiers de CERLESH*, Tome, n°38, p. 111-142
- DAUDET Yves, 1978, *Lexique des termes politiques*, Paris, Dalloz.
- DEBBASCH Charles, 1980, *Sciences Administratives*, Paris, Dalloz
- DEBBASCH Charles et MARCEL Pinet, 1970, *Les grands textes Administratif*, Sirey.
- DELVAUX Roger, 1945, *L'organisation administrative Du Congo Belge*, Anvers, Ed. Zaire.
- DOMINIQUE Turpin, 1997, *Droit Constitution et Institutions Politiques*, 3^{ème} éd, Paris, P.U.F.
- EVERAERT-DESMEDT Nicole, 1981, *Sémiologie du récit ; méthodes et applications*, Bruxelles, De Boeck Université.
- FOUGERE Denis et POUGET Julien, 2003, « Les déterminants économiques de l'entrée dans la fonction publique », in *Économie et statistiques*, n° 369-370, p. 15-48.
- JEANNEAU Benoît, 1981, *Droit Constitutionnel et Institutions politiques*, Paris, Mémento Dalloz.
- LACHAUME Jean-François, 1992, *La Fonction Publique*, Paris, Dalloz.
- MARTORY Bernard et CROZET Daniel, 1984, *Gestion des ressources humaines*, Paris, Fernand Nathan.
- MAYO Elton, 1933, *The Human Problems of an Industrial Civilization*, Boston, Harvard Business School.
- MERTON Robert, 1940, Bureaucratic structure and personality, in *social force*, vol 18 n° 4, p. 560 -568.
- NABE Bammoy, 2016, « Le dosage ethnique dans l'histoire des nominations administratives au Togo, ethnicité », in *crises sociopolitiques et processus de réconciliation nationale*, sous la direction de Koumealo Anate, Essoham Assima-Kpatcha et Koffi Nutefé Tsigbe, LETRA, p. 167-193.
- OTEKPO Dieudonné Eniyankitan Olabiyi, 2019, *Refonder la démocratie en Afrique pour la bonne gestion du bien commun*, Paris, Harmattant.
- TOULABOR Comi, 1986, *Le Togo sous Eyadema*, Paris Karthala.
- WEBER Max, 1971, *Economie et société*, Paris, Plon.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS MAJEURES RÉALISÉES PAR LE CELHTO DE JANVIER À DÉCEMBRE 2025

Le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO) est un bureau spécialisé de la Commission de l'Union africaine créé en 1968 et basé à Niamey au Niger.

Il a pour mandat d'œuvrer à la récupération de l'autonomie du continent vis-à-vis des visions culturelles extérieures par la promotion de l'histoire, les traditions orales et le patrimoine immatériel qui favorise l'intégration et le développement du continent comme stipulé par la Charte de la Renaissance Africaine.

Au cours de l'année 2025, le CELHTO a organisé et/ou a pris part à une vingtaine d'activités, qu'il s'agisse de colloques ou de manifestations culturelles. Le présent document rend compte de ces différentes activités, suivant un plan chronologique.

*

* *

1. Audience du Coordonnateur chez Mme la ministre de la Culture du Togo, Lomé, le 3 janvier 2025

En séjour à Lomé au Togo, le Coordonnateur du CELHTO, Monsieur TUBLU Komi, a rencontré, le vendredi 03 janvier 2025, Mme Yawa Ahofa Kouigan, ministre de la Communication, des médias et de la culture, et porte-parole du Gouvernement de la République Togolaise.

Après avoir félicité Mme la ministre pour sa nomination à la tête du ministère en charge de la culture, le Coordonnateur lui a présenté ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Les échanges ont ensuite porté sur les missions du CELHTO et les possibilités de coopération avec le Togo.

**Photo 1 : Le Coordonnateur avec Mme la Ministre
Yawa Ahofa Kouigan**



Source : CELHTO

2. Participation du CELHTO au FESPACO, du 22 février au 1^{er} mars 2025 à Ouagadougou au Burkina Faso

La 29^{ème} édition du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO) s'est tenue du 22 février au 1^{er} mars 2025 sous le thème « *Cinemas d'Afrique et identités culturelles* ». Ce thème interpelle et invite à une réflexion profonde sur l'identité et appelle également à explorer les richesses et la fascinante complexité d'une Afrique nourricière, à travers le prisme du cinéma.

Le CELHTO y a pris part à travers sa participation aux rencontres professionnelles, aux ateliers du patrimoine qui regroupent l'ensemble des activités muséales, des activités de conservation du patrimoine du cinéma africain et à des tables-rondes et panels sur le financement du cinéma en Afrique, l'importance des festivals dans la promotion du cinéma africain.

Ces conférences-débats ont offert une opportunité unique d'échanger avec des figures emblématiques du secteur et d'évoquer des pistes de partenariats.

3. Rencontre du CELHTO avec le Secrétaire Général du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), Ouagadougou, Burkina Faso, 21 février 2025

En marge de la participation du CELHTO au FESPACO à Ouagadougou au Burkina Faso, le Coordonnateur du CELHTO, M. Komi TUBLU a conduit une délégation qui a été reçue en audience, le jeudi 21 février 2025, par le Secrétaire Général du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), le Professeur Souleymane KONATÉ assisté du Directeur des Programmes en charge des Comités Consultatifs Interafricains, des Concours d'Agrégation et de l'Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES), le Professeur Ali DOUMMA.

Le Coordonnateur était entouré de l'équipe de gouvernance de la revue LES CAHIERS DU CELHTO composée du Président du Comité scientifique, le Professeur Alain Joseph SISSAO (Directeur de Recherches en littérature orale, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Ouagadougou, Burkina Faso), du Directeur de publication, le Professeur Koffi Nutéfé TSIGBE (Professeur titulaire en histoire contemporaine, Université de Lomé, Togo), du Rédacteur en Chef, le Professeur Mawusse Kpakpo AKUE ADOTEVI (Professeur titulaire en Philosophie, Université de Lomé, Togo), ainsi que de M. Benjamin GNALEGA, fonctionnaire principal du CELHTO.

Les échanges ont essentiellement porté sur l'accompagnement du CAMES au processus d'indexation et de reconnaissance de la revue scientifique du CELHTO ainsi que sur les perspectives de collaboration entre les deux institutions, au moment où la Commission de l'Union africaine et le CAMES viennent de signer, le 11 février 2025, au siège de l'UA à Addis-Abeba en Ethiopie, un protocole d'accord visant à promouvoir l'éducation, la recherche et l'innovation sur le continent africain.

La rencontre s'est achevée par des échanges de cadeaux entre le Coordonnateur du CELHTO et le Secrétaire Général du CAMES.

Photo 2 : La délégation du CELHTO avec le Secrétaire Général du CAMES



Source : CELHTO

4. Atelier technique de la revue *Les Cahiers du CELHTO* à Ouagadougou au Burkina Faso, les 21 et 22 février 2025

Le CELHTO a aussi organisé les 21 et 22 février 2025 à l'hôtel Palm Beach de Ouagadougou, une réunion technique de sa revue scientifique *Les Cahiers du CELHTO*.

Cette réunion a rassemblé, autour du CELHTO, l'équipe de gouvernance de la revue composée du Président du Comité scientifique, le Professeur Alain Joseph SISSAO, du Directeur de publication, le Professeur Koffi Nutéfé TSIGBE et du Rédacteur en Chef, le Professeur Mawusse Kpakpo AKUE ADO-TEVI.

Du côté du CELHTO, en plus du Coordonnateur, il y avait les fonctionnaires principaux, MM. Benjamin GNALEGA et Kassalo BAMAZI.

La réunion qui avait pour objectif principal de faire le bilan des 10 ans de publication de la revue et de travailler à sa reconnaissance par le CAMES a permis de proposer des pistes de solutions pour relever les défis, d'adopter une procédure et

un calendrier en vue de la reconnaissance de la revue par le CAMES ainsi que sa dématérialisation.

Des recommandations issues de cette réunion permettront de relancer la revue et d'ouvrir des perspectives de partenariat au CELHTO.

Photo 3 : Séance de travail durant l'atelier technique



Source : CELHTO

5. Participation du CELHTO au marché international du cinéma africain et de la télévision (MICA), du 22 février au 1^{er} mars 2025

Dans le cadre de sa participation à la 29^{ème} édition du FESPACO, le CELHTO a animé une exposition institutionnelle au marché international du cinéma africain et de la télévision (MICA).

Le MICA est un des maillons essentiels du FESPACO. Il met en relation les acheteurs internationaux et les vendeurs d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles africaines. Cet espace est animé par des plateformes de diffusion d'une part, et les producteurs et distributeurs de films africains d'autre part. Son but est de favoriser les transactions selon les nouveaux modèles économiques de l'industrie cinématographique.

Le CELHTO dont la mission est aussi de soutenir la promotion des industries culturelles en fait un espace de rencontres et d'échanges avec les producteurs et distributeurs de films africains ainsi que divers acteurs du monde cinématographique. Son stand a été pris d'assaut par de nombreux visiteurs.

Photo 4 : Stand institutionnel du CELHTO au MICA



Source : CELHTO

6. Participation du Coordonnateur à la célébration de la Semaine africaine 2025 à l'UNESCO, Paris, du 19 au 21 mai 2025

Sur invitation des Ambassadeurs et Délégués permanents du Groupe Afrique à l'UNESCO, le Coordonnateur du CELHTO, M. Komi TUBLU, a participé, du 19 au 21 mai 2025 à la célébration de la Semaine Africaine 2025 dont le thème est : « *Solidarité mondiale pour la restitution et la restauration du patrimoine africain par le biais de l'éducation, la culture et les sciences* ».

Cette thématique célèbre la diversité culturelle du continent et souligne l'importance de l'éducation dans le processus de restitution des biens culturels africains.

Le Coordonnateur du CELHTO y a coanimé un panel sur « *le rôle de l'éducation dans la restitution et la restauration du patrimoine africain* ».

Le panel qui a été modéré par S.E.M Peter K. Ngunjiri, Ambassadeur Délégué Permanent du Kenya auprès de l'UNESCO a eu comme conférencière, Son Excellence Madame Auxillia Mnangagwa, Première Dame du Zimbabwe, Ambassadeur pour la culture et le tourisme dans son pays.

Dans sa présentation, il a dit qu'éduquer au patrimoine c'est apprendre à connaître, à comprendre et à apprécier le patrimoine culturel et naturel, qu'il soit matériel (monuments, sites, objets) ou immatériel (traditions, savoir-faire) et que cette éducation vise à sensibiliser les individus à la richesse de leur héritage et à l'importance de sa préservation.

Parlant du rôle de cette éducation dans le processus de restitution en Afrique, il a affirmé que la restitution suppose qu'il y a eu spoliation et que l'une des conséquences de cette spoliation c'est la perte de mémoire par la privation de l'histoire et de la culture et donc l'affaiblissement de la cohésion sociale des populations.

Le rôle de l'éducation dans la restitution et la restauration du patrimoine africain est donc essentiellement d'aider à recréer cette connexion rompue par la spoliation pour une réappropriation de l'histoire et de la mémoire.

Photo 5: Le Coordonnateur durant sa communication



Source : UNESCO

7. Appui à l'organisation du festival d'humour dénommé Rencontre internationale du Rire à Niamey (RiR à Niamey), du 21 au 31 mai 2025 à Niamey au Niger

Le CELHTO a été partenaire de la 7^e édition de la Rencontre Internationale du Rire à Niamey (RiR à Niamey), du 21 au 31 mai 2025 sous le thème « Faites rire pour sauver des vies ». Cette édition, axée sur l'humour et les arts de la scène, vise à offrir un tremplin aux jeunes talents humoristiques nigériens et à dynamiser la scène humoristique locale. Le festival accueille des humoristes nationaux et internationaux, avec des spectacles et des ateliers.

Cette édition dont l'objectif est de développer une nouvelle génération d'humoristes, d'éduquer et de divertir à travers le rire, était axée sur l'humour et les arts de la scène. Elle a offert un tremplin aux jeunes talents humoristiques nigériens et de plus de 10 pays durant 10 jours de spectacles, de débats et d'ateliers qui ont dynamisé la scène humoristique locale.

Pendant trois nuits exceptionnelles (29, 30 et 31 mai), les artistes des pays invités ont partagé leurs talents, leurs cultures et leurs messages d'espoir avec le public en faisant du rire un langage commun pour le renforcement des liens et la célébration du vivre -ensemble.

Comme à l'accoutumée, le CELHTO a été un partenaire technique de ce festival.

8. Appui à l'organisation du *Festival International Slam Écolo (FISE)*, Niamey, Niger, du 17 au 21 juin 2025

Le CELHTO a été partenaire de la troisième édition du Festival International Slam Écolo – (FISE) qui s'est tenue à Niamey au Niger, du 17 au 21 Juin. Organisé par l'association Arts et Racines au Niger, le FISE allie slam et sensibilisation écologique avec pour objectif principal de sensibiliser la société sur les questions d'environnement par l'art.

Lancé en juin 2023 à Niamey, l'édition de cette année a rassemblé des artistes engagés contre la déforestation, la désertification et la pollution. Organisé autour de caravanes de sensibilisation, de visite dans les écoles, d'atelier de récupération artistique ayant impliqué des jeunes dans des créations

écologiques et des conférences-débats, cette édition a rassemblé plus de 15 slameurs, plus de 50 artistes, majoritairement des jeunes du Niger et des pays voisins.

La salle de conférences Prof Alfa Ibrahim Sow du CELHTO a accueilli, le 17 juin 2025, la cérémonie d'ouverture présidée par le Coordonnateur du CELHTO, Monsieur TUBLU Komi et le Promoteur dudit festival, l'artiste slameur Bachir Gentil, en présence d'artistes du Bénin, du Mali, du Togo et du Niger. Le CELHTO, bureau spécialisé de la Commission de l'Union Africaine dont l'une des missions est de soutenir la promotion des industries culturelles africaines, est partenaire de ce grand rendez-vous artistique.

Photo 6 : Cérémonie de lancement du festival



Source : CELHTO

9. Participation à la cérémonie de remise de diplôme aux élèves de l'Institut national des arts et de la culture (INAC Taya) de Niamey, Niamey, le 19 juin 2025

Le Coordonnateur du CELHTO a pris part, dans la matinée du 19 juin 2025 à Niamey, à la cérémonie de remise de diplômes aux élèves de la première promotion de l'Institut national des arts et de la culture (INAC Taya) qui s'est déroulée dans l'auditorium de l'Institut, sous la présidence du Colonel-Major Abdourahamane Amadou, Ministre des Transports et de l'Aviation civile, représentant le Ministre de la Refondation, de la Culture et de la promotion des valeurs sociales du Niger, en présence du Directeur de l'INAC, M. IBRAHIM Souleymane.

Cette promotion est baptisée « Promotion Oumarou Hadary », en hommage à ce grand homme de culture et ancien Ministre de la Culture, des Arts et Loisirs, Chargé de la Promotion de l'Entreprenariat Artistique du Niger.

Ayant pour mission essentielle d'assurer une formation académique dans les domaines des arts vivants, des arts visuels et de l'animation culturelle, l'INAC s'assigne comme objectifs de :

- favoriser la création des œuvres d'art et de la culture ;
- informer et former le public sur les arts et la culture ;
- diffuser la création artistique et culturelle ;
- assurer la formation et le perfectionnement des acteurs culturels ;
- assurer la recherche dans les domaines des arts et de la culture.

Le CELHTO est un partenaire de l'INAC.

Photo 7 : Le Coordonnateur remettant un diplôme à un élève de l'INAC



Source : INAC

10. Organisation d'un atelier régional du « Réseau panafricain des autorités coutumières pour la paix », 30 juin et 1^{er} juillet 2025 à Niamey au Niger

Le CELHTO a organisé, les 30 juin et 1^{er} juillet 2025 à Niamey au Niger, un atelier régional du « Réseau panafricain des autorités coutumières pour la paix », en abrégé « RépACoP ».

8 : Photo de famille des participants



Source : CELHTO

Cet atelier qui a réuni, en mode hybride, autour du CELHTO, les Chefs traditionnels et des enseignants-chercheurs du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo fut l'occasion d'adopter les instruments de gouvernance du réseau (statuts et règlement intérieur), de renouveler pour deux ans le mandat du bureau exécutif provisoire mis en place à Lomé en 2023 et de faire les planifications d'activités pour les années à venir.

Créé à Lomé en 2023, à l'initiative du CELHTO dont une des missions est de mettre en œuvre des stratégies spécifiquement africaines de prévention et de résolution des conflits, ce réseau vise à fédérer, à terme, les différentes associations et institutions des autorités coutumières en Afrique afin d'en faire un outil d'intégration, de réflexion et d'actions sur la problématique des conflits sur le continent.

Cet atelier qui a permis l'adoption des outils de gouvernance du réseau panafricain des autorités coutumières pour la paix, en abrégé « RéPACoP » et la planification des activités pour les années à venir, venait à son heure, pour faire entrer dans les faits le principe et l'idéal d'activation des mécanismes endogènes de prévention et de règlement des conflits en

Afrique dont les têtes couronnées sont les canaux par excellence de transmission et d'application.

C'était aussi le lieu, pour le CELHTO, de remercier les participants pour leur présence distinguée à cette réunion et d'associer à cette gratitude les enseignants-chercheurs qui ont accompagné le bureau dans cet objectif louable.

11. Participation à la cérémonie de restitution de l'atelier de chanson du groupe Sogha, Niamey, le 6 septembre 2025

Dans l'après-midi du samedi 6 septembre 2025, le Coordonnateur du CELHTO, M. TUBLU Komi a assisté à la cérémonie de restitution de l'atelier de chansons de jeunes filles organisé à l'Institut National des Arts et de la Culture Taya (INAC) par le groupe musical SOGHA. Cette cérémonie est l'aboutissement d'un projet conjointement mis en œuvre par le groupe Sogha et l'INAC avec le soutien financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Niger.

Atelier de formation et de transmission de compétences en écriture, composition et interprétation de chansons au profit de 10 jeunes filles nigériennes, ces moments d'apprentissage visent aussi à assurer la relève par l'autonomisation de la jeune fille à travers la pratique artistique et culturelle.

La cérémonie s'est déroulée en présence, entre autres, du Directeur général de l'INAC, Monsieur Ibrahim Souleymane et du Représentant Résident de l'UNFPA au Niger, M. Saidou Kaboré.

Cette cérémonie marque la clôture d'une longue série d'ateliers d'initiation riche en échanges, en apprentissage et en créativité durant lesquels des compétences et aptitudes ont été inculquées à la dizaine d'enfants.

SOGHA signifie « beauté » en langue Zarma-Songhay et c'est un groupe musical néo-traditionnel qui associe des instruments traditionnels et moderne dans sa musique. Il est composé de dix membres, cinq instrumentistes, trois chanteuses et deux danseurs.

Photo 9 : Les officiels durant l'exécution de l'hymne national du Niger



Source : INAC

12.Appui à l'organisation de l'atelier de formation en journalisme mobile, production audiovisuelle et storytelling à Niamey, Niger, du 17 au 24 septembre 2025

Le CELHTO a été partenaire de l'atelier de formation en journalisme mobile, production audiovisuelle et storytelling organisé du 17 au 24 septembre 2025 à Niamey au Niger par Tabou Production, sous la houlette de la réalisatrice Macky Kidy Aïcha, lauréate du Prix AWA en partenariat avec la coopération belge, ENABEL. Cet atelier qui s'est tenu dans la salle de conférences du CELHTO a réuni, durant 8 jours, 16 jeunes femmes issues des huit régions du Niger qui sont enseignantes, étudiantes, entrepreneuses qui ont été outillées en techniques de captation d'images, de montage narratif, de production de contenus, de marketing digital afin de faire d'elles des passeuses d'histoires qui racontent le Niger à travers cinéma et audiovisuel. Cette formation vise à leur permettre de mieux raconter les réalités du Niger, de porter la voix des communautés et de transformer leurs expériences en récits inspirants.

Le Coordonnateur du CELHTO, M. TUBLU Komi a assisté, le matin du 17 septembre, à la cérémonie officielle de lancement à l'hôtel Noom sous la présidence de Mme Soufiane Aghaichata Guichene, ministre de l'Artisanat et du Tourisme en

présence de ses homologues M. Ali Ben Salah Hamouda, Ministre de la Refondation, de la Culture et de la Promotion des Valeurs Sociales et M. Sidi Mohamed, Ministre de la jeunesse et des sports.

Durant 8 jours, les 16 lauréates qui sont enseignantes, étudiantes, entrepreneuses seront outillées en techniques de captation d'images, de montage narratif, de production de contenus, de marketing digital afin de faire d'elles des passeuses d'histoires qui racontent le Niger à travers cinéma et audiovisuel.

Photo 10 : Les lauréates en formation au CELHTO



Source : CELHTO

Le CELHTO dont l'une des missions est de promouvoir des industries culturelles africaines, notamment en matière des arts, du spectacle, du cinéma...accompagne cette belle initiative.

La salle de conférences du CELHTO a été le cadre de formation de ces lauréates.

13.Participation au IX^e Colloque des Sciences, Cultures et Technologies de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), du 22 au 26 septembre 2025 à Cotonou, au Bénin.

Une équipe du CELHTO, composée du Coordonnateur M. TUBLU Komi et de M. BAMAZI Kassalo, fonctionnaire principal « Information et conservation, diaspora et conflits », a participé au 9^{ème} colloque « Sciences, culture et technologies »

qui s'est tenu du 22 au 26 septembre 2025 à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) à Cotonou, au Bénin sous le thème « Économie circulaire et politiques publiques : défis et solutions applicables pour le développement sociétal ». Ce colloque est un événement incontournable du calendrier scientifique et professionnel africain qui attire des participants du monde entier, créant ainsi une communauté diversifiée et dynamique.

La participation du CELHTO s'inscrit dans le mandat de la Commission de l'Union Africaine en matière de promotion, préservation et valorisation du patrimoine culturel africain, de diffusion des savoirs et du renforcement de la coopération académique. Ce colloque pluridisciplinaire à l'UAC offre un espace propice au dialogue scientifique, à la visibilité des programmes CELHTO et à la mobilisation de nouveaux partenaires (universités, centres de recherche, institutions publiques et privées, médias).

Photos 11 : Stand du CELHTO durant le colloque



Source : CELHTO

En marge de la participation du CELHTO au colloque, M. TUBLU Komi a accordé, dans l'après-midi de ce 24 septembre 2025, une interview à Monsieur Tiburce Bertin HOUNKEALA, journaliste de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (ex-Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin), Radio Bénin, sur le sujet « *À la découverte du Centre d'Études Linguistiques et Historiques par Tradition Orale* ».

Durant 45 mn, les échanges ont porté sur le CELHTO, ses objectifs et missions, ses domaines de recherches et ses contributions à la sauvegarde et à la valorisation des traditions orales en Afrique ainsi que son impact sur les sociétés africaines.

Photos 12 : Le Coordonnateur durant son interview à la Société de Radio et de Télévision du Bénin



Source : CELHTO

Parallèlement, M. Bamazi Kassalo, qui a en charge la gestion et l'animation du stand institutionnel du CELHTO durant ce colloque, a accordé une interview au directeur de communication de l'Université d'Abomey-Calavi pour parler des ouvrages exposés durant ce colloque.

Photos 13 : M. Bamazi durant son interview avec le directeur de communication de l'UAC



Source : CELHTO

La participation du CELHTO au IX^e Colloque de l'UAC a renforcé la visibilité du Bureau et de la CUA, favorisé une diffusion efficace des productions du Centre et ouvert des pistes de coopération académique et de médiatisation

14. Participation du CELHTO à la Conférence mondiale sur les politiques culturelles et le développement durable (Mondiacult) à Barcelone en Espagne, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2025

Une équipe du CELHTO composée du coordinateur M. TUBLU Komi et de M. BAMAZI Kassalo, fonctionnaire principal « *Information et conservation, diaspora et conflits* » a participé à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable – MONDIACULT 2025 – qui s'est tenue du 29 septembre au 1^{er} octobre 2025 à Barcelone (Espagne).

MONDIACULT est la plus grande conférence mondiale sur les politiques culturelles. L'édition 2025 a réuni des milliers de participants, dont des ministres de la culture, des décideurs politiques et divers acteurs, afin de définir l'agenda culturel mondial pour les années à venir. Les discussions ont porté sur des sujets tels que les droits culturels, la transformation numérique et le rôle de la culture dans la lutte contre le changement climatique et la consolidation de la paix.

L'événement a réuni plus de 2 500 participants de 163 pays, dont 118 ministres et vice-ministres, environ 90 organisations intergouvernementales, plus de 100 organisations non gouvernementales (ONG), une cinquantaine de villes créatives et de villes inscrites au patrimoine mondial, 83 chaires UNESCO et instituts de catégorie 2, ainsi que des représentants de la société civile – du monde universitaire aux professionnels de la culture et aux artistes –, des agences de coopération bilatérale et du secteur privé. Les débats qui ont porté sur des sujets tels que les droits culturels, la transformation numérique et le rôle de la culture dans la lutte contre le changement climatique et la consolidation de la paix ont permis de définir l'agenda culturel mondial pour les années à venir.

En marge de la participation du CELHTO aux différents débats, M. Bamazi a animé un stand d'exposition des publications du Centre qui a été pris d'assaut par les participants.

Photo 14 : Stand du CELHTO à Mondiacult 2025



Source : CELHTO

Le stand du CELHTO a accueilli 260 visiteurs (50 % d'Afrique, 30 % de participants locaux et 20 % d'autres régions).

Cette participation a assuré la prospection de partenariats universitaires et institutionnels ainsi que la visibilité du CELHTO et de la Commission de l'Union africaine à Mondiacult 2025 grâce à un stand dédié aux publications et aux travaux du Centre, une participation active à l'événement parallèle UA-UNESCO « *Restitution des droits culturels à l'Afrique* » durant lequel les enjeux de la restitution des biens culturels africains spoliés ont été soulevés et la position de l'Union Africaine sur la question réaffirmée. Les discussions avec divers visiteurs ont permis d'identifier des pistes de coopération concrètes : coédition, traductions, numérisation, dépôts en bibliothèque et participation à de futures conférences. Les publications phares du CELHTO

sur la tradition orale, la linguistique et l'histoire ont suscité un vif intérêt, confirmant le rôle du Centre en tant que ressource scientifique et patrimoniale de premier plan.

15.Participation du CELHTO à la conférence de presse sur la Nuit des Lompolo et du FILO, Niamey, Niger, 14 octobre 2025

Le Coordonnateur du CELHTO, M. Komi N'kégbé F. TUBLU a assisté à la conférence de presse sur la Nuit des Lompolo et la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO) organisée à Niamey dans la matinée du 14 octobre 2025 par une délégation de la Direction générale de la culture et des arts (DGCA) du Burkina Faso.

Photo 15 : Le Coordonnateur à la conférence de presse



Source : INAC

Composée de Madame Noélie CONGO/SALOUKA, Directrice des Arts et des Industries Culturelles et de Monsieur Évariste KABORÉ, Directeur de la Bibliothèque nationale du Burkina Faso, cette délégation burkinabè qui a séjourné à Niamey, du 12 au 15 octobre 2025, dans le cadre des préparatifs de la Foire internationale du Livre de Ouagadougou et du Lompolo des Arts a, durant cette conférence, échangé avec le milieu culturel nigérien sur les enjeux et les composantes de ces deux manifestations culturelles majeures du Burkina Faso.

La 5^e édition de la « *Nuit des LOMPOLO* », cérémonie de récompense des meilleurs acteurs et professionnels des arts de

la scène (théâtre, conte, humour, marionnette et cirque) se tiendra le 24 octobre 2025 et la 18^e édition de la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO) est prévue du 25 au 30 novembre 2025 sur le thème « *Livre, identité culturelle et souveraineté nationale* » à Ouagadougou. La conférence qui a été modérée par Monsieur Ali Issa BIDA, Directeur Général de la Culture et des Arts du Niger, en présence des Directeurs centraux du Ministère de la Refondation, de la Culture et de la Promotion des valeurs sociales du Niger, a connu une grande participation des acteurs culturels.

Avant cette conférence, le Coordonnateur a eu, au CELHTO, un entretien d'échanges avec la délégation burkinabè. Les discussions ont essentiellement porté sur les pistes de collaboration entre le CELHTO et la Direction générale de la culture et des arts (DGCA) du Burkina Faso.

Photo 16 : Le Coordonnateur avec la délégation burkinabè



Source : CELHTO

16. Participation au lancement officiel du film documentaire “Les Mains de l’Espoir”, Niamey, le 16 octobre 2025

Dans la matinée du 16 octobre 2025, le Coordonnateur du CELHTO, a assisté, au Centre international des conférences Mahatma Gandhi de Niamey, à la cérémonie de lancement du documentaire “*Les Mains de l’Espoir*” réalisé par la cinéaste nigérienne Aïcha Macky et produit par le Programme des Nations

Unies pour le Développement (PNUD), en partenariat avec le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme et l'ONG *Transform Niger*.

Ce film qui retrace le parcours de plus de trois cents femmes (veuves, jeunes filles, personnes vivant avec un handicap et survivantes de catastrophes climatiques) ayant choisi de transformer leur vie par le travail, la formation et la solidarité est un véritable plaidoyer pour l'autonomisation des femmes.

Il met en lumière le parcours inspirant de bénéficiaires du Forum national pour l'autonomisation des femmes (FONAF) qui ont transformé la précarité en puissance, et leurs mains en instruments d'espérance et de renaissance. Ce beau travail de la cinéaste fait de ce film un regard sur ce qui nous entoure en témoignant de toutes les difficultés qui bouleversent notre société. Ce faisant, le cinéma fait évoluer les mentalités et contribue à changer le monde.

Le CELHTO dont une des missions est de soutenir la promotion des industries culturelles africaines, accompagne ce rôle majeur du cinéma qui transforme la société en étant un miroir des réalités sociales et un puissant outil d'influence.

17.Organisation de l'atelier national de formation sur le thème : « La protection des biens culturels en cas de conflits armés » à l'intention des Forces de Défense et de Sécurité du Togo, 22 et 23 octobre 2025

Les conflits armés récurrents en Afrique entraînent des pertes humaines, des destructions d'infrastructures et des atteintes graves au patrimoine culturel. Ces actes de vandalisme, de pillage et de trafic illicite effacent la mémoire collective et menacent la cohésion sociale.

Pour lutter contre ces fléaux, le CELHTO a organisé, en collaboration avec l'École du patrimoine africain (EPA), une organisation panafricaine spécialisée dans la conservation et la médiation du patrimoine culturel, dont le siège se trouve à Porto-Novo, au Bénin, un atelier de formation des forces de défense et de sécurité des six régions administratives du Togo sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, les 22 et 23 octobre 2025 à Lomé, au Togo.

Une vingtaine d'officiers supérieurs des forces de défense et de sécurité a été formée et outillée pour préserver et protéger les biens culturels contre le trafic et le vandalisme, conformément à la Convention de l'UNESCO pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et à ses deux protocoles.

La formation était animée par le Dr Franck Ogou, Directeur de l'École du patrimoine africain, et M. Tublu Komi, spécialiste de patrimoine culturel et Coordinateur du CELHTO.

Photo 17 : Photo de groupe après la cérémonie de remise des attestations de formation



Source : CELHTO

18. Audience chez M. le Ministre de l'Administration territoriale du Togo, Lomé, le 27 octobre 2025

Faisant suite à l'atelier national de renforcement des capacités des forces de défense et sécurité du Togo sur la protection des biens culturels en cas de conflits armés organisé par le CELHTO en collaboration avec l'École du patrimoine africain, les 22 et 23 octobre 2025 à l'hôtel La Concorde de Lomé, le Coordonnateur du CELHTO, M. Tublu Komi N'Kegbe Foga, accompagné de M. Bamazi Kassalo, Fonctionnaire principal du CELHTO, ont été reçus le matin du 27 octobre 2025 par le Colonel Hodabalo AWATE, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Gouvernance Locale et des Affaires Coutumières du Togo.

L'équipe du CELHTO a profité de cette audience pour adresser ses chaleureux remerciements au Ministre pour avoir facilité la tenue de cette session de formation. Monsieur le ministre est revenu sur l'importance d'un tel atelier pour le Togo et a souhaité un bon retour à l'équipe.

Photo 18 : Photo avec le Ministre AWATE



Source : CELHTO

19. Décès du Président de l'antenne nigérienne du Réseau des Auteurs et Conteurs par la Tradition Orale (RACTO), 27 octobre 2025

C'est avec une immense douleur que le CELHTO a appris, le matin du 27 octobre 2025, le décès subit de M. Saleh Ado Mahamat, grand artiste conteur, comédien et metteur en scène nigérien. Ado était un grand ami du CELHTO et fut Président de l'antenne nigérienne du Réseau des Auteurs et Conteurs par la Tradition Orale (RACTO), un réseau d'auteurs et de conteurs mis en place par le CELHTO.

M. Ado a été aussi lauréat du concours de contes pour étayer des valeurs africaines organisé par le CELHTO en 2021.

Le Coordonnateur du CELHTO et l'ensemble du personnel du Centre saluent la mémoire d'un Grand homme de culture qui a beaucoup œuvré pour la valorisation des traditions

orales en Afrique en général et au Niger en particulier. Que son âme repose en paix.

Photo 19 : L'artiste conteur Saleh Ado Mahamat en prestation au CELHTO durant la célébration de la journée mondiale du conte



Source : CELHTO

20. Participation à la cérémonie d'ouverture du Salon de l'Architecture et de la Construction du Niger, Niamey, 29 octobre 2025

Le 29 octobre 2025, Coordonnateur du CELHTO a pris part, au Centre international de conférence Mahatma Gandhi de Niamey, à la cérémonie d'ouverture de la première édition du Salon de l'Architecture et de la Construction du Niger (AR-CHIMAT 2025) qui se tient à Niamey au Niger, du 29 octobre au 02 novembre 2025, sous le thème : « Architecture et Souveraineté Constructive : vers un secteur des BTP innovant pour un développement durable et inclusif ».

Organisée par l'Ordre des architectes du Niger sous le parrainage de la Chambre de commerce et de l'industrie du Niger, cette première édition est un rendez-vous majeur entre professionnels, chercheurs, décideurs et acteurs du secteur du bâtiment et des travaux publics avait au programme des conférences inaugurales, des panels, des tables rondes, des ateliers,

des concours, des expositions, des visites touristiques guidées, mais aussi une grande soirée de gala et nuit des Awards.

Présidée par le Médecin Colonel Garba Hakimi, Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, représentant le Premier Ministre, cette cérémonie a enregistré la participation du Colonel Abdoul Kadri Amadou Daouda, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, ainsi que du Secrétaire Général du Gouvernorat de Niamey, aux côtés de nombreuses personnalités du monde de la construction, de l'architecture et de la recherche.

Le Salon Archimat 2025 se veut une véritable plateforme d'échanges, de partage d'expériences et d'innovation, rassemblant experts, chercheurs, entrepreneurs et décideurs autour d'une vision commune : faire du Niger un pôle de référence en matière de construction durable et souveraine.

21.Participation à la cérémonie de remise des prix du Hackathon national "Zéro Plastique Niger", le 7 novembre 2025 à Niamey, au Niger

Dans la matinée du 07 novembre 2025, le Coordonnateur a assisté, à l'Hotel Radisson Blu de Niamey, à la cérémonie de remise des prix du Hackathon national "*Zéro Plastique Niger*".

Organisé avec l'appui de l'UNICEF, du PNUD et sous le leadership du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et de l'Hydraulique, cet événement marque une étape majeure dans la dynamique nationale pour un Niger plus propre, plus vert et plus durable.

Durant trois jours d'intenses activités, une quarantaine de jeunes venus des huit régions du Niger ont présenté des solutions concrètes pour lutter contre la pollution plastique, transformant ce défi environnemental en une opportunité d'innovation, d'emploi et de transformation sociale.

Cette cérémonie a servi de cadre pour récompenser les équipes de Zinder, Dosso et Tillabéri qui ont été distinguées pour l'impact de leurs projets sur la santé, l'écologie et l'engagement communautaire, et qui bénéficieront d'un accompagnement technique et financier pour concrétiser leurs initiatives.

22. Réalisation d'une étude sur les défis linguistiques et interculturels liés à la circulation des artistes et de leurs œuvres en Afrique centrale, Aout à novembre 2025

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est l'un des projets phares de l'Agenda 2063. Son principal objectif est de créer un marché unique pour les biens et les services entre les États membres de l'Union africaine, facilité par la libre circulation des personnes, afin d'approfondir l'intégration économique du continent, conformément à la Vision panafricaine d'une « *Afrique intégrée, prospère et pacifique* » telle qu'elle est définie dans l'Agenda 2063. La mise en œuvre de la ZLECAf et la libre circulation des personnes et des biens ont également des répercussions sur les acteurs culturels, tels que les artistes et leurs œuvres.

Afin de contribuer à la réalisation de cet objectif, le CELHTO a mené une étude sur les défis linguistiques et interculturels liés à la libre circulation des artistes et de leurs œuvres en Afrique centrale. Cette étude s'est faite d'août à octobre 2025 par des missions de collecte de données dans chacun des neuf pays d'Afrique centrale que le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon et Sao Tomé-et-Principe, ainsi qu'un atelier virtuel de validation le 10 novembre 2025.

L'étude qui a été menée par Dr Alphonse Zozime TAMEKAMTA, PhD., Enseignant-Chercheur à l'Université de Yaoundé I au Cameroun a fait un inventaire et une analyse des défis linguistiques et interculturels liés à la circulation des artistes et de leurs œuvres en Afrique centrale et a formulé des recommandations visant à optimiser la contribution des productions culturelles et artistiques au développement de l'Afrique dans le contexte de la mise en œuvre de la ZLECAf.

23. Participation à la Journée mondiale de l'enfance, Niamey, le 21 novembre 2025

Dans l'après-midi du 21 novembre 2025, le Coordonnateur du CELHTO a assisté à la célébration de la Journée mondiale de l'enfance 2025, placée sous le thème « *Ma journée, mes*

droits, mes devoirs dans la refondation nationale» organisé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), en partenariat avec le Ministère de la Population, de l'Action Sociale et de la Solidarité nationale et le Conseil Consultatif pour la Refondation (CCR). À cette occasion, 50 enfants venus des huit régions du Niger, ont été accueillis à Niamey par l'UNICEF

Une journée de rencontres, de visites et d'échanges au plus haut niveau, pour faire entendre la voix des enfants.

Photo 20 : Le Coordonnateur à la cérémonie de lancement



Source : CELHTO

La cérémonie a été présidée par le Président du Conseil Consultatif pour la Refondation, Dr Mamoudou Harounna Djingarey à la Place de la Concertation de Niamey, en présence de la Ministre de l'Energie assurant l'intérim de son homologue de la Population, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, Pr Amadou Haoua, de Mme Mariama Keita, la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies au Niger, de Mme Djanabou Mahondé, la Représentante de l'Unicef au Niger, des Conseillers du CCR, du Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat de Niamey, du Colonel Boubacar Soumana Garanké, Administrateur délégué de la ville de Niamey, des membres du corps diplomatique, des chefs traditionnels et leaders religieux, des partenaires techniques et financiers et des professionnels des médias.

Cette célébration qui fut un plaidoyer pour le respect des droits et devoirs des enfants, s'est terminée par la remise de trophée aux personnes et institutions championnes dans la promotion des droits des enfants et l'allumage, par les enfants, d'une lumière bleue sur le bâtiment du Conseil Consultatif de la Refondation du Niger (ex Assemblée Nationale). Cette lumière bleue symbolise l'engagement du Niger pour la protection et l'épanouissement de tous ses enfants.

Photo 21 : Le bâtiment du Conseil Consultatif de la Refondation du Niger illuminée en bleu



Source : UNICEF-NIGER

24. Participation au Festival ouest-africain des Arts et de la Culture (ECOFEST), du 29 novembre au 03 décembre à Dakar au Sénégal

Le Coordonnateur du CELHTO, M. TUBLU Komi, a participé, du 29 novembre au 03 décembre 2025, à la première édition du Festival ouest-africain des Arts et de la Culture (ECOFEST), qui s'est tenu à Dakar au Sénégal, du 29 novembre au 6 décembre 2025, sous le thème : « *Mutations et crises politiques en Afrique de l'Ouest : que peut faire la culture ?* ».

Co-organisé par les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, ce festival, par sa thématique invite à une réflexion sur le rôle que peut jouer la culture face aux bouleversements sociaux et politiques que traverse l'Afrique de l'Ouest. Dans un contexte de fragilité, marqué par des risques de désintégration

et de perte de cohésion sociale, la culture se présente comme un levier d'unité, un moteur de paix et un vecteur d'intégration régionale. Elle constitue un socle de rassemblement pour les peuples d'Afrique de l'Ouest, liés par des histoires et des valeurs communes.

La cérémonie d'ouverture a été présidée le dimanche 30 novembre au Grand Théâtre de Dakar par le Premier ministre du Sénégal, Ousmane SONKO, en présence des Ministres des États membres, du Prof. Fatou Sow SARR, Commissaire au Développement Humain et aux Affaires Sociales de la CEDEAO, et de M. Mamadù Serifo JAQUITE, Commissaire de l'UEMOA chargé du Développement Humain, et de nombreux invités.

Photo 22 : Le Premier Ministre SONKO et les officiels à la cérémonie d'ouverture



Source : CEDEAO

Le Coordonnateur a ensuite pris part à la conférence inaugurale, animée par le Professeur Mamadou Fall, qui a mis en avant le rôle de la culture dans les dynamiques géopolitiques actuelles et son importance pour le dialogue, la médiation et la paix en Afrique de l'Ouest. Spécialiste d'histoire contemporaine et coordinateur du projet Histoire générale du Sénégal, le conférencier, faisant échos aux missions du CELHTO, a appelé à réhabiliter les savoirs, expériences et cultures endogènes souvent enfermés dans des catégories folklorisantes et restés à

la marge de la production mondiale des connaissances. Il s'agira, ce faisant, d'appeler pour une « génération des refondateurs des cultures » qui doit recentrer la production culturelle sur les lieux où se produisent le sens, le sacré, le beau et le bon dans le quotidien des communautés, car le levier culturel est puissant dans la vie communautaire comme dans les relations internationales.

La présence du CELHTO à ce festival s'est faite aussi par la participation du Coordonnateur aux rencontres professionnelles, aux expositions durant lesquelles divers débats ont été animés et aux animations artistiques au village du festival situé au Monument de la renaissance africaine de Dakar.

Photo 23 : Le Coordonnateur du CELHTO avec M. Bacary SARR, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Culture, de l'artisanat et du tourisme, chargé de la culture, des industries créatives et du patrimoine historique du Sénégal



Source : CELHTO

Le Coordonnateur a pu, en outre, avoir des entretiens et des échanges avec diverses autorités et des participants à ce grand rendez-vous majeur de la scène artistique ouest-africaine.

25. Participation du CELHTO au CTS Jeunesse, Culture et Sport à Bujumbura, du 08 au 13 décembre 2025

Le CELHTO a pris part à la cinquième session du Comité Technique Spécialisé (CTS) Jeunesse, Culture et Sport de l'Union Africaine qui s'est tenu du 08 au 13 décembre 2025 à Bujumbura, au Burundi, sous le thème « *Retrouver la dignité et promouvoir la justice réparatrice à travers la jeunesse, la culture et le sport* ».

Cette réunion statutaire de l'Union Africaine est une plateforme continentale réunissant les ministres et des experts de la jeunesse, de la culture et du sport des États membres pour faire progresser le développement dans ces différents domaines en Afrique.

Le Coordonnateur y a présenté le rapport d'activités du CELHTO durant les deux dernières années et soumis pour validation le projet de statuts du Centre. Après étude et délibération, les experts ont validé l'ensemble du rapport d'activités y compris le rapport d'étude sur les mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution de conflits et celui sur les défis linguistiques et interculturels à la circulation des artistes et de leurs œuvres en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale.

Le projet de statuts du CELHTO a aussi été validé par les experts et les ministres ont recommandé son adoption à travers le processus habituel de la Commission de l'Union Africaine.

Photo 24 : Le Coordonnateur du CELHTO présentant le rapport d'activités du Centre



Source : CELHTO

*

*

*

Comme on peut le constater, cette kyrielle d'activités dans lesquelles le CELHTO a été impliqué, a permis à cette Institution d'être davantage visible, en prenant le pari de soutenir les efforts des acteurs de la société civile culturelle qui se battent au quotidien pour la préservation et la promotion des richesses culturelles du continent africain ainsi que du milieu universitaire africain.

APPEL À CONTRIBUTIONS

Les Cahiers du CELHTO, N° 012, Décembre 2026

VARIA

Les Cahiers du CELHTO est une revue à parution annuelle appartenant au Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale. Elle publie les textes relevant des domaines des sciences de l'homme et de la société d'une part, et des lettres, langues et arts d'autre part. Les textes traitant de la culture et des savoirs africains sont sélectionnés par le comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue. Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Pour son N°012 à paraître en décembre 2026, la Revue *Les Cahiers du CELHTO* se propose de publier un numéro varia sur des thématiques relevant des domaines des Lettres, langues et arts, et des sciences de l'homme et de la société ayant un lien avec les cultures, les traditions et les savoirs africains.

Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES.

Le manuscrit doit comprendre entre 40 000 et 50 000 signes. ***Pour ce numéro, seuls les 15 meilleurs textes seront publiés.***

L'ordre logique du texte doit respecter le canevas suivant :

- un titre bref ;
- une signature comportant le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) en majuscules et le ou les prénoms en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'auteur et de son institution d'attache ;
- un résumé en français et en anglais de 10 lignes au maximum ;
- un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
- une introduction ;
- un développement ;
- une conclusion ;
- une partie source et bibliographie.

Calendrier

Appel à contribution : 10 janvier 2026

Date limite de soumission des articles : 30 mai 2026

Envoi du rapport d'instruction aux auteurs : au plus tard le 31 juillet 2026

Envoi des articles corrigés à la rédaction : au plus tard le 30 août 2026

Validation de la rédaction pour publication : 10 septembre 2026

Production des tirés à part : 30 novembre 2026

Parution de la revue : 31 décembre 2026

Les conditions de publication seront précisées après la réception des propositions d'articles.

Contacts

E-mail : cahiers.celhito@gmail.com

avec copie à publications@celhto.org

Tél. : 00228 90 12 62 16/90 03 04 43 (WhatsApp)

*La revue est coordonnée par une équipe de trois professeurs titulaires
(historien, philosophe et littéraire) de l'Université de Lomé et de l'Université
Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou).*

CALL FOR PAPERS

Les Cahiers du CELHTO, N° 012, December 2026

VARIA

Les Cahiers du CELHTO is an annual journal published by the Centre for Linguistic and Historical Studies by Oral Tradition. It publishes texts from the various fields of the humanities and social sciences on the one hand, and letters, languages, and arts on the other. Texts dealing with African culture and knowledge are selected by the scientific reading committee based on their originality, interest, and scientific rigor, and then published upon the decision of the journal's administration. The views and scientific opinions expressed in the articles are solely those of their authors.

For its N°012 issue, to be published in December 2026, *Les Cahiers du CELHTO* intends to publish a varia issue on themes in the fields of literature, languages and arts, and humanities and social sciences, related to African cultures, traditions and knowledge.

The manuscript presentation standards are those of CAMES.

The manuscript should be between 40,000 and 50,000 characters. **For this issue, only the top 15 texts, including those falling under varia, will be published.**

The logical order of the text must adhere to the following outline:

- A brief title;
- A signature including the author's name(s) in uppercase and the first name(s) in lowercase with an initial uppercase, the author's name and full address, and their affiliated institution;
- An abstract in French and English of a maximum of 10 lines;
- A minimum of three and a maximum of five keywords;
- An introduction;
- Development;
- Conclusion;
- A sources and bibliography section.

Calendar

- *Call for submissions:* January 10, 2026
- *Deadline for article submissions:* May 30, 2026
- *Dispatch of review reports to authors:* no later than July 31, 2026
- *Submission of revised articles to the editorial office:* no later than August 30, 2026
- *Editorial approval for publication:* September 10, 2026
- *Production of offprints:* November 30, 2026
- *Publication of the journal:* December 31, 2026

Contacts

E-mail : cahiers.celhto@gmail.com

with copy to publications@celhto.org

Tél. : 00228 90 12 62 16/90 03 04 43 (WhatsApp)

*The journal is coordinated by a team of three full professors
(historian, philosopher, and literary) from Université de Lomé
and Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou).*